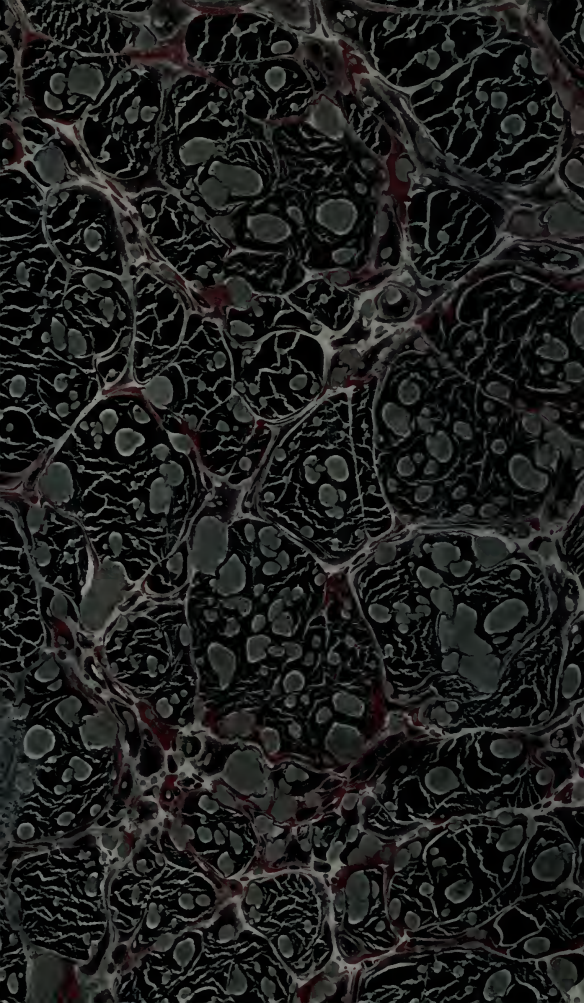

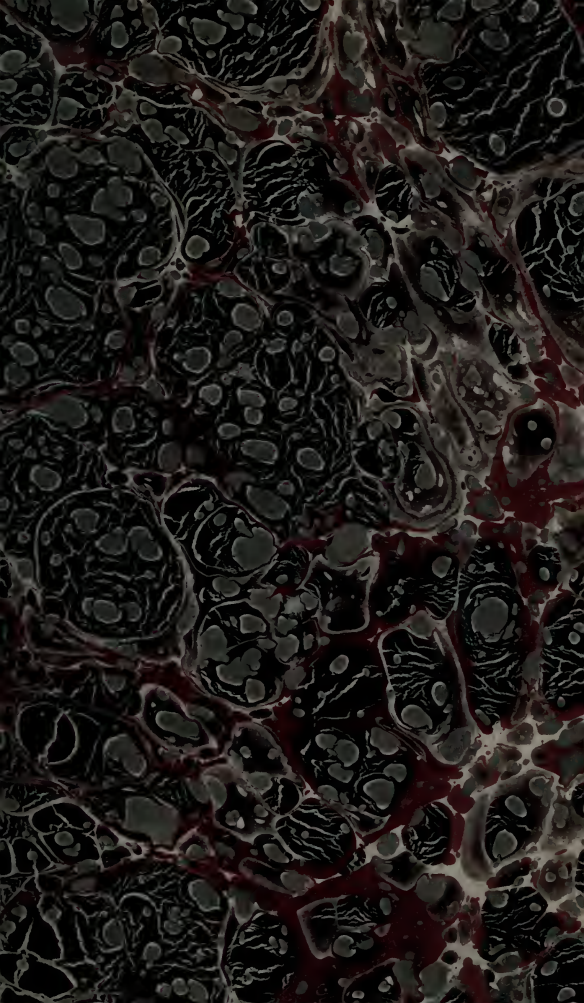

181

MÉMOIRES

INÉDITS

DE MADAME LA COMTESSE

De Genlis.

IMPRIMERIE DE P. J. DE MAT,
A BRUXELLES.

MÉMOIRES

INÉDITS

DE MADAME LA COMTESSE

De Genlis,

SUR LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE

ET

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE,

DEPUIS 1756 JUSQU'A NOS JOURS.

TOME QUATRIÈME.

BRUXELLES,

P. J. DE MAT, A LA LIBRAIRIE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE,
GRANDE PLACE, N° 1188.

M. DCCC. XXV.

DC
146
G3A3
1825b
t.4

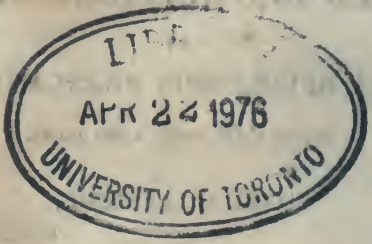

MÉMOIRES

DE MADAME LA COMTESSE

DE GENLIS.

La révolution éclata le 9 juillet; c'était la veille de ma fête, que l'on célébrait à Saint-Leu par de charmans spectacles. Un peintre, nommé Giroux, jouait dans une pantomime le rôle de Polyphème; nous apprîmes les premiers mouvemens de Paris pendant nos spectacles. M. Giroux, très-curieux de voir ce qui se passait, aussitôt qu'il eut joué son rôle, se précipita dans un cabriolet, et partit à toute bride pour Paris, sans avoir pris le temps de se déshabiller; son costume, et son œil peint au milieu du front, causèrent un tel étonnement qu'il fut arrêté aux barrières et conduit dans un corps-de-garde, où il resta plus de deux heures; on le questionna avec beaucoup de défiance et de sévérité sur les causes de ce singulier travestissement.

M. le duc de Chartres, quelque temps après la révolution, alla à son régiment, qui était à

Vendôme; il y fit une action de courage et d'humanité qui lui valut une *couronne civique*, que lui donna solennellement la ville. Il s'était baigné à midi dans la rivière; comme il se rhabillait sur le rivage, un homme, qui était encore dans la rivière, saisi d'une crampe violente à la jambe, cria au secours; M. le duc de Chartres s'élança dans l'eau, alla à lui, le saisit par les cheveux, au moment où il s'évanouissait, et eut le bonheur de le sauver, et de le déposer sur le rivage. Cet homme était un employé dans les douanes, il vint le lendemain chez M. le duc de Chartres, avec sa femme et cinq petits enfans, qui se jetèrent à ses pieds pour le remercier. Cette aventure, qui s'était passée en plein jour et devant une multitude de témoins, fit un grand honneur à M. le duc de Chartres. Il m'envoya dans une lettre une feuille de chêne de sa couronne civique, que je conservai précieusement, que j'ai mise depuis dans mon livre de souvenirs, et que j'ai encore. Dans la lettre qui contenait cet envoi, il me remerciait de la manière la plus touchante de lui avoir fait apprendre à nager. En effet, lorsque je l'envoyai à l'école de natation, ainsi que ses frères, je leur avais beaucoup répété que c'était une chose qu'il fallait savoir pour soi et pour les au-

tres [1]; et c'est ainsi que je leur fis apprendre à saigner et à panser des plaies. Je les ai menés, pendant tout un hiver, à l'Hôtel-Dieu, pour y panser les plaies des pauvres.

[1] On trouve dans un pitoyable ouvrage (*les Annales Françaises*, de Salier) une étrange confusion et une absurde calomnie sur ce fait. Il est dit que feu M. le duc d'Orléans, père de mon élève, *pour imiter le duc de Brunswick*, feignit de sauver un noyé, en ordonnant *à un de ses jockeis* de se jeter dans la rivière, et de *faire semblant* d'être en danger, et que le prince, qui nageait parfaitement, *fit semblant* de le sauver. Ce conte ridicule est un quiproquo de méchanceté sur l'aventure très-réelle de M. le duc de Chartres à Vendôme.

En général les mémoires *historiques* de ce siècle sont remplis de calomnies et de mensonges; ceux qui portent le nom du baron de Bezenval (et qui ne sont nullement de lui) contiennent une infinité de faussetés, entre autres, sur madame de Barbantane; tout ce qu'on y dit d'injurieux sur elle est absolument faux. Madame de Barbantane a toujours été mon ennemie; ainsi mon témoignage en ceci n'est nullement suspect. Je n'ai d'ailleurs aucun motif personnel qui puisse m'engager à dénigrer ces mémoires, car on n'y parle pas de moi. Dans les mémoires de Collé, il y a un portrait sans aucune vérité du célèbre Monsigny; on l'y traite avec indignité, et ce grand compositeur, que j'ai connu dès mon enfance, avait autant de vertus et de loyauté que de talent. Les mémoires de Grimm sont remplis d'historiettes de son invention : il y parle des vers *pleins de naïveté* que m'adressèrent, à une fête à Bercy, mesdemoiselles d'Orléans, et ces deux petites princesses jumelles avaient alors *onze mois;* il y cite une réponse impertinente de M. de Schomberg à M. le duc d'Orléans, que M. de Schomberg n'a jamais

Il nous arriva, en 1790, une aventure qui porta au comble le désir que j'avais de quitter la France : nous allions en calèche, à quatre heures, Mademoiselle, M. le comte de Beaujolais, ma nièce Henriette de Sercey, Paméla, et moi, voir une maison de campagne à quatre lieues de Paris; nous passâmes par le village de Colombe; c'était malheureusement un jour de foire : il y avait dans ce village une multitude de peuple des environs; comme nous traversions ce village, le peuple s'attroupa autour de notre calèche, se mit dans la tête que j'étais la reine, avec Madame et M. le dauphin, qui se sauvaient de Paris; ils nous arrêtèrent, nous firent descendre de la voiture, dont ils s'emparèrent, ainsi que du cocher et de nos gens. Dans ce désordre, le commandant de la garde nationale (un jeune homme fort bien né, nommé M. Baudry) vint à notre secours, harangua le peuple, qu'il ne put dissuader, mais le décida à permettre qu'il nous conduisît dans sa maison (qui était à deux pas de là), en donnant

faite, et que, par son caractère, il était absolument incapable de faire. M. Grimm prétend que, dans un discours académique, prononcé en public, M. de Tressan fit mon éloge; ce qui est faux, etc., etc.

(*Note de l'auteur.*)

sa parole de nous y retenir prisonniers, jusqu'à ce que tout fût parfaitement éclairci. A travers une foule immense, il nous mena dans sa maison, et, durant ce court trajet, nous entendîmes un grand nombre de voix crier avec fureur qu'il fallait nous mettre *à la lanterne*. Enfin nous entrâmes dans la maison; mais un quart d'heure après, quatre mille personnes de la populace en assiégèrent les portes, les forcèrent et entrèrent dans la maison avec un tumulte affreux. M. Baudry, fit avec beaucoup de courage et d'humanité, tous ses efforts pour les calmer : nous étions dans le jardin, et, comme j'entendis qu'ils allaient y arriver, je dis à mes élèves dej ouer sur-le-champ aux quatre coins avec moi. En effet, une foule effrayante d'hommes et de femmes se précipitèrent dans le jardin; ils furent très-surpris de nous voir jouer aux quatre coins; nous cessâmes aussitôt le jeu, et je m'avançai vers eux avec le plus grand calme : je leur dis que j'étais la femme d'un de leurs députés, que j'allais écrire un mot à Paris, que je les priais d'y envoyer un courrier, pour éclaircir la chose. Ils m'écoutèrent, ensuite ils s'écrièrent que *tout ça était des menteries*, que je voulais écrire pour avoir *un renfort*; il conclurent que, si quelqu'un était as-

sez osé pour aller à Paris, ils le mettraient à la lanterne, à son retour. M. Baudry prit aussi la parole et leur parla parfaitement, mais en vain. Pendant ce débat, je prenais du tabac et j'avais ma boîte ouverte; dans un moment où je proposais de nous donner une garde de dix ou douze hommes, et de nous laisser tranquilles jusqu'au lendemain, un vilain paysan, ivre-mort, le plus sale et le plus dégoûtant que j'aie jamais vu, vint prendre une prise de tabac dans ma tabatière; je jetai le reste du tabac, et je continuai froidement mon discours. Cette action les étonna et fit sur eux le meilleur effet : plusieurs d'entre eux dirent que, si j'étais la reine, je ne serais pas si tranquille. Au milieu de cette scène, un homme qui était dans la foule, saisissant le moment où tout le monde parlait à la fois, s'approcha de moi et me dit à l'oreille : *Je suis un ancien garde de Sillery, soyez tranquille, je vais à Paris.* Ces paroles me remirent un peu de baume dans le sang.

Enfin, tous ces paysans consentirent à s'en aller, mais en nous donnant une garde de douze hommes armés, la baïonnette au bout du fusil, qui nous suivaient partout; la plus grande partie de cette populace était ivre, elle resta dans la rue,

et se répandit tout autour de la maison, de sorte qu'il nous était impossible de nous échapper : à huit heures du soir, le maire du village vint pour m'interroger, et, afin de me paraître plus imposant, il avait mis son écharpe tricolore; il me demanda gravement *de lui délivrer* tous les papiers que j'avais dans mes poches; je lui donnai quatre ou cinq lettres, comme il en examinait attentivement les cachets, je le pressai de les ouvrir : il me répondit, d'un ton brusque, qu'il ne savait pas lire, néanmoins il refusa de me rendre mes lettres. Nous passâmes la nuit tout entière dans cette situation; les paysans qui nous assiégeaient s'endormirent dans les rues, ils cuvèrent leur vin et se réveillèrent avec un peu plus de raison. A cinq heures du matin, l'ancien garde de Sillery revint de Paris; il avait été à la municipalité, et rapportait l'ordre de nous laisser aller. Le bon garde-chasse avait été bien sûr que la défense d'aller à Paris serait totalement oubliée quand l'ivresse serait passée. En effet, personne ne s'en ressouvint; on reconnut unanimement que je n'étais pas la reine, et on passa de l'emportement et de la colère à un repentir, qui porta une grande partie de ce peuple à vouloir nous reconduire *en triomphe* à Paris; ce qui au-

rait fait une histoire épouvantable dans les journaux. Il fallut toute mon éloquence pour les dissuader de nous rendre ce funeste honneur : enfin, j'en vins à bout; nous partîmes, je n'arrivai qu'à six heures et demie à Belle-Chasse, bien fatiguée; mais cependant je ne fus point malade, malgré tout l'effroi intérieur que cette scène m'avait causé.

Peu de temps après, j'éprouvai la plus déchirante douleur que l'on puisse ressentir : je perdis ma mère; je la soignai pendant trois jours et trois nuits sans me coucher une minute, et sans la quitter un seul instant. Mes élèves, d'eux-mêmes, voulurent aller à son convoi; ils l'aimaient, et ils partagèrent ma douleur de la manière la plus touchante.

Madame la duchesse d'Orléans m'avait donné, au commencement de 1789, un anneau émaillé, avec ces mots tracés dessus, *Vous savez combien vous m'aimez, mais vous ne pouvez pas savoir comme je vous aime;* l'anneau portait seulement en petits diamans les lettres initiales de chacun des mots de cette phrase. En reconnaissance, je lui donnai un anneau émaillé figurant un ruban avec un nœud, et sur la partie qui n'était pas

nouée ces mots étaient tracés : *Impossible à dénouer* [1].

J'eus dans ce temps toutes les espèces de mécontentemens : M. le duc d'Orléans me fit la proposition la plus étrange : il me dit que M. le vicomte de Ségur lui avait demandé une place de secrétaire des commandemens auprès de M. le duc de Chartres, pour M. de Laclos, auteur des *Liaisons dangereuses;* je restai confondue. Après un moment de silence, je lui répondis que, s'il

[1] Tous mes élèves, mes amis, ma mère, mon mari, mon frère, mes filles, me donnèrent chacun un anneau, avec une devise : voici celle de M. le duc de Chartres (il avait alors dix-sept ans) : *Qu'aurais-je été sans vous?...* Cette trop modeste devise me toucha d'autant plus qu'elle était bien de lui, ainsi que celle de Mademoiselle, qui me donna un large anneau d'or qui s'ouvrait, et qui renfermait ces paroles, *Est-il rien que je puisse préférer au bonheur d'être avec vous?* et sur l'anneau est écrit ce nom, *Adèle*, qu'elle portait dans notre intérieur. M. le duc de Chartres avait pris celui de *Théodore*. M. Pieyre fit pour M. le duc de Montpensier cette jolie devise : *T'aimer est mon devoir, te plaire est mon bonheur.* Il me la donna sur un anneau émaillé de noir; cette couleur me fit de la peine : c'était un pressentiment!... M. le comte de Beaujolais me donna un simple anneau qu'il avait tourné lui-même, sur lequel il fit graver ces mots : *Je suis votre ouvrage, et je vous donne le mien.* La devise de celui de madame la duchesse d'Orléans est prise des *Lettres de madame de Sévigné.*

(*Note de l'auteur.*)

donnait cette place à un tel homme, je quitterais le lendemain l'éducation de ses enfans. La place ne fut point donnée, mais il avait vu plusieurs fois M. de Laclos, qui lui avait plu : il forma avec lui une liaison intime; il le consulta sur beaucoup de choses importantes, pendant la révolution; on a vu les suites de cette confiance. M. le vicomte de Ségur eut le manque de pudeur et d'esprit de venir tout exprès à Belle-Chasse, pour me reparler en faveur de M. de Laclos : il me dit, entre autres choses, que M. de Laclos était l'un de *mes plus grands admirateurs*, et que, si je voulais bien y réfléchir, je trouverais un grand fonds de morale dans son roman : je lui répondis, ce qui était vrai, que je venais de le lire pour la première fois; que non-seulement je le trouvais exécrable par les principes, mais qu'il me paraissait un fort mauvais ouvrage, sous les rapports littéraires. En effet, on n'y trouve ni invention, ni caractères, ni peintures neuves ou fidèles du monde. Il n'y a nul talent dans la conception de la femme perverse qu'il représente; elle est seulement grossière et dégoûtante; il était absurde de louer son imagination, et de ne pas lui faire inventer un moyen plus ingénieux de se venger de sa rivale, que celui de

l'attirer chez elle pour la faire fouetter par ses laquais.

Le triste changement de madame la duchesse d'Orléans pour moi, après vingt ans de l'amitié la plus tendre et de la confiance la plus intime, devint tel, que je pris enfin le parti de me retirer. Ce changement fut préparé depuis le veuvage de madame de Chastellux, la révolution seulement l'augmenta, et surtout y servit de prétexte. J'ai donné, dans les *Leçons d'une Gouvernante*, le détail le plus circonstancié de ma conduite dans cette triste conjoncture. C'est là que l'on pourra voir toute la pureté de mes intentions, et les efforts inouis que j'ai faits pour lui gagner et conserver le cœur de ses enfans, malgré toutes les injustices que j'éprouvais. J'en vais tracer ici un rapide abrégé. Je ne voulus point consigner ces faits dans mon *Journal d'Éducation*, afin que mes élèves n'en eussent point connaissance, et qu'ils ne pussent altérer en rien les sentimens que je leur désirais pour leur vertueuse mère. Ils n'ont connu de la conduite de madame la duchesse d'Orléans, depuis notre rupture, que ce que je n'ai pu leur cacher, c'est-à-dire, que les choses dont ils ont été témoins. Ils ont donc ignoré les détails suivans jusqu'au mois de

mai 1791. Je ne leur parlai ni directement ni indirectement, des démarches que je faisais pour ramener madame le duchesse d'Orléans, et des lettres dont on va lire les copies. Non-seulement je leur cachais ces tentatives infructueuses; mais, afin de diminuer à leurs yeux l'injustice accablante de madame la duchesse d'Orléans à mon égard, je leur répétais mille fois, *que je me reconnaissais un tort*, celui de n'avoir pas fait auprès d'elle les démarches qui auraient pu l'éclairer et la ramener; que je la chérissais toujours, parce que j'étais sûre que rien ne pouvait changer le fond de son cœur; mais que j'avais une certaine raideur de caractère qui ne me permettait pas d'employer les moyens qui peuvent produire un rapprochement; qu'enfin, lorsque l'amitié s'éloigne de moi, je ne sais que gémir en secret, et sinon m'éloigner aussi, du moins rester immobile à la place que l'on m'assigne : c'est ainsi que j'atténuais à leurs yeux des procédés inconcevables aux miens; voilà le seul artifice que j'aie employé avec eux; mais, quand malgré la prévention cruelle dont j'étais l'objet, je leur faisais l'éloge de la vertu, de la bonté naturelle et du caractère si attachant et si aimable de madame la duchesse d'Orléans, je ne remplissais qu'un de-

voir, je rendais justice à la vérité; je contais ce que j'ai vu pendant dix-huit ans et ce qui a existé toujours. On peut aigrir et tourmenter un cœur sensible et vertueux; on peut y jeter d'injustes défiances, mais on ne l'endurcit point; on ne le change point. Vouloir éloigner une mère de ses enfans est un dessein bien noir, et c'est de plus une idée bien absurde quand cette mère était madame la duchesse d'Orléans.

Le 10 de septembre 1790, j'écrivis à M. le duc d'Orléans la lettre suivante:

« Ce triste moment que je prévois depuis plus d'un an, est enfin arrivé. Je suis absolument forcée de vous demander ma démission, à moins (ce que je ne crois pas) que, sous trois jours on ne m'accorde la réparation que je mérite. Vous savez où en étaient les choses, c'est ce que vous avez vu de vos yeux; vous savez si j'ai eu de la douceur, de la patience et de la modération; mais enfin, on veut me pousser à un parti qui déchire mon cœur, et que je ne puis m'empêcher de prendre. Je ne vous ai point dit, il y a quelques jours, que madame la duchesse d'Orléans est venue voir Mademoiselle, dans l'après-midi, ce qu'elle ne fait pas ordinairement; au bout de deux minutes, elle lui a dit devant mademoiselle

Rime qu'elle voudrait voir ses fils, et lui a demandé où ils étaient; Mademoiselle a répondu qu'ils étaient *comme à l'ordinaire à cette heure*, avec moi; *dans ce cas*, a repris madame la duchesse d'Orléans, *je ne les verrai pas;* cela est fort clair et dit à haute voix à Mademoiselle et devant une femme de chambre... Cependant j'étais décidée à ne vous point parler de cela, ainsi que de bien d'autres choses. Mais vous savez que madame la duchesse d'Orléans avait dit à ses enfans, devant toute l'Académie [1], qu'elle les recevrait dimanche à dîner [2]. Ce matin, à dix heures et demie à mon réveil, Mademoiselle est venue se jeter dans mes bras, toute en larmes, en me disant que madame sa mère était venue à neuf heures lui dire, *que des raisons très-fortes l'empêchaient de la recevoir chez elle; qu'elle ne pouvait lui dire ces raisons, parce qu'elle n'avait pas mérité sa confiance; mais qu'elle espérait que ces raisons cesseraient bientôt, et qu'alors elle lui expliquerait cela.* Ceci a été accompagné de plusieurs ques-

[1] C'était l'étude du dessin que nous appelions ainsi.

[2] Chaque année, aussitôt après le retour de la campagne, les enfans allaient dîner une fois par semaine chez elle, quelquefois menés par moi et le plus souvent sans moi.

(*Notes de l'auteur.*)

tions, entre autres celle-ci : *mais est-il vrai que vous aimiez tant madame de Sillery? Il faudrait,* a répondu mademoiselle, *que je fusse bien ingrate pour ne la pas aimer de toute mon âme, etc.* M. le duc de Chartres et son frère ont eu de leur côté la même scène. Il résulte de tout ceci, que maintenant il est bien prouvé à vos enfans que leur mère me déteste et désapprouve publiquement la confiance que vous avez mise en moi, et qu'elle y avait mise elle-même à cet égard; qu'ainsi vous n'agissez plus de concert avec elle, et que vous êtes ouvertement divisés d'opinion et de sentimens. Ajoutez à ceci qu'ils n'aperçoivent madame la duchesse d'Orléans que des minutes; qu'ils en sont traités avec une extrême froideur; qu'ils voient que je leur suis entièrement consacrée; qu'ils pensent que de tels soins devraient inspirer de la reconnaissance à une mère; que d'ailleurs, malgré tous les procédés que j'ai éprouvés, et dont ils ont été témoins, je ne leur parle d'elle que pour vanter sa vertu, et pour les exhorter de toutes les manières à la chérir. Certainement ils ne me donneront pas tort, et il est impossible qu'une telle conduite ne finisse pas par les aigrir profondément [1]. Je ne

[1] Cette lettre ne devait pas être vue par mes élèves, puisque

puis, dans une semblable position, rester avec honneur dans ma place; ainsi, mon parti est irrévocablement pris, et le voici : ayez la bonté de décider madame la duchesse d'Orléans à m'autoriser de dire à ses enfans, *sous trois jours*, que j'ai été lui demander une explication au Palais-Royal, (ou d'une autre manière); qu'on m'avait fait auprès d'elle des tracasseries dont je me suis pleinement justifiée; qu'elle a repris pour moi toute sa bonté, et que cela soit suivi d'une manière décente de vivre avec moi; qu'elle vienne ici les soirs comme jadis, etc. Et alors je resterai, j'oublierai tout, il ne m'en coûtera rien de lui donner toutes les preuves du monde de respect et

j'écrivais pour M. le duc d'Orléans; et, dans le désir d'obtenir ce que je demandais, j'exagérais ma crainte à cet égard, ou, pour mieux dire, je ne songeais nullement à peser et à mesurer mes expressions; mais au fond je n'ai jamais cru que des enfans bien nés fussent capables *de s'aigrir profondément* contre une mère, parce qu'elle ôte sa confiance à leur institutrice. Aussi mes élèves avaient-ils tous les sentimens qu'ils devaient avoir, c'est-à-dire une parfaite soumission aux volontés de leur père, un respect et une tendresse inaltérables pour madame la duchesse d'Orléans, une vive reconnaissance de tout ce que j'ai fait pour eux, et de l'indignation pour la personne qui abusait d'une manière si odieuse de l'ascendant subit qu'elle avait pris sur l'esprit de madame la duchesse d'Orléans.

(*Note de l'auteur.*)

l'attachement; car, malgré ses injustices envers moi, qui lui sont inspirées par des méchans qui abusent cruellement de la facilité de son caractère, je rendrai toujours justice à sa vertu, au fonds de bonté qui est dans son âme, et j'excuse sans peine une conduite dont je suis bien sûre qu'elle ne sent pas les conséquences; enfin je vous conjure d'obtenir sans délai, ce que je vous demande; mais, si cela n'est pas possible, recevez, je vous le répète, ma démission. Je puis tout faire pour vos enfans (et je l'ai prouvé), à l'exception de m'avilir, et c'est ce que je ferais, en restant ici dans l'état où sont les choses.

» De Belle-Chasse, ce vendredi, 10 septembre 1790.

On voit quel était mon langage en parlant de madame la duchesse d'Orléans à M. le duc d'Orléans, dans un moment où j'étais d'autant plus aigrie d'une longue suite de mauvais traitemens, que jamais madame la duchesse d'Orléans ne m'avait accordé la plus légère explication; quelques torts que l'on puisse supposer à une personne à laquelle on a prodigué, pendant dix-neuf ans, les plus touchans témoignages d'amitié et de confiance intime, au moins faudrait-il l'instruire avec détail, des sujets de plaintes que l'on croit avoir,

et ne pas la condamner sans l'entendre !..... M. le duc d'Orléans ne voulut point recevoir ma démission, et me promit de faire, sous peu de jours, ce que je désirais. Pendant cet intervalle, Mademoiselle qui, d'après toutes les choses dont elle était témoin, craignait, depuis long-temps, que je prisse enfin le parti de me retirer, me voyant fort triste et très-agitée, pénétra facilement mon dessein ; mais elle crut devoir ne m'en pas parler, et cette contrainte la mit dans un état affreux ; elle s'évanouit un jour dans le jardin de Belle-Chasse ; les personnes qui étaient avec elle la rapportèrent sans connaissance ; j'accourus et je la trouvai dans les convulsions les plus effrayantes ; en ouvrant les yeux, et en me voyant, elle fondit en larmes ; cette scène, qui ne s'effacera jamais de mon souvenir, amena une explication dans laquelle je pris l'engagement formel de terminer son éducation, c'est-à-dire, de ne la point *quitter volontairement*, enfin *de ne jamais demander ma démission*. Ce nouvel engagement me fit désirer plus que jamais le retour des bontés de madame la duchesse d'Orléans ; ayant naturellement une extrême répugnance à me plaindre, je n'avais parlé à M. le duc d'Orléans que très-vaguement de ma situation, et avec

me douceur qui ne devait pas lui persuader que
'en fusse le moins du monde aigrie; il m'avait
épondu que madame la duchesse d'Orléans était
oin de montrer à cet égard ma modération; que
es nouveaux amis étaient parvenus à changer en-
ièrement son caractère; mais qu'il lui était ab-
olument impossible d'articuler contre moi un
eul fait positif, et d'alléguer sur cette aversion su-
ite et violente, un seul motif qui eût le moin-
lre fondement. M. le duc d'Orléans pensait bien
qu'au fond, la haine de la constitution nouvelle
était une des principales causes de celle qu'avaient
pour moi les amis de madame la duchesse d'Or-
léans; mais il croyait aussi qu'elle n'oserait ja-
mais déclarer ouvertement ce motif, puisque mes
sentimens, à cet égard, étaient ceux de M. le duc
d'Orléans, et qu'elle ne pouvait pas concevoir
l'espérance qu'un père pût consentir à faire éle-
ver ses enfans dans des opinions absolument con-
traires aux siennes, et de plus contraires à son
serment, à celui du roi et aux lois établies. D'a-
près ces réflexions, M. le duc d'Orléans ne dou-
tait pas que madame la duchesse d'Orléans ne
revînt enfin à des sentimens modérés et raison-
nables; mais, pour l'y ramener, il crut devoir
à sa vertu et à l'affection si vive et si pure dont

elle lui avait donné tant de preuves jusqu'à l'époque de la révolution, d'épuiser toute l'indulgence, tous les égards, toute la condescendance de l'amitié la mieux fondée et la plus tendre, avant de faire usage de son autorité. Cette conduite était, pour M. le duc d'Orléans, un devoir de reconnaissance; il l'a rempli dans toute son étendue. Cette extrême douceur eût sans doute subjugué madame la duchesse d'Orléans, livrée à elle-même; mais la personne qui la conseillait, ne vit dans de tels procédés que de l'insouciance et de la faiblesse, et son audace s'en accrut.

Cependant j'instruisis M. le duc d'Orléans de l'engagement que j'avais pris avec Mademoiselle. J'ajoutai que je désirais en rendre compte à madame la duchesse d'Orléans, et saisir cette occasion de m'expliquer enfin avec elle. J'écrivis la lettre qu'on va lire, dont je gardai une copie. Je la lus à M. le duc d'Orléans; ensuite il se chargea de la remettre lui-même, de la faire lire devant lui, ainsi que plusieurs passages de mon Journal d'éducation que je lui confiai. Tout cela fut exécuté. On en va voir le succès.

« Je supplie Madame de vouloir bien m'entendre sans prévention et avec cet esprit de justice qui la caractérise, et de ne me juger que d'après

les faits. Je ne me suis chargée de vos enfans, Madame, que parce que vous l'avez désiré aussi vivement que Monseigneur ; Madame se rappelle certainement, et j'ai plus de cent cinquante lettres d'elle qui le prouvent, et qui prouvent de plus que, jusqu'à l'époque du mois d'octobre dernier, Madame m'honorait de tous les témoignages de la plus tendre amitié, qu'elle était *heureuse* que ses enfans fussent entre mes mains, *et reconnaissante au delà de l'expression* des soins et de l'éducation que je leur donnais. Je cite les propres expressions de Madame, répétées dans presque toutes ses lettres. J'ose dire que je méritais de tels sentimens. Il y a près de douze ans que Mademoiselle est entre mes mains ; mon devoir ne m'obligeait qu'à présider à ses leçons, et je lui ai donné moi-même des leçons avec un zèle et une suite que nul maître n'aurait pu avoir : aussi peut-on dire sans exagération qu'elle est pour son âge un prodige sur la harpe, talent qu'elle ne doit qu'à moi seule, puisque le valet de chambre musicien qui la fait répéter mes leçons n'a nulle connaissance de cet instrument, et ne sait même pas l'accorder. Mademoiselle a d'autres talens très-agréables, et je ne crois pas qu'on puisse citer une jeune personne de treize ans plus

formée, plus aimable et plus intéressante. A l'égard de votre fils, Madame, je m'en suis chargée, comme vous savez, pour l'unique et seul plaisir de vous prouver, ainsi qu'à M. le duc d'Orléans, un attachement sans bornes, refusant toute espèce d'appointemens, quoiqu'alors je fusse chargée de mes filles, et très-mal à mon aise, MM. de Brûlart n'ayant hérité de madame la maréchale d'Étrée que plusieurs années après cet événement : l'éducation que je leur ai donnée a été approuvée et louée universellement, et par mes ennemis mêmes : vous en avez paru, Madame, infiniment satisfaite, excepté depuis un an. Je prends donc la liberté de vous demander comment il est possible que vous ayez oublié tout à coup une satisfaction de *onze ans* et les droits qu'une si longue suite d'années, tant de désintéressement, de soins, de sacrifices et de succès à cet égard, devaient m'assurer dans votre cœur ? Qu'ai-je fait depuis *onze mois* qui puisse balancer dans le cœur d'une bonne mère ces *onze années* de dévoûment à ses enfans ? Pourriez-vous imaginer que j'aie été capable un seul instant de négliger d'inspirer et de fortifier dans le cœur de vos enfans l'amour qu'ils vous doivent ? Cette idée serait monstrueuse, et par conséquent indi-

gne d'une âme telle que la vôtre. D'ailleurs, si j'étais capable d'une semblable horreur, je serais aussi absurde que malhonnête. Quel est mon intérêt, Madame, en élevant vos enfans? Assurément il est prouvé que ce ne peut être ni celui de ma fortune, ni celui de l'ambition. La *seule amitié* fut jadis mon unique motif; et depuis, le désir et l'espoir d'offrir le modèle d'une excellente éducation ont uniquement pu me soutenir dans de tels travaux. Mon véritable intérêt, le seul que je puisse avoir, est de faire de vos enfans d'excellens sujets. Et comment pourraient-ils le devenir, si je ne cultivais pas en eux, avec un soin extrême, tous les sentimens qu'ils doivent avoir? J'ai donc désiré avec ardeur qu'ils vous aimassent avec une tendresse extrême, et je n'ai nullement désiré qu'il m'aimassent de manière à ne pouvoir se passer de moi; je leur ai ôté, et dès les premiers instans qu'ils ont été entre mes mains, et toujours constamment depuis, l'idée qui peut le mieux entretenir une vive affection, celle que je passerais ma vie avec eux, leur répétant sans cesse, et de vive voix et par écrit, et souvent, Madame, en votre présence, que leur éducation finie, je n'aurais plus rien de commun avec eux, que je quitterais Paris et le monde sans

retour; et c'est une vérité et une résolution d'autant plus solide, qu'elle est dans mon cœur depuis douze ans [1]. Ainsi, Madame, pourquoi vou-

[1] Je savais très-bien qu'en leur persuadant que je ne les quitterais jamais, j'augmenterais infiniment leur affection pour moi; mais je voulais qu'ils aimassent, de préférence à moi, ceux auxquels ils doivent le jour; et je n'avais pas, à cet égard, la manière de penser d'un instituteur beaucoup plus habile que moi; écoutons sur ce point J.-J. Rousseau. « Émile doit honorer » ses parens, mais il ne doit obéir qu'à moi. C'est ma première » ou plutôt ma seule condition; j'y dois ajouter celle-ci qui » n'en est qu'une suite : qu'on ne nous ôtera jamais l'un à » l'autre que de notre consentement. Cette clause est essen- » tielle, et je voudrais même que l'élève et le gouverneur se » regardassent tellement comme inséparables, que le sort de » leurs jours fût toujours entre eux un objet commun. Sitôt » qu'ils envisagent dans l'éloignement leur séparation; sitôt » qu'ils prévoient le moment qui doit les rendre étrangers l'un » à l'autre, ils le sont déjà : chacun fait son petit système à » part, et tous deux occupés du temps où ils ne seront plus en- » semble, n'y restent qu'à contre-cœur... Mais quand ils se » regardent comme devant passer leurs jours ensemble, il leur » importe de se faire aimer l'un de l'autre, et par cela même » ils se deviennent chers. L'élève ne rougit point de suivre dans » son enfance l'ami qu'il doit avoir étant grand; le gouverneur » prend intérêt à des soins dont il doit recueillir le fruit; et » tout le mérite qu'il donne à son élève est un fonds qu'il » place au profit de ses vieux jours. »

Ces idées sont justes : cependant je ne les ai point suivies, parce que je ne voulais pas devenir l'objet du premier sentiment de mes élèves; parce que je ne voulais pas exalter cet attache-

drais-je les éloigner de vous ? Pour les gouverner seule ? Je n'ai jamais dominé personne, pas même mes propres enfans, par mille raisons, et surtout parce qu'il faudrait pour cela des soins, des assiduités, et une souplesse, absolument contraires à mon caractère et à mes goûts. D'ailleurs, je le répète, je ne resterai pas une minute dans le monde aussitôt que j'aurai recouvré ma liberté : ainsi je ne puis avoir deux projets contradictoires, celui de les gouverner et celui de me séparer d'eux pour toujours.

« Mais quand je voudrais rester avec eux, et conserver un grand ascendant sur leur esprit, pourquoi me serait-il nécessaire de les rendre de mauvais fils? Loin d'avoir besoin de les corrompre pour établir mieux mon empire sur leurs cœurs et sur leur esprit, je ne pourrais l'établir sûrement, cet empire, qu'en faisant ce que j'ai fait sans ce dessein, qu'en mettant tous mes soins à les rendre parfaitement honnêtes, bons et vertueux. Madame peut se rappeler que dans le temps où j'avais le bonheur de la voir et de lui par-

ment naturel, si vif et si tendre, que tout enfant bien né éprouvera toujours pour une personne raisonnable et sensible qui lui consacrera tous ses soins.

(*Note de l'auteur.*)

ler, je l'avais conjurée de moi-même de partager avec moi quelques soins d'éducation relatifs à Mademoiselle, parce que j'avais remarqué que la tendresse de Mademoiselle pour moi tient surtout à la vive reconnaissance que lui inspirent les soins que je lui consacre et les leçons que je lui donne.

« J'avais réfléchi là dessus, et en conséquence proposé à Madame, il y a un an, un arrangement à cet égard, qui aurait inspiré à Mademoiselle, pour Madame, l'espèce de sentiment qu'elle a pour moi relativement à cet objet. Cette proposition de ma part prouve incontestablement combien je désirais vivement saisir tous les moyens possibles de vous unir à Mademoiselle; mais, grâce au ciel, il existe encore une preuve plus convaincante que tous ces faits, du désir infini que j'ai eu dans tous les momens, que Madame fût chérie de ses enfans; cette preuve est une démonstration géométrique; c'est, Madame, le journal particulier que je fais pour vos enfans, et qu'ils lisent chaque jour. Que j'aurais été heureuse si vous aviez voulu le lire, ce journal! je n'aurais jamais perdu le bonheur d'être aimée de vous! un des plus grands chagrins que vous m'avez causés, Madame, a été de me refuser, en

présence de Mademoiselle, de le lire... Le voici; daignez le parcourir, vous y verrez partout, que mon plus vif désir est que vous soyez adorée de vos enfans, que j'y parle sans cesse de votre *tendresse pour eux, de vos vertus angéliques, de l'amour, de la confiance sans bornes qu'ils vous doivent, etc.* Tel est constamment mon langage, et ce langage n'a pas changé depuis un an, malgré les traitemens étranges que j'ai éprouvés! Madame verra encore dans ce journal que je n'ai pas négligé de leur inspirer aussi tous les tendres sentimens qu'ils doivent à M. le duc de Penthièvre, et même ceux qu'ils doivent à d'autres personnes que j'ai le droit de ne pas estimer, parce qu'elles ont été d'une très-noire ingratitude envers moi : telles, par exemple, que madame Desrois; mais je leur parle, non d'après mes sentimens particuliers, mais d'après ceux qu'ils doivent avoir, n'ayant qu'un seul but, celui de les rendre vertueux. Maintenant, Madame, je vous supplie de vous mettre un moment à ma place; après douze ans de travaux, après tant de sacrifices, de soins qui n'eurent jamais d'exemple, quelle est ma récompense? J'en ai sans doute une grande ; une conscience irréprochable, les succès de vos enfans, leur vive reconnais-

sance, celle de M. le duc d'Orléans et l'approbation universelle; mais puis-je être contente quand je suis privée d'une satisfaction dont nulle autre ne peut me dédommager, celle de vous voir, Madame, apprécier ma conduite? Que dis-je! vous la désapprouvez hautement à la vue de vos enfans : ils voient, à n'en pouvoir douter, la chose la plus dangereuse et la plus funeste pour des enfans, que leur père et leur mère n'ont plus relativement à eux, la même opinion, qu'ils n'agisssent plus de concert, que l'un estime ce que l'autre désapprouve ouvertement; ils voient enfin, Madame, que la personne qui s'est uniquement consacrée à eux depuis douze ans, et que vous avez honorée de votre confiance et de votre amitié jusqu'au mois d'octobre dernier, est devenue tout à coup l'objet de votre disgrâce la plus éclatante! Ils savent à quel point j'ai toujours tâché de fortifier en eux la tendresse qu'ils vous doivent, et ils voient que vous ne voulez plus les recevoir chez vous, parce que je les conduis! Toutes les personnes attachées à l'éducation sont témoins que, depuis six mois surtout, vous ne voulez plus du tout me voir : une telle conduite, et qui est absolument en opposition avec celle de M. le duc d'Orléans, devrait naturelle-

ment me noircir aux yeux de ceux qui en sont témoins; car on doit supposer que Madame ne traiterait pas ainsi une ancienne amie et la gouvernante de ses enfans, si elle n'avait pas à me reprocher les torts les plus avérés, les plus graves et les plus affreux, surtout lorqu'on me voit supporter de tels traitemens, et ne pas donner ma démission! Toute autre à ma place l'eût donnée il y a plus de huit mois; M. de Sillery désirait vivement que je prisse ce parti; je suis dans une situation, et nous sommes dans un temps où je pourrais attacher un grand prix à ma liberté; mais je n'ai dû ni pu donner ma démission dans un temps où M. le duc d'Orléans était persécuté, dans un temps où le Palais-Royal perdait chaque jour de son éclat: les injustices et les calomnies qu'éprouvait M. le duc d'Orléans, resserraient les liens qui m'attachent à lui et à sa maison; on n'aurait vu, dans ma retraite, qu'une lâcheté déshonorante; ainsi, j'ai dû tout souffrir et rester; c'est ce que j'ai fait. D'ailleurs je me flattais toujours que Madame daignerait enfin, ou m'apprendre des torts que j'ignore, et qui ne peuvent être que supposés, ou qu'elle me rendrait justice. J'espérais que le retour de M. le duc d'Orléans dissiperait ces cruels nuages. Quand il arriva, je

cédai à mon premier mouvement en revoyant Madame le jour de son arrivée; en m'aprochant d'elle je pris la liberté de l'embrasser, elle me reçut avec un vif attendrissement, je vis couler ses larmes, j'y mêlai les miennes, mon cœur ne désira plus d'autre explication; je crus que tout était fini. Je conservai cette douce erreur quelques jours, Madame me traita infiniment moins mal, et vint même deux fois dans ma chambre, et puis tout à coup, sans aucun événement nouveau, aucune cause apparente, elle a rompu tout-à-fait, et de la manière la plus publique.

« Il ne me fut pas possible de m'abuser, et je vis enfin que Madame voulait décidément me forcer à donner ma démission; après mille combats, après des tourmens inexprimables, je pris un moment la résolution de donner ma démission, lorsque l'affaire des procédures calomnieuses intentées contre M. le duc d'Orléans serait finie. Je prévoyais bien, avec une douleur impossible à dépeindre, que ces premiers momens seraient affreux pour vos enfans, Madame, et surtout pour Mademoiselle, qui me perdrait entièrement; mais je voulus vous donner cette marque de mon respect pour vos volontés, et je l'annonçai à M. le duc d'Orléans, qui augmenta ma

douleur par celle qu'il me laissa voir. Cependant Mademoiselle, depuis long-temps inquiète et souffrante de ma situation, pénétra, ou du moins soupçonna mon dessein par le trouble où elle me vit; car je ne lui en dis pas un seul mot. Elle me cacha ce qu'elle soupçonnait; mais le soir de ce jour, étant avec mademoiselle Rime dans le jardin, elle se trouva mal, on la porta dans le salon, j'y courus, et la trouvai dans un état affreux de convulsions et de sanglots : elle me dit *qu'elle était au désespoir, qu'elle en mourrait,* ce furent ses propres expressions. Je renvoyai ses femmes, alors elle m'expliqua ses craintes, et avec une impétuosité de douleur et de désespoir, dont je n'ai point vu d'exemple, surtout à son âge. Je ne dus songer dans ce moment qu'à la calmer, qu'à la rassurer; je lui répétai que les nuages qui l'inquiétaient se dissiperaient bientôt; qu'elle avait la plus tendre comme la plus vertueuse des mères, et le meilleur des pères; qu'elle devait placer en eux toute sa confiance et tout l'espoir du bonheur de sa vie, et surtout se résigner avec une entière soumission à tout ce que leur tendresse déciderait relativement à elle; que, s'ils avaient paru différer un moment d'opinions, ce n'était qu'une opposition apparente et

passagère, fondée sur quelque malentendu ; que leur vive affection pour leur aimable et chère enfant devait dissiper toutes ses inquiétudes, et que, pour moi, je lui promettais de ne jamais préférer ma liberté au bonheur d'achever son éducation, et de ne jamais donner ma démission. C'est ainsi que j'ai rétabli le calme dans le plus sensible cœur, et le plus reconnaissant que forma jamais la nature. Ces détails, dont j'ai sur-le-champ rendu compte à M. le duc d'Orléans, ont augmenté, s'il est possible, son extrême tendresse pour cette adorable enfant. Que n'a-t-il pas droit d'attendre, ainsi que vous, Madame, d'une telle âme! Il m'est donc absolument impossible de donner ma démission, puisque dans l'état où sont les choses, je suis certaine que la délicate constitution de Mademoiselle ne résisterait pas à un tel chagrin. Ce n'est point du tout que je croie qu'elle ne pourra jamais se passer de moi, ce serait une folie et une absurdité, et je l'ai déjà dit, je lui ai répété mille fois, et elle sait parfaitement qu'aussitôt qu'elle n'aura plus besoin de mes soins, je quitterai le monde sans retour, c'est-à-dire, dans trois ou quatre ans au plus tard. Mais quelle différence pour elle, de ne me quitter que lorsque son éducation sera finie, de me

voir, heureuse d'avoir achevé mon ouvrage, la remettre dans vos bras, Madame, et de vous entendre applaudir à tout ce que j'aurai fait pour elle et pour vous, Madame, ou de me voir forcée de la quitter avant la fin de son éducation, et m'arrachant d'auprès d'elle, chargée des marques publiques de votre mécontentement et de votre disgrâce ! Songez d'ailleurs, Madame, que Mademoiselle est dans sa quatorzième année qu'elle entre dans un âge très-dangereux pour toutes les jeunes personnes, et que son extrême délicatesse et son incomparable sensibilité rendront plus critique pour elle que pour toute autre. A l'approche de cette époque, les secousses violentes, les chagrins sont d'un danger excessif; laissez-moi lui consacrer mes soins jusqu'à ce qu'elle soit formée, et que sa santé ne puisse plus vous donner d'inquiétudes. J'ai vainement cherché à deviner pourquoi vous vouliez, Madame, m'arracher l'enfant que vous m'aviez confiée avec tant de joie. Madame, jusqu'au mois d'octobre dernier, a toujours paru charmée de l'éducation que je lui donnais; depuis cette époque, je n'ai changé ni de plan, ni de conduite; d'ailleurs, Madame a cessé de me voir et de suivre les détails de cette éducation; ainsi, pour

mon malheur, elle n'en a pu juger. M'a-t-on noircie ou calomniée à cet égard près d'elle? Mais qui l'a pu faire? aucune des personnes qui entourent Madame ne vient chez moi; par conséquent ces personnes ne peuvent me juger. On m'assure que madame de Chastellux est mon ennemie, et quelle me déchire impitoyablement: mais pourquoi? Je lui ai rendu beaucoup de services, j'ai dix lettres d'elle et autant de son mari, qui ne parlent que *de la tendre reconnaissance*, de la reconnaissance *éternelle* qu'ils me doivent, et qu'elle promet de *conserver toute la vie*. Je l'ai servie auprès de vous, Madame, auprès de M. le duc d'Orléans; je me suis fait beaucoup d'ennemis pour la défendre avec chaleur dans le monde, dans les commencemens de son mariage; je l'ai menée dans ce temps, comme ma fille, chez madame Necker, qui était très-prévenue contre elle; chez ma tante, chez ma fille. Contre mon goût, j'ai fait avec elle toutes les visites qui pouvaient lui être utiles; malgré mes occupations, je me suis chargée de toutes ses commissions, achats, etc., relativement à son mariage; j'ai décidé mon frère à engager M. le duc d'Orléans à prêter à son mari l'argent qui lui était nécessaire pour l'arrangement de ses affaires; je lui

ai offert un appartement dont je disposais; enfin, j'ai été charmée quand j'ai vu que Madame la prenait véritablement en amitié. Je n'ai jamais parlé d'elle à Madame que pour faire son éloge : voilà des faits incontestables. Et madame de Chastellux voudrait me perdre auprès de vous, Madame ! Mais avec la droiture et la générosité qui sont dans votre âme, j'ose croire qu'un moment de réflexion vous fera sentir que si madame de Chastellux me hait et me déchire, elle est ingrate et bien injuste à mon égard; et que, puisqu'elle ne me voit pas, et qu'elle n'a nulle connaissance de ce qui se passe dans mon intérieur, le mal qu'elle dit de moi ne peut avoir le moindre poids. Madame a eu la bonté de me répéter mille fois que j'avais *le meilleur cœur qu'elle connût;* que j'étais incapable *de la moindre rancune;* et j'ose dire que rien n'est plus vrai. Exigez-vous, Madame, que je pardonne à madame de Chastellux le mal qu'elle m'a fait ? rien ne me coûtera pour vous, j'y consentirai; et quand je vous l'aurai promis, vous y pourrez compter : j'oublierai tout du fond de l'âme. Que désirez-vous d'ailleurs? parlez, Madame : pour conserver Mademoiselle, pour regagner vos bontés, je trouverai tout possible. Voudriez-vous que Mademoiselle

fût logée avec vous ? Madame ne m'a jamais montré ce désir ; au contraire, elle a toujours paru sentir que les distractions inévitables au Palais-Royal seraient extrêmement nuisibles à son éducation, et que le beau jardin et le bon air de Belle-Chasse étaient infiniment nécessaires à sa santé. Mais enfin, Madame, avez-vous changé d'opinion ? j'y céderai.

« J'irai au Palais-Royal : mon logement ne doit point vous embarrasser ; je me contenterai pour moi d'une seule chambre, d'un cabinet, de tout ce que vous voudrez. Daignez donc, Madame, vous expliquer ; daignez voir que les choses ne peuvent rester en l'état où elles sont ; daignez me rendre la justice que vous devez, je l'ose dire, à mon attachement et à mon dévoûment sans bornes. Ma tendresse pour Mademoiselle me met dans l'impossibilité absolue d'offrir ma démission ; pour que je puisse la donner, il faut qu'elle me soit demandée ; mais comme je démontre la pureté de ma conduite par des faits et des preuves positives, et qu'il est impossible qu'on puisse me faire un seul reproche fondé relativement à l'éducation de mes élèves ; la connaissance que j'ai du caractère, des principes et de l'équité de Madame, me donne la certitude qu'après cette

explication elle me rendra tout mon bonheur, en me rendant ses bontés. Ah! Madame, n'écoutez que vous seule; n'écoutez que vos propres lumières et votre cœur, et je serai, dès ce soir, parfaitement heureuse. Après la lecture de cette lettre, suivez votre premier mouvement, il sera celui de la justice et de la bonté, il vous conduira à Belle-Chasse; vous y viendrez consoler et rassurer pour toujours un cœur plein de respect et d'attachement pour vous; vous y viendrez serrer dans vos bras l'enfant qui, si jeune, montre déjà une âme si sensible, si reconnaissante, et un caractère si attachant et si estimable; cette enfant qui fera le charme et la félicité de votre vie, par ses vertus et sa tendresse! Que de choses j'aurais à dire encore! Au nom du ciel, Madame, au nom de vos enfans, daignez venir avec Monseigneur; venez m'entendre, venez me rendre des droits que je n'ai jamais dû perdre : je recevrai ce juste retour avec la reconnaissance, la joie et la sensibilité que pourrait inspirer le pardon le plus généreux.

« 3 octobre 1790. »

M. le duc d'Orléans, comme je l'ai dit, porta cette lettre avec mon journal à madame la du-

chesse d'Orléans; elle lut la lettre, n'en parut nullement touchée, et refusa obstinément de lire un seul article du journal. Cependant comme il lui fut absolument impossible d'alléguer une seule raison; qu'elle était vivement pressée par M. le duc d'Orléans, qui voulait une réponse avant qu'elle eût le temps de consulter madame de Chastellux, elle promit formellement ce qui suit: qu'elle me traiterait à l'avenir d'une manière convenable; qu'elle viendrait quelquefois chez moi; qu'elle recevrait ses enfans à dîner tous les dimanches; qu'elle trouverait bon que je dînasse avec eux comme par le passé, quand cela me conviendrait; qu'en conséquence elle m'autorisait à dire à ses enfans que nous avions eu une explication dont elle était satisfaite; et enfin il fut convenu qu'elle viendrait le lendemain matin chez moi; mais à condition, ajouta-t-elle, que je n'entamerais pas un seul mot d'explication, et que tout cela se passerait sans aucun éclaircissement de part ni d'autre. M. le duc d'Orléans accepta pour moi ce traité, et je le ratifiai. En effet, le lendemain, madame la duchesse d'Orléans vint chez moi, conduite par M. le duc d'Orléans; elle me fit l'honneur de m'embrasser; nous parlâmes de choses indifférentes; ensuite, au

out d'un quart d'heure, elle alla trouver ses nfans qui étaient dans une chambre voisine; lle leur dit qu'elle m'avait parlé; qu'elle était ontente, et que désormais ils viendraient chez lle avec moi comme à l'ordinaire; et j'écrivis es mêmes choses sur mon journal d'éducation. .e dimanche d'ensuite j'allai dîner au Palais-toyal avec tous mes élèves que j'y conduisis; M. e duc d'Orléans y dîna aussi, et madame la du-hesse d'Orléans me traita parfaitement bien. Le endemain, elle m'écrivit ce billet que j'ai con-ervé et dont voici la copie exacte.

« Je prie madame de Sillery de prendre des » arrangemens pour que ma fille soit libre trois » fois par semaine, les mardi, jeudi et samedi, » depuis midi jusqu'à une heure un quart. J'irai » prendre mes enfans à trois heures tous les di-» manches, et je les ramenerai à six, quand ma-» dame de Sillery ne viendra pas. »

Si j'avais eu quelque chose à me reprocher, je n'aurais pas vu sans inquiétude ces tête-à-tête trois fois la semaine entre madame la duchesse d'Orléans et une jeune personne de treize ans, à laquelle il était si facile de faire dire la vérité avec des caresses, des questions réitérées et les droits d'une mère. Mais, loin de craindre ce rap-

prochement, je l'avais toujours désiré; je le vis avec plaisir, et sur-le-champ je proposai de nouveaux moyens de procurer à madame la duchesse d'Orléans le plaisir de passer plus de temps seule avec sa fille. Elle parut surprise et touchée de ce procédé, et je vis clairement qu'on avait eu la maladresse de lui dire d'avance que je me conduirais très-différemment. Elle m'écrivit à cette occasion la lettre suivante que j'ai conservée, ainsi que toutes les autres.

« Je vous remercie, madame, de m'avoir indiqué un moyen de prolonger et de multiplier » les momens que je pourrai passer avec mes enfans. Je serais fâchée d'interrompre les courses que ma fille fait pour son instruction, » quoique vous me disiez que celles qui lui restent à faire sont de peu d'importance. Autant » que possible, les jours où ses frères iraient voir » un cabinet, etc., j'y menerai ma fille à la même » heure; mais, n'étant avertie que de la veille, » il se pourrait que j'eusse un arrangement de » fait, ce qui me détermine à accepter l'offre » que voulez bien me faire de me donner une » notice, parce qu'alors la première fois que je » prendrais ma fille, je la mènerais au lieu indiqué. »

Quelque temps après, j'écrivis à madame la duchesse d'Orléans la lettre suivante, dont M. de Chartres n'a jamais eu la moindre connaissance.

« Pour vous seule, Madame; *cette lettre* ne regarde que M. le duc de Chartres.

« Il fut un *temps*, Madame, et ce temps n'est pas éloigné, où je pouvais vous parler et vous ouvrir mon âme sur ce qui me paraissait intéressant pour vous. Aujourd'hui vous ne voulez plus m'entendre; mais cependant ma conscience et l'intérêt le plus cher me forcent à vous supplier de faire une chose qui vous importe encore plus qu'à moi. M. de Chartres a dix-sept ans, et il est son maître. Il a la liberté d'aller seul où il veut, etc. Il est si bien né, il a reçu de si bons principes, il a un si excellent cœur, que cette liberté sera beaucoup moins dangereuse pour lui que pour tout autre; mais enfin, à son âge, elle le sera toujours. Il a le plus vif désir de vous rendre heureuse par sa tendresse et sa conduite; je désirerais donc, Madame, qu'à ce moment, où on lui donne sa liberté, vous eussiez très-incessamment un entretien avec lui, dans lequel vous lui diriez : *Qu'il ne peut faire votre bonheur qu'en se conduisant d'une manière irréprochable; que*

vous espérez qu'il conservera ses principes de religion, et que s'il les abandonnait, et s'il laissait altérer la pureté de ses mœurs, il vous rendrait très-malheureuse; et qu'au contraire, s'il conserve ses mœurs et ses principes, il vous rendra la plus heureuse des mères, et que vous l'aimerez passionnément.

« Je suis certaine que ce discours, dans votre bouche, achèvera de le fortifier et de le maintenir dans ses excellentes résolutions. Je me flattais, il y a dix-huit mois, qu'à cette époque où nous sommes, j'aurais le bonheur de le remettre moi-même dans vos mains, en sortant des miennes, et de vous instruire de tous les détails qui pourraient vous faire connaître son caractère, et vous donner sur-le-champ cet ascendant que j'ai sur son esprit, et qu'une parfaite connaissance de ses défauts et de ses vertus et de la tournure de son esprit, peut seule donner, ascendant qui serait encore plus puissant en vous, Madame, puisqu'il serait fortifié par les tendres sentimens de la nature, qui sont très-exaltés dans son âme, ainsi que dans tous vos autres enfans. Il est si bien disposé par la nature, et, j'ose le dire, par mes soins, à vous chérir, que vous prendrez certainement cet ascendant, quand vous le connaî-

trez bien; mais si vous aviez voulu écouter la seule personne qui puisse le connaître parfaitement, vous seriez déjà sur ce point aussi avancée que moi-même; et il est important pour lui que votre empire à cet égard, s'établisse promptement, car la plus dangereuse année pour lui est celle qui va s'écouler. Je ne puis le surveiller dans le monde, cet emploi est celui de sa bonne et sensible mère; elle peut le préserver de tous les piéges, de toutes les séductions, si elle s'y prend de la manière qui convient à son caractère. Je ne vous demande pas pour cela de m'entretenir, quoiqu'un seul entretien vous instruirait mieux que vingt lettres, et qu'il y ait à l'âge de M. le duc de Chartres des détails impossibles à écrire, et dont il serait cependant à désirer qu'une mère, telle que vous, fût instruite; mais si cette lettre ne vous déplaît pas, et si vous m'ordonnez de vous écrire tout ce que je crois important sur son caractère, sur la manière de le prendre, etc., je vous écrirai avec la vérité et le zèle que j'ai toujours eu, et que j'aurai toujours pour tout ce qui regarde vos enfans. J'attends, à cet égard, votre réponse; mais je vous conjure d'avance de ne mettre personne dans la confidence des choses que je vous dirai; vous sentirez vous-

même, Madame, que vous seule sur ce point devez *connaître, juger et agir.* »

Deux jours après, Mademoiselle m'a dit qu'elle avait fait la commission dont je l'avais priée de se charger pour madame la duchesse d'Orléans, au sujet de M. de Beaujolais, et qu'elle avait répondu qu'elle irait à cette instruction religieuse avec un extrême plaisir. Je lui disais : « Vous êtes, Madame, une excellente mère, et vous serez la plus heureuse des mères, soyez-en bien sûre; Mademoiselle est dans le ravissement de la manière dont vous la traitez; soyez heureuses toutes deux l'une par l'autre comme je le désire, ce sera mon bonheur et ma justification; ce sera la plus douce et la plus complète que je puisse souhaiter. Permettez-moi d'ajouter un seul mot sur Mademoiselle : une des choses qui lui plaît et qui l'attache, c'est la familiarité dans l'intérieur; quand elle sera seule, tête à tête avec Madame, je voudrais que Madame lui ordonnât de lui donner des *petits noms d'amitié*, de la tutoyer même, etc. Ces détails paraissent puérils, mais les résultats ne le sont pas; il en résulte une aisance, une tendresse intime qui ne peut exister sans cela. »

On voit, par ce billet, que j'avais engagé ma-

dame la duchesse d'Orléans à présider à l'instruction religieuse de M. de Beaujolais, qui se faisait trois fois la semaine chez lui, et à laquelle mes occupations auprès de ses frères et de Mademoiselle ne me permettaient pas de présider moi-même. En outre, je l'engageai encore à lire chaque jour le journal de la matinée de M. de Beaujolais, journal fait par son premier valet de chambre, homme qui avait reçu une très-bonne éducation, et qui avait beaucoup de mérite. Madame la duchesse d'Orléans, qui ne voulait pas lire mon journal, parut me savoir infiniment de gré de lui conseiller de lire celui-ci, et, dès ce moment, on le lui porta tous les matins avant de me l'envoyer. Ces faits furent consignés sur ce même journal par celui qui le faisait. Ce journal, très-détaillé, était écrit chaque jour et sans lacune, de la main de M. Barrois, et formait plusieurs volumes qui me furent remis, auxquels je n'attachais nul prix, et que j'ai perdus. On voyait encore, sur ce journal, que pendant près de six mois toutes les études de M. le comte de Beaujolais avaient été dérangées ou interrompues par les ordres de madame la duchesse d'Orléans. Il dînait tous les dimanches chez elle, et n'en revenait qu'à six heures et demie, sept heures; en

outre, tous les quinze jours je l'y envoyais encore avec Mademoiselle, parce que je ne dînais pas à Belle-Chasse; et sous prétexte de lui faire donner des séances pour un portrait, madame la duchesse d'Orléans l'envoyait chercher particulièrement chaque matin, et le gardait une heure et demie, ce qui a duré long-temps; tous les soirs elle le gardait encore chez elle une heure et demie, ce qui le faisait coucher à onze heures, et l'obligeait à se lever beaucoup plus tard. Je voyais avec peine ce dérangement total dans les études de cet enfant charmant, qui annonçait en tout genre de si heureuses et de si brillantes dispositions; mais, depuis long-temps accoutumée à souffrir en silence, je me taisais, et je n'en parlai point à M. le duc d'Orléans. Avant d'éprouver ces dernières peines et tant d'autres, j'eus un moment d'espérance et de joie. Madame la duchesse d'Orléans vint me voir, et me parla de ma dernière lettre et de M. le duc de Chartres, avec le sentiment de la plus tendre mère, me remercia des petits conseils que je lui donnais relativement à Mademoiselle, et m'assura qu'elle les suivrait; enfin je la retrouvai ce qu'elle était naturellement, quand elle ne consultait que son cœur, remplie de bonté, de douceur et de sen-

sibilité. En me quittant elle parut attendrie ; mais elle confia sans doute l'impression qu'avaient produite sur son âme, et ma dernière lettre et cet entretien, et je vis bientôt l'effet cruel des conseils perfides qu'elle recevait. Tout se passa parfaitement pendant quinze jours. Madame d'Orléans venait régulièrement prendre Mademoiselle tous les matins, trois fois la semaine, la gardait cinq quarts d'heure ou une heure et demie, passait tout ce temps seule avec elle, et la comblait de caresses et des plus touchantes marques d'affection ; mais tout à coup les tête-à-tête cessèrent ; madame de Chastellux surtout, et quelques autres personnes, étaient toujours avec madame la duchesse d'Orléans, soit chez elle, soit en voiture, et Mademoiselle n'eut plus le bonheur de se trouver seule avec sa mère. J'avais laissé passer trois semaines sans aller dîner au Palais-Royal ; mais, au bout de ce temps, je priai Mademoiselle de prévenir madame la duchesse d'Orléans que j'aurais l'honneur de l'y conduire et d'y dîner le lendemain. Madame la duchesse d'Orléans répondit simplement que, dans ce cas, elle n'irait pas chercher Mademoiselle, puisque je la mènerais. Mais le lendemain, jour du dîner, elle me fit dire à deux heures après midi qu'elle ne dîne-

rait pas chez elle, parce qu'il lui était survenu une affaire; je ne soupçonnai point encore la vérité. M. le duc d'Orléans était à la campagne, il revint et m'apprit avec beaucoup d'émotion et de mécontentement qu'il avait retrouvé madame la duchesse d'Orléans plus aigrie que jamais, sans qu'elle en eût pu dire la cause; mais qu'elle avait déclaré qu'elle ne pouvait se résoudre à me recevoir davantage chez elle. Ce procédé était d'autant plus inconcevable, que, dans notre dernier rapprochement, madame la duchesse d'Orléans avait donné sa parole de me recevoir à dîner quand il me conviendrait d'y mener ses enfans, ce que d'ailleurs elle exprimait très-positivement dans un des billets que j'ai cités d'elle. Qu'avais-je fait depuis cette parole donnée? on en a vu le détail. Qu'alléguait madame la duchesse d'Orléans pour manquer ainsi à ses engagemens? rien, sinon *une répugnance invincible à me voir et à me recevoir*. M. le duc d'Orléans n'employa encore, dans cette occasion, que les prières et les représentations, qui furent également vaines.

Le dimanche suivant, je laissai aller mes élèves sans moi au Palais-Royal, et depuis cette époque je n'y ai pas remis le pied. Les traitemens de ce genre se multiplièrent à l'infini; M. le duc d'Or-

léans donna à dîner à ses enfans à Mousseaux ; leur mère n'y voulut pas venir, parce que j'y étais. Elle venait toujours chercher Mademoiselle avec deux ou trois personnes dans sa voiture, la menait promener ou chez des marchands, suivie de madame de Chastellux et d'autres personnes ; et Mademoiselle ne voyait que moi seule exclue de ces parties. Mademoiselle donna dans l'hiver, non des bals, le peu d'étendue de son logement ne le permettait pas, mais *quatre goûters dansans ;* M. le duc d'Orléans vint à tous ; madame la duchesse d'Orléans, malgré les prières de ses enfans, n'y voulut jamais paraître ; en un mot, les témoignages de sa haine devinrent si éclatans et si bizarres, qu'après avoir souffert et toléré avec une douceur et une patience inaltérables pendant si long-temps des injustices si étranges, M. le duc d'Orléans résolut enfin d'y mettre un terme. Il alla trouver un matin madame la duchesse d'Orléans, pour lui déclarer qu'il exigeait d'elle ce qu'elle avait constamment refusé à ses prières, c'est-à-dire, une *explication positive et détaillée* avec moi ; et, dès le lendemain, madame la duchesse d'Orléans, après beaucoup de difficultés, y consentit, et le promit formellement. Elle vint chez moi le lendemain matin, à neuf

heures ; je l'attendais avec la douce espérance que, puisqu'elle consentait à s'expliquer et à m'entendre, il me serait bien facile de la ramener, ou du moins de lui faire comprendre les dangereuses conséquences du plan de conduite qu'on lui traçait. Je comptais lui dire : « S'il est vrai que vous ne puissiez revenir de vos préventions contre moi ; s'il est vrai que les preuves évidentes de la droiture de ma conduite ne puissent vous toucher, prenons, avec calme et prudence, des mesures sages pour arriver à votre but, moins promptement à la vérité que vous le désirez, mais d'une manière décente et convenable pour vous et pour moi. J'ai promis à Mademoiselle de ne point donner ma démission ; ainsi, je ne la donnerai point. Vous ne pouvez me la demander, parce que M. le duc d'Orléans est maître de ses enfans, et que vous ne feriez pas une démarche contraire à sa volonté, et par conséquent à votre devoir. Madame de Chastellux, qui ne connaît que les usages de Liége, qui n'a nulle idée des nôtres, et qui pense que tout peut s'arranger avec de l'argent, a bien pu vous dire qu'il ne tenait qu'à vous de me renvoyer comme on renvoie une femme de chambre, et qu'en m'offrant des *pensions*, je trouverais ce procédé fort simple. Mais

vous, Madame, qui avez une âme si noble et si délicate; vous qui connaissez la mienne, du moins sous ce rapport, vous qui savez que je n'ai jamais voulu accepter de vous, pour moi ou pour mes filles, je ne dis pas un bienfait, mais rien de ce qui peut s'appeler un *présent;* vous qui savez que je n'ai consenti à me charger d'élever vos trois fils qu'à condition de ne jamais recevoir d'appointemens pour cet emploi; vous ne croyez pas que vous puissiez agir et parler ainsi. Enfin si votre cœur m'est fermé sans retour, et si l'intérêt de l'éducation de vos enfans, leur attachement pour moi, la volonté de M. le duc d'Orléans, ne peuvent l'emporter sur vos préventions, je ne veux point conserver ma place malgré vous; mais procurez-moi les moyens de la quitter sans un éclat fâcheux, et sans causer un violent chagrin à vos enfans. Il faut pour cela, au lieu de paraître vous opposer aux volontés de M. le duc d'Orléans, avoir l'air d'y déférer, et de vous rapprocher de moi. Je ne vous demande pas les apparences de cette intimité qui existait, il y a deux ans, mais traitez-moi avec les égards qui sont dus à celle qui a consacré douze ans de sa vie à vos enfans; n'ayez l'air, ni de me haïr, ni de me fuir. Parlez de moi sans aigreur à vos enfans;

louez-les de la reconnaissance qu'ils me témoignent, en même temps montrez-leur de la confiance ; voyez-les souvent seuls, questionnez-les avec intérêt sur leurs sentimens, leurs études, leurs occupations ; cette conduite soutenue pendant cinq ou six mois, établira entre eux et vous cette aisance, cette familiarité si douce, qui peuvent seules produire une véritable intimité. Si vous daignez suivre ce conseil, je pourrai avec honneur me retirer l'hiver prochain ; vous direz alors à Mademoiselle, que, par son application et mes soins, son éducation étant presque entièrement achevée, vous désirez jouir du bonheur de l'avoir avec vous ; dans cet état de choses, elle me quittera sans désespoir, et se trouvera avec joie sous la seule autorité de sa tendre mère. Me voyant bien traitée par vous, elle ne regardera pas ma retraite comme une persécution et comme une séparation éternelle ; ses larmes couleront sans amertume, et les soins d'une mère chérie en tariront bientôt la source. »

Voilà ce que je comptais lui dire, avec le projet de prendre, à cet égard, tous les engagemens qui auraient pu lui prouver le mieux ma bonne foi. Ainsi, je me bornais à demander un délai de six ou sept mois, en proposant des moyens qui

evaient la difficulté formée par la parole que 'avais donnée à Mademoiselle, et qui conciliaient ous les différens intérêts qui devaient toucher ma- lame la duchesse d'Orléans. Je m'occupais de ces dées, lorsque ma porte s'ouvrit; madame la du- hesse d'Orléans parut, et à peine eus-je jeté les eux sur elle qu'une partie de mes espérances s'é- anouit. Elle s'avança brusquement, s'assit, m'im- osa silence, tira de sa poche un papier, en me lisant du ton le plus impérieux, qu'elle allait me léclarer ses intentions, et aussitôt elle me fit à aute voix, et avec une extrême volubilité, la ecture de l'écrit du monde le plus surprenant. Madame la duchesse d'Orléans me signifiait dans et écrit que, *vu la différence de nos opinions*, je n'avais d'autre parti à prendre, *si j'étais hon- nête, que de me retirer sans délai;* que; si je prenais ce parti, *elle ne ferait point d'éclat, dirait dans le monde ce que je voudrais sur ma retraite, et assurerait aux deux jeunes personnes que j'élevais, le sort que je fixerais, à condition cependant qu'en m'en allant sur-le-champ, je prendrais les précautions nécessaires pour que Mademoiselle n'en fût pas trop affligée, ce qui me serait bien facile, en disant que j'allais en Angleterre prendre les eaux pour ma santé;*

que j'y avais déjà fait un voyage il y a quelques années, et qu'ainsi Mademoiselle verrait celui-ci sans peine; mais que si je résistais, comme elle était au désespoir *que ses enfans fussent entre mes mains,* il n'y avait point d'éclat auquel je ne dusse m'attendre, et *qu'elle ne me verrait de sa vie, etc.* Voilà l'extrait fidèle de ce discours, et voilà ce que madame la duchesse d'Orléans appelait *une explication.* Quand l'excès de ma surprise put me permettre de parler, je répondis qu'après une déclaration aussi positive, je n'avais en effet *d'autre parti à prendre, que celui de me retirer;* non que je pensasse que madame la duchesse d'Orléans eût le droit de m'y contraindre; non que je fusse intimidée par sa colère qui était injuste, ou par ses menaces que je ne redoutais point; mais parce que l'autorité d'une mère, quoique restreinte par les lois, était sacrée à mes yeux. Que, quant à ses offres, un moment de réflexion lui ferait sentir que je ne pouvais que les dédaigner; que je pouvais faire un sacrifice et non *un marché.* Qu'à l'égard de ce qui se dirait dans le monde, je n'avais qu'un désir à former, c'est que l'exacte vérité y fût bien connue. J'ajoutai qu'au reste mon respect pour madame la duchesse d'Orléans, et la connais-

sance que j'avais de son caractère et de sa délicatesse, ne me permettaient pas de lui attribuer l'étrange écrit qu'elle venait de me lire, dont le style, les raisonnemens et les sentimens, étaient si peu dignes d'elle [1]. Je terminai, en assurant madame la duchesse d'Orléans que je quitterais Belle-Chasse aussitôt que Mademoiselle aurait fait ses Pâques, parce que je pensais que la douleur que lui causerait ma retraite ne lui laisserait pas la liberté d'esprit nécessaire pour les bien faire après mon départ. Enfin je promis, non de dire à Mademoiselle que je la quitterais pour aller aux *Eaux de Bristol,* artifice qui n'aurait pu l'abuser un moment, mais de lui cacher son malheur et le mien, de partir secrètement, et de prendre toutes les précautions possibles pour lui adoucir l'amertume de cette cruelle séparation. Cependant M. le duc d'Orléans attendait au Palais-Royal madame la duchesse d'Orléans; il croyait, d'après la parole qu'il avait reçue d'elle, qu'elle *s'expliquerait* avec moi, et son étonne-

[1] En effet, qui connaissait la manière d'écrire simple et naturelle, qu'a eue madame la duchesse d'Orléans pendant vingt ans, ne l'accusera jamais d'avoir dicté la plupart des écrits qu'elle honora de sa signature pendant deux ans.

(*Note de l'auteur.*)

ment fut égal au mien, lorsqu'elle lui déclara la vérité, et lui montra l'écrit qu'elle m'avait lu et qu'elle n'avait pas voulu laisser entre mes mains.

Une telle démarche, faite à l'insu d'un mari et d'un père, devait en effet causer beaucoup de surprise, et la manière étrange dont l'écrit était conçu et rédigé, n'était pas faite pour la diminuer. D'ailleurs, cette manière nouvelle de *lire* au lieu de *parler* dans un tête-à-tête, est, par elle-même, assez bizarre. Le chagrin profond de M. le duc d'Orléans aurait augmenté le mien, s'il avait pu s'accroître, me voyant irrévocablement décidée à partir, le 26 avril, comme je l'avais annoncé à madame la duchesse d'Orléans, à moins qu'elle ne me demandât elle-même de rester, ce qu'assurément je n'espérais pas. M. le duc d'Orléans se flatta de pouvoir la décider à cette démarche, en lui représentant que, jusqu'à ce moment, elle avait eu la plus grande influence sur l'éducation de ses enfans; mais que, si je les quittais, elle n'en aurait aucune désormais, puisqu'en me forçant à me retirer, elle montrait avec éclat à ses enfans et au public, des volontés et des opinions absolument opposées aux siennes; qu'elle aurait toujours la liberté

de voir Mademoiselle à Belle-Chasse, tant qu'elle le voudrait; mais qu'elle ne la ferait plus sortir, ne l'emmènerait plus seule, parce qu'en lui laissant l'autorité qu'elle avait eue jusqu'alors, le public pourrait penser qu'il avait changé d'opinion, ou que du moins il consentait à ce que ses enfans en adoptassent d'autres. M. le duc d'Orléans fit valoir encore l'intérêt si touchant du bonheur, de la santé et de l'éducation de sa fille, qui perdrait ses talens, qui ne pouvaient être perfectionnés à son âge, et qui ne se consolerait pas d'un malheur si imprévu, accompagné de circonstances si affligeantes. Il demandait ce qu'on lui dirait pour la consoler ou pour justifier de tels procédés. Madame la duchesse d'Orléans répondait qu'il fallait lui cacher la vérité, et lui dire que j'avais voulu, de mon propre mouvement, me retirer. M. le duc d'Orléans répliquait que ce serait me calomnier auprès d'elle, puisque je lui avais donné ma parole de ne ne point demander ma démission; qu'il ne souffrirait jamais ce mensonge, même quand j'y pourrais consentir, et qu'il lui dirait l'exacte vérité. Enfin, M. le duc d'Orléans, pour dernière ressource, employa auprès de madame la duchesse d'Orléans, M. le duc de Chartres, qu'il instruisit de tous les dé-

tails; le cœur de madame la duchesse d'Orléans, naturellement si bon et si sensible, fut vivement ému par les prières et les larmes de son fils; on craignit sans doute cet attendrissement, et on l'entraîna tout à coup loin de lui; elle partit subitement pour la ville d'Eu, suivie seulement de madame de Chastellux; alors M. le duc d'Orléans, envoyant un courrier, écrivit au véritable auteur de tant de troubles, à madame de Chastellux, pour lui déclarer que, n'attribuant qu'à ses conseils, les procédés de madame la duchesse d'Orléans, il la priait de choisir une autre demeure que sa maison, et de lui faire remettre, sous quinze jours, les clefs de son appartement, au Palais-Royal. Quel fut le résultat de cette démarche? *La demande en séparation*, faite par madame la duchesse d'Orléans..... Cependant, fidèle à la parole que j'avais donnée, j'eus le courage de cacher à Mademoiselle la douleur qui m'accablait. Le 26 avril, je la fis sortir sans moi à huit heures du matin, et je partis..... Mais, avant de quitter Belle-Chasse, j'écrivis trois lettres pour mademoiselle d'Orléans, en recommandant qu'on les lui remît successivement dans le cours de la journée, en lui disant à chaque fois, qu'on ne les lui donnerait que lorsqu'elle se-

rait *calme* et *raisonnable*. Je convins avec M. le duc d'Orléans de lui laisser l'espoir, non que je pusse reprendre ma place, mais de nous revoir un jour, précaution que nous jugeâmes indispensable pour modérer l'excès de son saisissement et de sa douleur. Je vais donner des copies littérales de ces lettres. Voici mon premier billet :

« Ce 25 avril 1791, à huit heures du soir.

« Chère enfant, je suis forcée de vous quitter, du moins pour un temps ; mais nous nous retrouverons, je l'espère. Au nom de votre tendresse pour moi, soyez raisonnable ; et soignez votre santé. Madame la duchesse d'Orléans m'a forcée à m'éloigner de vous ; mais mon cœur vous reste. Songez, chère amie, que vous devez vous soumettre aux volontés d'une mère, et que, malgré cette rigueur, cette mère vous aime, et vous adorerait, si elle vous connaissait mieux ; songez que tout ce qu'il y a de bon et de vertueux est dans son cœur ; et que la prévention qui nous sépare n'est pas d'elle. Croyez qu'absente de mon enfant, de ma tendre amie, je ne m'occuperai que d'elle. Oui, je vous écrirai tous les jours ; je penserai à vous dans tous les momens de ma vie. Pour prix de mes soins, soyez raisonnable ; sur-

montez votre douleur; dissipez-vous si ma vie vous est chère : je ne pourrais vivre si vous étiez malade. Je ne quitterai point la France, parce que vous y êtes. Vous aurez sans cesse de mes nouvelles; j'exige de vous que vous alliez après-demain à la promenade avec votre sensible et tendre père [1]. Il vous aime au delà de l'expression. Ne lui faites pas le chagrin mortel de vous livrer à une douleur déraisonnable. Adieu, chère enfant de mon cœur; vous devez lire dans ce cœur, et connaître tout ce qui s'y passe. Jamais, jamais il n'aimera rien dans le monde plus que vous. »

« Deuxième billet, ce 25 à minuit.

« Vous l'avez senti, chère enfant, ce battement de cœur si violent que j'éprouvais quand vous avez été vous coucher [2]..... Je ne pleurais point,

[1] L'état affreux de sa santé ne lui permit pas de suivre ce conseil.

(*Note de l'auteur.*)

[2] Elle était sur mes genoux et appuyée sur ma poitrine, elle sentit ce battement de cœur en m'embrassant... Elle alla se coucher en silence et se trouva mal dans son lit, mais sans perdre connaissance; comme elle pleurait, on la questionna; elle répondit qu'elle me parlerait, mais qu'elle désirait qu'on ne vînt me chercher que lorsque les personnes qui étaient chez moi seraient sorties; on le lui promit, et cependant on vint

mon visage était le même ; mais vous avez senti ce mouvement involontaire.... On est venu me dire que vous vous étiez trouvée mal; sans deviner pourquoi, j'ai eu le courage de faire tout ce que vous avez entendu.... Je t'ai trompée, ô ma chère et tendre amie! je t'ai trompée pour la première fois de ma vie; mais je voulais te faire passer une bonne nuit. Et d'ailleurs en vous laissant cette crainte confuse, vous n'auriez pas voulu sortir demain. Et comment nous séparer en nous disant adieu? Cela était impossible. J'ai voulu vous épargner ces adieux déchirans pour vous et pour moi.... Je sors de cette chambre; je viens de vous embrasser encore..... Ma chère enfant, je n'aurais jamais demandé à vous quitter, quelque traitement qu'on m'eût fait; mais madame la du-

m'avertir; j'étais déjà inquiète, parce que j'avais entendu du bruit dans sa chambre qui n'était séparée de la mienne que par une porte de glace; connaissant, par ce qu'on me disait, qu'elle avait quelques soupçons confus, je me mis à jouer de la harpe, de manière à en être entendue, ce qui la calma un peu; au bout de trois quarts d'heure, je m'approchai de la porte de glace pour voir si elle dormait; elle était assise sur son lit; j'entrai; elle fondit en larmes, m'avoua des craintes vagues; il fallut lui protester que ces craintes n'avaient aucun fondement : je n'ai de ma vie tant souffert! Je la laissai parfaitement rassurée... Et en la quittant je lui écrivis cette lettre.

(*Note de l'auteur.*)

chesse d'Orléans, elle-même, me l'a demandé positivement. Il a fallu obéir. Je vous écrirai demain matin une longue lettre; mais on ne vous la remettra que lorsque vous serez calmée et raisonnable. Chère enfant, je vous aime plus que ma vie, mille fois; ayez soin de votre santé, si vous voulez que je vive. Nous nous retrouverons, soyez-en sûre. Calmez-vous; ne vous livrez point à une douleur déraisonnable. Ton amie t'en conjure au nom de tout ce qu'elle a fait pour toi. »

« Troisième billet, ce 29 matin.

« Ma chère enfant, je vais écrire avec plus de détail. Je vous avais promis de ne jamais demander à vous quitter, quelque traitement que j'éprouvasse; je vous ai tenu parole; j'ai souffert tout ce que vous avez vu depuis deux ans. J'ai été traitée comme ne le serait pas une femme de chambre, puisque madame la duchesse d'Orléans m'avait interdit d'aller au Palais-Royal, même avec vous. J'ai souffert bien d'autres choses dont vous avez été témoin. Si je ne vous avais pas aimée, comme on n'aima jamais, j'aurais demandé et dû demander ma démission dès les premiers instans de cette conduite; mais, pour vous conserver, rien ne me coûtait. Il y a environ un mois

que j'ai supplié M. le duc d'Orléans de m'obtenir enfin une explication de madame la duchesse d'Orléans parce que je craignais quelque événement d'éclat quand nous partirions pour la campagne, ou quand nous y serions [1]. Madame la duchesse d'Orléans, qui avait toujours refusé toute explication et de lire mon journal, a, cette fois, promis à M. le duc d'Orléans de s'expliquer avec moi. Elle est venue à Belle-Chasse à neuf heures du matin, et, au lieu d'une explication, elle a tiré un papier de sa poche, qu'elle m'a lu, et qui était écrit à l'insu de M. le duc d'Orléans, et dans lequel elle me signifiait que je n'avais d'autre parti à prendre que de me retirer, *vu la différence de nos opinions*, et que si je restais, elle ne me verrait de sa vie. Vous concevez, chère enfant, qu'après avoir entendu, de la bouche d'une mère, un tel discours, il m'était impossible de rester auprès de sa fille. Je savais bien, au fond de l'âme, que depuis deux ans elle désirait ma retraite; mais elle ne me l'avait point demandée, et je restais. Enfin, elle a prononcé cet

[1] J'avais, à cet égard, des craintes très-fondées. D'ailleurs, l'état actuel des choses était plus que suffisant pour me faire désirer que cette explication ne fût plus différée.

(*Note de l'auteur.*)

arrêt; il a fallu s'y soumettre. J'ai voulu du moins vous faire faire vos Pâques, c'est pourquoi je ne suis partie que le 26. Jugez, chère amie, de tout ce que j'ai dû souffrir dans ce dernier mois que j'ai passé avec vous! En vous donnant vos leçons, en paraissant calme et tranquille, que de larmes j'ai dévorées! quels déchiremens de cœur n'ai-je pas éprouvés! Mais je savais que vous ne supporteriez pas mes adieux; ainsi, il fallait vous cacher mon départ, et souffrir pendant un mois la plus affreuse contrainte : j'en ai eu le courage, parce que c'était pour vous. Je donnerais ma vie pour assurer votre bonheur, ma chère enfant, et vous le savez bien; ainsi rien ne peut me coûter pour vous. Imitez donc ce courage, chère amie; ne vous laissez point abattre; n'affligez pas mortellement le meilleur des pères, en vous abandonnant à vos regrets et à votre douleur, et n'ajoutez pas à mes maux les plus cruelles inquiétudes.

« Quant à madame la duchessse d'Orléans, elle nous sépare, il est vrai; mais songez que c'est à sa volonté, que c'est à son choix que vous avez dû douze ans de mes soins. Ainsi vous lui devez le fruit que vous en avez retiré. Elle est aveuglée par une prévention injuste à mon égard;

mais son âme est angélique. Comme je vous l'ai dit tant de fois, tout ce qu'il y a de bon, de généreux, de vertueux, est en elle; tout ce que vous avez vu de bizarre et d'injuste depuis dix-huit mois n'est point d'elle : chérissez-la toujours, ce sentiment est profondément gravé dans votre cœur; et montrez-lui, par votre soumission et votre tendresse, la bonté de votre âme et de vos principes. M. le duc d'Orléans ne vous a point laissé ignorer les craintes d'une séparation que demande madame la duchesse d'Orléans; craintes affreuses et déchirantes pour vous et vos frères. Mettez tous vos soins à les réunir; c'est un devoir sacré pour vous, et vous le remplirez avec ardeur, j'en suis sûre. Grâces au ciel, je ne suis pas même le prétexte de ce dernier éclat de madame la duchesse d'Orléans; elle m'a demandé de me retirer le jour où elle vint seule ici dans ma chambre, il y a un mois, et je lui répondis que je me retirais : ainsi elle obtenait tout ce qu'elle désirait. Quelques jours après, M. le duc d'Orléans écrivit à madame de Chastellux pour lui demander son appartement, et cinq ou six jours après cette demande, madame la duchesse d'Orléans a fait celle de la séparation. Il est aisé de deviner pour quel motif et par quel conseil.

« Notre séparation est bien cruelle, ma tendre amie; mais un tel malheur n'est pas sans exemple. Souvenez-vous de l'histoire de Fénélon et de son élève le duc de Bourgogne [1]; ils furent à peu près séparés ainsi. Le jeune prince faisait une perte irréparable, une perte mille fois plus grande que la vôtre : il perdait Fénélon, et il était fait pour régner! Il sentit vivement son malheur; il aima Fénélon toute sa vie; il fut fidèle à l'amitié et à la reconnaissance; mais les sentimens de la nature n'en furent point altérés; mais son respect pour son grand-père égala ses regrets; il pleura, mais ne murmura point.

« Voilà ce que j'attends de mon Adèle. Comptez-vous pour rien, chère amie, la liberté de nous écrire? Vous lirez toujours dans mon cœur, je lirai dans le vôtre; nous nous occuperons toujours l'une de l'autre. Voulez-vous me prouver une véritable tendresse : ayez du courage; soignez votre santé; cultivez vos talens, ces talens que vous devez à l'affection la plus vive qui fut jamais, cette harpe.... O mon amour! je sens bien ce que le seul son d'une harpe produira sur ton

[1] Je lui avais lu à dessein cette histoire, quelques jours avant notre séparation.

(*Note de l'auteur.*)

sensible cœur.... et quels souvenirs il te rappellera! Mais veux-tu me faire perdre toutes ces heures que j'ai consacrées à ces leçons? A ces mêmes heures, tous les jours, j'en jouirai moi-même; figurez-vous cela; depuis six jusqu'à huit, je jouerai vos pièces que je ne veux point oublier, dans l'espoir de les reprendre avec vous. Si je pensais que dans le même temps vous les jouez aussi, je me ferais l'illusion que nous sommes ensemble, ce qui serait un bonheur pour moi : ces deux heures seraient encore pour votre amie, les plus douces de la journée. J'emporte une harpe avec cette idée. Mandez-moi, chère enfant, qu'elle plaît à votre cœur comme au mien et que vous prenez cet engagement. Si vous voulez changer d'heure, à cause des promenades, mandez-le-moi; je prendrai exactement les heures que vous fixerez [1].

[1] Malgré l'état où elle était, elle essaya plusieurs fois de jouer; mais comment l'aurait-elle pu, puisque ses mains étaient encore si tremblantes, qu'elle ne pouvait jouer que la moitié du temps qu'elle donnait à cette étude, qui lui était si agréable? L'état inquiétant de ses nerfs, sa faiblesse, sa maigreur excessive, le changement de sa figure, ne montrèrent que trop ce qu'elle avait souffert, et dont elle se ressentit long-temps. Elle n'avait jamais été malade; elle devait à mes soins la plus brillante santé!...

(*Note de l'auteur.*)

« Soyez toujours aussi bonne, aussi douce, aussi égale. Je vous recommande tous vos gens qui m'ont donné les plus touchantes marques d'attachement [1]. Je vous fais ce détail, parce que je suis sûre que ce sera une raison de plus pour vous d'être bonne avec eux; soyez toujours bien douce avec mademoiselle *Rime* qui est si raisonnable et si vertueuse.

« N'oubliez pas la véritable amitié que j'ai pour Horain [2]; je l'ai chargé de m'écrire; il me mandera si mon enfant est raisonnable et suit mes conseils. Songez enfin que vous seule au monde pouvez me consoler par votre conduite. Si vous n'êtes point raisonnable, vous me tuerez, car je suis affaiblie et bien épuisée par mes insomnies, depuis un mois, et l'horrible contrainte que je

[1] Ce moment si cruel dans ma vie m'a valu des preuves d'intérêt, d'estime et d'amitié, dont je ne perdrai jamais le souvenir; entre autres de la part des dames religieuses de cette respectable maison (qui m'avaient écrit la lettre la plus touchante), de tous les instituteure et maîtres attachés à l'éducation de mes élèves, de tous les domestiques de leur maison, etc. Toutes ces personnes m'avaient écrit en corps ou séparément, la surveille ou la veille de mon départ, et j'ai conservé précieusement leurs lettres, comme les preuves et les témoignages les plus honorables de l'irréprochabilité de ma conduite.

[2] Valet de chambre de mademoiselle d'Orléans.

(*Notes de l'auteur.*)

me suis imposée. Mettez votre confiance en Dieu, ma chère amie, il nous commande la résignation, et il nous en récompense. Priez-le qu'il nous réunisse, et, pour l'obtenir, soumettez-vous à sa volonté. J'embrasse mon enfant, ma chère et charmante enfant, avec toute la tendresse qu'elle me connaît. Ah! jamais je ne vous en donnerai une preuve qui puisse égaler l'effort qu'il a fallu me faire hier pour vous faire passer une bonne nuit. Songez-y, et voyez quel courage, quel empire sur soi-même peut donner une véritable affection!

« Je vous autorise, chère enfant, à montrer, sans exception, toutes mes lettres à madame la duchesse d'Orléans. Vous ne devez point avoir de secret pour elle, il n'y a rien dans mon cœur que je doive cacher.

« Je me flatte que vous recevrez bien madame *Topin*, qui est si bonne et si estimable, et qui a tant d'amitié pour moi. Je suis sûre aussi, que vous sentirez vivement le prix de l'amitié d'*Henriette*, et qu'elle adoucira vos peines [1]. J'emmène

[1] J'étais convenue avec M. le duc d'Orléans de lui laisser ma nièce, dans ces premiers momens, mais seulement pour trois ou quatre mois.

(*Note de l'auteur.*)

votre autre jeune amie; vous connaissez son sensible cœur; vous croyez bien que nous ne pourrons parler que de vous, que penser à vous... Hélas! nous aurons grand besoin l'une de l'autre; le même sentiment nous occupera uniquement: nous n'aurons qu'un entretien, et toujours mon Adèle sera entre nous deux. »

Mon projet était de voyager six semaines en Auvergne et en Franche-Comté, de revenir ensuite à Paris, à l'insu de Mademoiselle, d'y rester seulement un mois, pour y faire imprimer sous mes yeux, les *Leçons d'une Gouvernante*, de partir après pour Sillery, jusqu'aux approches de l'hiver, que je comptais passer en Angleterre, pays que mon goût particulier, la reconnaissance et l'amitié me rendaient également cher, et où j'espérais être plus heureuse qu'en France, si je pouvais trouver le bonheur loin de ma famille, de mes élèves et de ma patrie.

Je reçus de Clermont des lettres qui commençaient à m'inquiéter vivement, sur l'état de mademoiselle d'Orléans; mais, arrivée à Lyon, j'y trouvai des lettres si alarmantes, que je renonçai à mon voyage de Franche-Comté, et je pris la résolution de retourner, sans délai, à Paris; mais comptant toujours y rester cachée pour elle. A

six lieues d'Auxerre, je rencontrai un courrier de M. le duc d'Orléans, qui avait ordre d'aller à Besançon, où l'on me croyait arrivée; il me donna un paquet qui contenait des lettres de M. le duc d'Orléans, de M. de Sillery, de ma fille, de mes élèves, de M. Pieyre et de quelques autres personnes, qui toutes me mandaient que les évanouissemens et les convulsions de Mademoiselle, loin de diminuer, *s'aggravaient tous les jours, qu'elle dépérissait à vue d'œil, qu'enfin l'on craignait pour ses jours, pour peu que cet état affreux se prolongeât.*

Voici la lettre de M. le duc d'Orléans:

« Voici, *dear friend*, la copie de la lettre que » que j'ai écrite ce matin, à madame la duchesse » d'Orléans et sur laquelle je fonde l'espérance » de la santé, de la vie et du bonheur de ma fille [1]. » Je la lui ai montrée, et à l'effet qu'elle lui a » fait, que je ne pourrais vous peindre, elle en

[1] Dans cette lettre, comme on le verra, M. le duc d'Orléans mandait à madame la duchesse d'Orléans qu'il regardait une phrase d'une de ses lettres, comme l'expression de son consentement à mon retour; qu'en conséquence il allait me presser de revenir, et il pensait que cette phrase de madame la duchesse d'Orléans suffirait pour m'y décider, surtout en m'apprenant l'état où était Mademoiselle, et qu'on lui avait donné l'espérance positive de mon retour. (*Note de l'auteur.*)

» mourrait, si ses espérances étaient trompées.
« Sa mère, comme vous voyez par la lettre,
» qu'elle a écrite à Montpensier [1], annonce qu'elle
» n'a aucun droit sur elle, qu'elle n'y veut pren-
» dre aucune part, et s'en remet absolument à
» moi pour toutes les précautions à prendre pour
» elle. Je vous le répète, *dear friend*, ma fille
» ne vivrait vraisemblablement pas, mais bien
» sûrement ne vivrait jamais heureuse, si vous
» ne lui rendiez pas vos soins. Elle y compte,
» sa tendresse pour vous vous en fait un devoir,
» mes enfans et moi nous nous joignons à elle,
» pour vous le demander. Vous ne nous refuserez
» pas, *dear friend*, et nous attendons votre ré-
» ponse, qui, à ce que nous espérons, ne pré-
» cédera pas de beaucoup votre retour, avec
» bien de l'impatience, mais sans inquiétude,
» parce que nous connaissons votre tendresse,
» et qu'encore une fois vous ne pouvez vous re-
» fuser à la nôtre. »

Dans cette lettre était incluse la copie de la

[1] M. de Montpensier remit cette lettre à M. le duc d'Orléans, parce que c'était une réponse à ce que M. le duc d'Orléans avait chargé son fils de m'écrire, et M. le duc d'Orléans m'envoyait une copie de cette réponse de madame la duchesse d'Orléans.

(*Note de l'auteur.*)

lettre de M. le duc d'Orléans à madame la duchesse d'Orléans. Je n'en citerai qu'un passage relatif à Mademoiselle et à moi ; le voici :

« Vous avez mandé à Montpensier que vous » n'aviez pas d'inquiétude sur l'état de votre fille, » et vous vous exprimez ainsi : *Ce qui me ras-* » *sure parfaitement sur la vie de cette malheu-* » *reuse enfant, c'est que son père est auprès* » *d'elle, il prendra certainement toutes les pré-* » *cautions pour assurer son existence* [1]. La pré- » caution la plus sûre et la plus efficace, pour » ne pas dire la seule que je connaisse, est d'en- » gager madame de Sillery à vouloir bien repren- » dre la place qu'elle occupait auprès d'elle. Je » vais faire tous mes efforts pour l'y détermi- » ner. »

De toutes les autres que renfermait ce paquet, je ne citerai plus qu'un fragment de celle de M. de Sillery ; le voici :

[1] Madame la duchesse d'Orléans répondait par cette phrase aux lettres pressantes dans lesquelles on la conjurait de me rappeler *pour rendre sa fille à la vie ;* ainsi en disant qu'elle était *parfaitement rassurée*, parce que M. le duc d'Orléans prendrait les *précautions pour assurer son existence*, c'était dire que non-seulement elle consentait à mon retour, mais qu'elle le désirait ardemment ; car que peut-on désirer plus vivement que de *voir assurer l'existence* de son enfant ?

(*Note de l'auteur.*)

« Vous voyez, par la lettre de M. le duc d'Orléans, combien il désire votre retour, et qu'il » le regarde comme le seul moyen de pouvoir » sauver son enfant; il faut qu'il ait senti le » danger bien pressant, puisqu'il lui a confié » toutes les démarches qu'il fait auprès de vous » pour vous faire revenir, et que c'est le seul » moment de consolation que nous ayons pu lui » procurer. M. le duc d'Orléans lui a formellement dit que votre retour ne dépendait que de » de vous seule, et je ne puis croire que vous » puissiez hésiter un moment.... Je n'ajoute rien » aux marques de tendresse que tous vos enfans » vous donnent en ce moment; la pauvre petite » est ivre de bonheur d'imaginer qu'elle va vous » revoir, car elle ne doute pas un moment que » vous ne veniez la sauver de la mort ou d'un » état cent fois pire.... Revenez donc, tout ce » qui vous aime vous attend avec impatience, et » ne peut être heureux qu'en vous revoyant. »

Comment aurais-je pu balancer à reprendre ma place auprès de Mademoiselle, quand je la savais dans cet état affreux, quand on venait lui donner espérance de mon prompt retour, et que M. le duc d'Orléans me mandait *qu'elle mourrait si ses espérances étaient trompées;* quand ma-

dame la duchesse d'Orléans restait constamment à cinquante-deux lieues d'elle, et chargeait expressément son père du soin de faire tout ce qui pouvait la consoler et lui rendre la santé? Personne ne peut concevoir que madame la duchesse d'Orléans, d'après des courriers qu'elle recevait sans cesse, d'après les détails effrayans faits par un médecin, enfin d'après les lettres touchantes de ses enfans, ne soit pas revenue auprès de sa fille; madame de Chastellux cherchait sans doute à lui persuader qu'on lui exagerait le danger de Mademoiselle; mais qu'en savait madame de Chastellux! Un père, des frères, un médecin, et vingt autres témoins n'étaient-ils pas plus croyables?

Toutes ces personnes *affirmaient* que Mademoiselle était dans l'état le plus alarmant, et elles étaient auprès d'elle. Madame de Chastellux *conjecturait* que Mademoiselle n'était pas dangereusement malade: je revins, et je trouvai effectivement ma chère élève dans un état qui me perça le cœur. Mes soins et ma tendresse lui rendirent bientôt la santé; mais rien ne me rendit la tranquillité que j'avais perdue. Le motif d'éloignement subit de madame la duchesse d'Orléans, pour moi, était évidemment la différence d'opinions politiques; mais je reconnais aujourd'hui

que toutes ses craintes, qui me parurent alors exagérées, et même si injustes, n'étaient que trop fondées. Telles devaient être les suites inévitables des odieux principes répandus depuis un demi-siècle en Europe, et surtout en France, par la fausse philosophie. A la suite de tant d'efforts, des états-généraux rassemblés, des millions d'innovations proposées, devaient produire tout ce que l'on a vu. Mon indignation sur certains abus, qu'il était si facile de réformer, m'inspira une sorte d'enthousiasme pour le commencement d'une révolution, dont je ne sentis aucune des conséquences, et qui me parut même faite pour affermir la durée de la monarchie. L'imagination n'égara point madame la duchesse d'Orléans; elle ne s'abandonna point à des rêves romanesques; elle jugea mieux que moi, elle sut lire dans l'avenir. Cependant je n'avais jamais été plus loin que le roi lui-même : il avait pris le titre de *restaurateur* de la monarchie française. La reine répétait sans cesse (comme on peut le voir dans tous les papiers du temps) à toutes les députations qu'on lui faisait, *qu'elle élevait son fils dans les principes de la révolution*, chose fort inutile à dire, si elle n'était pas vraie, 1° parce qu'on ne lui demandait pas sa profession de foi politique;

et 2° parce que ce n'est pas une reine, qui n'est ni veuve ni régente, qui élève son fils. J'ai toujours pensé que, dans toutes ces protestations solennelles, le roi et la reine étaient de bonne foi : par un sentiment louable, puisqu'il était généreux, ils croyaient alors à la reconnaissance nationale ! Ils ignoraient encore que les peuples ne sont reconnaissans que lorsqu'ils sont heureux et soumis.

Dans tous les temps, j'ai eu des principes monarchiques, et j'ai été attachée à la race royale, comme le prouvent tous mes ouvrages. Dans l'émigration, j'ai montré ces sentimens dans *les Chevaliers du Cygne*, dans *les petits Émigrés*. Enfin, sous l'empire de Napoléon, j'ai remis Louis XIV à la mode dans *la Duchesse de La Vallière et Madame de Maintenon*. Sous ce règne, je n'ai pas perdu une occasion de louer les héros de l'ancien temps ; dans *Mademoiselle de Clermont*, j'ai fait l'éloge du grand Condé, et j'ai osé dire : *Où peut-on mieux rêver à la gloire que dans les jardins de Chantilly ?* Enfin, toujours sous le règne de Napoléon, j'ai écrit une nouvelle qui a pour titre, *un Trait de la Vie de Henri IV*, et qui contient en outre un éloge détaillé de ce grand roi ; j'ai donné *Made-*

moiselle de La Fayette, où tous les mêmes sentimens se retrouvent. Je fis les *Mémoires de Dangeau*; on ne me permit pas de les publier. M. le prince de Talleyrand, qui existe, en demanda vainement la permission plusieurs fois. Je voulus faire l'histoire de Henri le Grand, et même je la commençai; mais j'eus la certitude qu'on ne me permettrait pas de l'imprimer : je l'achevai, à la restauration, et j'ai eu le courage de la faire paraître, au retour de Bonaparte; mais il est vrai que j'ai toujours haï le despotisme, les lettres de cachet, les emprisonnemens arbitraires et les droits de chasse. Voilà mes sentimens et toute ma politique, qui n'a jamais varié un seul moment. Depuis la révolution, je n'avais publié, en France, que mes *Leçons d'une Gouvernante*, et mes *Discours moraux*, qui en contiennent un contre la *suppression des couvens*. Il n'y a pas un mot dans tous les autres que j'eusse intérêt à désavouer aujourd'hui; cependant, dès les premiers momens de la révolution, je perdis plusieurs amis, entre autres mesdames de Montant et d'Andlau. Nous regrettâmes doublement la première à Belle-Chasse, parce qu'elle était mère d'une charmante jeune personne, Joséphine de Montant, que Mademoiselle aimait beaucoup.

Arrivée à cette grande époque de la révolution, je n'ai nullement le projet de réfuter d'absurdes inculpations; je n'attache aucun prix à l'opinion de ceux qui me jugent sur des libelles anonymes, au lieu de me juger sur des faits, sur des travaux si longs, et sur des ouvrages peut-être fort médiocres, mais qui du moins montrent quelques connaissances et de bons principes. Ma conscience et l'examen de l'emploi de ma vie me donnent la douce certitude que l'on ne peut que me calomnier, et qu'il est impossible de me noircir. Personne ne croira qu'une femme, qui a toujours constamment cultivé les arts et les talens, qui n'a jamais sollicité une grâce de la cour, jamais paru chez un ministre, qu'on a toujours accusée d'être sauvage, qui enfin s'est enfermée, à trente ans, dans un couvent cloîtré, pour y achever l'éducation de ses filles, et y commencer celle d'enfans encore au berceau; qui, de ce moment, renonçant entièrement à la cour, à la société, a passé treize ans à donner des leçons, et à composer vingt-deux volumes; on ne croira pas, dis-je, qu'une telle personne ait été une intrigante. Je ne m'abaisse donc point à présenter une *justification;* je n'en ai nul besoin, et s'il était vrai qu'elle me fût nécessaire, je n'éprouverais

aucun désir de la donner ; car il est des injustices si révoltantes qu'elles ne peuvent inspirer que le dédain.

Ce serait une injustice de ranger dans la classe des intrigans tous ceux qui s'engagent dans les affaires publiques, quoiqu'ils n'en soient pas directement chargés; l'amour du bien public, et le désir de servir ses amis, peuvent, aussi bien que l'ambition et la cupidité, diriger à cet égard: j'ai connu des gens vertueux et des femmes estimables qui avaient le goût des affaires; et je les approuvais de s'en mêler, parce qu'ils étaient guidés par des motifs, et qu'ils avaient le caractère et les talens qui doivent, dans ce genre, procurer le succès. Pour réussir dans les affaires, il faut nécessairement, sinon de la fausseté, du moins une sorte de souplesse; il faut savoir non-seulement ménager, mais gagner tous ceux qui peuvent être utiles; il faut de la prudence, et au moins *un peu de dissimulation ;* il faut, par-dessus tout, une inconcevable activité physique. Je n'ai aucune prudence, il m'est impossible de dissimuler, je ne puis me résoudre à quitter ma chambre, et jamais personne ne m'a parlé, un quart d'heure, d'affaires, sans s'apercevoir que j'écoutais avec la plus extrême distraction. Il y a

dans ce caractère des inconvéniens et une sorte de frivolité très-ridicule à mon âge; mais je me suis trop occupée des autres pour avoir eu le temps de réfléchir et de travailler sur moi-même; j'ai su corriger les défauts de mes élèves, et j'ai gardé tous les miens. Du moins ces défauts mêmes auraient-ils dû me mettre à l'abri des étranges calomnies qui me poursuivent depuis tant d'années !.....

De ma vie je ne me suis mêlée d'affaires de politique ou d'ambition; mon dégoût pour tout ce qui peut y ressembler, et par conséquent mon incapacité sur ce point, étaient si reconnus, que jamais mes amis les plus intimes ne m'ont consultée sur leurs projets dans ce genre. Ils me confiaient leurs sentimens et les secrets de leur intérieur, mais je n'avais qu'une connaissance très-vague et très-confuse de leurs espérances d'ambition et de fortune. J'ai toujours joint à cette espèce d'insouciance le goût d'une vie retirée, sédentaire et paisible, et une extrême aversion pour tout ce qui peut troubler cette tranquillité d'esprit si nécessaire à ceux qui cultivent les lettres avec une véritable passion. D'après ce caractère je pouvais aimer une révolution dans le gouvernement, si je la jugeais nécessaire au

bonheur de la nation; mais je devais craindre les mouvemens qui en sont inséparables. Aussi, dès la convocation des états-généraux, prévoyant que le désordre des finances, le mécontentement général produiraient beaucoup de troubles, je désirai m'éloigner, et je déclarai publiquement que j'irais à Nice avec mes élèves. Leurs parens y consentirent, et il fut convenu que nous partirions au mois de septembre. Malheureusement je l'avais annoncé; et l'on censura tellement ce projet dans les papiers publics, il parut porter une telle atteinte à la fragile et funeste popularité de la maison d'Orléans, qu'il fallut y renoncer, du moins pour le moment. Sans doute, ayant élevé ces jeunes princes sans aucune espèce d'intérêt pécuniaire; n'ayant jamais voulu recevoir d'appointemens pour leur éducation; possédant, par un héritage, une très-grande fortune depuis deux ans, j'aurais été parfaitement indépendante, si je l'eusse voulu; mais j'aimais ces enfans comme s'ils eussent été les miens; je ne pus me résoudre à les quitter; l'aîné devait passer encore près de deux ans avec moi : m'en séparer avant ce temps, c'était presque sacrifier leur éducation, et les travaux de tant d'années. Je restai!.....

Ce fut un véritable sacrifice; je leur en ai fait depuis de plus grands encore!

Cependant j'obtins la promesse qu'on nous laisserait faire un voyage en Angleterre, aussitôt que la Constitution serait finie; on croyait alors que ce travail serait terminé sous peu de mois; il fut beaucoup plus long. Malgré mes vives instances, et le désir ardent que je conservais constamment de quitter la France, l'époque de mon départ se reculait toujours, sous divers prétextes; mais, enfin, on nous promit positivement que nous partirions dans le cours de l'automne de 1790. En conséquence je fis tous mes préparatifs; je me croyais à la surveille de notre départ, lorsqu'un soir M. de Valence vint chez moi, pour me dire qu'il savait, à n'en pouvoir douter, que M. le duc d'Orléans partait dans la nuit pour l'Angleterre. Il lui fut impossible de me persuader une chose aussi inattendue et aussi étrange; mais rien n'était plus vrai, M. le duc d'Orléans partit à cinq heures du matin; on me remit un billet de lui, dans lequel il me disait qu'il reviendrait *au bout d'un mois,* et il resta à Londres près d'un an!...

Ce voyage était inconcevable de toutes manières, et ne permettait plus à mes élèves de sortir de France; le peuple, déjà mécontent du départ de leur père, avait l'œil sur eux, et les aurait ar-

rêtés si l'on eût voulu les emmener. Dans tout ceci, je n'étais surprise que du procédé de M. le duc d'Orléans, qui manquait à ses promesses formelles; et, d'ailleurs, je ne m'étonnais pas qu'il m'eût fait un mystère de ses projets personnels : et, c'est un fait très-connu de ceux qui ont vécu avec lui, que, depuis la révolution, il n'a demandé des conseils qu'à M. de Laclos, et n'a eu de confiance qu'en lui. C'est encore un fait, que je ne connaissais aucune des personnes qu'il s'était particulièrement attachées depuis la révolution; je n'ai, de ma vie, rencontré M. de Laclos et M. Schée; je n'ai jamais eu la moindre relation avec eux, et je ne les connaissais même pas de vue. J'étais si peu au fait des affaires de M. le duc d'Orléans, que, lorsque *ses Cahiers à ses commettans* parurent, plusieurs personnes les avaient lus imprimés, avant que je susse qu'ils existassent[1]. Les Cahiers firent beaucoup de bruit, et eurent un très-grand succès; ils donnaient le premier exemple de sacrifices très-généreux, et ils

[1] Entre autres, madame de Boufflers la douairière; elle vint, à cette époque, à Belle-Chasse, me parla de ces Cahiers : je lui répondis que je ne savais même pas ce que c'était, que je n'en avais nulle espèce de connaissance. Comme ce fait lui parut surprenant, je suis persuadée qu'elle se le rappellera.

(*Note de l'auteur.*)

servirent de modèle à tous ceux qui ont obtenu depuis l'applaudissement public. Si j'avais eu quelque part à cet ouvrage, d'après un tel succès je n'aurais eu nul intérêt à le nier, et de soutenir qu'on ne me les avait pas même communiqués avant l'impression; ce mensonge eût été absurde, et absolument inconcevable; et il est très-certain que j'ai déclaré hautement, dès le premier moment, que je ne les connaissais pas, et c'est un fait que j'ai consigné dans un ouvrage que j'ai fait imprimer, et qui a paru dans les derniers jours d'août 1791, c'est-à-dire, deux mois environ avant mon départ de France. Cet ouvrage a pour titre, *Journal d'Éducation, ou Leçons d'une Gouvernante.* J'y rends compte de ma conduite, relativement à mes élèves, jusqu'à cette époque. J'étais alors au milieu de gens avec lesquels j'ai passé ma vie; M. le duc d'Orléans existait; j'écrivais sous ses yeux, et je dis dans cet ouvrage tout ce que je viens de répéter ici : 1° Que je ne me suis jamais mêlée d'affaires; 2° qu'il ne m'a jamais parlé des siennes que vaguement; 3° que, depuis la révolution, il a totalement cessé de m'en parler; 4° que je ne connais aucun de ses gens d'affaires, pas même de vue; 5° que je n'ai eu connaissance de ses Cahiers imprimés que lors-

qu'ils ont été publiés. J'ajoute dans ce même ouvrage que, pour être d'une scrupuleuse vérité, je dois dire que, depuis la révolution, il m'a cependant consultée sur un seul objet; ce fut relativement à la régence, dans le temps où l'on parlait de déclarer le roi déchu du trône, après son retour de Varennes. La régence, dans ce cas, eût été déférée à M. le duc d'Orléans, qui me dit qu'il était décidé à ne point l'accepter, et à l'annoncer d'avance; il me pria de rédiger cette déclaration, qu'il voulait faire mettre dans les papiers publics. J'écrivis sur-le-champ une demi-page, qui contenait cette déclaration d'une manière très-formelle : M. le duc d'Orléans emporta cet écrit, qui fut en effet inséré dans les journaux [1]. En contant

[1] Voici cette déclaration :

A l'auteur du journal intitulé : Assemblée Nationale.

« Ayant lu, Monsieur, dans votre journal, n° 689, votre » opinion sur les mesures à prendre d'après le retour du roi, et » tout ce que vous a dicté sur mon compte votre justice et votre » impartialité; je dois vous répéter ce que j'ai déclaré publique- » ment, dès le 21 et le 22 de ce mois, à plusieurs membres de » l'assemblée nationale, que je suis prêt à servir ma patrie sur » terre, sur mer, dans la carrière diplomatique, en un mot » dans tous les postes qui n'exigeront que du zèle et un dévoû- » ment sans bornes au bien public; mais que, s'il est question » de régence, je renonce dans ce moment et pour toujours au » droit que la constitution m'y donne; j'oserai dire qu'après

ce fait dans un journal, tel que je le retrace ici, j'y répète que ce fut l'unique occasion où j'aie été consultée par M. le duc d'Orléans, et que jamais depuis il ne m'a confié un seul mot de ses affaires [1].

» avoir fait tant de sacrifices à l'intérêt du peuple et à la cause » de la liberté, il n'est plus permis de sortir de la classe du sim- » ple citoyen, où je ne me suis placé qu'avec la ferme résolu- » tion d'y rester toujours, et que l'ambition serait en moi une » inconséquence inexcusable. Ce n'est point pour imposer si- » lence à mes détracteurs que je fais cette déclaration : je sais » trop que mon zèle pour la liberté nationale, pour l'égalité, » qui en est le fondement, alimenteront toujours leur haine » contre moi. Je dédaigne leurs calomnies, ma conduite en » prouvera suffisamment la noirceur et l'absurdité; mais j'ai » dû déclarer dans cette occasion mes sentimens et mes résolu- » tions irrévocables, afin que l'opinion publique ne s'appuie » pas sur une fausse base dans ses calculs et ses combinaisons, » relativement aux nouvelles mesures que l'on pourra être » forcé de prendre.

» L. P. D'ORLÉANS.

» Le 26 juin 1791. »

(*Note de l'éditeur.*)

[1] J'imagine qu'il me chargea de rédiger cette déclaration, parce qu'apparemment ses véritables conseils n'approuvaient pas cette démarche, que l'ambition ne pouvait ni suggérer, ni trouver prudente. Au reste, cette idée n'est qu'une conjecture, et je ne la donne que pour telle. J'ai encore redigé un petit écrit d'une page pour M. le duc d'Orléans, et qui fut mis dans les journaux; mais ce ne fut point à sa prière : ce fut, le lendemain de son départ pour l'Angleterre, madame la duchesse d'Orléans

Dira-t-on que par d'autres moyens et d'autres liaisons j'ai pris part aux affaires publiques? Ce serait une inculpation tout aussi dénuée de fondement. Depuis la révolution je n'ai pas fait le moindre changement dans ma manière de vivre; toujours consacrée aux mêmes travaux, aux mêmes études, à la même retraite, j'ai vécu, depuis cette époque, comme avant la révolution; passant cinq mois à Paris, dans mon couvent, n'en sortant qu'avec mes élèves pour aller voir des cabinets de tableaux, d'histoire naturelle, et des manufactures; ne voyant, d'habitude, chez moi que la famille de mes élèves et la mienne, et seulement depuis huit heures du soir jusqu'à neuf heures et demie, heure où nos grilles se fermaient; ne voyant du monde que tous les huit jours, et uniquement pendant ces cinq mois d'hiver; car j'ai constamment passé le reste de l'année à la campagne avec mes élèves, et toujours

qui me demanda de faire l'annonce de cet étrange voyage. J'y consentis, et madame la duchesse d'Orléans fit mettre ce petit écrit dans tous les papiers publics. Voilà, sans exception, toute la part que j'ai eue, depuis la révolution, dans les affaires de la maison d'Orléans.

(*Note de l'auteur.*)

dans une absolue solitude. Je vais à présent rendre compte de mes nouvelles liaisons que je formai à cette époque.

Quelque temps auparavant, une personne de ma connaissance me parla avec les plus grands éloges d'un jeune député, qui arrivait du fond des provinces méridionales, et qui, me dit-on, *passionné* pour mes ouvrages, avait un vif désir de me connaître. Je pensai que, puisqu'il aimait mes ouvrages, il avait les principes qui donnent le goût des mœurs et le respect pour la religion. On me confirma dans cette idée, en m'apprenant qu'il était lui-même homme de lettres et auteur de deux ouvrages qui avaient concouru pour les prix proposées par l'académie littéraire de Toulouse. Les deux ouvrages imprimées avec son nom, quoique publiés depuis deux ans, étaient très-peu connus à Paris. L'auteur me les envoya : l'un était l'*Éloge de Louis XII, père du peuple et roi de France*, et, avec le panégyrique de ce prince, il contenait l'*Éloge du gouvernement monarchique et de l'amour des Français* pour leur roi; l'autre ouvrage était l'*Éloge* de feu *M. Lefranc de Pompignan*, et contenait en même temps un éloge touchant de la religion, et la satire la mieux fondée *de la philosophie moderne*. Ces discours

étaient mal écrits (l'auteur n'a pas depuis perfectionné son style); mais on y trouvait de l'esprit, de la raison, des traits ingénieux, et une excellente morale. Je consentis enfin à recevoir ce député..., c'était M. Barière !... Cette curieuse anecdote l'aurait conduit à l'échafaud, si je l'eusse rappelée, sous le règne de Robespierre; mais mon silence, et l'oubli profond dans lequel étaient tombés ces deux éloges, assuraient à l'auteur l'impunité du *délit énorme* d'avoir montré des sentimens humains et religieux dans ces premières productions de sa plume, d'ailleurs très-médiocres. Voilà de quelle manière je fis connaissance avec lui; il était jeune, jouissait d'une très-bonne réputation, joignait à beaucoup d'esprit un caractère insinuant, un extérieur agréable, et des manières à la fois nobles, douces et réservées. C'est le seul homme que j'aie vu arriver du fond de sa province, avec un ton et des manières qui n'auraient jamais été déplacées dans le grand monde et à la cour. Il avait très-peu d'instruction, mais sa conversation était toujours aimable, et souvent attachante; il montrait une extrême sensibilité, un goût passionné pour les arts, les talens, et la vie champêtre; ces inclinations douces et tendres, réunies à un genre d'es-

prit très-piquant, donnaient à son caractère et à sa personne quelque chose d'intéressant et de véritablement original. Voilà ce qu'il me parut être, et sans doute ce qu'il était alors; la lâcheté seule en a fait un homme sanguinaire : au reste, ma liaison avec lui (ainsi qu'avec les autres personnes que j'ai connues seulement depuis la révolution) ne fut jamais intime; je ne le recevais qu'une fois par semaine, le dimanche, jour où je voyais du monde; je ne lui ai écrit qu'une seule fois dans ma vie, pour lui demander quelques détails sur les mœurs des pâtres des Pyrénées. Il me répondit une lettre de trois pages, uniquement sur ce sujet; il m'écrivit depuis une seule lettre, sur la fin de mon séjour en Angleterre, pour m'engager à revenir. Il ajoutait dans cette lettre, que j'ai conservée, qu'il imaginait facilement que *les scènes terribles qui s'étaient passées à Paris, causaient à ma sensibilité une erreur sans doute invincible; qu'il ne me proposait point de revenir à Paris, mais qu'il n'offrait pour asile son habitation dans les Pyrénées, où je pourrais rester jusqu'à la fin des troubles; que là, je vivrais paisible dans la retraite, et au milieu des pâtres, dont j'avais si bien peint les mœurs et les vertus patriar-*

cales, etc.[1]. Le reste de la lettre ne contenait que des complimens, elle était datée du 1er octobre 1792. Je ne fis point de réponse; je n'ai jamais eu d'autre correspondance avec lui.

Ma liaison avec Pétion fut du même genre : j'avoue que j'ai eu pour ce dernier une véritable estime, jusqu'à l'époque affreuse de la mort du roi; mais je le voyais encore moins que les autres députés qui venaient chez moi, parce qu'il avait plus d'occupation. Je ne lui ai jamais écrit qu'une seule fois, je dirai tout-à-l'heure à quelle occasion. Quand je partis pour l'Angleterre avec mademoiselle d'Orléans et deux autres jeunes personnes que j'ai élevées avec elle, je craignis vivement que notre départ n'excitât une sensation désagréable dans les provinces que nous devions traverser, surtout n'ayant point d'homme avec moi qui pût au besoin haranguer le peuple et les municipalités, si l'on nous arrêtait. Je communiquai cette crainte à Pétion, qui m'offrit de me conduire à Londres. Il était, dans ce temps, au plus haut point de sa popularité; j'étais sûre qu'avec lui nous serions à l'abri de tout événe-

[1] J'ai fait quelques lettres sur ces pâtres, qui parurent dans un journal.

(*Note de l'auteur.*)

ment fâcheux, ainsi j'acceptai son offre avec la plus grande joie. On était alors, à Paris, au moment de s'occuper de l'élection d'un nouveau maire, on savait d'avance que Pétion serait élu à l'unanimité; il m'avoua franchement lui-même qu'il n'en doutait pas; mais qu'il était bien aise de s'éloigner de Paris, dans cette conjoncture, afin qu'on ne pût l'accuser d'avoir intrigué, ce qui lui coûtait d'autant moins, ajouta-t-il, qu'il était irrévocablement décidé à refuser cette place. Comme j'avais cru démêler dans son caractère de l'irrésolution, et une bonhomie et une facilité qui allaient quelquefois jusqu'à la faiblesse, je lui répondis que je pensais qu'on le presserait si vivement, qu'il finirait par accepter; là dessus il me dit ces propres paroles : *Quelques instances que l'on puisse me faire, si j'accepte, je consens que vous me regardiez à jamais comme le plus méprisable de tous les hommes.* Il me répéta vingt fois cette phrase, durant notre voyage. Quand j'appris qu'il avait accepté, je cessai d'estimer son caractère, mais je restai persuadée qu'il avait l'âme la plus droite, la plus honnête, et les principes les plus vertueux. Nous arrivâmes à Calais sans aucun incident remarquable; je conduisis Pétion jusqu'à Londres; il m'y quitta

pendant le temps où je changeais de chevaux; je lui fis mes adieux sans descendre de voiture, ne voulant pas m'arrêter à Londres; il resta huit jours, et au bout de ce temps retourna à Paris. Nous ne nous écrivîmes point, car mes occupations particulières ne m'ont jamais permis d'entretenir des correspondances; et, depuis que j'existe, des devoirs indispensables, ou la tendresse de mère et d'institutrice, ont pu seuls m'engager à écrire des lettres avec suite et exactitude [1].

Voilà toutes les relations que j'ai eues avec Pétion [2]. Voici les noms des autres personnes avec

[1] Cela est si vrai, qu'à Paris, cinq ou six ans avant la révolution, j'avais renoncé à toutes les lettres qui m'arrivaient par la poste. Auteur, et attachée à une maison de prince, j'en étais tellement accablée et ruinée, que je pris ce parti, qui, certainement, ne devait pas me faire *des partisans*.

(*Note de l'auteur.*)

[2] Pétion soutint dans l'Assemblée constituante le projet de division de l'Assemblée législative en deux chambres. Si ce projet, réalisé depuis, eût été adopté, bien des malheurs eussent peut-être été prévenus. Il est cependant permis d'en douter. Des esprits plus méditatifs que celui de Pétion ont cru à la possibilité d'arrêter le mouvement populaire aussitôt qu'il avait atteint le but vers lequel il était dirigé; mais l'expérience des siècles dépose contre cette vieille erreur. Dans toute marche faite en foule et d'une manière désordonnée il est presque impossible de

qui j'étais liée : je voyais souvent l'infortuné M. de Beauharnais [1] (l'une des plus intéressantes victimes de Robespierre); mais je l'avais connu long-temps avant la révolution, ainsi que M. Mathieu de Montmorency, et M. de Girardin. Je recevais encore chez moi, très-rarement, quelques gens de lettres, MM. de Volney, Grouvelle [2] et

déterminer le point où l'on fera halte, car tous, voulant toucher au but les premiers, poussés par ceux qui viennent après, sont forcés de le dépasser. Diviser les masses ou changer leur direction, c'est égalemsnt s'éloigner de ce point de repos.

(*Note de l'éditeur.*)

[1] Le vicomte Alexandre de Beauharnais périt à cinquante-huit ans, sur l'échafaud, victime de ces dénonciations si fréquentes alors, dont le mystère n'est pas encore tout-à-fait dévoilé. Il avait été député par la noblesse de Blois, aux états généraux, en 1789 : il fit les premières guerres de la révolution et commanda en chef l'armée du Rhin. Le vicomte de Beauharnais, premier mari de Joséphine de La Pagerie, qui depuis épousa Napoléon, était né à la Martinique, en 1760.

(*Note de l'éditeur.*)

[2] Grouvelle, élève de Cérutti, qui, a dit une femme de bon jugement, n'apprit de son maître qu'à mettre sa philosophie dans de petites phrases, était un écrivain médiocre, froid et vain. Secrétaire du prince de Condé, il composa sa première satire contre les grands, dans le palais même de ce prince, qui le traitait avec bonté. De petits vers insérés dans l'*Almanach des Muses;* une comédie en trois actes, tombée à la première représentation; une ode sur la mort du duc de Brunswick;

Millin; enfin je voyais plusieurs artistes, parmi lesquels était *David*. Je n'ai point à me justifier d'avoir reçu ce dernier; alors il se bornait à être le premier peintre de l'Europe; il n'était pas député, et je le connaissais depuis six ou sept ans; cependant, près d'un an avant mon départ de France, nous eûmes ensemble quelques discussions qui nous brouillèrent, et je cessai totalement de le voir.

Louis XVI étant encore sur le trône, David fit une esquisse du serment du jeu de paume, et par une inspiration, non divine, mais infernale, Il y représente le château de Versailles frappé de la foudre. Je lui demandai raison de cette composition; il répondit que cela signifiait *la destruction du despotisme*. Je lui représentai que cela paraissait signifier *la destruction de la famille royale :* nous eûmes à ce sujet une querelle très-vive. Quelque temps après, je me moquai devant lui de la

quelques pamphlets politiques; quelques articles de journaux et des mémoires historiques sur les Templiers, composent le léger bagage littéraire de Grouvelle. On trouve du moins dans ce dernier ouvrage des faits curieux et peu connus jusqu'alors, sur les causes secrètes de la ruine des célèbres chevaliers du Temple. Fils d'un orfèvre de Paris, où il était né, en 1758, Grouvelle est mort en 1806.

(*Note de l'éditeur.*)

pompe de Voltaire, qui était en effet la chose la plus inepte, la plus scandaleuse et la plus complètement ridicule qu'on ait vue à Paris avant *les fêtes de la Raison*. David avait composé le char de triomphe du cadavre de Voltaire; il trouva mes critiques fort impertinentes, et de ce moment il cessa de venir chez moi.

Telles ont été toutes mes liaisons nouvelles depuis la révolution : je n'en ai point eu d'autres, quoiqu'on ait écrit dans plusieurs libelles (Gauthier et d'autres) que j'étais dans *l'intimité la plus tendre* avec l'abbé Sieyès, que je ne connais même pas de vue, et avec lequel je n'ai jamais eu le moindre rapport; que je voyais en secret MM. de Lameth et Mirabeau. Je n'ai, de ma vie, parlé aux deux premiers, ni n'ai eu la plus légère relation avec eux, même indirectement. Je relève cette fausseté (ainsi que beaucoup d'autres *mensonges*), et non assurément comme une *accusation;* mais en m'associant ainsi avec les personnes qui, par leurs emplois et leurs talens, ont joué de grands rôles dans la révolution, on voulait persuader que je me mêlais des affaires, et que je passais ma vie à intriguer. Quant à Mirabeau, quoique j'eusse pour son talent oratoire, lorsqu'il parlait de tête, une admiration que l'im-

partialité ne pouvait lui refuser, je n'ai jamais voulu le recevoir chez moi : je l'ai rencontré deux fois dans la même maison, il me parut en effet aussi aimable qu'il était éloquent; nous ne parlâmes que de littérature. Il m'écrivit une seule fois, pour me demander de le recevoir et d'entendre *la lecture du plan d'un discours qu'il voulait faire sur l'adoption.* Je lui répondis pour le refuser, en lui disant franchement qu'une liaison entre nous fournirait matière à mille calomnies; je ne l'ai pas rencontré depuis, et je n'en ai plus entendu parler. Il ne me reste plus qu'à rendre compte de mes actions publiques. Comme je l'ai déjà dit, j'ai toujours eu le même genre de vie, consacrée à mes élèves depuis l'instant où je me levais jusqu'à huit heures et demie du soir; recevant mes amis (c'est-à-dire, trois ou quatre personnes), à cette époque de la journée, pendant une heure et demie, ensuite travaillant seule jusqu'à deux ou trois heures après minuit, et, pendant l'hiver, donnant à dîner tous les dimanches à quelques-unes des personnes que j'ai nommées; voilà quelle a été constamment ma manière de vivre. J'allais quelquefois à l'Assemblée nationale, mais très-rarement, et je suis certainement de toutes les personnes de la société celle

qu'on y a vue le moins souvent. J'ai été deux fois aux séances des Jacobins; elles n'étaient assurément pas alors ce qu'elles sont devenues depuis; mais les orateurs m'en parurent extrêmement médiocres, et les principes exagérés et dangereux : je n'y retournai plus. La curiosité me fit aller une seule fois à l'une des séances publiques de *la société fraternelle aux Cordeliers*, c'était un spectacle également original, effrayant et ridicule. Les femmes du peuple y parlaient, quoiqu'elles ne montassent pas à la tribune; mais elles interrompaient fréquemment les orateurs et faisaient de longues dissertations sans sortir de leurs places, pour rappeler, disaient-elles, *aux vrais principes*. Les discours étaient risibles, mais les maximes faisaient frémir. On a dit que j'avais mené mademoiselle d'Orléans à cette séance, ce qui est de toute fausseté; je ne l'ai pas même menée aux Jacobins.

On a prétendu que j'avais eu des liaisons avec Brissot, ce qui est absolument faux; mais j'ai eu quelques rapports avec lui avant la révolution, voici le fait : depuis que j'écris, c'est-à-dire, depuis que je suis auteur, les sentimens d'humanité répandus dans mes ouvrages ont donné souvent aux infortunés l'idée de s'adresser à moi, d'au-

tant mieux qu'alors ma situation me procurai plusieurs moyens d'être utile, et qu'assurémen je n'en négligeai jamais aucun. Environ trois ou quatre ans avant la révolution, Brissot, qui tra vrillait à je ne sais quelle gazette, fut mis à la Bas tille; je n'avais jamais entendu parler de lui; j'i- gnorais même qu'il fût auteur de cinq ou six gro volumes très-ignorés alors, et très-médiocres [1], qu j'ai parcourus depuis. Il s'appelait dans ce temp M. *de Varville;* il m'écrivit de la Bastille; s lettre et son malheur m'intéressèrent; j'engagea M. le duc d'Orléans (qui n'était alors que duc d

[1] Brissot, fils d'un aubergiste d'Ouarville; près de Chartres avait fait de bonnes études; destiné au barreau il s'occupa sur tout des lois criminelles, sur lesquelles il a publié dix volumes Les ouvrages dont madame de Genlis parle ici sont : *De la vé rité, ou Méditations sur les moyens de parvenir à la vérité dans toutes les connaissances humaines. — Correspondanc universelle sur ce qui concerne le bonheur des hommes et d la société. — Tableau des sciences et des arts de l'Angleterre — Situation des Anglais dans les Indes orientales, et d l'état de l'Inde.* — Ces ouvrages furent les véritables causes d sa détention à la Bastille, et non pas les libelles qu'on lui attri bua et dont il n'était pas l'auteur. On sait quel rôle il a jou dans la révolution, mais on a trop oublié que dans le procès d l'infortuné Louis XVI il avait voté pour l'appel au peuple, qu eût sauvé le roi si cet appel avait eu lieu. Brissot, né en 1754 périt sur l'échafaud en 1793.

(*Note de l'éditeur.*)

Chartres) à faire des démarches pour cet infortuné. M. le duc d'Orléans mit à cette affaire beaucoup de zèle et d'activité, et au bout de quinze jours Brissot recouvra sa liberté. Il vint me voir pour me remercier, et quelques jours après une nouvelle lettre de lui m'apprit qu'il était amoureux d'une des femmes de chambre de mademoiselle d'Orléans, nommée mademoiselle Dupont. J'aimais cette jeune personne, et je lui représentai qu'elle ferait une folie d'épouser un homme sans talent (c'était mon opinion), et qui n'avait nulle espèce de fortune : mes conseils ne produisirent aucune impression, et je me chargeai à la prière de mademoiselle Dupont, d'écrire à sa mère qui vivait à Boulogne, pour lui demander son consentement au mariage de sa fille; je promettais de solliciter un petit emploi pour M. de Varville. Le consentement fut donné, le mariage se fit sur-le-champ, et madame de Varville, quittant Belle-Chasse, partit aussitôt avec son mari pour l'Angleterre. Elle y resta jusqu'au moment où M. le duc de Chartres, par la mort du prince son père, devint duc d'Orléans. J'obtins alors un emploi de mille écus avec un logement à la chancellerie d'Orléans, pour M. de Varville. Il vint me voir avec sa femme pour me remercier

d'un sort qui surpassait son attente. Cette visite fut la dernière. Brissot, malgré les idées qu'il a développées depuis sur *la parfaite égalité* qui doit régner entre les hommes, n'aimait peut-être pas à ramener sa femme dans une maison où elle avait été femme de chambre, et où elle avait mangé à l'office avec les mêmes domestiques qui s'y trouvaient encore. Voilà du moins ce que l'étonnante ingratitude de Brissot envers moi m'a fait imaginer, car depuis ce moment je n'ai jamais reçu de lui ou de sa femme la plus légère preuve de souvenir, et encore moins d'intérêt. Au reste ce n'est point madame Brissot que j'en accuse, cette personne infortunée est aussi intéressante par ses vertus et son caractère que par ses malheurs.

Depuis la fuite du roi à Varennes et son retour forcé à Paris je brûlais de quitter la France, et M. le duc d'Orléans me le permit enfin. Les médecins ordonnèrent à Mademoiselle d'aller en Angleterre prendre les eaux de Bath. Nous partîmes en toute règle avec des passe-ports, qui exprimaient la permission de rester en Angleterre aussi long-temps que la santé de Mademoiselle l'exigerait. Nous partîmes le 11 octobre 1791. Nous arrivâmes à Calais le soir à la nuit; nous

descendîmes à l'auberge de Dessaint. Un jeune homme très-bien mis, tenant deux bougies, vint nous éclairer pour nous conduire à notre appartement, il marchait devant nous; aussitôt que nous fûmes entrées dans notre chambre, il posa les deux bougies sur une table, et vint se jeter à mes pieds en s'écriant : « Reconnaissez Martin! » C'était un jeune homme dont voici l'histoire : Il était fils de ce qu'on appelait un chasse-marée. Quelques mois avant mon premier voyage en Angleterre, comme il conduisait sa charrette chargée de marée, en descendant une montagne, un homme ivre-mort se trouva sur le chemin; malgré tous les cris de Martin, qui ne pouvait pas arrêter son cheval, il ne se dérangea point; il fut écrasé et tué sur la place : il y avait heureusement trois hommes sur le chemin qui furent témoins de cet événement. Martin, qui avait dix-sept ans, fut si effrayé de ce meurtre involontaire, qu'au lieu d'aller se mettre en prison, il ne rentra point dans Calais; il s'embarqua, et se sauva à Douvres. Il fut condamné par contumace. A mon premier passage, sa mère vint me demander de solliciter sa grâce quand je retournerais en France. Le maître de l'auberge, Dessaint, s'intéressait vivement à lui, et tout le monde m'assura qu'il

était un excellent sujet. Je le vis en passant à Douvres, où il servait dans une auberge; il avait une jolie figure, il me toucha vivement en me contant que son seul plaisir était de monter sur le haut des dunes pour apercevoir les côtes de France. De retour à Saint-Leu, je donnai à M. le duc d'Orléans un petit mémoire sur ce jeune homme, et le lendemain il m'apporta sa grâce en bonne forme. Dessaint le prit dans son auberge, et, au bout de six mois, il conçut pour lui une si grande amitié, qu'il le maria à sa nièce, qui était son unique héritière. Dessaint avait au moins trois cent mille francs de bien. Ce jeune homme m'a donné toutes les preuves imaginables de reconnaissance. Au commencement de l'émigration il découvrit où j'étais; il m'écrivit pour m'offrir de passer gratuitement en Angleterre; il m'a donné beaucoup d'autres preuves d'attachement. J'ai éprouvé tant d'ingratitude dans ma vie, que je me plais à recueillir dans ces mémoires tous les traits de reconnaissance dont j'ai été l'objet et le témoin.

Nous allâmes d'abord à Londres, dans la maison que M. le duc d'Orléans y avait achetée. Nous y passâmes une quinzaine de jours; de là nous allâmes à Bath, où nous restâmes deux mois. Il

y avait une excellente troupe de comédiens qui jouaient la tragédie et la comédie. Je louai une loge, et, pour nous bien familiariser avec la *langue parlée*, nous allions presque tous les jours au spectacle; nous entendîmes parfaitement presque tout de suite la tragédie; il n'en fut pas de même de la comédie : la vitesse du débit, les façons de parler familières et proverbiales, et les fréquentes abréviations nous déroutaient continuellement. Mais nous portions toujours avec nous les pièces imprimées, où nous lisions ce que notre oreille ne nous faisait pas comprendre; et, de cette manière, au bout de six semaines nous entendions l'anglais comme les Anglais mêmes. Nous ne vîmes à Bath que six personnes : un prêtre irlandais catholique, qui nous confessait; lord et lady Londonderry; le docteur Fothergill, médecin des eaux; le docteur Warner, et M. Néagle, tous de la société la plus aimable. De Bath nous allâmes à Bristol, et de Bristol chez le chevalier Boare, dont le beau château à Stourhead est dans ces environs. Il y a dans le parc de ce château un monument bien vénérable; c'est la tour sur le haut de laquelle Alfred-le-Grand proclama la délivrance de l'Angleterre, que, par ses éclatantes victoires, il venait d'affranchir entiè-

rement du joug des Danois. J'ai monté plus d'une fois toute seule sur le sommet de cette antique tour : dans de longues rêveries j'aimais à deviner les nobles pensées, qui, dans ce lieu même, avaient dû occuper le souverain légitime, le libérateur, le législateur de sa nation, de ce prince dont la vie fut aussi pure qu'héroïque et brillante ; de ce triomphateur modeste et généreux ; de ce poète justement célèbre ; de ce saint sur un trône et dans les camps [1] !.... enfin, de ce monarque qui reçut du ciel des talens aussi variés, un génie aussi vaste que son âme fut grande et magnanime !.... Nous restâmes dans cette belle habitation quinze jours, qui s'écoulèrent bien agréablement ; de là nous nous rendîmes à Ed-

[1] Alfred-le-Grand, monarque législateur et guerrier, fut encore poète et écrivain remarquable. Il passe pour être le premier Anglais qui ait appris le latin. Il traduisit l'*Histoire d'Orose*, celle de *Bède*, les *Psaumes de David*, des *Dialogues de Saint-Grégoire*, le *Traité de la consolation* ou la *Philosophie de Boèce*. L'Angleterre doit encore à Alfred un *Recueil de chroniques* et les *Lois des Saxons occidentaux*. Ce prince, l'honneur du neuvième siècle, monta sur le trône en 871, il mourut en l'an 900. Toute la durée de son règne fut employée à soustraire l'Angleterre au joug des Danois ; à construire des villes, des forteresses et des vaisseaux, et à faire d'un pays inculte, sauvage et sans cesse agité par la guerre et les révolutions, un séjour de justice et de repos. (*Note de l'éditeur.*)

mond's-Bury, où nous nous établîmes dans une jolie petite maison que je louai. Là nous fîmes connaissance avec plusieurs personnes, dont je conserverai toujours un tendre souvenir : miss Fergus, et sa sœur lady Gages; le chevalier Bunbury, qui avait de très-belles serres, et qui nous envoyait tous les samedis un âne chargé de fruits superbes et de fleurs, parmi lesquels il y avait toujours des pêches aussi bonnes que celles de Montreuil; M. Howard, aujourd'hui duc de Norfolk : nous allions souvent à la campagne chez lui; il était jeune, catholique, plein de vertu et de bonté, d'une piété exemplaire, et de la société la plus aimable. Je vis chez lui un jeune homme, pour lequel nous prîmes toutes les quatre (Mademoiselle, ma nièce, Paméla et moi) une véritable amitié; car, avec tous les agrémens de la jeunesse, une gaîté charmante, il était si raisonnable, il avait une conduite et des mœurs si parfaites, que l'on prenait naturellement en lui la confiance qu'on aurait eue pour un homme d'un âge mûr; il en méritait toute l'estime; c'était M. Hervey, aujourd'hui lord Bristol. Je vis aussi à Bury le fameux Arthur Young, qui s'était ruiné en ne s'occupant que d'économie et d'agriculture.

re De Bury nous allâmes plusieurs fois à l'université de Cambridge et aux courses de New-Market; et nous fîmes aussi un voyage dans les provinces d'Angleterre. Nous vîmes les belles grottes de Derbyshire; l'espèce d'albâtre qui forme les stalactites de ces grottes, est toujours blanc; les vases que nous achetons, qui sont faits en cette matière, lorsqu'ils sont rayés de bleu et de violet, sont ainsi bigarrés par un procédé chimique, ce qui m'étonna beaucoup; voici pourquoi. M. Bellenger, architecte justement célèbre, et qui peignait parfaitement à la gouache, fit, avant la révolution, un petit voyage à Londres, il en rapporta un porte-feuille de charmans dessins coloriés, faits par lui : il vint à Belle-Chasse pour nous les faire voir; nous admirâmes surtout l'intérieur des grottes de Derbyshire; nous étions émerveillées en contemplant les élégantes draperies d'albâtre dont la nature les a tapissées [1], et qui toutes (dans ces dessins) étaient liserées et rayées de bleu ou de violet. Le fait est que M. Bellenger, n'ayant point vu ces cavernes, les avait

[1] Jusqu'alors, et quand nous les avons vues, les manufacturiers les avaient respectées, en n'employant que les stalactites et les stalagmites de ces grottes, qui sont de la même matière.

(*Note de l'auteur.*)

dessinées d'après des gravures noires, et il les avait coloriées d'après les coupes et les vases faits de cet albâtre, qu'il supposait colorié ainsi dans les grottes. Voilà, pour les voyageurs, l'inconvénient (qui se renouvelle très-souvent), de juger *par induction*. J'ai cité, dans le second volume des *Souvenirs de Félicie*, plusieurs autres exemples frappans et curieux de cet inconvénient, d'autant plus fâcheux qu'il a beaucoup contribué à donner les préventions défavorables généralement établies contre la véracité des voyageurs. Ainsi, lorsqu'on veut faire voyager un jeune homme, il faut le prévenir contre cette espèce de manie, qui est celle des gens spirituels qui naturellement aiment mieux *deviner*, que de questionner ou d'approfondir, sans une évidente nécessité. Nous allâmes dans la principauté de Galles; nous y séjournâmes au village de Langolen, pour y voir, sur le haut de leurs montagnes, les deux amies (lady Buttler et miss Ponsomby) qui s'y sont fixées. Nous avions pour elles des lettres de M. Stuart, aujourd'hui lord Castelreagh. J'ai parlé ailleurs de ces deux personnes intéressantes [1]. Nous allâmes aussi à Portsmouth, et à l'île de Wight. Après toutes ces courses et beaucoup d'au-

[1] Voyez *Souvenirs de Félicie*.

tres, nous revînmes à Bury. Pendant ce long séjou
que j'ai fait en Angleterre, je n'ai rien composé
à l'exception du *Cimetière de Bury*, je n'ai pa
lu un seul livre français, mais je lisais de l'an
glais six heures par jour, et je faisais l'extrait d
toutes mes lectures. Enfin je donnais à Mademoi
selle tout le temps que je n'employais pas à me
propres études.

Je m'occupais aussi de ma petite Églantin
qui n'avait que cinq ans, et qui était la sœur aî
née de mon Anatole : cette enfant m'était d'autan
plus chère, que je lui tenais lieu de mère; ell
me rappelait la sienne par sa douceur, son in
telligence et sa beauté; j'attendais d'elle sinon u
dédommagement de la perte la plus douloureuse
du moins une consolation dans l'avenir [1]. . .
En arrivant en Angleterre, elle ne savait pas u
mot d'anglais, et je m'aperçus au bout de hui
jours qu'elle comprenait parfaitement une phras
qu'elle entendait répéter toutes les fois que nou
allions à la promenade; chacun s'écriait en l
regardant : *Pretty little girl!* Je la vis sourire

[1] Hélas, cet espoir fut cruellement déçu, je n'osai depu
l'exposer aux dangers de ma fuite et de l'émigration. Je la laiss
en France, à ma fille, et je l'ai perdue !...

(*Note de l'auteur.*)

je lui demandai pourquoi; elle me répondit : « C'est qu'on trouve que je suis *une jolie petite fille !....* » Cet instinct d'amour-propre féminin fut sa première leçon de langue anglaise : au bout de deux mois elle entendait tout.

Je ne manquai jamais de livres à Bury, grâce à l'extrême obligeance de MM. Planta et Paradice qui m'envoyaient de Londres tous les livres que je demandais. Je lus, entre autres, avec beaucoup d'attention, tout ce qui avait rapport à la littérature anglaise, et tout le théâtre anglais, depuis Shakspeare et Ben-Johnson jusqu'à nos jours [1]; tout le dictionnaire anglais des hommes illustres, qui est excellent relativement aux hommes célèbres anglais, mais rempli d'erreurs sur ceux des autres nations, et particulièrement des Français; enfin je relus tous les historiens anglais, et je m'assurai d'une chose que je n'avais fait qu'entrevoir jusqu'alors, c'est qu'on a généralement méconnu le mérite supérieur de Charles II, dont le vertueux et infortuné père périt sur un échafaud, victime d'une abominable faction et d'une révolution odieuse. Charles II, après la restauration, se conduisit avec un courage, une sagesse, une

[1] Dont j'ai conservé tous les extraits.

(*Note de l'auteur.*)

prudence qu'on ne saurait trop admirer; il réduisit les impôts (qui avaient été énormes sous Cromwel); il sut allier, avec une extrême habileté, la fermeté à la clémence; il s'occupa surtout du soin de rétablir la religion. L'ordre et la paix furent les fruits de ces heureuses combinaisons. Ce fut lui qui fonda la société royale de Londres aujourd'hui si célèbre; il promit solennellement sa protection à tous ceux qui *s'appliqueraient aux études difficiles;* il envoya chercher chez les nations voisines les principes des sciences inconnues; il corrigea les impropriétés, les bizarreries et le néologisme de l'idiome national qui, sous Cromwel, était devenu presque barbare, etc. etc., etc. Voilà sans doute de grandes choses et qui ne sont pas assez connues. Il y aurait un excellent livre à faire *sur les injustices, les oublis et les calomnies historiques.*

La fin de mon séjour en Angleterre fut troublée par les craintes les plus sinistres, l'esprit de parti me donnait tout à craindre des ennemis de la maison d'Orléans; je recevais les lettres anonymes les plus effrayantes. J'en reçus entre autres une en anglais, dans laquelle on m'appelait *savage furie* (féroce furie), et l'on me menaçait de mettre le feu à notre maison pendant la nuit. J

n'avais pourtant jamais fait une seule intrigue. J'aimais la monarchie, et je n'avais rien épargné pour adoucir et pour modérer M. le duc d'Orléans, qui non-seulement depuis long-temps, comme je l'ai dit, ne me consultait pas, mais qui avait un souverain mépris pour mes conseils dans ce genre, ne me trouvant nullement *à la hauteur des idées nouvelles*. Lorsque j'appris la déchéance du roi et l'établissement d'une république, j'eus un singulier mouvement; je m'écriai avec douleur : « Eh ! quoi donc ! on ne jouera plus *Athalie*, ce chef-d'œuvre est perdu pour la scène française ! » J'ai mis dans *les Parvenus* ce mot qui m'échappa bien naturellement.

Dans les derniers jours du mois de septembre 1792, étant encore à Bury, dans la province de Suffolk, je vis par les journaux français qu'un parti puissant formait les plus sinistres projets, et voulait faire juger le roi et la reine. Je croyais que Pétion conservait toujours une grande popularité, je ne doutais point qu'il ne combattît avec force ces horribles desseins; mais j'avais moins de confiance en ses talens qu'en sa droiture. Il me vint à ce sujet quelques idées qui me parurent bonnes, et l'intérêt pressant de la justice et de l'humanité me décida à les lui communiquer.

J'écrivis donc pour la première fois à Pétion sur ce jugement du roi et de la reine, que tous les papiers publics semblaient annoncer ; ma lettre avait six pages [1]. J'y prouvais qu'indépendam-

[1] Un Journal du temps parle ainsi de cette lettre :

« Le patriote Gorsas se plaint dans son Journal d'un article » inséré dans notre avant-dernier numéro, ou il s'agit de let- » tres arrivées d'Angleterre, contenant, disons-nous, des avis » *non-officiels*, mais *officieux*, de conserver précieusement la » vie de *Louis XVI* et de sa famille. » A Dieu ne plaise que nous ayons prétendu dire par là que Gorsas, ni les autres estimables journalistes qui ont publié ces lettres, les eussent supposées! Nous nous serions fait notre procès à nous-mêmes, puisqu'il est vrai qu'elles se trouvent aussi dans nos feuilles. Le mot *officieux* ne porte que sur l'écrivain, ou les écrivains de ces lettres, et notre but n'a été que d'inspirer une sage méfiance pour ces monitions arrivées de l'étranger. Joseph Gorsas ne doit point ignorer que Londres est infecté de feuillans, de biscamé-ristes, de prêtres réfractaires, en un mot, de cette dernière écume que la France a vomie dans sa dernière révolution, et que tous ces honnêtes gens peuvent avoir d'excellentes raisons pour nous donner ou nous faire donner sur le continent de *charitables avis* que nous ferons très-bien de ne pas suivre.

Si nous n'avons pas cité textuellement les lettres en question, nous ne croyons pas en avoir *changé* ni *altéré* le sens : elles ne se bornent point, comme le dit Gorsas, à nous conseiller de ne point *maratiser* Louis XVI ; elles ne veulent pas que nous le fassions périr, *même légalement*, puisqu'elles nous recommandent d'imiter les Romains, qui préférèrent l'expulsion à la mort des Tarquins. Cette recommandation peut être fondée en raison ; mais, quand on la motive sur la crainte de la guerre avec l'An-

ment de l'humanité, la seule politique prescrivait aux Français d'être non-seulement équitables dans cette occasion, mais généreux; comme il fallait dans ce temps des citations de l'histoire romaine, je citais l'exemple des Romains, qui, en renonçant à la royauté, n'avaient ni massacré les Tarquins, ni confisqué leurs biens, ni attenté à leur liberté; je développais tous les avantages d'une conduite équitable, noble et généreuse, et tous les affreux inconvéniens qui résulteraient nécessairement d'une conduite opposée. Quand cette lettre fut écrite, je n'osai la confier à la poste; je n'avais aucun moyen particulier de la faire parvenir: j'imaginai de l'envoyer à MM. Fox et Shéridan, certaine qu'ils en approuveraient les sentimens, et qu'étant à Londres, ils pourraient par une occasion l'envoyer sûrement à Paris. Je connaissais à peine ces deux hommes si justement célèbres par leur génie, leurs talens et leurs vertus. Je ne les avais vus alors l'un et l'autre qu'une seule fois dans ma vie; mais sur leur réputation je m'étais déjà adressée à eux

gleterre, nous croyons devoir dire en hommes libres que la république ne doit pas se décider sur un semblable motif.

(*Annales Patriotiques*, 3 octobre 1792.)

(*Note de l'éditeur.*)

pour des choses qui m'étaient purement personnelles, et dont je rendrai compte par la suite; ils m'avaient répondu avec la bonté qui les caractérisait, de sorte que je n'hésitai point à les charger de ma lettre pour Pétion; je la leur envoyai ouverte, en les priant de la lire, et, s'ils l'approuvaient, de la cacheter et de la faire partir. M. Fox me répondit par le courrier d'ensuite, il me mandait en français qu'il était *enchanté* de mon *excellente lettre* (ce furent ces expressions), et que je pouvais compter que Pétion la recevrait très-incessamment. Pétion ne me fit aucune réponse; mais, très-peu de temps après, je vis ma lettre imprimée dans le *Patriote français;* on en avait retranché quelques phrases; elle n'était point sous la forme *de lettre;* mon nom et celui de Pétion n'étaient pas prononcés, mais un prétendu correspondant anonyme répétait d'ailleurs fort exactement tout ce que j'avais écrit, en prétendant qu'il avait entendu faire tous ses raisonnemens à Londres *à un véritable ami de la liberté.* Avant d'envoyer cette lettre à M. Fox, je l'avais montrée à trois ou quatre personnes, de sorte qu'on la reconnut facilement dans *le Patriote français :* on sut bientôt que cet écrit était de moi; on le manda à Paris, ce qui me valut

dès lors la haine du parti de Marat et de Robespierre. Il est évident, d'après ce fait assurément très-incontestable, que je pensais alors (c'est-à-dire, si peu de temps avant la mort du roi) comme j'ai pensé toute ma vie; ce fait montre aussi et les sentimens et la pusillanimité de Pétion. Il aurait voulu sauver le roi, mais il n'osait parler; et, n'ayant pas le courage d'exprimer ouvertement ce qu'il approuvait dans ma lettre, il la faisait imprimer en se cachant.

Immédiatement après les massacres des prisons, au mois de septembre 1792, je reçus une étrange lettre de M. le duc d'Orléans, qui me mandait de revenir en France pour lui ramener sa fille! Je lui répondis sur-le-champ que je n'en ferais rien, parce qu'il serait absurde de choisir un tel moment pour l'y reconduire. Je ferais un volume de plus, si je voulais écrire toutes les idées douloureuses qui, dans ce temps, troublaient mon imagination! Que de nuits passées à me promener dans ma chambre et à prier Dieu!..... Je repoussais les pressentimens, les réflexions et les prévoyances inutiles, mais j'avais habituellement un malaise vague et une sorte d'oppression inexprimable; cependant jamais Mademoiselle et mes deux autres élèves n'ont pu

s'en apercevoir..... On peut, par la religion et l'occupation, se distraire des chagrins les plus cuisans du cœur, et parvenir, durant le jour, à n'y point penser..... mais qu'il faut peu de chose pour sortir de cet heureux assoupissement!.... Un jour, plus accablée que jamais par mes peines déchirantes, mais concentrées au fond de mon âme, je m'occupais comme de coutume avec calme et tranquillité, je peignais.... Tout à coup passe dans la rue un orgue bien juste, bien doux, jouant un air touchant, dont la mélodie parle à mon cœur, en ranime la sensibilité contrainte et réprimée par la raison..... Des souvenirs attendrissans et cruels se retracent vivement à mon imagination, des regrets superflus déchirent mon âme; je retrouve tout mon malheur, je le vois dans tous ses détails, je le sens dans toute son étendue, les sensations de la mélancolie et de la douleur ont écarté ce voile mystérieux qui me le cachait à moitié.... Toutes les blessures de mon cœur se rouvrent à la fois... Mon pinceau échappe de ma main, des larmes amères inondent la fleur que je venais d'ébaucher!

Cependant mes justes terreurs augmentaient tous les jours : tout me prouvait qu'il y avait un complot formé pour enlever Mademoiselle;

j'ignore quel avantage on eût retiré de cette violence, mais il est certain qu'on a eu ce projet. Je me trouvais dans la situation la plus embarrassante, les personnes que j'aurais pu consulter, M. Howard [1] et sir Charles Bunbury étaient absens; ce fut alors que je pris le parti d'écrire à MM. Fox et Shéridan, pour leur exposer mon embarras, mes craintes, et leur demander des conseils. Ils me répondirent de manière à justifier toute la confiance que m'avait inspirée leur réputation. M. Shéridan poussa la bonté jusqu'à venir à Bury (cette ville est à vingt-huit lieues de Londres); il n'y passa que deux ou trois heures, n'y restant que le temps nécessaire pour me donner les avis qu'il jugea pouvoir m'être utiles; huit jours après cette entrevue, M. Howard revint, son amitié active et généreuse nous fut de la plus grande utilité; de nouvelles méchancetés avaient ranimé toutes mes terreurs. Je me décidai à quitter Bury, et à me rendre à Londres, pour y attendre les dernières réponses de M. le duc d'Orléans. J'avais plusieurs raisons de craindre de traverser *sans escorte* les plaines désertes de New-Market. M. Howard nous fit prendre à cet égard les précautions qui nous parurent né-

[1] Depuis, duc de Norfolck.

cessaires, et il eut la bonté de faire avec nous une partie du chemin. Je quittai Bury sur la fin d'octobre, et j'allai à Londres. Ayant de grandes raisons de me méfier du concierge de la maison de M. le duc d'Orléans, je passais les nuits dans une agitation continuelle. Un soir, M. de Rice, que j'avais connu à Spa, vint me voir : il m'avait écrit pour me demander un rendez-vous tête à tête. Sous prétexte d'un vif intérêt à ma situation, il me conseilla de passer en Amérique, où, disait-il, je serais *adorée*, et il m'offrit de faire tous les frais du voyage, et de me faire recevoir sur un vaisseau qui allait partir, et dont le capitaine était son ami intime. Cette proposition me parut très-étrange; je n'en témoignai rien, mais je la refusai positivement. Il me pressa d'accepter un asile dans une maison qu'il avait au bord de la mer, ou dans une de ses terres en Irlande : je refusai de même; alors sa physionomie prit l'expression la plus effrayante, il mit la main dans la poche de son gilet, où je vis, j'en suis sûre, très-distinctement la forme d'un pistolet. J'étais à cinq ou six pas de la cheminée; sans perdre une minute, je m'y élance et je sonne; on vint aussitôt : M. de Rice se leva, il était fort rouge et il avait l'air d'être furieux; il sortit sur-le-

champ, sans me regarder et sans me dire un seul mot. Quelques jours après, dans la soirée, j'entendis une chose très-surprenante : tous les soirs à Londres, un crieur public annonçait la feuille des nouvelles du jour, mais il ne mêlait jamais à cette proclamation les noms des particuliers qui peuvent être désignés dans la feuille. Un soir, j'entendis ce crieur public prononcer plusieurs fois très-distinctement le nom de M. de Calonne et le mien. Je fis acheter cette feuille pour la lire; il y avait sur moi un article aussi faux que détaillé, dans lequel on annonçait le départ de M. de Calonne, en ajoutant qu'il avait eu beaucoup de conférences particulières avec moi, et qu'entr'autres, la veille, il avait passé toute la soirée chez moi. Je devinai facilement qu'on avait fait ce mensonge, afin de me rendre suspecte en France, où l'on savait que je devais retourner incessamment. M. Shéridan voulut bien faire insérer le lendemain dans cette feuille la réfutation de cette fable dénuée de tout fondement, puisque non-seulement je n'ai pas eu de liaison avec M. de Calonne, mais que je ne le connaissais même pas de vue [1]. Je contai à M. Shéridan mon aventure

[1] Je n'ai eu avec lui qu'une seule relation, un peu avant la révolution, pour solliciter une pension pour M. Palissot; j'ai déjà conté ce fait dans ces Mémoires. (*Note de l'auteur.*)

avec M. de Rice, et il nous emmena chez lui à Ilesworth. Nous y passâmes un mois de la manière la plus agréable. M. Shéridan, naturellement si aimable, le fut d'autant plus pour nous, qu'il était passionnément amoureux de Paméla, et que, devenu veuf, il voulait l'épouser. Sa femme morte jeune avait été la plus belle et la plus charmante personne de l'Angleterre, et Paméla lui ressemblait de la manière la plus frappante. Madame Shéridan avait fort bien vécu avec son mari, jusqu'à l'époque où elle fit connaissance avec lord Édouard Fitz-Gérald; ce dernier prit pour elle une violente passion qu'elle partagea. Le remords qu'elle en éprouva la conduisit au tombeau.

Dans les premiers jours de novembre, M. le duc d'Orléans m'envoya M. Maret, depuis duc de Bassano, et que je ne connaissais pas du tout. Il était chargé d'une procuration de M. le duc d'Orléans, qui l'autorisait à me demander de lui remettre Mademoiselle, si je ne voulais pas consentir à la reconduire moi-même sur-le-champ en France. Je lui répondis fort sèchement que je l'instruirais de ma décision le lendemain matin. J'étais au désespoir, ou d'être obligée d'envoyer sans moi Mademoiselle en France, ou de l'y me-

ner. Je consultai Shéridan : il me dit qu'il n'était *pas digne de moi* de ne pas remettre moi-même ce dépôt si cher entre les mains de celui qui me l'avait confié. Ces mots me suffirent. Il fut décidé que je reconduirais Mademoiselle, que je la remettrais à son père, en lui donnant ma démission de gouvernante, et que je reviendrais à Londres. M. Shéridan me donna un de ses amis, M. Reed, pour nous accompagner, et pour nous ramener. Je rendis cette réponse à M. Maret. La surveille de notre départ, M. Shéridan fit, en ma présence, sa déclaration d'amour à Paméla, qui, touchée de sa réputation et de son amabilité, accepta avec plaisir l'offre de sa main; et nous convînmes qu'il l'épouserait à notre retour de France, c'est-à-dire sous quinze jours. Je retournai à Londres, dans l'intention de partir le lendemain; M. Reed devait se rendre à Douvres de son côté. Nous partîmes en effet le lendemain pour retourner en France, le 20 octobre 1792. Il nous arriva une chose si extraordinaire que je ne dois pas la passer sous silence; mais je conterai le fait sans chercher à l'expliquer, et sans y ajouter les réflexions que le lecteur impartial pourra facilement faire. Nous partîmes à dix heures du matin dans deux voitures, l'une à six

chevaux, et l'autre à quatre, dans laquelle étaient nos femmes. J'avais, deux mois auparavant, renvoyé à Paris quatre domestiques, de sorte que nous n'en avions plus qu'un français, et un autre de louage, qui devait nous conduire jusqu'à Douvres : lorsque nous fûmes à un quart de lieue de Londres, le domestique français, qui n'avait fait la route de Douvres à Londres qu'une fois, crut s'apercevoir que nous n'étions point dans le chemin, et, sur son observation, je m'en aperçus aussi. Les postillons interrogés, répondirent qu'ils avaient voulu éviter une petite montagne, et qu'ils reprendraient incessamment la grande route. Au bout de trois quarts d'heure, voyant que nous parcourions un pays qui m'était tout-à-fait inconnu, je questionnai de nouveau le laquais de louage et les postillons; ils m'assurèrent encore que nous allions retrouver le chemin ordinaire : cependant nous poursuivions avec une extrême vitesse cette route inconnue; et remarquant que les postillons et le laquais de louage ne me répondaient qu'avec une certaine brièveté extraordinaire, et paraissaient craindre surtout de s'arrêter, nous commençâmes à nous regarder avec un étonnement mêlé d'inquiétude; nous renouvelâmes nos questions,

et l'on nous répondit, pour cette fois, qu'il était vrai qu'on s'était égaré, qu'on avait voulu nous le cacher jusqu'à ce qu'on eût reconnu un certain chemin de traverse qui conduisait à Dartfort (la première poste); mais que nous étions, depuis une heure et demie, dans cette route, et que nous n'avions plus que deux milles [1] à faire pour arriver à Dartfort. Il nous parut bien étrange que l'on pût s'égarer sur le chemin de Londres à Douvres; mais la persuasion que nous n'étions plus qu'à une demi-lieue de Dartfort, dissipa la crainte vague qui nous avait agitées un moment: enfin, près d'une heure s'était écoulée, et, voyant que nous n'arrivions point à la poste, l'inquiétude nous saisit tout à coup avec une vivacité qui alla bientôt jusqu'à la terreur; nous étions dans cette perplexité, lorsqu'un nouvel incident, le plus extraordinaire de tous, mit le comble à notre effroi: deux hommes à pied, bien mis, qui passaient de mon côté, nous crièrent très-distinctement en français: *Mesdames, on vous trompe, on ne vous mène point à Douvres.* On peut juger de la surprise et de la frayeur que nous causèrent ces paroles, dans la disposi-

[1] Trois milles anglais font une lieue française.
(*Note de l'auteur.*)

tion où nous étions déjà !... Nous avons trouvé plusieurs manières d'expliquer ce fait extraordinaire; il serait trop long de les détailler ici, mais voilà l'exacte vérité.

J'eus beaucoup de peine à faire arrêter les postillons devant un village qui se trouvait à notre gauche; malgré mes cris, ils allaient toujours. Cependant le domestique français (car l'autre ne s'en mêla pas) les força de s'arrêter. Alors, je fis demander dans ce village, à combien nous étions de Dartfort; qu'on juge de ma surprise, lorsqu'on me répondit que nous en étions à vingt-deux milles, c'est-à-dire à plus de sept lieues! Je cachai mes soupçons, je pris un guide dans le village, et je déclarai que je voulais retourner à Londres, puisque je me trouvais moins loin de cette ville que de Dartfort. Les postillons firent beaucoup de résistance à cette volonté, et même avec une extrême insolence; mais notre domestique français [1], fortifié du guide, les contraignit cependant à obéir; comme nous ne revînmes que fort lentement, par la mauvaise volonté des postillons et par la lassitude des chevaux, nous arri-

[1] Cet honnête domestique existe encore, il s'appelle Darnal, et il est au service de M. le prince de Talleyrand.

(*Note de l'auteur.*)

vâmes à Londres à l'entrée de la nuit; je me fis conduire sur-le-champ chez M. Shéridan, qui fut extrêmement surpris de me revoir; je lui contai notre aventure; il pensa comme nous qu'il était impossible qu'elle fût l'effet du hasard; il envoya chercher un juge de paix pour interroger les postillons, que l'on faisait attendre, sous prétexte de préparer leur compte. Ils attendirent, mais le laquais de louage disparut et ne revint pas. Les postillons furent juridiquement interrogés par le juge de paix, et en présence de témoins; ils répondirent avec beaucoup d'embarras, et avouèrent tous deux qu'un *gentleman* inconnu était venu le matin chez leur maître, les avait conduits dans un cabaret, et là, les avait engagés à prendre le chemin où nous avions été, en leur donnant pour boire à cet effet. On les questionna fort long-temps, et l'on n'en pût tirer aucun autre aveu. M. Shéridan me dit que c'en était assez pour intenter un procès à ces hommes, mais que cela serait long et coûterait beaucoup d'argent. On renvoya les postillons, et nous ne poussâmes pas cette affaire plus loin, parce qu'il reçut des lettres anonymes à ce sujet, qui l'effrayèrent. M. Shéridan, voyant l'effroi que m'inspirait la seule pensée de me remettre

en route pour retourner à Douvres, me promit de nous y accompagner; mais il ajouta qu'ayant une affaire indispensable; il ne pourrait partir que dans quelques jours; il nous ramena à *Ile-worth*, cette maison de campagne dont j'ai déjà parlé, qu'il avait auprès de Richemond, sur le bord de la Tamise.

M. Shéridan n'ayant pu terminer son affaire aussi promptement qu'il l'avait espéré, nous restâmes un mois dans cette retraite hospitalière, que la reconnaissance et l'amitié nous rendaient si agréables. Il me donna la preuve d'attachement de nous conduire lui-même jusqu'à Douvres. M. Reed vint aussi avec nous. Le temps était excessivement orageux, nous étions au mois de novembre. Nous passâmes deux jours à Douvres. Je savais que M. Shéridan avait des affaires à Londres, et malgré le mauvais temps, je ne voulus pas le faire attendre davantage, et je m'embarquai. M. Reed passa en France avec nous. Je me séparai avec attendrissement de M. Shéridan, qui lui-même versa des larmes en nous quittant. Cet homme, si célèbre par son esprit et ses talens, était l'un des plus aimables que j'aie connus. Il avait alors quarante-six ans, sa figure était ouverte et remplie d'expression, il avait conservé

toute la gaîté de la jeunesse. Il était à la fois grand homme d'état, grand orateur, et le meilleur auteur comique pour le théâtre d'Angleterre. Il y avait dans son esprit de la solidité, de la saillie, de l'étendue, et dans son caractère, de la légèreté, de l'inconséquence et de la paresse; son cœur était excellent, sa société charmante, mais sa conduite fut remplie de désordres. Il passa une partie de sa vie à se ruiner par indolence, et l'autre partie à rétablir sa fortune par son esprit et des élans d'activité; enfin il mourut dans la misère. Voici un trait qui peint parfaitement son esprit et son caractère : dans un moment où il était accablé de dettes, il donna une grande fête; il y invita tant de monde, que ses domestiques, dont le nombre était fort réduit, ne pouvaient suffire au service; au milieu de la fête, on vint l'avertir tout bas que six huissiers entraient dans la maison pour y tout saisir; il alla sur-le-champ les trouver, pour les prier de ne point troubler la fête, et d'attendre qu'elle fût finie; en même temps, il leur persuada d'y prendre un rôle, de l'aider à en faire les honneurs, et les tranformant en valets de chambre, il les chargea de la distribution des glaces, qu'ils offrirent aux dames. La fête se passa très-gaîment, et lorsqu'elle fut ter-

minée et que tout le monde fut sorti, les huissiers firent leur devoir et saisirent tous les meubles [1].

Notre trajet sur mer fut très-orageux, nous avions le vent en poupe, mais il était de la violence la plus effrayante; nous fîmes ce passage en cinq quarts d'heure et douze minutes, chose qui a peu d'exemples. Quand nous débarquâmes, un peuple immense était attroupé sur le rivage : il accueillit Mademoiselle avec de grandes acclamations et des transports qui allaient jusqu'à l'enthousiasme, c'est le dernier hommage que son nom malheureux ait reçu en France [2]. En changeant de chevaux à Chantilly, je trouvai un courrier que m'envoyait M. le duc d'Orléans; il me donna un billet qui contenait ces mots : « Si vous

[1] On sait que Shéridan est l'auteur de cette charmante comédie intitulée : *School of Scandal* qui signifie en anglais École de la Médisance et non du Scandale, qui fut imitée sur plusieurs de nos théâtres, avec beaucoup de succès, et qui a été traduite en plusieurs langues. La traduction française de cette pièce, qui se trouve dans la *Collection des Théâtres Étrangers*, est précédée d'une notice ingénieuse et piquante du plus éloquent de nos professeurs. Ce morceau remarquable avait déjà fait connaître la supériorité des talens de Shéridan et la singularité de son caractère.

[2] Jusqu'à la restauration.

(*Notes de l'auteur.*)

» n'avez point passé la mer, restez en Angleterre » jusqu'à nouvel ordre; si mon courrier vous » trouve sur la route de France, restez dans le » lieu où il vous remettra ce billet, et ne venez » point à Paris. Un second courrier vous ins- » truira de ce qu'il faut faire. » Je ne tins compte de cet ordre, je continuai ma route, et j'arrivai le soir à Belle-Chasse : on m'y attendait, parce que de Chantilly j'avais envoyé un domestique en avant. Je trouvai à Belle-Chasse M. le duc d'Orléans, M. de Sillery et cinq ou six autres personnes. Cette entrevue fut fort triste. Je remis Mademoiselle, qui pleurait amèrement, entre les mains de son père; je lui dis, en présence de tout le monde, que je lui rendais avec douleur ce dépôt si cher, que je donnais ma démission de gouvernante, et que je repartirais le lendemain matin pour l'Angleterre. M. le duc d'Orléans eut l'air embarrassé et consterné, il m'emmena dans une chambre voisine, et là il m'apprit que sa fille, par un décret tout nouveau et d'un effet rétroactif, se trouvait, par son âge (elle avait quinze ans), dans la classe des émigrés, pour n'être pas revenue à l'époque prescrite; il ajouta que c'était ma faute, parce que je n'avais pas voulu la ramener sur-le-champ la première fois qu'il l'avait de-

mandée, mais il assura qu'on était certain que l'on ferait des exceptions à cette loi, et qu'il était certain que sa fille serait à la tête; qu'en attendant, il fallait *qu'elle se soumît à la loi*, et qu'elle allât en pays neutre attendre ce décret sur les exceptions; qu'en conséquence il me conjurait de la conduire à Tournai (la Belgique n'était point encore réunie à la France); que le décret d'exception serait sûrement publié sous huit jours, qu'il irait lui-même chercher sa fille, et qu'alors je serais libre; et qu'enfin il se flattait que je n'aurais pas la cruauté de refuser cette dernière preuve d'attachement à une enfant à laquelle j'en avais donné tant d'autres, depuis sa naissance. Je répondis sèchement que je conduirais Mademoiselle à Tournai, mais sous la condition que, si le décret d'exception n'était pas publié sous quinze jours, il enverrait une personne à Tournai, pour me remplacer auprès de Mademoiselle; il m'en donna sa parole d'honneur.

Ce même soir, M. de Sillery, pour dissiper nos idées noires, nous mena au spectacle dans une petite loge qu'il avait. On jouait Lodoïska : un Anglais, lord Édouard Fitz-Gérald, était à ce spectacle : c'est celui dont j'ai parlé, et qui avait tant aimé madame Shéridan. La ressemblance de

Paméla avec l'objet qu'il regrettait avec tant d'amertume, le frappa si vivement, qu'il devint passionnément amoureux de Paméla; il se fit présenter dans notre loge par un Anglais de notre connaissance, M. Stone. Le lendemain matin nous allâmes au Rainsy; il fut convenu que nous en partirions le jour suivant pour Tournai. M. le duc d'Orléans et M. de Sillery passèrent toute cette journée au Rainsy. Je trouvai à M. le duc d'Orléans un air distrait, sombre, préoccupé, et je ne sais quoi d'égaré dans la physionomie, qui avait quelque chose de véritablement sinistre; il allait et venait d'une chambre à l'autre, sans s'arrêter, comme craignant la conversation et mes questions. Le temps était assez beau, j'envoyai Mademoiselle, ma nièce et Paméla dans le jardin. M. de Sillery les suivit. Je me trouvai seule avec M. le duc d'Orléans, alors je lui dis quelques mots sur sa situation : il se hâta de m'interrompre, et me répondit brusquement *qu'il s'était prononcé pour les jacobins!* Je répliquai qu'après tout ce qui était arrivé, c'était tout à la fois un crime et une folie, qu'il serait leur victime, et qu'il en avait déjà la preuve dans le dernier décret qui déclarait émigrés tous les voyageurs français au dessus de l'âge de quatorze ans,

qui n'étaient pas rentrés au mois de septembre. J'ajoutai qu'il fallait être bien aveugle pour ne pas voir que ce décret extravagant n'avait été fait que pour lui donner le désagrément de voir sa fille mise au nombre des émigrés; je lui conseillai d'émigrer lui-même avec sa famille et de passer en Amérique, parce que de toutes les républiques de l'univers, la république française, fût-elle raisonnablement organisée, était assurément celle qui convenait le moins à des princes de la maison de Bourbon. M. le duc d'Orléans sourit dédaigneusement et me répondit, ce qu'il m'avait déjà dit mille fois, que je méritais d'être écoutée, consultée, quand il s'agissait d'histoire ou de littérature, mais que je n'entendais rien à la politique. Pour changer de conversation, et pour satisfaire ma curiosité sur une chose qui m'étonnait beaucoup, je lui demandai pourquoi il avait laissé sur la plaque de la cheminée du salon où nous étions, ainsi que sur toutes les autres du château, ses armes (trois fleurs de lis), puisque *ces signes* étaient proscrits par des décrets, et que les jacobins venaient sans cesse dans cette maison. Voici littéralement la réponse de M. le duc d'Orléans : « Je les ai laissées, parce qu'il y aurait *de* » *la lâcheté* à les ôter !... » Cette singulière ré-

ponse fut faite avec le ton brusque et tranchant qu'il avait naturellement dans toute discussion, et surtout depuis la révolution. L'entretien s'anima, devint très-aigre, et tout à coup il me quitta. J'eus le soir un long entretien avec M. de Sillery, je le conjurai, en versant des larmes, de quitter la France; il lui était facile de s'évader et d'emporter au moins deux cent mille francs : il m'écouta sans m'interrompre, il parut ému, il me répondit qu'il abhorrait tous les excès de la révolution, mais que je voyais trop en noir l'avenir; que Robespierre et ses adhérens étaient trop médiocres pour ne pas perdre promptement tout leur ascendant; que les talens et l'esprit étaient du côté de ceux qui pensaient bien (peu de temps après, ceux-là furent tous immolés); que l'on rétablirait bientôt l'ordre et la morale, sans lesquels rien ne pouvait subsister; qu'enfin il trouvait qu'un homme de bien ferait un crime en quittant la France dans ce moment, puisque sa fuite priverait son pays d'une voix de plus pour la raison et pour l'humanité. J'insistai, mais toutes mes prières, toutes mes instances furent inutiles. Il me parla de M. le duc d'Orléans, et il me dit que, dans son opinion, il se perdait, parce qu'il mettait toute son espérance dans les jacobins

qui se plaisaient à l'avilir, afin de pouvoir ensuite le sacrifier plus facilement : il ajouta que ce malheureux prince, livré aux plus mauvais conseils, aveuglé par de fausses idées, ne pouvait cependant se débarrasser entièrement de son bon sens naturel; qu'au fond il se repentait de s'être engagé dans une telle route, mais que, croyant impossible d'en sortir, *il s'y jetait à corps perdu*, se flattant de trouver ainsi du moins l'enthousiasme qui fait tout braver, et qu'il n'avait nullement.

Nous partîmes le lendemain matin; M. le duc d'Orléans, plus sombre que jamais, me donna le bras pour me conduire à la voiture : j'étais fort troublée, Mademoiselle fondait en larmes, son père était pâle et tremblant. Lorsque je fus dans la voiture, il resta immobile à la portière, et les yeux fixés sur moi; son regard lugubre et douloureux semblait implorer la pitié.!..... *Adieu, Madame!* me dit-il. Le son altéré de sa voix porta au comble mon saisissement; ne pouvant proférer une seule parole, je lui tendis la main, il la prit, la serra fortement; ensuite, se tournant et s'avançant brusquement vers les postillons, il leur fit un signe, et nous partîmes.

M. de Sillery, M. le duc de Chartres et mon

neveu César du Crest, nous accompagnèrent jusqu'aux frontières; j'en fus bien aise, car le peuple, par son ton et ses manières, était devenu effrayant. On nous avait donné des passe-ports qui disaient que nous ne partions *que par respect pour la loi*, et que nous allions attendre à Tournai le décret sur *les exceptions* qu'on allait publier incessamment, et que nous resterions à Tournai jusqu'à ce que nous fussions rappelées; ainsi, il est de fait que nous n'avons jamais été émigrées, puisque nous devions attendre qu'on nous rappelât; le décret ne parut point, mais on reconnut si bien que nous n'étions pas émigrées, que, lorsque Tournai fut réuni à la France, on nous excepta de l'ordre donné à tous les émigrés de quitter la Belgique. Nous restâmes à Tournai jusqu'au moment où il fut pris par les ennemis; de sorte que, lorsque je rentrai en France, si l'on avait eu l'ombre de la justice, on m'aurait donné un dédommagement pour toutes les choses qu'on m'avait consignées. J'avais laissé à Belle-Chasse la valeur de plus de cinquante mille francs en meubles que j'avais achetés pour moi, en argenterie, en bijoux, en tableaux, en livres, instrumens, histoire naturelle, etc. J'étais si troublée en partant, que je

laissai une quantité de choses précieuses que j'aurais pu emporter. Je regrettai surtout une superbe collection de miniatures, ma lanterne magique historique, et plusieurs manuscrits, entre autres une comédie en cinq actes en vers, intitulée *les nouvelles Précieuses ridicules*. Elle ne ressemblait nullement à celle de Molière; je les avais peintes d'après nature, au Palais-Royal. Après mon départ, ma fille, pouvant aller librement à Belle-Chasse, y prit une charmante collection de gouaches, faites par M. Merys, représentant toutes les belles actions de nos jours, dont j'avais été le témoin ou que j'avais entendu conter; elle sauva aussi mon piano et quelques autres choses dont je lui avais fait présent et que je lui ai laissées. Enfin, je regrettai encore ma botanique de fleurs artificielles, ouvrage de mes mains, que j'avais mis cinq ans à faire, et qui, lors de la confiscation, a été vendue douze mille francs en assignats, mais ce qui faisait alors la valeur de cinq ou six.

Mon cabinet d'histoire naturelle fut aussi parfaitement vendu. Je regrettai amèrement de n'en avoir pas emporté trois coquilles et deux agates d'un très-grand prix.

Nous trouvâmes à la première poste lord

Édouard, que son amour pour Paméla engageait à nous suivre à Tournai. A peine fus-je arrivée dans cette ville, qu'il me demanda Paméla en mariage. Je lui montrai les papiers qui constataient sa naissance : elle était fille d'un homme nommé Seymours, qui avait de la naissance, et qui épousa, malgré sa famille, une personne de la classe la plus inférieure, qui s'appelait *Mary Syms*, et l'emmena en Amérique, à Terre-Neuve, dans un lieu appelé *Fogo*. Paméla y naquit, on la nomma *Nancy*. Son père mourut, et la mère repassa en Angleterre avec l'enfant âgée de dix-huit mois. Comme son mari était déshérité, elle se trouva dans la misère et forcée de vivre du travail de ses mains ; elle s'établit à Christ-Churd. Ce fut là que, quatre ans après, passa M. Forth, chargé par M. le duc d'Orléans de nous chercher et de nous envoyer une petite Anglaise. Il y vit cette enfant et l'obtint de sa mère. Lorsque je commençai véritablement à m'attacher à Paméla, j'eus beaucoup d'inquiétude que sa mère ne voulût me la reprendre juridiquement, c'est-à-dire qu'elle ne m'en menaçât, pour obtenir des sommes d'argent que je n'aurais pas été en état de lui donner. Je fis consulter là-dessus des jurisconsultes anglais, qui me répondirent qu'il n'y avait

qu'un moyen de me mettre à l'abri de ce genre de persécution, c'était de faire signer à sa mère un acte de cession de sa fille pour *apprentissage*, moyennant vingt-cinq guinées. Elle y consentit. Elle fut, suivant la forme ordinaire, citée au grand banc d'Angleterre, par-devant le grand juge, qui était lord Mansfield. L'acte qu'elle signa portait qu'elle me cédait sa fille pour *apprentissage*, jusqu'à sa majorité, qu'elle ne pourrait me la redemander qu'en me payant tous les mémoires que je présenterais des dépenses que j'aurais faites pour son entretien, sa nourriture et son éducation; lord Mansfield apposa sa signature à ce papier, qui fut écrit et fait juridiquement et publiquement au grand banc d'Angleterre. En montrant ces papiers à lord Édouard, je lui dis qu'ayant donné ma démission de gouvernante de Mademoiselle, j'avais de droit en retraite la pension de six mille francs attachée à cette place, et que j'allais écrire à M. le duc d'Orléans, pour lui mander que je renonçais à cette pension pour moi, et que je le priais de la faire passer sur la tête de Paméla, qui avait elle-même des droits à cette grâce, comme ayant été compagne de toute l'enfance et de la premiere jeunesse de Mademoiselle, et sous le rapport de la langue anglaise,

utile à son éducation. D'ailleurs je trouvais une grande satisfaction, après tous les mécontentemens que j'avais éprouvés, à me débarrasser de cette pension, et en pensant que j'avais élevé gratuitement les trois frères de Mademoiselle. Je dis encore à lord Édouard que rien ne me ferait consentir à lui donner Paméla contre le gré de sa famille, et sans le consentement par écrit de sa mère, la duchesse de Leinster; aussitôt il m'assura qu'il l'obtiendrait. Il partit sans délai pour l'Angleterre, revint sous peu de jours, et m'apporta une lettre charmante de la duchesse sa mère, qui consentait au mariage avec joie.

Le lendemain de son retour, le contrat fut signé, le mariage se fit aussitôt, et les nouveaux mariés partirent le surlendemain pour l'Angleterre. Cette séparation me fit verser beaucoup de larmes; cependant j'éprouvai la joie la plus vive de voir assurer, d'une manière si honorable, le sort d'une enfant qui m'était si chère. Elle était à la fois mon élève et ma filleule; car, comme je savais que Christ-Churd était rempli d'anabaptistes, je craignais qu'elle n'eût pas été baptisée, et je voulus la faire baptiser *sous condition;* en conséquence, j'allai trouver M^gr^. l'archevêque, pour lui exposer mes craintes et mon projet. Il

me répondit que l'on ne pouvait faire légèrement des baptêmes sous condition; mais que, justement, il allait envoyer, pour une affaire particulière, un de ses secrétaires en Angleterre, et que, si je voulais lui confier tous mes papiers relatifs à cette enfant, ce secrétaire prendrait des informations, et qu'à son retour j'aurais une réponse. Je lui donnai tous mes papiers, et, d'après les informations prises par le secrétaire, Mgr. l'archevêque donna la permission de baptême sous condition. Ce fut ainsi que je devins sa marraine.

Cependant, trois semaines s'étaient écoulées à Tournai, et M. le duc d'Orléans n'envoyait personne pour me remplacer auprès de Mademoiselle. Je l'en conjurais vainement dans mes lettres, il me répondait toujours qu'il me demandait en grâce de prendre patience, et d'attendre encore quelque jours. Au mois de décembre, Mademoiselle eut une maladie très-sérieuse, une fièvre bilieuse, causée par le chagrin, et qui me donna les plus cruelles inquiétudes. Je la soignai avec toute l'affection que pouvait inspirer la tendresse maternelle la plus vive; elle fut surtout fort malade pendant deux nuits, que je passai au chevet de son lit. Cette maladie, dont

la convalescence fut languissante et longue, m'ôta toute idée de m'éloigner d'elle dans un tel moment; car c'eût été lui donner la mort. Enfin, le mois de janvier arriva, ainsi que la funeste catastrophe de la mort du roi. M. le duc de Chartres, qui était venu nous rejoindre à Tournai, reçut une lettre de son père, qu'il me montra, et qui commençait ainsi : *J'ai le cœur navré, mais pour l'intérêt de la France et de la liberté, j'ai cru devoir....!* etc....

Cette lettre fit sur M. le duc de Chartres la même impression que sur moi : nous fûmes saisis d'horreur et consternés. Mon malheureux mari m'écrivit à la même époque, il m'envoyait un grand nombre d'exemplaires de *son opinion* sur le procès du Roi; cette opinion fut mise dans tous les papiers, mais en outre il l'avait fait imprimer séparément; il me chargeait d'envoyer en Angleterre ces exemplaires, ce que je fis aussitôt. Voici quelle était cette noble, courageuse et franche opinion : « Je ne vote point pour la » mort, premièrement parce qu'il ne la mérite » point; secondement, parce que nous n'avons » pas le droit de le juger; troisièmement, parce » que je regarde sa condamnation comme la plus » grande faute politique que l'on puisse faire. »

M. de Sillery terminait ainsi sa lettre : *Je sais parfaitement qu'en prononçant cette opinion, j'ai prononcé mon arrêt de mort....* Aussi, en sortant de l'assemblée, saisi d'horreur et pénétré d'indignation, il alla sur-le-champ se mettre volontairement dans la prison de l'Abbaye!.... Hélas! il aurait pu encore se sauver!... Cette lettre me déchira le cœur; cependant, comme je ne voyais nul prétexte pour lui ôter la vie, je me persuadai qu'il en serait quitte pour une captivité de quelques mois. Je ne songeais pas à la cupidité des jacobins, et que l'infortuné avait plus de cent mille livres de rente!... Au milieu des plus affreuses inquiétudes, je trouvais une grande consolation dans la franchise sans ménagement de son héroïque opinion. Elle fut la seule de ce genre ainsi conçue. Plusieurs autres députés refusèrent d'opiner à la mort, mais ils prirent des tournures: par exemple, M. de Condorcet dit que, dans sa conscience, il désapprouvait en général la peine de mort, et qu'ainsi il ne pouvait voter pour la mort; tous, à l'exception de M. de Sillery, employèrent ainsi quelque détour, pour ne la point prononcer.

La Belgique fut réunie à la France, et quoiqu'on ait beaucoup écrit qu'elle ne le fut que

par son vœu, je puis assurer qu'elle n'en avait nulle envie, et qu'elle y fut forcée. Nous fûmes témoins de scènes désastreuses : Mademoiselle vit tuer un homme sous ses fenêtres; on envoya des commissaires, dont l'un très-insolent et très-cruel se fit généralement détester. Il fallut supporter le chagrin de ses visites; j'eus l'humiliation de lui plaire à tel point, que je ne pus m'empêcher de me laisser baiser les mains à toutes minutes. Je profitai de mon ascendant sur lui pour lui défendre de me tutoyer; il eut la galanterie de s'interdire avec nous cette familiarité républicaine. M. de Jouy, aide-de-camp alors du général O'Moran, mit le comble à mon aversion pour ce commissaire, en me confiant qu'il croyait avoir découvert qu'il avait été prêtre, parce qu'il savait le nom de tous les saints de chaque semaine; et il ne se trompait pas dans sa conjecture. L'autre commissaire était M. Thiébaut. Ces deux personnes, ainsi que M. de Jouy, venaient sans cesse dîner chez nous; leur société m'était fort agréable. M. de Jouy avait pris beaucoup d'amitié pour moi, il était aimable et spirituel; ainsi que M. Thiébaut, il déplorait et détestait tout ce qui se passait en France de contraire à la raison et à l'humanité. Il me confia qu'il était

amoureux d'une jeune Anglaise, mademoiselle Hamilton, qui était à Tournai. Dans le dessein d'engager ses parens à la lui donner, je fis connaissance avec eux, et je gagnai tellement l'amitié de M. et de Mme Hamilton [1], que je contribuai beaucoup à ce mariage, auquel M. de Jouy attachait alors tout son bonheur. Par la suite, le général O'Moran, homme respectable sous tous égards, fut guillotiné, et M. de Jouy, son aide-de-camp, mis en prison; il aurait subi le sort de son général, sans la tendresse de sa sœur, qui, pour le faire évader, donna au geolier une somme considérable. M. de Jouy se sauva en Suisse; il vint nous voir dans notre couvent de Bremgarten, ce qui nous causa une grande joie. Il fit des vers pour moi, que j'ai encore dans mon livre

[1] Madame Hamilton était fille du lord Melvil et Leven, l'un des seize pairs d'Écosse. Elle épousa en premières noces le docteur John Walker, et en secondes Georges Hamilton, de la Jamaïque. Devenue veuve une seconde fois, elle se livra à la littérature. Elle a écrit en anglais trois romans : *le Village de Munster*, *la Marquise de Luwon*, *la Duchesse de Crouy*, et en français *le Duc de Popoli*. Ces ouvrages respirent la morale la plus pure, et cependant portent l'empreinte d'une imagination vive et brillante. *Marion*, autre ouvrage de lady Mary Hamilton, n'a point été imprimé. Cette dame naquit à Édimburg en 1737.

(*Note de l'éditeur.*)

de souvenirs, et qu'il écrivit de sa main, qu'il signa et avec cette phrase qu'il mit à la suite de son nom : *Votre ami, dans toute l'ancienne étendue de ce mot.* Cependant *cet ami*, quand je retournai en France, ne vint point me voir, et ne se fit même pas écrire chez moi.

Le général Dumouriez arriva à Tournai, le mardi 26 mars 1793. Ainsi que tous les Français qui passaient à Tournai, il vint chez mademoiselle d'Orléans. Je fus charmée de voir cet homme si célèbre; d'ailleurs, quoiqu'il fût vaincu, et que je le crusse poursuivi par les Autrichiens, sa seule présence me rassurait. Je ne me suis jamais trouvée tête à tête avec lui un seul instant; ne nous connaissant point, nous n'avions aucun secret à nous communiquer, et je ne l'ai vu qu'au milieu des officiers de son état-major qu'il amena chez moi, qui se trouvèrent toujours aux visites qu'il nous fit. Ce fut un de ces jours que M. Dubuisson [1], commissaire envoyé par la Conven-

[1] Ce Dubuisson, auteur des tragédies de *Thamas Kouli-Kan*, le *Thrasimène* et de *Timagène*; des comédies du *Vieux Garçon*, des *Deux Frères*, de *l'Avare Bienfaisant*; d'ouvrages sur les Colonies et d'un *Abrégé de la Révolution des États l'Amérique*, semblait avide de troubles et de proscriptions. Il avait quitté la France pour aller en Belgique se réunir au parti de Vandernoot; et quand la révolution française eut pris le ca-

tion, vint un soir chercher chez moi le général Dumouriez. Ce dernier, lorsqu'il entra, alla à sa rencontre, reçut de lui un papier, lui donna rendez-vous pour le lendemain matin, et le quitta. M. Dubuisson, qui n'ouvrit la bouche que pour demander à quelle heure il pourrait voir le général le lendemain, fit une profonde révérence et se retira sur-le-champ. Telle fut cette entrevue, dont ce même commissaire a rendu depuis aux jacobins un compte si ridicule et si infidèle. Il conta que le général Dumouriez lui avait fait tout haut la scène la plus indécente et *la plus incivique*, et que j'en avais *souri malignement*. D'après cette grave dénonciation, il parut évident que j'avais conspiré contre la république et je fus décrétée d'accusation, ainsi que lady Edward Fitz-Gérald que M. Dubuisson prétendait avoir vue dans ma chambre, quoique, à cette époque, elle fût, depuis trois mois, en Irlande.

ractère le plus alarmant, il vint à Paris, et se fit nommer commissaire de la Convention auprès de Dumouriez. Il dénonça Paoli et Pareyra, ses collégues; se fit chasser de la société des jacobins, et envelopper dans la conspiration dite des Hébertistes. Condamné à mort en 1794, il fut conduit au supplice avec Ronsin, Anacharsis Clootz et Hébert : il était né à Laval en 1763.

(*Note de l'éditeur.*)

mais, quand elle aurait été à Tournai, quand elle aurait commis le crime d'état de *sourire malignement*, quels droits avait la Convention sur une Anglaise mariée à un Irlandais ?

Au reste, on a publiquement reconnu depuis, que Dubuisson, dans les rapports qu'il fit en revenant de la Belgique, n'avait pas dit un mot de vrai ; mais on ne révoqua point les arrêts qu'on avait prononcés en conséquence de ses récits mensongers.

A cette époque désastreuse, je fis, pour rassurer sur mon sort Paméla absente, une chose qui, j'ose le dire, mérite d'être rapportée, puisqu'elle prouve jusqu'à quel point je puis pousser le dévoûment en amitié. Au moment de la déroute française, ma fille, madame de Valence, était à Tournai avec nous ; elle se hâta de retourner en France. Je la chargeai d'une cassette qui renfermait tous mes petits livres d'extraits et mes journaux, parce que, obligée de passer dans les pays étrangers, il m'était impossible de les emporter avec moi. Elle avait déjà en dépôt à Paris un grand coffre rempli de toutes les lettres que j'avais conservées depuis mon enfance jusqu'à ce moment, parmi lesquelles il s'en trouvait un grand nombre de très-précieuses pour moi, de

mon père, de ma mère, de ma fille aînée, et en outre plus de quarante de M. de Buffon, et au moins autant de M. de La Harpe [1]. Je remis en même temps à madame de Valence cent louis en

[1] Deux mois après, ma fille brûla toutes ces lettres, qui ne pouvaient cependant pas la compromettre, si elles eussent été saisies, puisqu'elles étaient écrites avant la révolution, et qu'elles ne contenaient que des détails d'amitié ou relatifs à la littérature. Mais dans ce temps, les craintes les plus outrées étaient raisonnables. Ma fille confia tous mes extraits (écrits de ma main dans des petits livres) à M. Stone, qui a dit qu'on les lui avait volés. Parmi ces extraits se trouvaient le journal le plus détaillé de mon dernier voyage en Angleterre, celui d'Auvergne (mais mademoiselle d'Orléans en a une double copie de sa main), et notre cours complet de manufactures, deux choses que j'ai vivement regrettées. Tous ces petits livres, au nombre d'environ soixante, étaient presque tous pour tenir dans des porte-feuilles de maroquin, et de notre ouvrage, que nous avions faits successivement à Belle-Chasse. Les extraits tirés des meilleurs auteurs français, anglais, italiens, en prose et en vers, étaient faits suivant un ordre qui les rendait très agréables. Il y avait les porte-feuilles *de la religion, de l'amitié fraternelle, de l'innocence, de la vertu, de la tempérance, de la sagesse, de l'ambition, sur les instituteurs célèbres, sur la mort et l'éternité*, etc., etc. Les miniatures étaient analogues aux sujets. J'emportai seulement huit ou dix de ces porte-feuilles que j'ai encore. Si je les avais eu tous à Hambourg, je les aurais vendus douze mille francs à M. Fauche; ce qui m'aurait rendue bien heureuse, et sans aucun travail. J'écrivis à ma fille pour les demander, mais ils étaient perdus!

(*Note de l'auteur.*)

or, que je la chargeai de donner, en arrivant à Paris, à M. Perregaux, banquier, qui méritait toute confiance, pour les faire passer à lady Edward Fitz-Gérald. Voici quel était le motif de ce don, si considérable dans ma situation : Paméla, dans la sienne, n'en avait nul besoin, et je le savais : mais je pensai que les événemens publics la rempliraient d'inquiétude et d'effroi sur mon sort : je connaissais son extrême sensibilité et son attachement pour moi, je ne trouvai que ce moyen de la rassurer. Je lui écrivis et je lui mandai que, pour lui prouver que j'emportais de l'argent de reste, je lui envoyais ces cent louis. Elle reçut la lettre, qui en effet la rassura entièrement, mais elle ne reçut point l'argent. Madame de Valence, au lieu de le remettre à M. Perregaux, chargea de cette commission M. Stone, qui garda l'argent, et qui eut l'indignité de refuser de me le rendre, quand je revins en France.

Je vis enfin que la Belgique allait retomber au pouvoir des Autrichiens, et que la fuite serait impossible pour nous, soit en France ou soit dans les pays étrangers; cette situation terrible me donnait le plus ardent désir d'être rappelée dans ma patrie, d'autant mieux que j'étais décidée, dans ce cas, à ne point retourner à Paris,

mais à me rendre chez un de mes oncles, dans la province où je suis née, en Bourgogne, et à quatre-vingts lieues de Paris. Je sollicitai donc vivement mon retour; on m'écrivit, au mois de mars 1793, que M. le duc d'Orléans allait obtenir le rappel de mademoiselle d'Orléans et de ma nièce, mais que le mien était encore *ajourné*.... Malgré tous les sacrifices que j'avais faits, j'aimais trop mademoiselle d'Orléans pour sentir avec amertume combien il était injuste que, dans cette occasion, il n'y eût que moi de victime : j'avoue cependant que je fus effrayée de ma position; calomniée par tant de libelles, je ne pensais pas, sans beaucoup d'effroi, que vraisemblablement Tournai serait au pouvoir des ennemis sous quinze jours ou trois semaines; je me rappelais le sort de M. de La Fayette, et, quoique sous aucun rapport je ne dusse me comparer à lui, j'entrevoyais des malheurs à peu près semblables. L'inquiétude et le défaut total de sommeil échauffant et troublant par degrés mon imagination, bientôt toutes mes craintes me parurent des pressentimens certains, et, pour la première fois, et dans cette seule occasion, mon courage et ma raison m'abandonnèrent presque entièrement. Croyant que mademoiselle d'Orléans allait ren-

trer, et que ma nièce pourrait l'accompagner, je devais sans doute m'occuper des moyens de me mettre en sûreté, et il faut convenir que rien n'était plus difficile, et que ma position était affreuse. J'avais fait quelques avances d'argent pour mademoiselle d'Orléans, qui me devait cent trente-deux louis; elle avait écrit à monsieur le duc et à madame la duchesse d'Orléans sur cet objet, et pour leur demander aussi de l'argent pour elle, d'autant mieux que les progrès des Autrichiens auraient dû naturellement les engager à lui envoyer une somme considérable : c'est ce qu'ils ne purent faire, ni à cette époque, ni à aucune autre. Ce dénûment d'argent mettait le comble à ma terreur; j'en attendais de ma famille, mais il n'était point encore arrivé. Au milieu de ces anxiétés, je formais mille projets extraordinaires, et sans pouvoir m'arrêter à un seul. J'écrivis en Angleterre plusieurs lettres qui prouvaient le désordre de mon imagination. M. Shéridan, entre autres, en reçut de moi deux ou trois, dans lesquelles je le consultais sur les desseins les plus romanesques et les plus extravagans; car il est vrai que j'avais à peine ma tête. Peu de jours avant l'arrivée du général Dumouriez à Tournai, j'eus sur mes affaires un long entretien avec

M. de Jouy. Je lui confiai que je voulais m'aller cacher dans un couvent, mais comme une Anglaise, et que je désirais pour cela une lettre de recommandation du général O'Moran (qui était Irlandais). M. de Jouy, aussi obligeant qu'aimable, me montra autant de zèle que de sensibilité : d'après l'idée dont je lui faisais part, il forma un plan fort bien combiné, et qui m'assurait pour long-temps dans un couvent une retraite sûre et paisible. Le général O'Moran promit d'abord de me donner la lettre de recommandation que je lui demandais, mais dès le lendemain il changea d'avis, se rétracta, et je fus obligée de renoncer à ce projet [1]. Dans cette perplexité, je reçus de

[1] Le général O'Moran, Irlandais, venu en France fort jeune, avait servi dans la guerre de l'indépendance de l'Amérique. Il commandait le régiment de Dillon en 1790; l'année suivante il fut fait maréchal de camp, et lieutenant général en 1792. C'est lui qui le premier commença les hostilités contre les Autrichiens par une attaque de nuit sur l'abbaye de Saint-Amand, où ils se rassemblaient et d'où il les chassa. Il entra dans Tournai en 1792, et se trouvait à Cassel lorsque le général Dumouriez quitta la France : il y fut arrêté, conduit à Paris au mois de février 1794; le tribunal révolutionnaire le condamna à mort peu de temps après, ainsi que M. de Jouy, son aide-de-camp. Celui-ci parvint à s'échapper : le général O'Moran périt sur l'échafaud. Il était né en 1750.

(*Note de l'éditeur.*)

Paris un courrier envoyé par ma fille et son malheureux père; ce courrier m'apportait de l'argent, et des lettres qui m'apprenaient que ma fille et mon mari ayant vivement sollicité mon rappel, en représentant le danger où m'exposait la marche rapide des ennemis, avaient enfin obtenu la promesse formelle qu'on allait incessamment m'envoyer mon ordre de rappel, qu'on avait chargé un comité de l'expédier, et que je l'aurais sous peu de jours. J'éprouvai alors l'inquiétude que M. le duc d'Orléans n'obtînt pas celui de sa fille, car on ne m'en parlait plus, et je sentais que rien ne pourrait m'engager à abandonner cette chère et malheureuse enfant. Deux jours après avoir reçu ce courrier, j'étais dans ma chambre avec quelques personnes, lorsqu'on vint me dire qu'un commissaire des guerres, nommé M. Crépin, que je connaissais depuis peu de temps, et qui me témoignait beaucoup d'intérêt, demandait à me parler en particulier. Je passai avec lui dans un cabinet: il me dit que, d'après des avis certains qu'il venait de recevoir, il était persuadé que les Autrichiens seraient dans Tournai le lendemain. A ces mots je fus prête à m'évanouir; M. Crépin, touché de l'état où il me vit, et connaissant ma position, m'offrit pour asile,

dans ces premiers momens, une ferme qu'il possédait auprès de Valenciennes, et qui, située dans des marais, était dans un lieu si solitaire, qu'il m'assura que nous y pourrions passer deux ou trois mois sans que personne le sût. J'acceptai avec attendrissement cette proposition ; il me donna sur-le-champ un écrit par lequel il ordonnait au fermier, qui avait soin de sa métairie, de nous recevoir, en ajoutant que nous étions ses parentes. On verra par la suite qu'il ne me fut pas possible de profiter de cette offre. Ce fut à cette époque que M. le duc de Chartres, qui n'a jamais eu personnellement de vues ambitieuses, et qui, dans tout ce qu'il a fait politiquement, n'en a eu d'autre que celle d'être utile à son pays, prit la résolution d'écrire à la Convention, pour demander la permission de quitter à jamais la France ; car au fond de l'âme, depuis la mort du roi, il était tombé à cet égard dans le plus grand découragement.

Après avoir écrit cette lettre à la Convention, il me dit qu'il ne croyait pas pouvoir l'envoyer sans l'aveu de son père. J'imaginai bien que la difficulté de trouver un asile empêchait M. le duc d'Orléans d'adopter cette résolution, et qu'il ne l'approuverait pas dans son fils : cependant je me

flattai qu'il ne la défendrait pas positivement, et nous étions décidés à faire cette démarche, à moins d'une défense expresse. M. le duc de Chartres envoya donc cette requête à son père, en le conjurant de trouver bon qu'il la fît : il ajoutait que M. le duc d'Orléans, étant député, ne pouvait quitter la Convention et par conséquent former une pareille demande. Nous espérions qu'en faveur de cette différence, M. le duc d'Orléans ne s'opposerait pas, du moins formellement, à ce que désirait son fils ; mais il répondit sèchement que cette idée *n'avait pas de sens*, et qu'il n'y fallait plus penser : M. le duc de Chartres a respecté cet ordre, et il n'en fut plus question.

M. le duc de Montpensier, son frère, désirant passionnément voir l'Italie, avait demandé à servir à Nice, ce qui lui fut accordé ; il partit dans ce temps de Tournai, où il était aussi avec nous.

Peu de jours après, nous quittâmes Tournai, le trente et un mars de grand matin ; nous étions dans une berline dont les stores étaient baissés, et en outre de grands chapeaux avec des voiles cachaient entièrement nos visages. On verra par la suite combien cette précaution nous fut utile. Lorsque nous suivîmes l'armée, nous n'avions point d'hommes dans notre voiture ; les troupes

marchaient sans ordre; les soldats étaient excessivement bruyans; leur ton, leurs discours m'effrayaient malgré moi, et nous nous sentions moins mal à l'aise en ne les voyant pas et en nous cachant; mais je n'avais jamais fait jusqu'alors un voyage aussi désagréable : j'en fis bientôt un autre plus désagréable encore. La veille de mon départ de Tournai, j'avais fait partir pour Paris un courrier chargé de lettres, dans lesquelles je mandais que, pour éviter de tomber dans les mains des ennemis, j'allais à Saint-Amand, et que je priais qu'on m'y envoyât mon ordre de rappel. Je logeai avec mademoiselle d'Orléans et ma nièce, dans la ville même de Saint-Amand, et le général Dumouriez logea à un quart de lieue, dans un endroit appelé les Boues-de-Saint-Amand, où se trouvent les bains et les étuves pour les malades. Le jour de mon arrivée à Saint-Amand, j'appris que le général Dumouriez se disposait à lever l'étendard de la révolte : je ne sus rien par lui, car il ne m'a jamais dit un seul mot de ses projets; mais un homme qui avait toute sa confiance, et que je n'avais jamais vu avant cette époque, me témoigna un intérêt particulier, et répondit très-franchement à mes questions : cet

officier était l'infortuné M. de Vaux, qui a été exécuté depuis [1].

J'avais une véritable obligation au général Dumouriez de m'avoir reçue dans son camp, malgré les dangers qui nous y attendaient ; car, comme je n'étais pour rien dans la conspiration, s'il m'eût laissée dans une ville reprise par les ennemis, il est évident que mademoiselle d'Orléans et moi nous aurions été pour bien longtemps privées de notre liberté : c'est un souvenir que je dois conserver. Entrevoyant enfin des desseins et des complots très-effrayans que je désapprouvais entièrement et à tous les égards, je n'eus plus qu'un désir, celui de fuir de Saint-Amand ; mais la difficulté d'avoir des chevaux me retint malgré moi. Nous étions arrivées le trente et un mars, et, le deux avril, le général Dumou-

[1] Ce jeune officier, fils naturel du prince Charles de Lorraine, était venu chercher fortune en France. Le général Dumouriez, qui l'aimait, le prit pour aide-de-camp, et l'emmena à l'armée du Nord, où il ne tarda pas à s'élever, autant par son mérite personnel que par la protection de Dumouriez, au grade d'adjudant-général. Il partagea la fortune et les opinions de son général ; mais, moins heureux, il ne parvint point à s'échapper. Arrêté à Lille, conduit à Paris et condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, il périt sur l'échafaud en 1793.

(*Note de l'éditeur.*)

riez intercepta un paquet rempli de mandats d'arrêt lancés contre presque tous les principaux officiers de l'armée, entre autres M. de Valence, M. le duc de Chartres, etc. Ces ordres arbitraires, envoyés par un simple comité (et non par la Convention), étaient signés *Duhem*. Ce fut le lendemain au soir que les commissaires de la Convention furent arrêtés : on vint m'apprendre à minuit cet étrange événement qui augmenta l'extrême désir que j'éprouvais de partir; mais je ne pus avoir des chevaux que le lendemain matin à dix heures. Je ne me couchai pas et je passai la nuit à réfléchir sur mon sort, et à me préparer à tout ce que j'envisageais. Je ne pouvais plus m'abuser sur le système de proscription qui s'établissait en France : si l'on avait proscrit le général Dumouriez sur de simples soupçons, et avec lui tant d'autres personnes que raisonnablement rien n'avait dû rendre suspectes, quelles mesures ne prendrait-on pas, lorsqu'on apprendrait l'arrestation des commissaires, l'intelligence de Dumouriez avec les ennemis, etc. ?

Je prévoyais facilement que l'on proscrirait, sans délai comme sans examen, tout ce qui fuirait de Saint-Amand, et que, malgré ma parfaite

innocence je serais enveloppée dans cette condamnation générale. Je me voyais donc fugitive, arrachée à ma famille, à mes amis, à mon pays, forcée de vivre de mon travail, et livrée aux plus horribles inquiétudes sur la destinée de ceux que j'aimais et que je laissais en France; d'un autre côté, je frémissais, en pensant que, selon toutes les apparences, le camp allait se partager en deux partis; que les premiers rayons du soleil éclaireraient vraisemblablement des scènes sanglantes, qu'au milieu de ce tumulte, ma fuite serait impossible, et que même, quand la révolte n'éclaterait pas si promptement, je ne pourrais toujours m'échapper qu'en courant les plus grands dangers : d'ailleurs, si j'avais le bonheur de sortir du territoire français, que deviendrais-je dans les pays étrangers? sans recommandation, sans protection, sans amis, calomniée par tant de noirceur et d'acharnement, où trouverais-je un asile? Que pourrai-je opposer à la haine, aux persécutions des émigrés?..... Enfin la situation de mademoiselle d'Orléans achevait de me percer le cœur. J'étais décidée, n'étant plus sa gouvernante, à ne l'associer ni à ma misère, ni à mes périls, et à la laisser entre les mains de son frère; mais quelle affreuse séparation!.... Quelle ma-

nière de quitter une enfant, qui me fut confiée à l'âge de onze mois, à laquelle j'avais prodigué tant de soins, qui en avait si bien profité, et qui avait pour moi un si tendre attachement!.... Tandis que je faisais en silence ces douloureuses réflexions, elle était couchée à côté de moi, elle ne dormait pas, et je l'entendais gémir sourdement: elle avait vu les préparatifs de mon départ; elle ne comprenait que trop que mon projet n'était pas de l'emmener: elle se taisait et elle pleurait. Sur les cinq heures du matin, l'excès de son accablement la fit tomber dans un assoupissement qui fut bientôt suivi d'un profond sommeil: alors je m'approchai de son lit, je jetai les yeux sur elle, mes larmes coulèrent avec amertume; je croyais la regarder pour la dernière fois, je lui donnai toutes les bénédictions de la tendresse maternelle, et je sortis de la chambre. J'allai dans un autre appartement attendre le grand jour. Je passai cette nuit en prières, sans me coucher: tout à coup l'idée me vint de faire à la fois un sacrifice à Dieu, et de me délivrer, dans l'avenir, de mille inquiétudes, et d'un grand embarras. Je fis vœu que, si Dieu me rendait mes biens, ou me faisait faire une fortune, de ne jamais dépenser pour moi que l'absolu nécessaire, et de donner tout le

reste. J'ai été fidèle à ce vœu. J'étais bien sûre, avec mes talens, de gagner toujours de quoi vivre; ainsi je me débarrassais des regrets de fortune, et de toute ambition. Dans cette même nuit si cruelle pour moi, qui précéda mon départ de Saint-Amand, je ne fus soutenue que par la religion, mais elle suffit à tout; c'est elle qui m'avait consolée, dans les terreurs de la fin de mon séjour en Angleterre. Je me rappelle qu'un jour à Bury, étant seule, livrée à mes réflexions, j'en fis de si désespérantes, que je ne me suis jamais trouvée dans un tel abattement; pour me distraire de ces terribles pensées, je pris un livre de prières, qui était sur mes tablettes; je l'ouvris par hasard et je tombai sur le psaume quatre-vingt-dix, qui commence par ces paroles: *Celui qui n'a que le Très-Haut pour appui, recevra des marques constantes de la protection du Dieu du ciel*, etc. Tout le reste du psaume ne contient que des consolations, d'heureuses prédictions et l'assurance que l'on passera à travers tous les périls, *guidé et porté par les anges*. Je ne lisais jamais ce psaume qui ne se trouve point dans ceux de la pénitence. Après l'avoir lu, je fermai le livre; je le rouvris encore deux fois au hasard, et je tombai toujours sur le même psaume. Je me

sentis tout-à-fait fortifiée, j'espérai du fond de l'âme en la bonté divine, qui en effet a daigné me préserver de dangers et de malheurs qui paraissaient tout-à-fait inévitables. Tels furent les sentimens et les pensées qui à Saint-Amand firent toute ma force, et qui par la suite m'ont fait supporter tous mes maux.

A sept heures, je fis mes adieux à M. le duc de Chartres; il me renouvela les instances qu'il m'avait faites la veille de me charger de sa sœur; il me répéta qu'il ignorait encore le parti qu'il prendrait; que tout annonçait dans le camp une prochaine révolte, et que, dans de telles circonstances, sa sœur le gênerait mortellement et serait exposée à mille dangers affreux. Je répondis que ceux de ma fuite n'étaient pas moins effrayans; qu'à moins d'une espèce de prodige, il me paraissait impossible de passer tous les postes français, sans être reconnue et arrêtée: que, dans ce dernier cas, on nous conduirait à Valenciennes dont nous étions si près, et qu'alors perdues sans retour, nous serions envoyées à l'échafaud: que dans le choix des périls, il valait mieux peut-être que mademoiselle d'Orléans se rendît volontairement à Valenciennes, seule et comme de son propre mouvement, après ma fuite; qu'alors je

croyais que la plus grande rigueur à son égard se bornerait à la *déporter* et à la conduire hors des frontières; ce qui la ferait sortir de France sans danger; qu'au reste je n'indiquais pas ce parti qui pouvait avoir des inconvéniens non prévus; que je ne conseillais rien; mais que, soit qu'elle prît cette résolution, ou celle de fuir avec son frère et les amis de ce dernier, il me semblait qu'elle risquerait moins qu'avec moi. Enfin, je fus inébranlable dans mes refus jusqu'à l'instant de mon départ; mais au moment où je montais en voiture, M. le duc de Chartres revint tenant dans ses bras sa sœur baignée de larmes; je la reçus dans la voiture à côté de moi, et nous partîmes sur-le-champ et avec tant de précipitation, que ni mademoiselle d'Orléans ni moi ne songeâmes à prendre avec nous quelques-uns de ses effets, du moins ses bijoux; nous oubliâmes tout. Mademoiselle d'Orléans sortait de son lit, n'avait sur elle qu'une simple robe de mousseline; ce fut ce qu'elle emporta, et sa montre qui était fort belle et qu'elle n'oublia point parce qu'elle était au chevet de son lit; elle laissa à Saint-Amand ses malles, ses robes, son linge, son écrin; tout fut perdu, à l'exception seulement de sa harpe qu'un domestique fit charger sur un chariot qui passa,

et qui nous rejoignit, quelques jours après; mais, du reste, on ne lui rapporta pas un habit, pas une chemise; comme j'avais sauvé la plus grande partie de ce qui m'appartenait, je me trouvai heureuse de pouvoir suppléer à ce dénûment total. J'aurais pu partir avec des passe-ports, ce qui eût produit une grande différence dans notre position. Dumouriez m'en offrit, mais, connaissant sa conduite, je les refusai nettement; le parti dans lequel il s'était d'abord engagé étant devenu sanguinaire, il était tout simple de le quitter, mais il était affreux de le trahir et de livrer à l'étranger le peu de troupes qui consentit à le suivre.

Nous étions quatre dans la voiture, mademoiselle d'Orléans, ma nièce, M. de Montjoye, et moi. Je ne connaissais M. de Montjoye [1] que depuis peu de jours; mais comme il voulait fuir aussi, et aller en Suisse où il avait des parens, il désira faire ce voyage avec moi : ce qui nous était d'autant plus agréable, qu'il parlait parfaitement

[1] A l'époque de la révolution, M. de Montjoye était capitaine au régiment de Darmstad. L'émigration de presque tous les officiers de ce corps procura un avancement rapide à ceux qui restèrent, et M. de Montjoye devint colonel; il faisait en cette qualité la campagne de la Belgique, lorsque Dumouriez passa à l'étranger; il prit le parti de se retirer en Suisse, où il mourut.

(*Note de l'éditeur.*)

bien l'allemand. Quand nous fûmes hors de la ville de Saint-Amand, j'embrassai mes deux jeunes compagnes d'infortune, en leur promettant que, dans la carrière d'adversités que nous allions parcourir, elles me verraient un courage et une patience inébranlables. Je leur demandai d'imiter l'exemple que j'étais décidée à leur donner, à cet égard : elles me le promirent; nous nous sommes tenu parole réciproquement, et je puis dire, avec vérité, que depuis cet instant, par une grâce particulière de la Providence, j'ai eu dans les dangers autant de sang-froid et de présence d'esprit, et autant de force et de résignation dans le malheur, que j'avais montré d'abattement et de faiblesse dans les derniers mois de mon séjour en Angleterre, et pendant le temps que j'ai passé à Tournai.

Nous étions convenus que M. de Montjoye parlerait seul aux postes français que nous allions passer, et nous donnerait pour des dames anglaises qui se rendaient à Ostende, afin de s'y embarquer pour l'Angleterre, et qu'il conduisait jusqu'à Quiévrain. Heureusement que nous n'étions pas le moins du monde connues des troupes; car, si l'on avait vu nos figures à Saint-Amand, il nous eût été impossible de nous

échapper; mais on ne les y avait pas aperçues, y étant arrivées, comme je l'ai dit, dans une voiture dont les stores étaient baissés, et n'étant pas sorties de nos chambres pendant deux jours que nous passâmes dans cette ville. Nous avions laissé le camp dans une position encore équivoque pour son général révolté : cependant on prévoyait déjà que la majorité ne serait pas pour lui. Nous n'avions aucun passe-port, et nous prîmes des chemins détournés, afin de rencontrer le moins de troupes qu'il serait possible. M. de Montjoye avait oublié de prendre le mot d'ordre, ce qui pensa plus d'une fois nous être funeste. Au bout de deux heures de marche, nous nous trouvâmes dans des chemins de traverse si mauvais, que la voiture y cassa, comme nous tournions autour de Valenciennes; nous n'en étions, dans ce moment, qu'à une petite demi-lieue, et nous nous trouvions dans un village rempli de volontaires : notre inquiétude fut extrême; il fallut entrer dans un cabaret, et attendre là, plus d'une heure et demie, que la voiture fût raccommodée. Enfin, après beaucoup de questions de la part des volontaires et faites avec un air indécis et sombre qui était véritablement effrayant, on nous laissa partir. Les

chemins devenant toujours plus mauvais, et la nuit survenant, nous fûmes obligées, malgré le froid qui était excessif, de descendre de voiture. Nous avions fait près d'une lieue à pied, lorsque tout à coup nous fûmes arrêtées, non point à un poste, mais par un capitaine de volontaires et des soldats qui de loin avaient aperçu le guide, avec une lanterne, qui nous conduisait. Ce capitaine, peu satisfait de nos réponses, nous dit qu'il nous soupçonnait émigrées, et qu'il était décidé à nous conduire à Valenciennes. On peut juger de ce que j'éprouvai dans ce moment; mais sur-le-champ j'eus l'air d'y consentir très-gaîment. Je pris le commandant sous le bras, et, dans un baragouin très-peu intelligible, je lui fis mille plaisanteries sur son peu de complaisance; mais, tout en parlant et en riant, je marchais toujours fort lestement, comme si je n'avais pas eu le moindre dessein de le faire changer d'avis. Au bout d'un demi-quart d'heure, il s'arrêta, me dit qu'il voyait bien que j'étais véritablement une Anglaise; qu'il ne voulait pas nous déranger, et que nous pouvions continuer notre route vers Quiévrain. Il nous conseilla d'éteindre la lumière de notre lanterne, qui pourrait encore nous faire arrêter; et enfin il nous con-

duisit dans un petit sentier détourné, par lequel nous pouvions, nous dit-il, arriver aux postes autrichiens, sans rencontrer de nouvelles troupes. Quand il nous eut quittées, nous respirâmes; nous suivîmes ses conseils, et nous arrivâmes sans accident au poste des ennemis. J'éprouvai un mouvement de joie inexprimable en entrant à Quiévrain, en pensant que mes deux compagnes et moi, nous étions quittes de l'affreux danger d'être conduites à Valenciennes; mais, réfléchissant presque aussitôt à l'horreur et à la bizarrerie d'une situation qui obligeait deux enfans et une femme, qui chérissaient leur patrie, à se réfugier chez une nation coalisée contre la nôtre, et à fuir des Français, leurs compatriotes, avec la crainte qu'on aurait de tomber entre les mains d'ennemis implacables, mon cœur se serra, et mes yeux se remplirent de larmes. M. de Montjoye demanda à parler au commandant, qui se nommait M. le baron de Vounianski. Je n'ai point mis dans mon *Précis de conduite* un incident (qui cependant nous sauva), parce qu'il est si extraordinaire qu'il eût donné à ma narration une tournure romanesque que j'ai voulu éviter dans une apologie. Je n'y ai parlé du baron de Vounianski, que pour raconter succinctement ce

qu'il fit pour nous; mais je vais conter avec détail, dans ces mémoires, quel fut le vrai motif de cette extrême obligeance.

En quittant Tournai, et la Belgique, je ne m'abusai point sur l'horreur de ma situation, je vis même pour moi personnellement l'avenir plus noir qu'il n'a été; je sentis que l'esprit de parti et le malheur d'avoir été attachée à la maison d'Orléans m'exposeraient à tous les genres de calomnies et de persécutions; je m'y résignai, en adorant la Providence, car je reconnus que je le méritais, puisque, si j'eusse tenu la promesse que j'avais faite à mon amie madame de Custine, si j'eusse rempli mon devoir, en restant avec ma seconde mère, madame de Puisieux, au lieu d'entrer au Palais-Royal, ou si, à la mort de la maréchale d'Étrée, j'avais quitté Belle-Chasse, comme le désirait mon mari, nulle autre émigrée n'aurait été plus paisible et plus heureuse que moi dans les pays étrangers; avec le goût général qu'on y avait pour mes ouvrages, ma réputation littéraire, et les talens agréables que j'y portais, j'aurais trouvé les plus puissantes protections et tous les genres de ressources, ainsi que tous les dédommagemens d'ambition, si j'avais voulu me donner de nouvelles chaînes.

Je me promis d'expier mes fautes par la patience le courage, et une parfaite soumission aux volon tés divines et suprêmes. Aussi, du moins, n m'est-il jamais échappé un seul murmure. J n'avais pas perdu mon temps à Tournai, nous y avions mené une vie parfaitement réglée; un personne de la ville me prêtait des livres; j'y avai fait tous les jours une lecture tout haut d'un bonne heure et demie; j'y avais joué de la harp avec Mademoiselle, tout comme à Belle-Chasse elle y peignit beaucoup de fleurs, et moi aussi En outre, nous faisions ensemble une quantit de jolis petits ouvrages; j'appris là à faire d charmantes petites corbeilles de paille. L'égli de la paroisse était à deux pas de notre maison nous allions tous les jours à la messe, et nos jour nées s'écoulaient avec rapidité, et même agréable ment. Suivant ma coutume, je veillais toujour tous les soirs toute seule, deux ou trois heures j'écrivais *mon journal* et des pensées détachées que j'ai placées dans *le Petit La Bruyère*.

Je vais maintenant raconter ma singulièr aventure avec le baron de Vounianski.

Aussitôt que nous eûmes passé la frontière e que nous fûmes entrées dans Quiévrain, on nou demanda qui nous étions et nos passe-ports. Je di

que j'étais une dame irlandaise nommée madame de Verzenay, voyageant avec mes nièces; mais qu'étant partie dans toute la déroute du camp, je n'avais point de passe-ports, et, comme il en fallait pour être reçue, je demandai à parler à M. le commandant (le baron de Vounianski); sa maison était heureusement tout près de la porte de la ville. On me dit d'attendre dans la voiture, et qu'on allait prendre ses ordres. Un moment après, le baron vint lui-même, nous fit descendre de voiture, me donna la main, et nous conduisit chez lui. Le jour était tout-à-fait tombé, et j'avais à mon chapeau une grande dentelle noire rabattue sur le visage. En entrant dans le salon qui était fort éclairé, je relevai ma dentelle, le baron me regarde, tressaille, et s'écrie : *Ah, princesse!* à cette exclamation, je pensai, de premier mouvement, qu'il reconnaissait mademoiselle d'Orléans. J'eus une grande frayeur, mais qui fut bientôt dissipée par les discours du baron, qui me firent connaître qu'une ressemblance véritablement miraculeuse lui persuadait que j'étais la princesse *de Lansberg*, princesse de Moravie. J'eus toutes les peines du monde à l'en dissuader, car j'avais aussi le même son de voix; le baron devait sa fortune à cette princesse,

et il l'aimait passionnément. Il n'y a certainement jamais eu de ressemblance plus parfaite car, malgré toutes mes protestations, il reprenait à chaque instant l'idée que j'étais cette princesse incognito. Il nous donna un souper à la Hongroise, qui aurait pu suffire à vingt personnes, pour la quantité, mais qui était le plus mauvais que j'aie fait de ma vie, parce que tous les mets nageaient dans une sauce de graisse fondue. Pendant ce souper, je souffris mortellement; car le baron, en dissertant sur les affaires publiques, fit d'horribles imprécations sur M. le duc d'Orléans. Je vis Mademoiselle pâlir et prête à s'évanouir, et j'essayais vainement de changer la conversation, le baron y revenait toujours. Le lendemain matin, le baron qui nous avait logées, m'apporta lui-même sur un plateau mon déjeûner, en s'écriant encore mille fois que j'étais la princesse de Lansberg. Après le déjeûner, nous descendîmes dans le salon, prêtes à partir pour Mons, avec une escorte que le baron avait la bonté de me donner. Il me dit, quand nous entrâmes dans le salon, qu'il allait me faire voir que l'inconcevable ressemblance qu'il me trouvait n'était pas un effet de son imagination; que, dans l'escorte qu'il me donnait, il y avait deux

jeunes cadets arrivés depuis peu de Moravie, qui avaient été pages de la princesse, et qu'elle lui avait particulièrement recommandés; qu'ils allaient venir, et que je verrais l'effet que je produirais sur eux. Quand ils entrèrent, j'avais mon voile baissé, le baron me pria de le relever. Ces jeunes gens, en jetant les yeux sur moi, témoignèrent la plus vive surprise, et aussitôt s'avancèrent vers moi pour me baiser la main, me prenant effectivement pour la princesse de Lansberg. Toutes ces choses se passèrent en présence de Mademoiselle et de ma nièce. Je questionnai beaucoup le baron sur cette princesse; il me dit qu'elle avait infiniment d'esprit, qu'elle savait et parlait parfaitement le français, et qu'elle était grande musicienne. Je demandai son âge; elle était plus jeune que moi de trois ans. Je dus à cette singularité tout ce que le baron fit pour nous. Il me donna la main pour monter en voiture, en m'y conduisant, il me dit que si je lui avouais, en le quittant, que j'étais la princesse de Lansberg, il serait beaucoup moins étonné qu'il ne l'était de m'entendre lui soutenir que je ne l'étais pas. Le baron nous donna une escorte, dans laquelle il ne manqua pas de mettre les deux jeunes cadets qui m'avaient prise pour leur prin-

cesse, et qui, se plaçant à nos portières, eurent constamment les yeux fixés sur moi, en témoignant de temps en temps, par des exclamations, l'excès de leur étonnement.

Nous arrivâmes à Mons, et nous nous établîmes sur-le-champ dans une auberge, où nous fûmes très-mal logées, parce que les meilleurs appartemens en étaient pris.

Il me fut impossible de partir de Mons le lendemain de mon arrivée dans cette ville : un nouveau malheur m'en empêcha. Je couchais dans la chambre de mademoiselle d'Orléans; je ne dormis point, et je l'entendis se plaindre et tousser toute la nuit; je me levai au point du jour pour l'aller regarder, et je vis qu'elle avait la rougeole; je passai dans le cabinet où couchait ma nièce, pour l'instruire de ce triste événement, et je la trouvai dans le même état. Elles étaient toutes deux si malades et avaient une fièvre si violente, je trouvais d'ailleurs tant d'inconvéniens à différer mon départ, que bien peu de choses m'ont causé de plus vives inquiétudes. Nous n'avions point de femme de chambre, nous n'avions plus qu'un domestique de louage; l'auberge était remplie de monde, on ne pouvait attendre aucun service des servantes; je ne pus avoir un méde-

cin que le soir, et il me fut impossible d'obtenir une garde, avant le quatrième jour : cependant elles furent bien soignées. Je connaissais parfaitement le traitement de cette maladie : je leur fus plus utile que le médecin. Je passai les trois premières nuits sans me coucher; et quand j'eus une garde, je restai toujours dans la chambre de mademoiselle d'Orléans; et pendant les neuf jours je la veillai toujours jusqu'à trois ou quatre heures du matin. Au milieu des peines qui m'agitaient, je jouissais cependant de l'idée que j'avais véritablement sauvé la vie à mademoiselle d'Orléans, en l'emmenant avec moi : car deux jours après notre départ, M. le duc de Chartres et M. Dumouriez ne se sauvèrent de Saint-Amand qu'après avoir couru les plus grands dangers, essuyé des coups de fusil, etc.; que serait devenue cette malheureuse enfant, au milieu d'un tel désordre? d'ailleurs elle avait le germe d'une grande maladie (car elle partit de Saint-Amand avec la fièvre); la rougeole se serait déclarée de même le lendemain, et qu'aurait-on pu faire dans cet état!... Ces réflexions adoucissaient le chagrin que j'éprouvais en la voyant souffrir; cependant le cruel incident de cette maladie trahit notre *incognito*, et donna le temps de nous recon-

naître; mais les Autrichiens nous traitèrent avec beaucoup de générosité. Un jour en allant chercher des drogues chez un apothicaire, qui heureusement se trouvait dans notre rue, je rencontrai sur l'escalier M. le prince de Lambesc [1], qui me reconnut à l'instant; il ne me parla point, mais son air sombre et sinistre ne m'annonça rien de bon : en effet il alla nous dénoncer à M. le baron de Mack, car il devina facilement que l'une

[1] Le prince de Lambesc, de la maison de Lorraine, était parent de la reine Marie-Antoinette, à laquelle il se montra dévoué. Peu de temps après que la révolution eut éclaté, il se réfugia en Autriche pour se soustraire aux dénonciations et aux poursuites exercées contre lui à l'occasion de la journée du 12 juillet 1789. Dans cette journée, le prince de Lambesc, qui commandait le régiment Royal-Allemand, après avoir dissipé les rassemblemens formés sur la place Louis XV, entra au galop et le sabre à la main dans le jardin des Tuileries pour le faire évacuer. On a dit que, dans cette bagarre, un vieillard avait été tué et un jeune homme blessé, mais jamais la preuve de ce fait n'a été donnée. Le prince de Lambesc devint général-major, et ensuite feld-maréchal au service de l'Autriche. Il a fait, sur le Rhin et en Italie, les campagnes contre les Français, sans obtenir un de ces commandemens, ni trouver une de ces occasions qui permettent de se distinguer et de sortir de la foule des guerriers ordinaires. C'est à son grand attachement pour la reine et à la journée des Tuileries que le prince de Lambesc doit sa célébrité en France.

(*Note de l'éditeur.*)

le mes jeunes compagnes était mademoiselle l'Orléans.

M. le baron de Mack[1], avec lequel je n'avais jamais eu le moindre rapport, vint me trouver. Une servante me l'annonça, son nom seul me fit éprouver une frayeur mortelle; je me hâtai d'aller le recevoir sur le palier de l'escalier; je lui dis que je ne pouvais avoir l'honneur de le recevoir, parce qu'une personne, malade de la rougeole, était couchée dans la chambre que j'occupais; il me répondit, avec l'air et le ton le plus bienveillant : « Madame, ce qui n'est point contagieux

[1] Le baron Charles de Mack, célèbre par ses plans et ses revers, était fils d'un bourgeois de Neuslingen, en Franconie, et officier de fortune. Il entra dans un régiment de dragons comme simple soldat, il parvint de grade en grade, et, pour ainsi dire, de revers en revers, jusqu'au commandement en chef de la grande armée autrichienne qui, en 1805, s'empara si vite et fut si promptement chassée du royaume de Bâvière. Après la capitulation d'Ulm, le général Mack fut traduit devant un conseil de guerre et condamné à mort : cette peine fut commuée en celle de la dégradation militaire et en une détention qui dura peu, mais à laquelle a succédé l'oubli profond dans lequel le général Mack est mort, autant du chagrin que lui causa la perte de son fils, que de celui causé par ses défaites et sa disgrâce. Jamais guerrier n'a fait naître et n'a trompé plus d'espérance que le général Mack. Né en 1752, il est mort en Bohême dans un âge avancé.

(*Note de l'éditeur.*)

pour vous ne saurait l'être pour moi. » De ce moment je fus rassurée, je ne vis plus en lui qu'un protecteur. Je le conduisis dans notre chambre; j'allai fermer les rideaux de l'alcove de Mademoiselle, et nous nous établîmes dans l'embrasure d'une fenêtre. Le baron nous dit qu'on lui avait appris qui nous étions; que cette dénonciation ne nous nuirait en aucune manière. Il m'assura que nous étions les maîtresses de rester en Flandre, et de nous établir dans le lieu que nous choisirions pour résidence. Je lui répondis que notre intention était d'aller en Suisse; il eut la bonté de m'offrir de nous faire avoir des passeports de M. le prince de Cobourg[1], ce qui nous mettrait à l'abri de tout inconvénient pour traverser l'Allemagne, et ce que j'acceptai avec reconnaissance. Il m'objecta qu'il ne lui était pas permis de donner des passe-ports sous un faux

[1] Peu de noms étrangers sont plus célèbres en France que celui du prince de Cobourg. Sa campagne en 1793 fut une suite non interrompue de succès, mais la gloire en fut effacée par les revers de la campagne suivante. Le prince de Cobourg fut forcé de se retirer avec le regret d'avoir trompé les espérances des émigrés, auxquels il eut l'indignité de défendre l'entrée des places conquises sur les Français. Ce prince est mort, en 1815, après avoir passé vingt ans dans la retraite et dans l'oubli.

(*Note de l'éditeur.*)

nom. Je lui répondis que le nom de Versenay n'était pas un faux nom, que c'était celui d'une petite terre enclavée dans la terre de Sillery. Il fallut lui en donner ma parole d'honneur, alors il nous fit avoir ces passe-ports tels que je les désirais. Ils nous furent inutiles, car on ne nous les a pas demandés une seule fois. Mes jeunes compagnes se trouvant en état de soutenir la voiture, quoiqu'elles fusent encore extrêmement faibles, nous partîmes de Mons le samedi 13 avril, avec M. de Montjoye qui vint nous rejoindre, car il nous avait quittées à Quiévrain. Notre voyage fut long, mais assez heureux. Le 20, nous passâmes à Wisbaden, et là, nous prîmes un chemin de traverse afin d'éviter les troupes; mais nous côtoyâmes pendant quatre ou cinq heures le camp des Hessois, dont nous n'étions séparés que par une plaine; nous les distinguions parfaitement : ils bordaient la rive du Rhin de notre côté; on apercevait un peu plus loin Cassel où étaient les Français; s'ils eussent fait une sortie, nous nous serions trouvés dans un bien grand péril : cette pensée me fit trouver cette journée cruellement longue. De l'autre côté du fleuve, on voyait Mayence et un village en feu; enfin cette réunion d'objets formait un tableau terrible, dont l'effet

était encore augmenté par les coups de canon que l'on tirait de temps en temps, et que nous entendions distinctement. En songeant que ces coups de canon étaient dirigés contre des Français, j'éprouvai que ni les injustices, ni la persécution, ne peuvent arracher d'un cœur sensible et généreux l'amour de la patrie et cet intérêt pressant qu'inspirent des compatriotes. Après sept jours de marche, nous arrivâmes à Schaffhouse, en Suisse, le 26 mai. Ma joie fut extrême de me trouver dans un pays neutre. Outre beaucoup d'inquiétudes vagues, j'avais été dans une sorte de malaise inexprimable durant mon séjour forcé à Mons, et en traversant l'Allemagne. En me voyant au milieu des ennemis de mon pays, ma raison repoussait en vain une espèce de remords involontaire, aussi pénible que peu fondé, car assurément je n'avais rien à me reprocher; je puis dire, sans exagération, que je n'ai jamais rencontré de troupes autrichiennes, sans éprouver une sensation douloureuse; tout valait mieux cependant que ce qui existait à cette époque sanglante; les conquérans même de la France ne pouvaient en être alors que les libérateurs.

Le besoin extrême de repos qu'avait mademoiselle d'Orléans nous fit séjourner à Schaffhouse;

M. le duc de Chartres était venu nous y rejoindre; nous n'en partîmes que le 6 mai. Nous allâmes à Zurich, où nous comptions nous établir, mais quand il fallut se nommer aux magistrats, le malheureux nom de mademoiselle d'Orléans et de son frère rompit ces arrangemens. D'ailleurs nous avions été reconnus par plusieurs émigrés qui nous firent beaucoup de méchancetés [1]. Entre autres, un soir que nous nous promenions sur la place de Zurich, un émigré, avec un air très-impertinent, passant auprès de Mademoiselle, accrocha exprès avec son éperon un grand pan de sa robe de gaze. Nous reçûmes de M. Ott, l'estimable hôte de l'Épée (auberge où nous logeâmes), toutes les preuves imaginables d'intérêt [2]; mais il fallut

[1] Les émigrés qui ont été si persécuteurs dans les pays étrangers, pour leurs compatriotes, auxquels ils supposaient des opinions *libérales*, étaient tous, sans exception, de petits gentilshommes de province qui n'avaient jamais été présentés à la cour, et qui n'avaient aucune connaissance du monde.

(*Note de l'auteur.*)

[2] En Suisse et en Allemagne, les maîtres des auberges jouissent communément d'une grande considération, et la méritent par leur éducation et leur extrême affabilité. Celui de l'auberge de l'Épée est un des magistrats de la ville.

(*Note de l'auteur.*)

partir. Nous allâmes à Zug le 14 de mai, et nous nous établîmes dans une petite maison isolée, sur les bords du lac, à peu de distance de la ville. Afin d'y être tranquilles, nous avions pris toutes les précautions nécessaires pour n'être pas connues; et les magistrats mêmes du lieu ignoraient absolument nos véritables noms, et croyaient que nous étions une famille irlandaise. En arrivant à Zug, j'eus une occasion sûre pour la France; j'en profitai pour écrire à madame la duchesse d'Orléans (car M. le duc d'Orléans était déjà arrêté). Je lui mandais où nous étions, et je la suppliais de vouloir bien me faire donner ses ordres, le plus promptement possible, relativement à mademoiselle d'Orléans. Ses deux enfans lui écrivirent aussi; mais nous ne reçûmes aucune espèce de réponse; nous avons récrit depuis par diverses occasions. Jamais, pendant plus d'un an que j'ai été en Suisse, chargée de mademoiselle d'Orléans, nous n'avons reçu une réponse même indirecte, ni mademoiselle d'Orléans le moindre secours d'argent de la France; mais je me flattai long-temps d'en recevoir, et en conséquence je ne prenais aucune décision définitive sur mademoiselle d'Orléans; et, dévouée à elle tant que je lui serais utile, je ne formais aucun projet

fixe pour moi. Nous passâmes un mois à Zug dans la plus parfaite tranquillité; nous nous suffisions à nous-mêmes; des occupations réglées remplissaient agréablement tous nos momens; nous ne recevions personne, et nous ne sortions que pour nous promener ou aller à l'église. Les paysans nous aimaient et les pauvres surtout, toujours reçus avec la plus tendre humanité par M. le duc de Chartres et mademoiselle d'Orléans, qui s'étaient l'un et l'autre spécialement chargés de distribuer les petites aumônes que nous pouvions faire.

Telle était notre situation, lorsque des émigrés passèrent à Zug : nous ne les connaissions point personnellement, mais ils avaient vu M. le duc de Chartres à Versailles; ils le reconnurent, et, le même jour, toute la petite ville de Zug sut qui nous étions. Les magistrats se conduisirent avec la plus grande honnêteté, et témoignèrent un extrême désir de conserver dans leur canton des personnes qui, disaient-ils, *en faisaient l'édification à tous égards par leur conduite;* mais quelques jours après, on vit paraître dans les gazettes allemandes quelques articles sur mes élèves, et qui annonçaient qu'ils étaient à Zug. Cette publicité commença à déplaire aux magis-

trats de Zug : bientôt on leur écrivit de Berne, pour leur reprocher d'accorder un asile à mademoiselle d'Orléans et à son frère. Le premier magistrat de Zug s'inquiéta, et finit par prier mes malheureux élèves de chercher une autre retraite; mais cette prière fut faite avec les plus grands égards : le magistrat se contenta de faire part de ses embarras et de ses inquiétudes; nous comprîmes ce langage, et nous annonçâmes que nous partirions sous quinze jours. Dans tout ceci, il ne fut en aucune manière question de moi, de sorte que le magistrat m'offrit personnellement de rester, si je le jugeais à propos; mais j'étais enchaînée à mademoiselle d'Orléans. Cependant nous tînmes conseil sur le parti qui nous restait à prendre dans cette fâcheuse conjoncture. Je représentai qu'avant de former un plan, il fallait consentir à se séparer de M. le duc de Chartres, qui nous ferait toujours reconnaître. C'est ce que j'avais déjà dit et proposé à Zurich. M. le duc de Chartres voulut absolument rester avec nous; je n'en avais que trop prévu la conséquence inévitable. Pour cette fois, l'expérience lui fit sentir que j'avais raison, et il fut décidé que nous ne demeurerions plus ensemble. Mais où aller, sans recommandations, sans amis,

n'ayant pu rester dans les deux cantons les plus tolérans de la Suisse ? Nous formâmes mille projets romanesques ; et, malgré leur extravagance, nous aurions sans doute été forcés de faire quelque chose d'à peu près semblable, si le hasard ne nous eût pas fait naître une idée plus simple, et qui réussit. Dans ces entrefaites, M. de Montjoye, qui était établi à Bâle avec sa famille, vint nous faire une visite ; il nous conta qu'il avait passé par Bremgarten, qu'il y avait vu M. de Montesquiou [1], qui, ayant rendu des services à Genève,

[1] Le marquis de Montesquiou-Fezenzac (Anne-Pierre) s'était réfugié en Suisse, pour se soustraire aux conséquences d'un décret d'accusation prononcé contre lui par la Convention nationale. Il avait commandé, en 1792, l'armée du Midi, chargée de défendre la Provence et le Dauphiné, menacés par les troupes étrangères. Le général de Montesquiou prévint leurs desseins en prenant l'offensive et s'emparant de la Savoie. La noblesse de Paris l'avait nommé en 1789, député aux États-généraux ; il fut du nombre des quarante membres de son ordre qui, les premiers, se réunirent au tiers-état. M. de Montesquiou fit présenter, en 1795, un mémoire justificatif et demanda des juges. Son rappel fut aussitôt prononcé, et son nom rayé de la liste des émigrés. Il revint à Paris, où il était né en 1741 ; il est mort le 30 décembre 1798. Outre ses rapports sur les finances, et le mémoire justificatif dont nous venons de parler, le marquis de Montesquiou est auteur d'un ouvrage *sur le gouvernement des finances de France*, d'un autre intitulé, *Coup d'œil sur la Révolution française*, et de plusieurs comédies jouées sur un

jouissait en Suisse de beaucoup de considération, et y avait un très-grand crédit. Là dessus j'imaginai d'écrire à M. de Montesquiou : je lui peignis la situation de mes malheureux élèves, et je lui demandais si mademoiselle d'Orléans pouvait être reçue à Bremgarten, c'est-à-dire, dans un couvent à peu de distance de cette petite ville. Je ne connaissais point du tout M. de Montesquiou; je l'avais rencontré quelquefois dans le monde, mais je n'avais jamais eu la moindre liaison avec lui. Au reste, ce n'était pas moi qu'il s'agissait d'obliger : il n'était question que de mademoiselle d'Orléans; et j'étais persuadée que, lorsque l'esprit de parti n'en empêcherait pas, personne au monde ne laisserait échapper l'occasion de servir une enfant si intéressante à tous égards. Je ne me trompai point. M. de Montesquiou me fit la réponse la plus honnête et la plus obligeante, et se chargea de faire recevoir mademoiselle d'Orléans, ma nièce, et moi, dans le couvent de Sainte-Claire, à Bremgarten [1]. M. le duc de Char-

théâtre de société. Il avait été reçu à l'Académie française en 1784.

(*Note de l'éditeur.*)

[1] Ce monastère est hors de la ville et au milieu des champs.

(*Note de l'auteur.*)

tres se décida à faire à pied le voyage entier de la Suisse; ce qu'il a exécuté, passant partout pour un Allemand. Combien de fois, depuis ses malheurs, je me suis félicitée de l'éducation que je lui ai donnée; de lui avoir fait apprendre, dès l'enfance, les principales langues modernes; de l'avoir accoutumé à se servir seul, à mépriser toute espèce de mollesse, à coucher habituellement sur un lit de bois, recouvert d'une simple natte de sparterie; à braver le soleil, la pluie et le froid; à s'accoutumer à la fatigue, en faisant journellement de violens exercices, et quatre ou cinq lieues avec des semelles de plomb, à ses promenades ordinaires; enfin, de lui avoir donné de l'instruction et le goût des voyages! Il avait perdu tout ce qu'il devait au hasard de la naissance et à la fortune, il ne lui restait plus que ce qu'il tient de la nature et de moi.....

Au moment de partir de Zug, quand mes élèves furent obligés de payer tous les petits mémoires, ils ne se trouvèrent plus assez d'argent; heureusement que j'en avais assez pour satisfaire à ce qu'il fallait, et pour me charger de payer au couvent, pendant un an, la pension de mademoiselle d'Orléans, outre la mienne et celle de ma nièce : et c'est ce que j'ai fait, mais seulement pendant six

mois. Au bout de ce temps, mademoiselle d'Orléans a reçu quelque argent d'Italie, de M. le duc de Modène, son oncle. La veille de mon départ de Zug, une méchanceté véritablement atroce me causa une des plus grandes frayeurs que j'aie éprouvées de ma vie. Notre petite maison était située au milieu d'un grand pré, au bas duquel se trouvait le grand chemin, et par delà, le lac; toutes nos fenêtres donnaient sur ce pré, et elles n'avaient point de volets. Mademoiselle d'Orléans restait tous les soirs dans le salon, au rez-de-chaussée jusqu'à dix heures trois quarts; elle était établie dans l'embrasure de la fenêtre, et pendant la conversation elle travaillait à de petits ouvrages; comme, depuis sa rougeole, elle avait un peu mal aux yeux, elle gardait toujours sur sa tête un grand chapeau qui lui cachait la lumière. Le 26 juin, veille de mon départ, j'étais à dix heures un quart du soir dans ma chambre, qui se trouvait précisément au dessus du salon; M. le duc de Chartres, suivant sa coutume, était couché, ainsi que le seul domestique qu'il y eût dans la maison, mademoiselle d'Orléans eut heureusement quelque chose à me dire: elle se leva, laissa sa lumière sur la table, ôta son chapeau, le mit sur une des pommettes du dossier de sa chaise, et monta chez

moi avec ma nièce : j'écrivais à une table placée aussi dans la fenêtre; en voyant entrer mademoiselle d'Orléans, je quittai ma place; je me mis dans l'entre-deux des fenêtres, dans un grand fauteuil, et je la pris sur mes genoux; à peine étions-nous assises, que nous entendîmes un bruit très-fort, causé par une énorme pierre lancée contre la fenêtre du salon; une demi-minute après, plusieurs autres pierres furent de même lancées contre la fenêtre que je venais de quitter, et cassèrent les vitres avec un tel fracas, que M. le duc de Chartres, éveillé, sauta à bas de son lit, prit un bâton (qui est une fort bonne arme dans ses mains), et courut à la porte, en appelant le domestique, qui se leva aussi : l'un et l'autre sortirent de la maison en criant après les assassins (car on doit donner ce nom à ceux qui commirent cette action), les brigands se sauvèrent à toutes jambes. M. le duc de Chartres jugea, au bruit de leur marche, qu'ils n'étaient que deux ou trois tout au plus. Nous descendîmes dans le salon, et nous vîmes que le premier coup de pierre avait été lancé vers la place qu'occupait ordinairement mademoiselle d'Orléans, et dirigé à son chapeau qu'elle avait, comme je l'ai dit, posé sur la pommette de la chaise; les brigands avaient certainement pris ce

chapeau pour sa tête : illusion fort simple, à la distance où ils étaient. On avait visé avec beaucoup de justesse; car le carreau de vitre qui se trouvait vis-à-vis le chapeau, était brisé, le chapeau renversé, et la pierre, grosse comme le poing, suivant sa direction en ligne droite, avait été fracasser un carreau de faïence d'un poêle placé à l'extrémité du salon. Je ramassai ce caillou, en remerciant le ciel, du fond de l'âme, de n'avoir point permis que l'innocente enfant qu'on voulait assassiner restât une minute de plus à cette place, qu'elle n'aurait dû quitter naturellement qu'une demi-heure plus tard. J'ai conservé soigneusement ce caillou; je le fis polir et tailler en plaque de médaillon, sur laquelle ces deux mots sont gravés : *innocence*, *providence*. La même nuit on ne vola pas, mais on coupa par petits morceaux deux harnais de chevaux appartenans à M. le duc de Chartres. Nous fîmes des dépositions juridiques de tous ces faits, sur lesquelles je ne me permettrai nulle conjecture; je dirai seulement que nous étions très-aimés à Zug; que, sortant tous les jours pour aller dans les champs ou à l'église, traversant souvent la ville à pied, non-seulement nous n'avons jamais reçu la moindre insulte, mais que le peuple nous a toujours per-

sonnellement témoigné infiniment de bienveillance. Le lendemain de l'événement dont je viens de rendre compte, nous partîmes à dix heures du matin; nous traversâmes la ville, et nous vîmes universellement sur tous les visages l'expression de l'intérêt et du regret de nous voir partir.

M. de Montesquiou nous fit recevoir au couvent de Sainte-Claire; mais il nous recommanda de cacher avec soin qui nous étions, en nous disant qu'il ne l'avait confié qu'à deux magistrats de ses amis, l'un de Bremgarten, l'autre de Zurich. Il nous avait annoncées à la prieure du couvent comme une famille irlandaise, que la guerre et la crainte des corsaires empêchaient de retourner dans son pays. Il nous avait choisi de nouveaux noms supposés, et m'apprit, en arrivant, que je m'appelais madame *Lénox*, tante de mesdemoiselles *Stuart*, filles de ma sœur, qui me les avait remises en mourant : nous entrâmes ainsi au couvent de Sainte-Claire; M. le duc de Chartres nous quitta, fit tout le voyage de Suisse; ensuite, sous un nom supposé, il entra dans le collége des Grisons, en qualité de professeur d'histoire et de géométrie. Il y resta plus d'un an, à ma connaissance; quand je partis de Suisse, il y était encore, étant alors dans l'impossibilité d'aller

en Amérique, c'était certainement le parti le plus digne de lui qu'il pût prendre : nul autre ne pouvait faire plus d'honneur à son caractère et à son éducation [1].

Mademoiselle d'Orléans, ayant à M. de Montesquiou l'obligation de l'asile qu'elle avait enfin trouvé, reçut ses visites dans les premiers temps; mais, au bout de deux ou trois mois, elle tomba

[1] Nul homme, plus que M. le duc de Chartres, n'a consacré, par une conduite à la fois ferme et prudente, le respect dû à de grandes infortunes et la dignité d'une haute naissance. Des gens qui, au temps où sa maison était debout, se seraient tenus courbés en sa présence, se dressèrent arrogamment devant lui. Il n'avait guère que vingt ans; dans plus d'une affaire de guerre il avait montré une valeur impétueuse et prompte; cependant, à cet âge où la raison commence à peine à s'essayer contre la chaleur du sang, sa constance ne se démentit jamais : il supporta avec calme, sans se plaindre, sans même paraître s'en étonner, et les rigueurs du sort et les injustices des hommes. Sous le ciel le plus âpre, au milieu des glaces de l'hiver, il se levait, chaque jour, à quatre heures du matin, pour aller donner des leçons de mathématiques transcendantes dans le collége des Grisons à Coire, où il s'était fait recevoir, comme professeur, sous le nom de Corby. Ce nom était celui d'un marchand du Palais-Royal; il lui rappelait la patrie absente et le palais de ses aïeux. Durant quinze mois M. le duc de Chartres ne cessa pas un seul jour de s'acquitter de ses devoirs de professeur avec une scrupuleuse exactitude; comme durant son long exil il n'a pas un seul jour cessé d'honorer ses infortunes par la plus noble résignation.

(*Note de l'éditeur.*)

malade d'une dyssenterie épidémique, et que tout le monde eut dans le couvent, excepté moi. Je veillai mademoiselle d'Orléans pendant cinq nuits, et je passais toutes les journées dans sa chambre; elle fut malade plus de deux mois et m'inquiéta cruellement : cette maladie l'avait empêchée de recevoir M. de Montesquiou; ensuite la plus horrible catastrophe [1], dont j'appris la nouvelle le 9 novembre 1793, me mit hors d'état de recevoir une personne avec laquelle je n'étais pas intimement liée. Je fus malade moi-même, pour la première fois depuis mon exil.... Pendant la maladie de mademoiselle d'Orléans, voyant que nous ne recevions aucune nouvelle de madame sa mère (qui était toujours libre à Vernon), je pris le parti de faire écrire mademoiselle d'Orléans à M. le duc de Modène [2], son

[1] La mort de M. de Genlis.

(*Note de l'auteur.*)

[2] Le duc de Modène et de Brisgaw (Hercule Renaud d'Ast), né en 1727, était alors dans la soixante-sixième année de son âge. Ce prince, ami des sciences et de son pays, fonda un grand nombre d'établissemens utiles, fit construire des ponts et ouvrir les routes, protégea les arts et les lettres. Il procura du travail aux pauvres, et fit disparaître de ses états l'indigence et l'inquisition. On a dit de lui qu'il fut, dans un petit état, le modèle des grands princes. La conquête de l'Italie le força de se réfu-

oncle; elle lui exposait sa situation, et lui demandait un asile dans ses états, non à sa cour, mais dans un couvent; elle ajoutait que je la conduirais jusqu'au lieu qu'il lui indiquerait, et que, s'il le fallait, je passerais pour cela le mont Saint-Gothard. M. le duc de Modène répondit que des raisons *politiques* l'empêchaient de recevoir mademoiselle d'Orléans. Ce prince envoya à sa nièce 180 louis : c'est tout ce qu'elle en a reçu; la correspondance finit là.

Nous n'avions reçu dans notre couvent que M. de Montesquiou et M. Honeggre, un de ses amis et magistrat de Bremgarten : ce dernier venait très-rarement, ainsi, comme je l'ai dit, que M. de Montesquiou; de sorte que nous avons passé les neuf derniers mois de notre séjour à Bremgarten dans une solitude absolue, qui n'était interrompue que par les visites de mon neveu, mon cher César du Crest, qui, encore dans la première jeunesse, avait donné tant de preuves de

gier en Autriche. Le Brisgaw lui fut donné en échange du Modénois; mais il le céda à son gendre, l'archiduc Ferdinand, et se retira à Trévise, où il est mort en 1803. Le duc de Modène a été accusé d'avarice, et cette accusation se trouve en quelque sorte justifiée par la faible somme qu'il envoya à sa nièce, lui qui avait amassé et tenait en réserve plus de quatre millions.

(*Note de l'éditeur.*)

courage et de présence d'esprit. Je m'enorgueillissais avec raison d'avoir formé un tel élève, qui joignait à la valeur la plus brillante, à des talens charmans, une conduite irréprochable, un cœur excellent, et l'esprit le plus distingué. Il nous avait rejointes à Bremgarten, après avoir fait à pied le voyage entier de la Suisse; comme il manquait absolument d'argent, je me trouvai bien heureuse de pouvoir le fixer près de nous, en payant sa petite dépense qu'il réduisait à l'absolu nécessaire, avec autant de gaîté que d'économie. Il venait nous voir tous les jours; il allait chaque soir dans un café où se rendaient *les politiques* de Bremgarten, dont il nous contait, de la manière la plus comique, tous les entretiens. Nous ne laissions point d'admirer l'égalité de son humeur et le charme de sa gaîté; il nous apportait des gouaches charmantes peintes par lui, qui représentaient des paysages des environs de Bremgarten; il avait un talent remarquable sur le piano; j'en avais loué un, il s'y exerçait tous les jours environ une heure. Il tenait de son père l'esprit de calcul, qu'il perfectionnait par une étude constante.

Au milieu des peines de tout genre, j'eus la douce consolation, à force de soins, de rétablir

parfaitement la santé délabrée de mademoiselle d'Orléans. Je connais si bien sa constitution, et j'ai fait une étude si particulière de ce qui lui est bon et nuisible, que, dans toutes ses maladies, je lui ai toujours été plus utile qu'un médecin; et, un de mes plus grands chagrins, en la quittant, a été de penser que personne au monde ne pourrait la soigner comme moi. Je lui avais caché la mort de son infortuné père. Mademoiselle d'Orléans, formée plus tard que ne le sont ordinairement les jeunes personnes, était toujours dans un moment de crise dangereux, et qu'une grande révolution pouvait rendre mortel; je connaissais son extrême sensibilité, et sa tendresse pour un père dont elle était adorée : ainsi je pris toutes les précautions nécessaires pour qu'elle ignorât cet affreux événement; ce qui n'était pas difficile, ne voyant personne du dehors, et ne nous quittant jamais. Même avant cette époque, je l'avais priée de ne point lire les papiers publics, en lui disant, ce qui était vrai, qu'ils étaient remplis d'impiétés, et de choses contre les mœurs. J'étais bien sûre que, d'après cet avertissement, elle n'aurait jamais la tentation de les lire; cependant je l'habillai de deuil, en lui disant que c'était celui de la malheureuse reine de France, qu'en effet elle

aurait toujours porté, si elle n'avait pas dû en prendre un plus sacré pour elle. Persuadée que des occupations constantes et variées peuvent, beaucoup mieux que la dissipation, distraire des chagrins et de l'inquiétude, je ne souffrais pas que mademoiselle d'Orléans eût dans sa journée une minute d'oisiveté; elle se promenait trois fois par jour dans le jardin, et y faisait plusieurs courses, chose à laquelle je l'ai accoutumée dès l'enfance. Elle entendait tous les jours la messe, et les dimanches, par sa volonté particulière, elle passait au moins deux heures et demie à l'église; elle écrivait une heure, ou des lettres réelles (à son frère aîné, ou à lady Edward Fitz-Gérald), ou des lettres d'imagination [1]. Nous

[1] Elle eut l'idée d'écrire régulièrement à sa mère, son père, et ses jeunes frères; et ne pouvant envoyer les lettres, d'en amasser un recueil, dans l'espoir de les leur remettre un jour, ce qui s'exécuta jusqu'à la mort de son malheureux père : depuis cette époque, elle lui écrivit encore plusieurs fois. Dans la crainte de lui donner des soupçons, je n'osai d'abord l'en empêcher, et l'on conçoit ce que je devais souffrir lorsqu'elle m'apportait ces lettres pour les corriger..... Enfin, je lui dis que, pour apprendre à varier son style, il fallait s'exercer sur toutes sortes de matières, et que je lui donnerais des sujets : je lui détaillai mes raisons de manière à ne lui pas causer la moindre inquiétude. J'eus soin de lui fournir chaque jour de nouveaux sujets, et qui demandaient toute son application.

(*Note de l'auteur.*)

n'avions point de livres, mais j'avais beaucoup d'extraits, et nous en lisions tous les jours; elle peignait trois heures, jouait autant de temps au moins de la harpe; et, comme j'avais un piano, je lui en donnai des leçons : en peu de mois elle fut en état de jouer des petits airs et des variations, ce qui devint pour elle une nouvelle source d'amusement; le soir elle cousait, filait, brodait, ou faisait de la tapisserie. Naturellement d'une excessive gaîté, elle avait absolument perdu cet heureux don de la nature; mais son caractère avait changé sans s'aigrir; sa mélancolie était si douce, qu'elle ressemblait moins à la tristesse qu'au développement d'une extrême sensibilité. Je puis dire, sans exagération, que jamais il n'est échappé de sa bouche une plainte ou un murmure; quand elle est affligée elle pleure, se tait, et prie Dieu davantage. Jamais elle n'a regretté la fortune et le luxe qui l'environnaient, ni paru surprise du changement qui se trouvait dans tous les détails physiques de sa situation : on aurait cru, à la voir, qu'elle n'avait jamais habité qu'une petite cellule; qu'elle n'avait eu de la vie un bon cuisinier, et ainsi de tout. Sa piété, qui est véritablement angélique, lui donne la philosophie chrétienne, qui consiste dans la patience, le cou-

rage, la résignation, et le mépris sincère du faste et des grandeurs. J'ajouterai que, sans la religion, mademoiselle d'Orléans n'eût jamais supporté ses maux; elle a trouvé dans l'Évangile toutes les consolations qui lui étaient si nécessaires : elle ne pouvait les trouver que là; et, certainement, dans un âge aussi tendre, Épictète et Sénèque ne lui en eussent fourni aucune. Sa douceur est inaltérable, mais son âme sensible a beaucoup d'énergie. Elle m'a dit mille fois qu'il lui était impossible de concevoir *comment les gens bien malheureux et sans religion ne s'empoisonnent pas.* Elle était si frappée de cette idée, qu'elle me l'a encore exprimée deux fois dans les lettres qu'elle m'a écrites depuis notre séparation [1]. Nos jours s'écoulaient tristement, mais sans ennui. Nous étions aimées dans le couvent, de la manière la plus touchante, de toutes les religieuses, qui

[1] Voici ce qu'elle m'écrivait, le 14 janvier 1795 : « Croyez-» vous donc, ma tendre amie, que ceux qui sont accablés de » malheurs irréparables, et qui ne se défont pas de la vie, » soient réellement sans religion? cela est-il croyable de vou-» loir souffrir volontairement sans raison? Pour moi, je crois » que ceux-là ont un fonds de religion; mais sûrement on peut » tout supporter patiemment avec la religion, nous ne le sa-» vons que trop, chère et tendre amie, etc. »

(*Note de l'auteur.*)

étaient de véritables anges. Nous remarquâmes, durant notre séjour dans cette solitude, plusieurs coutumes, dont j'écrivis le détail sur mon journal; voici celles qui nous frappèrent le plus. A toutes les noces de ce canton catholique, la mariée portait sur la tête un petit bouquet de fleurs d'argent et d'or, afin de pouvoir le conserver toujours. Le jour de la noce on payait une femme, à laquelle on donnait le privilége d'être toujours à côté de la mariée; on l'appelait la *femme jaune;* elle tenait à la main un beau mouchoir blanc de batiste; elle s'en servait au festin de noce, pour le passer de temps en temps sur les yeux de la mariée, pour essuyer les larmes que l'on supposait que doit lui faire répandre sa séparation d'avec sa mère et sa famille. Voici d'autres coutumes que je voudrais voir établir en France, parce qu'elles enchanteraient les enfans : le jour de Saint-Nicolas, ils trouvent tous, à leur réveil, de petits présens cachés dans leurs souliers; ce qui fait que communément ils se réveillent avant le jour. Voici l'autre coutume, qui est encore plus jolie. Ce même jour, on les lâche dans un petit jardin, dans lequel on a caché, sous des fleurs et des légumes, une grande quantité de joujoux et de présens, et l'on ne manque pas d'en mettre

un certain nombre, pour les jeunes garçons, sur le sommet des arbres. Nous avons vu cette récréation dans un grand jardin; il y avait une multitude d'enfans qui formaient le spectacle le plus animé et le plus agréable que l'on puisse contempler. J'aurais été, dans cette douce retraite, aussi heureuse que je pouvais l'être dans ma situation, sans les tracasseries et les persécutions qui m'étaient suscitées par des inimitiés particulières. Il n'était pas difficile de m'opprimer dans un pays où je n'avais nul appui, où je ne voyais qui que ce fût. J'avais une amie en Suisse, qui me sera toujours chère, et qui a été constamment obligeante pour moi; mais elle était à Lausanne, c'est-à-dire, à cinquante lieues de Bremgarten, et, à cette distance, elle ne pouvait ni prévenir les méchancetés que j'éprouvais, ni même les connaître. [1]. On avait grande envie de me faire quitter la Suisse; mais on n'osa solliciter, ou l'on ne put obtenir l'ordre de m'en éloigner. Seulement on me fit dire, par quelqu'un qui vint exprès chez moi (sous prétexte de me donner cet avis), que je ferais bien de chercher un autre

[1] Cette amie est une personne justement célèbre, madame la baronne de Montolieu.

(*Note de l'auteur.*)

asile, parce qu'on était *certain* que le gouvernement finirait par m'y forcer. Je répondis que je me conduirais de manière à ne pas le mériter, et à n'en être pas humiliée, si une chose aussi étrange arrivait; que je n'avais pas un goût de prédilection pour la Suisse, mais que j'aimais notre monastère; que mademoiselle d'Orléans ne pouvait être dans une retraite plus décente et plus convenable; que j'étais enchaînée à sa destinée, et qu'aussi long-temps que je lui serais utile je resterais dans cette solitude. On me répondit que *je risquais beaucoup;* et, voyant qu'on ne m'effrayait point, on parla à ma nièce *confidemment*, d'une manière beaucoup plus positive et plus alarmante. Elle connaissait comme moi-même le fond de toutes ces petites intrigues; elle me rendit compte de tout ce qu'on lui avait dit, mais, sans y croire; nous restâmes, et je n'ai jamais entendu parler depuis de cet ordre prétendu. Mademoiselle d'Orléans et ma nièce ont été témoins de tout ce que j'ai souffert, et de la patience, j'ose dire inaltérable, avec laquelle j'ai supporté des procédés inouis et des injustices de tout genre. Je leur donnai à lire toutes mes lettres, celles que j'écrivais et celles que je recevais, et je trouvais dans leur reconnaissance et leur

tendre amitié de bien douces consolations. Mais si la méchanceté et l'ingratitude de quelques personnes ont dû m'affliger, j'en ai été dédommagée par la constante amitié d'autres objets bien chers à mon cœur. Je n'ai pas été surprise de la conduite de lady Edward Fitz-Gérald avec moi; je connaissais son âme angélique, et rien ne pouvait ajouter à l'opinion que j'en avais; mais son mari a eu pour mademoiselle d'Orléans, ma nièce et moi, tous les procédés que l'on aurait pour une mère et des sœurs chéries. Nous n'avons accepté aucune de ses offres généreuses[1], mais le souvenir en est ineffaçable : cependant cette conduite n'était inspirée que par un sentiment relatif; combien elle en est plus touchante à mes yeux! Elle me donne la mesure de l'active tendresse de Paméla pour les amies de son enfance et pour moi.

Qu'il me soit permis de consacrer ici les noms de ceux qui, depuis mes malheurs, m'ont donné toutes les preuves de l'amitié la plus sincère : M. Shéridan (qui m'écrivit après ma fuite), MM. de Talleyrand, Hayley, Howard (aujourd'hui duc de Norfolk), Hervey (aujourd'hui lord Bris-

[1] Il ne fut possible de les refuser toujours qu'à force d'artifice, et en le trompant entièrement sur notre situation.

(*Note de l'auteur.*)

tol), lord William Gordon, les chevaliers Hume et Bunbury, le docteur Warner, Davis; et en Allemagne, MM. Hoze, médecin, Conrad de Bremgarten, Lombard, Mayet, Paradice, Poulk, le professeur Uncer, Mathiessen, Texier; lady Londonderry, lady Hume, la duchesse de Devonshire, miss Wilkes, miss Fergus; et en Allemagne, Cordélie de Vedercop, madame Boquet, madame Cohen, la comtesse de la Lippe, mademoiselle Itzig. Je dois joindre à cette liste d'amis un hommage de reconnaissance pour un prince affable et rempli de bonté, qui a daigné me donner, lorsque j'étais dans ma chaumière, tous les témoignages possibles de bienveillance : c'est son altesse le prince de Hesse, beau-frère du roi de Danemarck, et qui était alors vice-roi de Norwége, et commandant pour le roi dans le Holstein [1].

[1] Le landgrave Guillaume, depuis électeur de Hesse-Cassel, est mort en 1819, à l'âge de soixante-seize ans. Il avait été dépossédé de ses états au mois de novembre 1806; ils lui furent remis en 1813, par les puissances alliées, qui en firent la conquête; mais il fut forcé d'accepter un territoire sur la rive gauche du Rhin en échange du grand-duché de Westphalie cédé à la Prusse. L'aversion de ce prince pour toute innovation était telle, qu'à peine rentré dans ses états il rétablit parmi les troupes hessoises tous les anciens usages et plus spécialement

Je n'ai point parlé dans cette nomenclature des amis français que j'ai retrouvés en rentrant à Paris, et de mes nouveaux amis depuis mon retour, mais c'est encore la reconnaissance qui va m'obliger à en désigner un que je n'ai connu que six ou sept ans après mon retour: c'et M. Morand, notaire royal à Paris, aussi distingué par son esprit et l'élévation de son âme que par son excellente réputation, si bien méritée, et par sa capacité dans les affaires. Il a eu pour moi les procédés les plus délicats et les plus nobles, et ce faible tribut de ma gratitude ne pourra lui donner qu'une imparfaite idée des sentimens que je lui ai voués pour la vie.

Revenons à Bremgarten. Au mois de décembre, nous fûmes véritablement à la veille de quitter la Suisse, mais pour une affaire à laquelle nous étions totalement étrangères. Il s'éleva, dans la ville de Bremgarten, une violente dispute entre

celui des queues. Trouvant que le mot *herr*, qui a la même valeur que notre mot français *sieur*, ne devait être accordé qu'aux nobles, à ceux qui avaient fait leurs études dans les universités et aux grands propriétaires, il défendit de le donner aux bourgeois. Il fit plus, il désigna, par un édit, les classes qui seules auraient le droit d'envoyer leurs enfans dans les universités.

(*Note de l'éditeur.*)

les principaux habitans, qui formaient l'espèce de sénat qu'on appelle *conseil*, qui se trouva divisé en deux partis, l'un ami et l'autre ennemi de M. de Montesquiou : le parti ennemi l'emporta, et, par animosité contre les partisans de M. de Montesquiou, fit décider au conseil, à la pluralité, que tous les Français, sans exception, seraient renvoyés de Bremgarten [1] ; et M. de Montesquiou lui-même se trouva compris dans cet arrêt, qu'on ne faisait même rendre que pour le bannir, afin d'affliger ce que ses ennemis appelaient son parti : mais, par contre-coup, cette vengeance retombait sur nous, car depuis deux ou trois mois tout le monde savait qui nous étions; le peuple de la ville se déclara entièrement pour le parti ennemi de M. de Montesquiou, et le 23 décembre on vint nous signifier qu'il fallait nous préparer à partir sous deux jours, et qu'il serait impossible d'obtenir un plus long délai; notre chagrin et notre embarras furent extrêmes dans les premiers momens : nous n'avions plus de voiture, nous avions très-peu d'argent, on était au

[1] La querelle venait de ce que les amis de M. de Montesquiou n'avaient pas voulu qu'un Français voyageur s'établît à Bremgarten.

(*Note de l'auteur.*)

milieu de l'hiver; que devenir, sans domestiques, sans passe-ports, sans recommandation, sans amis? où aller? Nous passâmes une journée entière à faire des paquets, et à former des projets; et tout ce que j'imaginai de mieux fut de laisser en dépôt nos malles à la prieure du couvent, de nous déguiser en paysannes à quelques lieues de Bremgarten, et d'aller à pied ou en charrette dans le canton de Schwitz nous établir en pension dans une chaumière : ce projet parut charmant à mes jeunes amies, et tellement, qu'elles ont presque regretté que nous ne l'ayons pas réalisé. Heureux âge où quelques circonstances singulières et romanesques peuvent consoler des revers les plus accablans, quand ils n'affectent pas le cœur! J'ai souvent pensé que, si j'eusse eu pour compagnes d'infortune des personnes de mon âge, j'aurais été bien plus abattue et bien plus à plaindre; mais je ne pouvais m'attrister de notre situation que lorsque je les voyais affligées, et jamais elles ne l'étaient que pour ce qui doit émouvoir la sensibilité; pour tout le reste, j'ai constamment remarqué que les choses les plus désagréables avaient pour elles, par leur nouveauté ou leur singularité, un certain charme qui les amusait; et loin de chercher à leur ôter

cet heureux enfantillage qui produisait tous le résultats d'une raison sublime, je feignais d l'avoir moi-même, ou, pour mieux dire, j'e tirais une si grande consolation, que souvent j le partageais de bonne foi.

Cependant, le jour même que notre arrêt d bannissement fut prononcé, M. de Montesquio se rendit à Zurich, qui n'est qu'à trois lieues d Bremgarten ; il y plaida la cause des Françai réfugiés, et obtint fort promptement la révoca tion de notre sentence, car le petit territoire d Bremgarten dépend du canton de Zurich ; ainsi nous en fûmes quittes pour la peur, et cet inci dent servit du moins à nous faire connaître quel point nous étions aimées dans le couvent La nouvelle de notre départ y répandit la dou leur et la consternation, et toutes nos bonne religieuses nous donnèrent les plus touchan témoignages de sensibilité et d'affection. Ce n fut que plus de deux mois après cet événemen que nous apprîmes par hasard que madame l princesse de Conti[1], tante de mademoiselle d'Or

[1] Cette princesse était Fortunée-Marie d'Est, sœur du duc d Modène (Hercule-Renaud), née le 24 novembre 1731 ; elle avait épousé, en 1759, Louis-François-Joseph de Bourbon prince de Conti. La princesse de Conti était la personne du

léans, habitait la Suisse et était à Fribourg ; je la croyais en Italie chez M. le duc de Modène, son frère; et il me parut si surprenant que madame la princesse de Conti n'eût pas voulu retirer sa nièce des mains d'une étrangère et dans le pays qu'elle habitait, que j'eus besoin de me faire confirmer cette nouvelle. En conséquence j'écrivis à Fribourg pour m'en informer, et j'appris que rien n'était plus vrai. Il était bien simple que, ne voyant personne, nous ignorassions le séjour de madame la princesse de Conti en Suisse; mais elle ne pouvait ignorer que mademoiselle d'Orléans était à Bremgarten avec moi, car tous les papiers publics l'avaient dit et le répétaient sans cesse. J'en conclus que madame la princesse de Conti trouvait que mademoiselle d'Orléans ne pouvait être mieux qu'avec moi, et je fus très-flattée de cette opinion ; mais, sans l'extrême tendresse que j'avais pour mademoiselle d'Or-

monde la plus sérieuse, et qui devait s'attendre le moins à la question que lui adressa un jour Scipion, petit nègre de madame la duchesse de Chartres. *Madame*, lui dit-il gravement, *pourquoi avez-vous un si grand nez?* — On dit à Scipion de se retirer ; mais il n'en tint compte, s'obstina à vouloir s'instruire et répéta sa question, en ajoutant : *Je veux savoir çà.* On fut obligé de l'emporter, et tout en se débattant il s'écriait : *C'est que je n'ai jamais vu un nez si long.*

(*Note de l'éditeur.*)

léans, je ne serais jamais restée un an dans un lieu où j'étais horriblement persécutée, et qui d'ailleurs ne m'offrait nulle ressource; il m'était absolument nécessaire, pour subsister, de me rapprocher d'une imprimerie; je pouvais bien rester encore quelques mois à Bremgarten, mais au bout de ce temps, j'aurais été obligée d'aller faire imprimer un ouvrage; car je ne voulais pas envoyer mes manuscrits. Décidée à ne jamais abandonner mon intéressante et chère élève, tant que je lui serais utile, je sentais en même temps que je ne pouvais quitter furtivement la Suisse avec elle, lorsqu'elle y avait une tante, quoiqu'elle en parût oubliée; je sentis que mademoiselle d'Orléans devait faire auprès de madame la princesse de Conti la démarche qu'elle avait faite infructueusement auprès de M. le duc de Modène. Je le lui dis, ses larmes coulèrent avec amertume! .... Mais toujours docile à la voix de la raison, et ne sachant que trop déjà que l'emploi de la vie n'est qu'un sacrifice continuel de nos désirs secrets et de nos plus chères affections, elle se décida à écrire pour demander à me quitter : voici sa lettre à madame la princesse de Conti; elle en fit une copie pour moi, ainsi je la transcris d'après sa propre écriture.

LETTRE DE Mlle D'ORLÉANS,

A Mme LA PRINCESSE DE CONTI.

« MA CHÈRE TANTE,

« Je suis depuis onze mois en Suisse, et dans » un couvent cloîtré depuis dix. En arrivant en » Suisse, j'ignorais que ma tante y fût; j'écrivis » à ma mère, libre alors, pour lui demander ses » ordres; j'ai donné quatre lettres pour elle à » mes gens que je renvoyai en France; en outre » je lui ai écrit plusieurs fois par des occasions » sûres; mais aucune de ses réponses n'a pu me » parvenir, et j'en ai vainement attendu et es- » péré pendant quatre mois; enfin, perdant cette » espérance, je m'adressai à M. le duc de Mo- » dène, comme à la seule personne de ma fa- » mille qui pût me donner asile, ce fut après » cette démarche, il y a cinq mois, que j'appris » que ma chère tante était en Suisse : ne voyant » absolument personne, je l'avais ignoré jusque » là. M. le duc de Modène ne put me recevoir; » quand sa réponse m'arriva, j'étais dangereuse- » ment malade des suites de la rougeole, et d'une » maladie de langueur, dont je ne suis pas encore » parfaitement rétablie; ce qui fit que je n'eus

» pas l'honneur d'écrire sur-le-champ à ma tante.
» Six semaines après je priai M. Honeggre, ma-
» gistrat d'ici, de vouloir bien se charger de faire
» passer sûrement ma lettre à Fribourg, ne vou-
» lant pas la mettre à la poste, parce que j'ima-
» ginais que ma tante n'y était pas sous son nom,
» et que j'ignorais celui qu'elle a pris. M. Ho-
» neggre ne voulut absolument pas se charger de
» cette commission, sans pouvoir me donner une
» raison de ce refus. Je m'occupai de chercher une
» autre personne qui voulût s'en charger. Il y a
» deux mois que M. Hoze, un médecin très-cé-
» lèbre, passa ici; je le consultai sur ma santé,
» et, en même temps, je lui demandai s'il con-
» naissait quelqu'un à Fribourg, auquel il pût
» envoyer une lettre, et qui se chargerait de la
» remettre à ma tante. M. Hoze me répondit
» qu'il ne connaissait personne à Fribourg; mais
» qu'il chercherait et se chargerait de ma com-
» mission: voilà pourquoi, ma chère tante, la dé-
» marche que je prends la liberté de faire aujour-
» d'hui a été si long-temps différée. Je suis sortis
» de France au milieu de l'année 1791; j'ai passé
» un an et demi en Angleterre; au bout de ce
» temps, mon père me rappela, à cause du dé-
» cret sur les émigrés; je partis d'Angleterre au

» mois de novembre 1792. En arrivant à Paris,
» ma gouvernante, madame de Genlis, me remit
» entre les mains de mon père, et donna sa dé-
» mission sur-le-champ; mais le lendemain
» même de notre arrivée, un décret nous déclara
» émigrées, et il fallut repartir sur-le-champ :
» madame de Genlis voulait retourner en Angle-
» terre, et mon père ne voulait pas m'y renvoyer.
» Il lui demanda de me conduire dans la Belgique
» (qui n'était pas encore réunie à la France), en
» lui disant que je n'avais personne pour m'y
» mener, qui que ce soit ne voulant me suivre
» dans la crainte de l'émigration, pas même une
» femme de chambre; mon père ajouta qu'il ne
» demandait à madame de Genlis que de me con-
» duire à Tournai, d'y rester avec moi trois se-
» maines ou un mois, parce que dans cet inter-
» valle il ferait chercher à Bruxelles, par la fa-
» mille de M. Valkiers, une personne qui viendrait
» à Tournai la remplacer. Madame de Genlis, à
» ces conditions, consentit à me conduire, mais
» sans vouloir reprendre sa démission, seulement
» comme mon amie, et non comme ma gouver-
» nante, et jusqu'à ce que la personne qui devait
» la remplacer fût arrivée. Nous partîmes de
» France au mois de novembre 1792, après avoir

» passé deux jours à Paris. Arrivées à Tournai, » madame de Genlis fit tous les préparatifs de son » départ pour l'Angleterre. Un mois après notre » arrivée à Tournai, elle y maria à lord Edward » Fitz-Gérald Paméla, une jeune personne qu'elle » a élevée, et qui partit aussitôt pour l'Angleterre. » Comme la personne que mon père avait promis » d'envoyer n'était pas arrivée, madame de Gen- » lis ne partit point avec lady Edward Fitz-Gé- » rald; mais elle écrivait sans cesse pour presser » l'arrivée de cette personne : on lui répondait » toujours qu'elle arriverait sous huit ou dix » jours; mais elle ne vint point; la mort du roi » arriva, la guerre se déclara. J'eus alors une » très-sérieuse maladie, et trois semaines après, » une rechute. Madame de Genlis ne voulut ja- » mais m'abandonner dans l'état où j'étais. Enfin » la Belgique fut reprise; Dumouriez arriva à » Tournai : nous ne le connaissions pas du tout; » mais il fut touché de notre situation. Nous ne » pouvions rester à Tournai, puisque les Autri- » chiens étaient au moment d'y entrer; nous ne » pouvions rentrer en France, puisqu'un décret » nous le défendait, sous peine de mort : M. Du- » mouriez nous offrit un asile dans son camp. » Nous partîmes en même temps que son armée;

» on nous logea à Saint-Amand, dans la ville, et » M. Dumouriez logea aux Eaux, à un quart de » lieue. Le lendemain de notre arrivée, sa révolte » éclata; alors madame de Genlis voulut partir » sur-le-champ, et aller à Mons comme une An- » glaise, pour traverser ensuite l'Allemagne, et » se rendre en Suisse; mais, comme elle pré- » voyait beaucoup de dangers, elle déclara à » mon frère aîné que depuis quatre mois et demi » n'étant plus ma gouvernante, elle ne voulait » pas se charger de moi; mon frère la pressa inu- » tilement de m'emmener; elle le refusa absolu- » ment; mais au moment où elle allait monter » en voiture, mon frère me conduisit vers elle : » j'étais dans un état affreux; elle ne put résister » à mes larmes et aux prières de mon frère; elle » me prit dans la voiture et nous partîmes sur- » le-champ. Cela fut si peu prévu, qu'on n'avait » mis aucun de mes paquets sur sa voiture : je » n'emportai que ce que j'avais sur moi; je laissai » mes bijoux et tout ce qui m'appartenait, à la » seule exception de ma montre, et tout a été » perdu : tout le camp était révolté. Après de » très-grands périls, nous arrivâmes, par des » chemins détournés, aux premiers postes des » Autrichiens; nous nous y donnâmes pour des

» Anglaises. M. le baron de Wounianski nous
» crut, nous donna des passe-ports et une escorte
» pour nous conduire à Mons. Je puis dire que
» madame de Genlis m'a sauvé la vie en consen-
» tant à m'emmener; car mon frère fut obligé de
» rester encore après nous trois ou quatre jours
» dans le camp, et ne put s'en sauver qu'à cheval
» et en combattant; et, le jour même de mon dé-
» part, j'eus la rougeole, qui me retint dix jours
» à l'auberge, à Mons, où nous ne comptions pas
» séjourner. Les Autrichiens nous reconnurent,
» mais me firent offrir un asile, que je n'acceptai
» pas, dans la crainte que mon séjour dans ce
» pays n'aggravât les dangers de mes parens. Quoi
» que fort malade encore, je partis le dixième
» jour de ma rougeole, et j'arrivai en Suisse, ou
» j'ai eu plusieurs maladies, suite de ma rou-
» geole, et où j'ai fait toutes les démarches dont
» j'ai rendu compte à ma tante. Ce sera sans doute
» une bien grande peine pour moi de me séparer
» d'une personne que je n'ai jamais quittée de-
» puis le berceau, qui m'a montré tout ce que je
» sais, qui m'a fait les plus grands sacrifices, et
» qui, surtout depuis dix-sept mois, m'a rendu
» en tous genres des soins et des services auxquels
» je dois l'existence; mais, depuis trois ans, de-

» puis l'époque où elle donna sa première dé-
» mission, je l'ai toujours vue au moment de me
» quitter, et il y a bien long-temps que malheu-
» reusement je suis préparée à cette séparation.
» Elle a cultivé en moi les sentimens que je dois
» avoir, le respect et la tendresse pour les chers
» auteurs de mes jours, et l'attachement pour ma
» famille. C'est donc avec sincérité, et avec le dé-
» sir d'obtenir cette grâce, que j'ose, ma chère
» tante, vous demander avec instance de recevoir
» votre malheureuse nièce. J'ai seize ans et demi:
» je suis depuis deux ans et demi hors de France;
» je n'ai ni assez d'expérience ni assez de lu-
» mières pour avoir une opinion sur les affaires;
» non-seulement on ne m'en a jamais entretenue,
» mais depuis deux ans on ne m'a laissée lire au-
» cuns papiers publics; je sais seulement qu'ils
» sont remplis de tant de cruautés et d'impiétés,
» qu'il est impossible qu'une jeune personne
» puisse les lire. Jamais rien de ce que j'ai en-
» tendu n'a pu altérer en moi les principes de
» religion et d'humanité qu'on m'a donnés dès
» l'enfance. Si ma tante daigne me recevoir au-
» près d'elle, et me donner l'asile le plus hono-
» rable et le plus cher que je puisse avoir main-
» tenant, elle trouvera en moi toute la soumission,

» tout le respect et toute l'affection de la fille la
» plus tendre. Je suis sûre d'ailleurs qu'en me
» remettant dans ses mains, je remplirai le vœu
» de ma mère, et il vaut mieux, sans doute,
» pour la sûreté de ma mère, que ce soit depuis
» qu'elle n'est plus libre; car si, lorsqu'elle l'é-
» tait, j'eusse été sur-le-champ avec ma tante,
» on aurait pu dire en France que j'agissais d'a-
» près ses ordres, et cette idée aurait pu faire
» supposer entre elle et moi une correspon-
» dance, dont on lui aurait fait un crime; mais
» malheureusement cet inconvénient n'existe
» plus maintenant, puisqu'il y a plusieurs mois
» qu'elle n'est plus libre, et qu'il y a onze mois
» que je suis en Suisse. Je supplie ma chère tante
» de vouloir bien considérer que, si elle ne dai-
» gne pas me donner un asile, et que madame de
» Genlis soit obligée de me quitter, je ne sais ab-
» solument ce que je deviendrai; il me serait
» impossible de rester sans elle dans le couvent
» où je suis. Outre que l'air de ce lieu ne m'est
» pas bon, ce couvent n'a point de grand jardin;
» les logemens y sont affreux, et je sens que j'y
» succomberais à mes peines, si j'y étais avec
» une personne étrangère. Mon frère aîné n'a
» que vingt ans; par son âge et sa situation, il ne

» peut me servir de guide ou de tuteur; et même » quand il pourrait, comme on le croit, venir » dans quelques mois loger avec M. de Montes- » quiou, je ne pourrais loger avec lui dans cette » maison, M. de Montesquiou ayant encore avec » lui dans cette maison des jeunes gens qui ne » sont pas mariés. D'ailleurs j'avoue que le sé- » jour de Bremgarten, où j'ai éprouvé tant de » malheurs, me serait odieux si je n'y étais pas » avec celle qui m'a élevée depuis mon enfance, » et surtout lorsqu'elle en serait partie. Je prends » la liberté d'entrer dans tous ces détails, afin que » ma tante connaisse parfaitement ma situation; » au reste je ne veux faire que sa volonté. Je lui » demande ses ordres, et je les exécuterai, quels » qu'ils soient. Je la supplie avec instance d'avoir » la bonté de me les donner promptement, parce » que madame de Genlis sera vraisemblablement » obligée de faire bientôt un voyage pour ses pro- » pres affaires. J'espère que ma chère tante vou- » dra bien excuser cette longue lettre, et recevoir » avec bonté l'assurance du respect et de l'atta- » chement de sa malheureuse nièce.

» Ce 3 avril 1794, à Bremgarten.

» Adèle d'Orléans. »

Environ huit à dix jours après, madame la princesse de Conti répondit à mademoiselle d'Orléans, par une lettre également tendre et touchante, pour lui annoncer qu'elle la recevrait, mais que ce ne pourrait être que dans un mois. Ce mois s'écoula bien tristement. Mademoiselle d'Orléans s'efforçait en vain de me cacher ses larmes et sa douleur; mon cœur, qui partageait sa peine, n'en voyait que trop l'étendue : elle ne dormait plus, ne mangeait plus, et, quoique s'occupant toujours, elle pleurait doucement, en silence, et sans discontinuité; elle me déchirait l'âme, et je n'étais guère plus raisonnable qu'elle. Je m'étais attachée au couvent de Bremgarten; nous y étions utiles : ma nièce, qui réunit à des talens charmans toutes les connaissances pratiques du ménage, avait enseigné avec succès la cuisine à quatre religieuses, qui, d'après ses leçons, étaient en état de faire sept ou huit ragoûts excellens et tous les entremets possibles; en outre, nous leur avions appris à faire une quantité de jolis petits ouvrages, et enfin j'étais devenue très-nécessaire à une jeune pensionnaire aussi intéressante qu'infortunée : elle s'appelait Antonia, âgée de dix-neuf ans; sa figure était charmante. Quelques mois auparavant, au mo-

ment de faire un mariage avantageux, de l'aveu de ses parens, et du choix de son cœur, elle fut abandonnée, et de la manière la plus cruelle, par son *promis* (on appelle ainsi en Allemagne celui qu'on doit épouser); cette perfidie fit perdre la tête à cette malheureuse jeune personne; elle devint folle, mais par accès qui toujours étaient furieux; elle avait cet accès de folie et de fureur à peu près deux fois la semaine; et, dans les intervalles, elle reprenait sa raison tout entière, et son caractère qui était rempli de douceur. Je l'avais rencontrée dans le jardin : sa belle figure m'avait vivement intéressée, ainsi que tout ce que les religieuses nous contèrent d'elle. Elle aimait passionnément la musique, et, quand nous jouions de la harpe, elle venait dans le corridor nous écouter à la porte; nous en fûmes touchées, et mademoiselle d'Orléans me demanda de la laisser entrer; j'y consentis, parce que les religieuses m'assurèrent qu'elle sentait d'avance lorsqu'un accès devait la prendre, et qu'alors elle en avertissait; et que si elle n'était pas dans sa chambre, elle y retournait au plus vite. Elle vint donc nous entendre, et comme nous ne la recevions que le lendemain d'un accès, jamais elle n'en eut les avant-coureurs chez nous. Un jour qu'après

avoir fait de la musique nous causions, elle me vit tirer de ma poche un petit flacon d'essence, que j'avais l'habitude de respirer assez souvent; elle désira le sentir : elle fut si enchantée de ce parfum que, malgré sa réserve naturelle, elle me demanda instamment de lui donner ce petit flacon; j'hésitai un moment à lui répondre, parce qu'une idée singulière me vint à l'instant à l'esprit : « Ma chère Antonia, lui dis-je enfin, vous me demandez un énorme sacrifice, et je ne puis que vous prêter cette essence, car, je dois vous l'avouer, je suis en proie, ainsi que vous, au mal affreux qui vous tourmente, et cette odeur en est le remède certain; aussitôt que j'en ressens les premières atteintes, je respire cette essence, et je suis préservée de toute espèce d'accès. A ce récit, Antonia, baignée de pleurs, se précipita à mes genoux, en me conjurant à mains jointes de lui prêter ce précieux *spécifique*. Je supprime un long dialogue, dans lequel j'opposai une résistance qui ne fit qu'irriter le désir passionné qu'éprouvait Antonia de posséder ce miraculeux parfum; enfin je cédai, et je le lui donnai, en lui disant tout à coup que je me rappelais que je pourrais en avoir un autre. Jamais une idée bizarre n'eut plus de succès : dès qu'Antonia

éprouvait les premiers symptômes d'un accès, elle se hâtait de respirer l'essence, et l'imagination tranquillisée la mettait dans un état parfait de raison. Elle passa de la sorte six semaines et trois jours sans avoir l'apparence d'un accès, et depuis dix mois qu'elle était dans le couvent, on ne l'avait jamais vue dans cet état plus de quatre jours. On avait même remarqué que, depuis trois mois, les accès se rapprochaient encore; tout le couvent la crut guérie, mais elle eut un léger accès au bout de ce temps; comme elle s'en affligeait à l'excès, je la consolai en l'assurant que c'était uniquement parce que l'essence avait perdu sa force, mais que je lui en procurerais une autre fiole, qui achèverait de compléter entièrement sa guérison. Dans ces entrefaites, je fus obligée de partir, et de quitter à regret pour jamais la pauvre Antonia, qui versa des torrens de larmes en me disant adieu. Pour calmer son imagination, je lui enseignai deux ou trois odeurs qui pouvaient, lui dis-je, servir de supplément à celle que je lui avais sacrifiée. Cette aventure m'a donné la certitude qu'il serait très-possible de guérir la folie par accès, en calmant successivement l'imagination par l'espérance, car éloigner considérablement les accès est certainement

déjà un commencement de guérison. Je donne ce fait à méditer à ceux qui, infiniment plus savans que moi, ont déjà traité avec succès cette horrible maladie.

Peu de jours avant le départ de mademoiselle d'Orléans, il nous arriva une si bizarre aventure, que je ne puis m'empêcher d'en rendre compte. Un soir à onze heures, tout le monde étant couché, je veillais à mon ordinaire; tout à coup j'entendis sonner à la porte du couvent, ce qui était surprenant à une telle heure; je distinguai le bruit d'un grand mouvement dans la maison; les religieuses tourières se levaient; et un demi-quart d'heure après, le bruit redoublant, j'allai écouter dans un corridor; je reconnus la voix de la prieure, qui s'était précipitamment levée, et qui passait à l'extrémité du corridor pour se rendre dans un parloir; j'appelai une sœur converse qui l'éclairait, et je la questionnai. Elle me répondit qu'elle n'en savait rien, sinon que c'étaient deux hommes qui avaient voulu parler sur-le-champ à madame la prieure. Je priai cette religieuse de s'informer de ce que c'était et de revenir me le dire, et je rentrai dans ma chambre, convaincue, sans savoir pourquoi, que cet entretien avait rapport à nous. L'entretien de la prieure

fut très-long; enfin, au bout d'une heure; j'entendis qu'elle rentrait dans son appartement; que l'on rouvrait et que l'on refermait les portes; mais la religieuse converse ne revenait point. Après l'avoir attendue quelque temps, je pris le parti d'aller dans sa cellule : elle se couchait et parut fort déconcertée en me voyant. Je renouvelai mes questions, elle répondit avec un extrême embarras, en m'assurant qu'elle n'avait pu rien apprendre. Je vis clairement qu'elle me trompait; je descendis chez la prieure, que je trouvai dans son lit : elle me fit une histoire qui n'avait pas de sens, et je connus, à n'en pouvoir douter, qu'un soupçon que j'avais moi-même jugé extravagant, était parfaitement fondé. Je revins dans ma chambre, et l'inquiétude m'empêcha de dormir la plus grande partie de la nuit. Le lendemain matin, mademoiselle d'Orléans et ma nièce entrèrent dans ma chambre, en me disant qu'elles venaient m'annoncer que nous étions prisonnières, c'est-à-dire, que nous ne pouvions sortir de la maison. Je demandai l'explication de cette étrange nouvelle; alors elles m'apprirent que, mademoiselle d'Orléans et ma nièce ayant été tentées d'aller se promener dans les champs avec une sœur converse, on leur avait

répondu que cela était *impossible ;* qu'ayant questionné, il avait bien fallu leur apprendre que les religieuses avaient reçu l'ordre formel de ne pas nous laisser sortir du couvent jusqu'à *nouvel ordre* [1]. « Comment donc ! m'écriai-je ; et qui a donné cet ordre ? — Des magistrats supérieurs de la ville. — Et de quel droit ? — Nous l'ignorons comme vous. — Et pour quelle raison ? — Sur la requête de M. Diffenthaller ? — Et au nom de qui agit M. Diffenthaller ? — Au nom de M. le duc de Bourbon. — Et le motif ? — C'est, dit mademoiselle d'Orléans, que M. Diffenthaller prétend que vous avez le projet de *m'enlever* dans quelques jours, et de me conduire hors de la Suisse ; il ajoute qu'il est chargé par M. le duc de Bourbon d'empêcher cet enlèvement, et c'est d'après ces détails, qu'il a obtenu l'*ordre* de nous retenir ici, et si par hasard nous nous échappions par une porte dérobée, il y a des gardes posés autour de la maison, qui nous arrêteraient et nous ramèneraient : Voilà ce qu'un homme qu'on appelle le *grand sceautier* [2], est venu cette nuit si-

[1] En général, nous ne nous promenions que dans le jardin, et nous n'avions été en tout dans les champs, que cinq ou six fois dans l'espace d'une année.

(*Note de l'auteur.*)

[2] Garde du sceau du conseil.

(*Note de l'auteur.*)

gnifier à la prieure, qui n'a pas voulu le dire dans le moment, dans la crainte de vous empêcher de dormir. » Qu'on juge de ma surprise, à ce récit. Je croyais dormir encore et rêver profondément. Il faut savoir que M. Diffenthaller était un militaire suisse ou allemand, se disant très-attaché aux princes émigrés, et qui était venu passer une quinzaine de jours dans une auberge de Bremgarten; de là, quelques jours avant notre reclusion, il avait fait parvenir mystérieusement à mademoiselle d'Orléans une lettre, dans laquelle il lui demandait de lui accorder une audience dans un parloir, à mon insu. Mademoiselle d'Orléans me montra cette lettre; comme il annonçait avoir des choses extraordinaires à lui dire, je conseillai à mademoiselle d'Orléans de l'entendre; elle le reçut en présence d'une religieuse qui ne comprenait pas le français. Mademoiselle d'Orléans commença l'entretien, en disant qu'elle m'avait montré la lettre. Malgré ce début, M. Diffenthaller dit beaucoup de mal de moi, fit de grands éloges de M. le prince de Condé et des autres princes émigrés : c'était là ces choses extraordinaires qu'il avait annoncées. Mademoiselle d'Orléans lui répondit avec la sincérité, la dignité et la raison qui la caractérisent, et le

laissa fort peu content de sa visite : on voit quel en fut le résultat. J'imaginai que la moindre démarche auprès des magistrats suffirait pour faire révoquer un ordre aussi ridiculement arbitraire et injuste : les princes émigrés n'avaient aucun droit sur mademoiselle d'Orléans; quand ils en auraient eu, M. Diffenthaller n'avait montré de leur part ni procuration, ni lettres; et enfin, quand il aurait montré des lettres, connaissait-on leur écriture et pouvait-on, sans aucune information, sans aucun éclaircissement, constituer tout à coup trois femmes prisonnières, et trois étrangères qui, renfermées volontairement depuis un an dans un couvent, s'y étaient conduites d'une manière, je l'ose dire, si exemplaire? quel fut donc mon étonnement, lorsqu'après avoir fait demander qu'on nous rendît notre liberté, on nous répondit qu'on ne pouvait le faire, que dans le cas où M. Diffenthaller se désisterait de la demande qu'il avait faite, et consentirait à la révocation de l'ordre qu'il avait obtenu! Je ne pouvais pas m'aller plaindre à Zurich, puisque je ne pouvais sortir; je n'y connaissais personne, il fallut donc supporter patiemment cette inconcevable injustice. Tandis que j'y réfléchissais, mademoiselle d'Orléans reçut une lettre de M. Dif-

fenthaller, dans laquelle il expliquait très-respectueusement ses motifs, qui étaient fondés, comme je l'ai dit, sur la crainte que je n'enlevasse mademoiselle d'Orléans : cette lettre était d'ailleurs un *interrogatoire* très-détaillé sur ses projets, les miens, etc.; mademoiselle d'Orléans répondit la lettre suivante :

« De Bremgarten, ce 7 mai 1794.

« Je suis bien étonnée, Monsieur, de toutes les » questions que vous me faites, après l'entretien » que j'ai eu samedi avec vous : je vous ai dit ex- » pressément que j'avais instamment prié ma- » dame la princesse de Conti, il y a un mois, de » me recevoir auprès d'elle; qu'elle avait eu la » bonté d'y consentir, et que j'attendais madame » de Pont, pour me rendre avec elle à Fribourg. » Je n'ai point changé d'avis. Ce que vous me di- » tes, Monsieur, sur ce que vous appelez mes » *alentours*, est excessivement injuste : c'est d'a- » près mon cœur et les conseils de la personne » qui m'a élevée, que j'ai formé le dessein de me » mettre sous la protection de ma tante. Le re- » tard de mon départ ne vient que de madame » la princesse de Conti. J'ai reçu hier, de sa part, » une lettre de madame de Pont, qui m'annonce

» que pour des arrangemens qui tiennent à ma-
» dame la princesse de Conti, elle est obligée de
» différer son arrivée ici; j'ai sa lettre, celle de
» ma tante, et des copies de toutes les miennes:
» ainsi il m'est bien facile de prouver la vérité de
» tous ces faits. Enfin, Monsieur, excepté mon
» frère et ma tante, je ne reconnais de droits sur
» ma personne à aucun de mes autres parens;
» j'en puis recevoir des conseils avec reconnais-
» sance, et je ne puis croire qu'ils vous aient au-
» torisé, Monsieur, à m'écrire d'une manière si
» peu convenable, et à exciter les violences que
» vous avez provoquées contre moi: j'en demande
» la cessation immédiate, ou je me réserve hau-
» tement mes plaintes contre l'injuste violation
» des droits que vous avez fait exercer contre
» moi; mais je pense cependant, Monsieur, qu'un
» moment de réflexion vous fera sentir toute
» l'injustice de votre procédé, et que vous vous
» empresserez de la réparer autant qu'il sera en
» vous.

» ADÈLE D'ORLÉANS. »

Comme cette espèce de persécution est si bizarre, qu'elle ne paraît pas croyable, je dois produire les lettres qui la constatent. J'ai celles de M. Diffenthaller, signées de son écriture, et les

copies de celles de mademoiselle d'Orléans, copiées par elle. Voici la réponse de M. Diffenthaller à la lettre qu'on vient de lire :

» MADEMOISELLE,

« Je ne me consolerai de ma vie d'avoir fait » quelque chose qui puisse déplaire à Votre Al» tesse Royale, et j'ose la supplier de pardonner » des expressions, que le défaut de langue peut » m'avoir laissé échapper. Je ne crois cependant » pas m'être servi vis-à-vis de Votre Altesse » Royale des termes qui ne soient point *conve*» *nables*, si toutefois je n'ai pas senti la force » de mes expressions, qu'elle me permette de » me mettre à ses pieds, pour lui faire mes res» pectueuses excuses. Je suis plus éloigné que de » tout ce qui n'existe pas de me permettre de de» mander des preuves de ce que Mademoiselle » m'a fait la grâce de me dire, et j'ose la sup» plier de n'envisager que la pureté de mon zèle » pour son auguste personne. Il viendra peut» être un temps, et je l'espère, où Votre Altesse » Royale ne doutera pas de ce zèle, que je me » permets de mettre en avant pour son service, » et pour la convaincre de ma parfaite soumis» sion à ses ordres.

« Je ne croyais pas avoir mérité de Votre Al-

» tesse Royale le mot terrible de *violence*. Mes
» ordres portent de veiller à la sûreté de Votre
» Altesse Royale; l'on m'a donné des craintes,
» j'en ai les preuves, et ces craintes m'ont engagé
» à prendre les mesures, pour tout ce qui se fe-
» rait, ou pourrait arriver sans son consente-
» ment, fût sans effet. Voilà ma conduite, Made-
» moiselle; si Votre Alesse Royale la désapprouve,
» après cet éclaircissement, je suis soumis à ses
» volontés, que je la supplie de me faire connaî-
» tre. J'imaginais que les droits de la maison de
» Condé, ou tout au moins ceux de monsei-
» seigneur le duc de Bourbon, qui est l'oncle de
» Votre Altesse, pouvaient équivaloir ceux de
» madame la princesse de Conti. Si je suis dans
» l'erreur, j'ai l'honneur de lui en demander
» pardon.

« Je finis par supplier Votre Altesse Royale
» de me rendre la justice de croire que tous les
» vœux que je forme pour son parfait bonheur,
» sont sans bornes, et qu'ils sont éternels.

« Je suis avec le plus profond respect,

» Mademoiselle,

» De Votre Altesse Royale,

» Le très-humble et très-obéissant serviteur,

» DE DIFFENTHALLER.

« Bremgarten, le 9 mai 1794. »

A cette lettre qui nous donnait l'espoir de recouvrer notre liberté, mademoiselle d'Orléans fit la réponse suivante :

« De Bremgarten, ce 9 mai 1794.

« Je suis satisfaite, Monsieur, de votre dernière » lettre, si, comme vous me l'offrez, vous faites » aujourd'hui, sans délai, rétracter l'ordre étrange » que vous avez obtenu. M. le duc de Bourbon » n'est point mon oncle, n'étant que le mari de » ma tante; et d'ailleurs je vous le répète, Mon- » sieur, que je suis sûre qu'il désapprouverait lui- » même tout ce qui s'est fait hier. Je vous renou- » velle l'assurance de ne conserver aucun souve- » nir de tout ceci, et de ne me rappeler que le » zèle dont vous m'assurez, si vous réparez » promptement un procédé aussi offensant pour » moi.

« Adèle d'Orléans. »

Une heure après avoir envoyé ce billet, mademoiselle d'Orléans reçut cette réponse :

« Mademoiselle,

« Je me conformerai aux ordres de Votre Al- » tesse Royale. Je vois, avec la plus vive satisfac- » tion, qu'elle n'a envisagé que mon zèle à la

» servir; mais avec une vraie douleur, qu'elle » regarde la démarche que j'ai cru devoir faire » comme *offensante* pour elle. Dieu m'est té- » moin que toutes mes actions n'ont eu pour but » que sa sûreté personnelle, et qu'il ne m'est » pas venu dans l'idée de faire la moindre chose » qui ait l'air de ne pas lui être agréable.

« Je suis avec le plus profond respect,

« De Votre Altesse Royale, etc. »

En effet, voyant qu'il n'était pas *agréable* à mademoiselle d'Orléans de se trouver prisonnière, M. Diffenthaller eut la générosité d'aller porter au conseil le désistement de sa demande, et l'on vint nous annoncer que nous étions libres. Peu de jours après cette singulière aventure, madame la comtesse de Pont-Saint-Maurice vint, de la part de madame la princesse de Conti, chercher mademoiselle d'Orléans. Je savais la veille qu'elle devait arriver le lendemain; mais je l'avais caché à mademoiselle d'Orléans, qui croyait avoir encore quinze jours à passer avec moi. Lorsqu'elle alla se coucher le soir, je l'embrassai avec un cruel serrement de cœur, d'autant plus que j'étais décidée à lui épargner la

douleur des adieux, et par conséquent à ne plus la revoir. Je la retins une demi-heure de plus sur mes genoux, et jamais je n'avais mieux senti que durant cette demi-heure combien je l'aimais..... Le lendemain, 11 mai (époque ineffaçable dans mon souvenir), je me levai, contre mon ordinaire, à sept heures; je n'ouvris point mes volets, je m'habillai sans bruit, et j'allai trouver madame de Pont, qui m'attendait dans un parloir. Je lui dis tout ce que je croyais qu'il était utile qu'elle sût pour mademoiselle d'Orléans; elle était déjà prévenue que cette jeune infortunée ignorait la mort de son père; je fis sentir combien il était nécessaire qu'on ne l'en instruisît que lorsque le chagrin causé par notre séparation serait un peu calmé, et lorsqu'elle aurait passé l'époque si dangereuse pour les jeunes personnes. Je lui remis un très-long mémoire, que j'adressais à madame la princesse de Conti, et qui contenait les détails les plus circonstanciés sur mademoiselle d'Orléans, sur son caractère, ses talens, sur sa santé, sur son régime, etc., et en outre j'avais écrit des exhortations religieuses et morales pour mademoiselle d'Orléans; elle avait désiré vivement un portrait de lady Fitz-Gérald, je le lui donnai. Ce portrait était dans un porte-

feuille qui contenait un petit livre blanc. J'avais écrit ces exhortations dans ce livre, que je donnai à mademoiselle d'Orléans, huit jours avant notre séparation; et comme je parus regretter de n'en avoir pas de double, mademoiselle d'Orléans les copia, et me donna cette copie, que j'ai conservée et que je transcrirai tout-à-l'heure, d'après cette copie originale de son écriture. Après cet entretien avec madame de Pont, j'allai me renfermer dans ma chambre, et j'envoyai ma nièce dire à mademoiselle d'Orléans que, sachant que madame de Pont devait arriver ce matin, j'étais sortie avec le jour, et que, seule, avec une servante, j'avais pris la route du bois de sapins, qui était à un quart de lieue de Bremgarten. La douleur de mademoiselle d'Orléans fut inexprimable; et c'est parce que je l'ai ressentie tout entière qu'il me serait impossible de la dépeindre..... Au bout d'un quart d'heure je l'entendis descendre; elle passa dans mon corridor, s'arrêta devant ma porte, qui était fermée, et dont on lui dit que j'avais emporté la clef; j'entendis ses sanglots, ses gémissemens..... En pensant vraisemblablement que cette séparation serait éternelle, dix fois je fus tenté d'ouvrir ma porte pour la revoir encore une fois,

pour l'embrasser encore, la serrer dans mes bras, et mêler mes pleurs aux siens; mais elle n'aurait pu supporter une telle scène..... On l'arracha de ce corridor; elle partit.... J'entendis le bruit de la voiture : il faut être mère pour concevoir ce que j'éprouvai dans ce moment.... Chère enfant! qui me fûtes confiée à l'âge de onze mois; qui, jusqu'à seize ans et demi, n'aviez jamais été séparée de moi que deux fois, l'une pendant un mois, et l'autre pendant quinze jours, qui d'ailleurs, durant tant d'années, ne me quittiez jamais; vous qui, malgré votre jeunesse, étiez véritablement mon amie, et pour laquelle je n'avais rien de caché; vous enfin, qui m'avez donné tant de preuves de tendresse et de reconnaissance; oui, j'aurai toujours pour vous toute l'affection de la plus tendre mère; j'en eus tous les soins, j'en conserverai tous les sentimens. Il n'est pas au pouvoir de la fortune de rompre le nœud touchant qui nous lie : elle peut nous séparer, mais rien ne saurait nous désunir.

Une demi-heure après le départ de mademoiselle d'Orléans; un vieillard, jardinier des religieuses, rentrant au couvent, dit qu'il l'avait rencontrée; je voulus le voir : il me conta qu'elle

l'avait aperçu sur la grande route ; qu'elle avait fait arrêter la voiture pour lui parler, qu'elle était en pleurs, lui avait donné un louis, et puis, ajouta-t-il, *tendu sa petite main*, qu'il avait prise et baisée; qu'elle pleurait tant, qu'elle n'avait pu parler, mais qu'elle avait prononcé mon nom. En faisant ce récit naïf, le bon jardinier pleurait lui-même. Elle m'écrivit en route; madame de Pont eut la bonté de m'écrire aussi le lendemain de son départ, pour me donner de ses nouvelles : elle me mandait qu'elle avait couché dans sa chambre; que mademoiselle d'Orléans n'avait point dormi, et que l'état où elle était devait donner la meilleure opinion de son cœur. Hélas! je n'en doutais pas; je n'avais d'inquiétude que sur sa santé, qui, en effet, depuis notre séparation, a été cruellement dérangée.

Maintenant, pour achever de rendre compte de toutes mes relations avec mademoiselle d'Orléans, je vais transcrire, d'après la copie qui me reste, les derniers conseils qu'elle ait reçus de moi. Les voici :

« De Bremgarten, ce 2 mai 1794.

« Nous allons nous quitter, ma chère enfant; » croyez que mon cœur partage tout ce qu'é-

» prouve le vôtre; mais je veux vous parler de
» vos consolations, et par conséquent des mien-
» nes, et non de nos regrets et de nos peines.
» Vous avez rempli tous vos devoirs envers moi;
» vous êtes vertueuse et vous m'aimez; je suis
» récompensée de tout ce que j'ai fait pour vous.
» Je puis me rendre ce doux témoignage, d'avoir
» dévoué à votre éducation et mon temps et mes
» veilles, et le peu de talens que je puis avoir;
» d'avoir sacrifié à votre sûreté mes plus chers
» projets et mon repos, et de vous avoir préférée
» à tout au monde, lorsque je vous ai vue dans
» l'adversité. Vous n'oublierez jamais l'exil de
» Tournai, la fuite de Saint-Amand, et l'année
» entière que nous venons de passer dans cette
» profonde solitude; et moi je n'oublierai point
» les larmes amères que vous répandez en quit-
» tant ce triste séjour, et cette affreuse habita-
» tion..... Oh! qui ne vous aimerait pas, en
» voyant avec quel déchirement de cœur vous
» vous arrachez de cette petite cellule et de
» ce couvent, où nulle espèce de dissipation ne
» pouvait vous distraire de vos cruels chagrins,
» où l'étude et nos entretiens ont rempli tous vos
» momens!.... Vous, née dans toutes les illusions
» de la grandeur, et qui deviez vous promettre

» un sort si différent!..... Hélas! le bonheur, la
» gloire, les plaisirs, la fortune, ne sont sur la
» terre que des ombres fugitives. On n'y trouve
» que deux biens solides, la vertu et l'amitié,
» parce que ces biens précieux viennent de
» l'âme, qui ne périt pas; tout ce qui ne tient
» qu'à l'imagination est fragile, ou chimérique;
» tout ce qui prend sa source dans le cœur est
» indépendant de la fortune; et voilà nos réelles,
» nos seules possessions, et nos véritables ri-
» chesses. En gémissant de vos malheurs, sentez
» le prix de ce qui vous reste; toutes les révo-
» lutions de l'univers ne pourront vous ôter la
» soumission à la volonté de Dieu, et la certitude
» qu'il existe un autre monde où l'innocence et
» la vertu trouveront des récompenses immor-
» telles : avec cette croyance et une conscience
» aussi pure que la vôtre, tout peut se supporter
» avec la patience et la résignation que vous avez
» eues jusqu'ici. Conservez précieusement cette
» piété qui vous caractérise; n'en perdez rien,
» pas même ces petites pratiques qui la rendent
» plus tendre et plus consolante. S'il était permis
» de comparer l'amour dû au Créateur à des
» sentimens ordinaires, je dirais que l'amitié qui
» retrancherait comme puériles tous les petits

» soins journaliers qu'inspire une grande sen-
» sibilité, et qui se bornerait aux services essen-
» tiels, serait une amitié bien froide; de même
» la dévotion qui se réduit aux seuls devoirs
» prescrits par l'Église, n'est jamais un senti-
» ment vif et dominant. L'Évangile vous ordonne
» d'aimer Dieu par dessus toutes choses; vous
» devez donc multiplier les moyens de vous oc-
» cuper de lui, et n'en dédaigner aucun. Qu'est-ce
» aux yeux de Dieu que les dons les plus brillans
» de l'esprit? Qu'est-ce que toutes les lumières
» et l'instruction humaine, en comparaison de
» l'intelligence suprême du Créateur de l'uni-
» vers? Vous avez lu dans les Saintes Écritures
» ces paroles sublimes : *C'est par l'orgueil que*
» *tous les maux ont commencé.* C'est l'orgueil
» qui corrompit des anges, et perdit le premier
» homme : avec l'orgueil point de piété vérita-
» ble, point de vertu réelle aux yeux de Dieu;
» aussi réprouve-t-il particulièrement ce vice, et
» ceux qui en dérivent, comme, par exemple,
» le désir de la vengeance, car c'est surtout l'or-
» gueil qui rend vindicatif. Toutes les fois que
» vous faites un acte d'humilité, vous faites une
» action très-agréable à Dieu. Il aime surtout,
» dans le culte qu'on lui rend, la simplicité et

» la foi; et c'est ce que l'orgueil confond très-
» injustement avec la superstition. Tout ce que
» l'Église autorise n'est point superstition; croire
» à des reliques et à l'efficacité des pélerinages ne
» sont point des articles de foi nécessaires pour
» être sauvé; mais cette croyance est autorisée
» par l'Église; par conséquent elle mérite au
» moins notre vénération, et elle fournit aux
» infortunés des idées et des espérances conso-
» lantes. Pascal, un des plus grands génies qui
» ait existé, ne dédaignait aucune de ces prati-
» ques; il aimait à humilier sa raison devant
» l'Être-Suprême; il savait que nous ne devons
» suivre les lumières de cette raison, que pour
» nous conduire dans les diverses situations de
» la vie, et non dans les matières de la foi. Mais
» jamais ne substituez une petite pratique à un
» devoir positif, et croyez toujours qu'il vau-
» drait mieux soigner un malade et lui lire un
» roman [1] pour le désennuyer, que d'aller dire

[1] Il est évident que j'ai voulu dire un roman écrit dans de bons principes, et ne contenant rien de répréhensible; mais on trouve toujours dans un *roman* une peinture des passions, qui peut avoir quelque chose de séduisant, et par conséquent de dangereux, et c'est une lecture qu'on ne doit jamais faire à un malade. J'aurais pu facilement retrancher ce titre de roman.

» votre chapelet. De même ne remplacez jamais
» par des actes particuliers de dévotion les ac-
» tions de piété commandées par l'Église; ensuite
» livrez-vous à votre dévotion particulière, mais
» sans affectation et sans vous singulariser; en
» même temps ne trouvez point étrange que les
» autres n'aient pas, ou autant de piété que
» vous, ou votre genre de piété; vous perdriez
» tout le fruit de la vôtre, si vous manquiez
» d'indulgence et de tolérance. Souvenez-vous
» de ces paroles de l'Évangile : *Ne jugez point,*
» *et vous ne serez point jugés.* Occupez-vous
» de votre conscience, et non de celle des autres;
» faites-vous un plan de journée, et ne perdez
» pas l'habitude de faire chaque soir votre exa-
» men de conscience. Tâchez de vaincre votre
» indolence, et ne soyez jamais dans l'oisiveté.
» Par amitié pour moi, cultivez vos talens, qui
» m'ont donné tant de peines; et pour cela, il
» faut jouer de la harpe chaque jour au moins
» deux heures et demie, une heure de piano,
» et peindre deux bonnes heures; écrire une

mais je ne me permets pas de changer un seul mot à cette instruction si solennelle, que je donnai à mademoiselle d'Orléans, et dont elle me laissa un double, transcrit de sa main.

(*Note de l'auteur.*)

» heure et demie, et lire une heure, et régler
» vos occupations. Je vous recommande la pro-
» menade et la sobriété, si nécessaires à votre
» santé. Si vous prenez l'habitude du café à l'eau
» ou à la crème, ou du thé; si vous buvez du
» vin, si vous mangez des ragoûts, des pâtisse-
» ries, du bœuf; si vous faites un usage jour-
» nalier des acides, vous détruirez totalement
» votre santé, et sans retour; d'ailleurs la religion
» ordonne la sobriété; elle compte le vice con-
» traire au nombre des péchés mortels. Ainsi,
» un véritable chrétien qui a un peu réfléchi sur
» ses devoirs, doit être sobre. Après les exemples
» et les leçons que vous avez reçus à cet égard,
» et avec la délicatesse de votre constitution,
» vous seriez sans excuse, et tout-à-fait déraison-
» nable si vous n'aviez pas cette vertu.

« Je vous remets dans des mains respectables
» et vertueuses, et vous achèverez de vous con-
» firmer dans les principes que je vous ai donnés.
» Vous n'avez que seize ans et demi, par consé-
» quent votre éducation n'est pas finie; car elle
» ne peut l'être parfaitement pour une femme
» qu'à dix-huit ans; mais, auprès de madame la
» princesse de Conti, vous pourrez facilement
» perfectionner votre esprit et votre raison, et

» vous êtes assez avancée pour les talens de pur
» agrément, pour ne rien perdre si vous voulez.
» Tâchez de surmonter votre timidité, et de pren-
» dre plus de part à la conversation. Vous avez de
» quoi être aimable, et vous devez désirer vive-
» ment de plaire à une personne qui, de toutes
» manières, doit vous être chère, et qui vous re-
» çoit avec tant de tendresse. Ayez en elle une
» entière confiance; conservez précieusement la
» sûreté de société que vous avez eue jusqu'ici,
» et détestez toujours les rapports et la tracasse-
» rie. Je vous écrirai souvent; montrez toutes
» mes lettres et toutes les vôtres à madame la
» princesse de Conti : ni vous ni moi n'avons
» rien à cacher. Depuis que vous avez l'âge de
» raison, vous avez été témoin de toutes mes ac-
» tions, vous avez lu toutes mes lettres; je vous
» ai montré une confiance qu'on a rarement pour
» une personne de votre âge. Vous savez si j'ai
» mérité les imputations absurdes dont on me
» noircit, surtout depuis cinq ans. Justifiez-moi
» par vos vertus, votre vive sensibilité pour les
» infortunés, votre attachement pour vos parens,
» et surtout pour une mère si digne de toute votre
» tendresse, par ses vertus angéliques, et l'excès
» de ses malheurs. Voilà les sentimens que j'ai

» constamment cultivés en vous, et cette dernière
» exhortation n'est qu'une répétition de ce que
» je vous ai toujours dit depuis que vous existez.
» Je vous permets, ma chère enfant, de dire, si
» vous parlez de moi, tout ce que vous en savez,
» tout ce que vous en avez vu, et sans nul dégui-
» sement, nulle restriction : le mensonge est
» toujours odieux; et si je vous engageais à al-
» térer pour moi le moins du monde la vérité,
» ayant été votre gouvernante et votre institu-
» trice, je ferais une chose très-vile, et vous se-
» riez en droit de me mépriser. Il est vrai que je
» pouvais vous demander, sans rien faire de con-
» damnable, de garder le silence sur ce qui s'est
» passé dans mon intérieur; mais j'ose dire que
» ce serait un bonheur pour moi, que tous ceux
» qui me jugent de loin m'eussent vue de près;
» ainsi, je le répète, je vous autorise à dire en-
» tièrement tout ce que vous avez vu de moi, et
» tout ce que vous en savez. Quand vous m'écri-
» rez, rendez-moi compte de vos occupations et
» de vos lectures. Je tâcherai de vous rendre mes
» lettres instructives. Comme vous avez perdu
» dans notre fuite tous vos extraits, faites-en de
» nouveaux. Je vous conseille, si vous pouvez
» avoir des livres français, dont nous sommes

» privées depuis un an, de relire, 1° les Évan-
» giles, mais avec une grande attention et plu-
» sieurs fois de suite ; 2° l'Imitation de Jésus-
» Christ; 3° le Petit Carême de Massillon, et
» ensuite tous les sermons de Bourdaloue. En li-
» vres d'agrément, Télémaque, les Annales de la
» vertu, les Veillées du Château, le théâtre de
» Racine, celui de Corneille et de Crébillon. Je
» vous ferai copier peu à peu de mes extraits,
» que je vous enverrai successivement.

« Adieu, ma chère enfant, mon Adèle bien ai-
» mée! puisse la Providence vous dédommager
» des maux que vous avez soufferts; puisse le ciel
» récompenser, dès cette vie, la pureté et la
» bonté de votre excellent cœur; puissiez-vous
» mériter, par votre conduite et vos vertus, de
» devenir un jour la consolation d'une mère aussi
» infortunée qu'elle est respectable, et des autres
» objets de votre attachement, et puissiez-vous
» mériter la tendresse de madame la princesse de
» Conti, et l'estime et l'amitié de toutes les per-
» sonnes avec lesquelles vous allez vivre! voilà les
» vœux d'une amie qui, jusqu'à son dernier sou-
» pir, prendra le plus vif et le plus sensible in-
» térêt à votre bonheur. Je vous demande, ma
» chère amie, de porter toujours sur vous ce

» gage de la plus tendre amitié, et de relire quel-
» quefois cet écrit. »

Le départ de mademoiselle d'Orléans acheva de me rendre odieux le séjour que j'habitais, malgré le sincère attachement que j'avais pour les respectables religieuses de ce couvent; mais j'avais tant souffert dans ce lieu, j'y avais éprouvé tant de peines en tout genre, qu'indépendamment de toute autre raison, je n'aurais pu y rester alors, sans y mourir de la consomption. Ma nièce, si bonne et si sensible, partageait le désir que j'éprouvais de m'en éloigner promptement; d'ailleurs, quand je l'aurais voulu, il m'eût été impossible d'y séjourner davantage. Mademoiselle d'Orléans n'avait pu me rendre, à beaucoup près, tout l'argent que j'avais avancé pour elle [1]. L'ar-

[1] Je ne comprends assurément pas là dedans les frais de ma pension et de celle de ma nièce à Bremgarten, ni ceux des voyages que j'ai faits avec mademoiselle d'Orléans, à l'exception des chevaux de poste dont elle paya seulement sa part, quoique je n'aie fait ces voyages et que je ne sois restée à Bremgarten que pour elle. M. de Montesquiou, qui s'était chargé de faire notre arrangement au couvent, le fit beaucoup trop magnifiquement pour notre situation, et dans un lieu où l'on vit à si bon marché; et cependant la nourriture était si peu recherchée, qu'elle ne pouvait convenir au régime de mademoiselle d'Orléans, ce qui nécessitait pour elle la double dépense de plusieurs mets particuliers faits à part. (*Note de l'auteur.*)

rangement fait pour nos pensions était beaucoup trop cher, sans compter ce qu'une juste compassion obligeait de donner aux infortunés compatriotes qui passaient dans ce lieu, et qui s'adressaient à moi. Enfin les persécutions et les calomnies dont j'étais l'objet m'inspiraient le désir le plus ardent d'abandonner une solitude où j'étais si cruellement opprimée. Je recevais sans cesse des lettres anonymes aussi infâmes que celles que j'avais reçues à Bury, sur la fin de mon séjour en Angleterre. J'étais souvent outragée de la manière la plus absurde dans les papiers publics, entre autres, dans *la Gazette de Leyde*, qui disait que, *comblée des bienfaits* de la cour de France, j'avais fait en grande partie la révolution, que j'étais avec M. de Montesquiou et M. le duc de Chartres dans un palais que M. de Montesquiou avait fait bâtir, et cet article extravagant finissait par cette exclamation : *Enfin madame de Sillery respire tranquillement en Suisse !* Une personne de mes amies, qui était fort loin de moi, m'envoya cette Gazette, en me mandant que l'auteur, M. de Luzac, était honnête; que certainement il n'avait pas vu cet article; qu'elle me conjurait de lui écrire pour m'en plaindre, et qu'alors sûrement il se rétracterait : par complaisance pour mon

amie, j'écrivis à M. de Luzac, en lui demandant le secret sur cette démarche, afin qu'elle ne me fît pas prendre une sorte d'engagement de réfuter tant de calomnies. Je lui disais qu'à la vérité, *je respirais en Suisse*, mais que je n'y respirais pas du tout *tranquillement;* que d'ailleurs je n'étais pas logée avec M. de Montesquiou; que même je n'avais aucune espèce de rapport ou de liaison avec lui, mais que je savais qu'il ne faisait pas bâtir de *palais;* qu'il vivait fort modestement dans une très-petite maison extrêmement simple; que M. le duc de Chartres, au lieu de vivre dans un *palais* à Bremgarten, était à cinquante ou soixante lieues de cette ville dans un collége; que moi j'étais dans un couvent; que je n'avais pas *fait la révolution*, faute de temps, parce que neuf enfans à élever et vingt volumes à composer ne m'avaient pas laissé le loisir de bouleverser les empires; que je n'avais jamais reçu une seule grâce de la cour, par une raison assez simple, c'est que j'y avais toujours été fort rarement; que, depuis quatorze ans, je n'y allais plus du tout, et que je n'avais jamais rien demandé. Je terminais, en le priant de se rétracter sur le palais partagé avec M. de Montesquiou, et sur le séjour de M. le duc de Chartres à Bremgarten, et je

lui envoyais les noms et l'adresse de M. Honeggre, magistrat de Bremgarten, et de madame Müller, la prieure du couvent, afin que, s'il doutait de ma véracité, il pût prendre des informations positives auprès de ces deux personnes : M. de Luzac ne me répondit pas, et ne se rétracta point. Tout journaliste qui, sans information, sans preuves, accuse une personne qu'il ne connaît pas, manque certainement de principes; si cette personne est dans le malheur, il manque aussi de générosité; s'il cherche à attirer sur elle la persécution, le bannissement, il est absolument dépourvu d'humanité; et que doit-on penser de sa probité, si, lorsqu'on lui prouve qu'il a indignement calomnié, il ne s'empresse pas de se rétracter? Comme on assurait que M. de Luzac était honnête, je veux croire trois choses : qu'il n'a pas fait cet article, qu'il ne l'a pas lu, et qu'il n'a pas reçu ma lettre [1].

[1] De ces trois conjectures, toutes probables, on peut considérer la dernière comme certaine, car Jean Luzac n'était pas moins homme de probité que savant philologue. Notre vieille Europe n'a peut-être pas de la vertu des idées bien exactes; mais, quand des hommes tels que Jefferson, Adams et Washington accordent leur estime, celui qui en est l'objet, en est digne sous tous les rapports, et Luzac fut aimé de ces trois Américains célèbres. A l'époque de la révolution de la Hollande, il perdit

Cependant je m'occupais vivement des préparatifs de mon départ; mais j'éprouvais à cet égard bien des embarras : je n'avais point de domestique, et, n'ayant jamais voyagé qu'accompagnée de plusieurs personnes, l'idée de faire trois ou quatre cents lieues, seule avec ma nièce, m'effrayait extrêmement; je ne savais aussi comment m'y prendre pour avoir des passe-ports sous un nom supposé. J'avais écrit à la seule amie que j'eusse dans ce pays, pour lui demander de me prêter un domestique, seulement pour traverser la Suisse, et pour la prier de m'avoir des passe-ports; elle ne put faire ni l'un ni l'autre, et je me trouvai véritablement dans le plus cruel em-

la chaire de professeur de la langue et de la littérature grecque à Leyde. Washington, l'ayant appris, lui écrivit : « Dans des temps de troubles, pendant que les passions s'agitent, la raison, incapable de résister à la tourmente, se voit entraînée quelquefois dans les plus déplorables extrêmes; mais les passions cessent-elles de fermenter, la sagesse a-t-elle recouvré son ascendant, l'homme qui agit par principes, l'homme qui ne se détourna jamais du chemin de la vérité, de la modération, de la justice, ne peut manquer de triompher avec elles. Je me tiens assuré que tel sera votre sort s'il ne l'est déjà. » En effet, la raison publique et la sagesse du gouvernement rendirent à Jean Luzac la chaire de grec. Il a écrit plusieurs ouvrages en latin. Né en 1746, tué en 1807 dans l'explosion qui détruisit une partie de la ville de Leyde.

(*Note de l'éditeur.*)

barras. Ne sachant comment m'en tirer, je m'avisai d'écrire au docteur Hoze, habile et fameux médecin, et le plus honnête des hommes, qui avait passé par hasard à Bremgarten, et que je consultai alors sur la santé de mademoiselle d'Orléans. Nous ne l'avions vu qu'une seule fois; mais il m'avait montré tant d'intérêt, que, ne pouvant pas lui offrir d'autre preuve de reconnaissance, je lui donnai une fleur peinte par moi, au bas de laquelle j'écrivis quatre vers, que je fis pour lui, dont je ne gardai point de copie, et dont je ne me ressouviens plus. Il fut si sensible à ce petit présent, que je crus pouvoir lui écrire deux ou trois lettres pour différentes petites choses, dont il avait bien voulu se charger. Je lui récrivis encore, dans la situation que je viens de dépeindre. Comme j'attendais la réponse du docteur Hoze, avec trouble et inquiétude, le ciel m'envoya un nouvel ami, qui, jusqu'à ce jour, m'avait été totalement étranger; c'était M. Conrad, frère d'une religieuse du couvent; il demeurait à Bremgarten; et, depuis long-temps, sachant que nous nous amusions, mademoiselle d'Orléans et moi, à peindre des fleurs d'après nature, il nous en envoyait sans cesse de charmantes et de très-rares; mais, respectant notre profonde

solitude, il ne nous avait jamais fait de visites. Enfin, en apprenant que nous nous disposions à partir, il imagina qu'il pourrait nous être utile, et il vint nous voir pour nous offrir ses services. Extrêmement touchée de ce procédé, je lui parlai avec confiance, car je le trouvai d'ailleurs aussi spirituel et aussi instruit qu'obligeant; je lui contai mes embarras, mes craintes; leur véritable cause, et la démarche que j'avais faite auprès de M. Hoze. M. Conrad me dit qu'il allait lui-même me chercher des passe-ports dans un lieu qu'il me nomma; et, en effet, il partit le jour même. Durant son absence, je reçus la réponse du docteur Hoze, qui m'envoyait des passe-ports et un domestique, dont il me répondit comme de lui-même, et qui, en effet, était un excellent sujet, qui nous a été bien utile. M. Conrad revint avec des passe-ports : je lui fis voir ceux du docteur Hoze; il les trouva meilleurs que les siens, et me conseilla de m'en servir; ce que j'ai fait. Mais afin que personne au monde ne sût où j'allais, et ne sût le nom supposé que je prenais (à l'exception de mes deux obligeans amis), je fis demander publiquement à une personne avec laquelle je n'étais pas liée, et qui avait beaucoup de crédit, de m'en faire avoir sous le nom de

madame Brown, que je n'ai jamais porté. L'on me fournit ces passe-ports, dont je ne me suis point servi, et que je n'avais désiré que pour mettre mon secret à couvert. Rien ne m'arrêtant plus à Bremgarten, j'en partis enfin le 19 mai, avec ma chère et jeune compagne, la seule de mes élèves et de mes enfans qui me restât.... M. Conrad voulait nous conduire jusqu'aux frontières de la Suisse, ce que je refusai; mais il nous prêta sa voiture et ses chevaux, qui nous conduisirent à quatre lieues de Bremgarten. Je partis pénétrée de reconnaissance pour lui, et pour toutes nos bonnes religieuses, qui nous montrèrent, ainsi qu'Antonia, une sensibilité et une affection que je n'oublierai de ma vie. Je leur promis de venir passer le reste de mes jours avec elles, quand il serait permis de se choisir une retraite et d'y vivre sous son nom. Je fis cette promesse de bonne foi; ce n'était pas alors renoncer à son pays, à sa famille, car il n'y avait plus de France, puisqu'on avait aboli le culte public, ainsi que le gouvernement, les lois, les usages, etc., et tout ce qu'on y avait laissé de parens et d'amis pensant bien, brûlait du désir de quitter cette terre malheureuse. J'espérais que ma fille pourrait s'échapper; et j'étais certaine que, dans ce cas, elle viendrait

me rejoindre, et s'établir en Suisse. Quand le règne de la terreur fut passé, je repris naturellement les sentimens d'une Française; mais je n'ai jamais perdu le souvenir de Bremgarten, et surtout du couvent de Sainte-Claire; et je puis dire avec vérité, que si le vrai bonheur se compose de la réunion si rare de la vertu, de la piété, de l'innocence, de l'inaltérable sérénité, et de la gaîté franche et pure, c'est dans cette paisible et respectable maison qu'il s'est réfugié.

En quittant la voiture de M. Conrad, j'en pris une de louage que m'avait envoyée le docteur Hoze, qui s'était chargé de tous nos petits arrangemens, nous allâmes ainsi jusqu'à Schaffhouse. Ce fut là que nous fîmes une singulière rencontre : la diligence s'arrêta à la poste, deux jeunes gens s'en approchèrent; un d'eux vint s'y placer; l'autre en fondant en larmes, se jeta à son cou pour lui dire adieu : il s'arracha précipitamment de ses bras, il disparut, et nous partîmes. Cet incident m'intéressa pour le nouveau voyageur; qui bientôt d'une autre manière fixa sur lui mon attention. Il était assis vis-à-vis de moi, et il me regardait fixement avec une application que chaque instant semblait accroître. Pour que rien ne pût le distraire de cette contemplation, qui n'expri-

mait que la bienveillance et la curiosité, il se séparait, pour ainsi dire, des autres voyageurs, en mettant de leur côté sa main sur son visage. Il resta dans cette attitude toute la journée entière. Je me plaignis deux ou trois fois de la soif; alors il faisait, à grand cris, arrêter les postillons, il s'élançait hors de la voiture et allait me chercher d'excellent lait, dont il me faisait présent malgré moi. Il parlait passablement français, d'ailleurs il était aussi charitable qu'obligeant : il donnait avec profusion à tous les pauvres; je lui demandai son nom, il s'appelait M. Smith. Nous arrivâmes à Stuttgard; et M. Smith logea dans l'auberge où nous nous arrêtâmes : je l'invitai à notre petit souper, ce qu'il accepta sans hésiter. Dans cette soirée, il tira de sa poche un porte-feuille pour nous montrer deux jolies miniatures de son ouvrage, que nous admirâmes d'autant plus qu'il n'était point artiste. Nous convînmes avant de nous séparer, que nous irions ensemble le lendemain nous promener dans les magnifiques et charmans jardins d'Oheim. En effet nous y allâmes tous les trois, ma nièce, M. Smith et moi, le lendemain de très-bonne heure; le plan général de ces jardins est aussi ingénieux que pittoresque; il devait frapper surtout des expatriés français.

Les diverses fabriques représentent les vicissitudes des destinées et de la vie humaine; la partie qui m'intéressa le plus fut celle où l'on trouve de jolies chaumières sur de superbes débris de colonnades et de palais; nous revînmes à notre auberge à Stuttgard, et M. Smith resta à dîner avec nous. La veille, après le souper, nous nous étions séparés sur-le-champ pour nous coucher, mais au dîner, en sortant de table, nous restâmes à causer; il y avait dans notre compagnon de voyage tant de singularité, de bonté, de mélancolie, que je brûlais du désir de le questionner. Je lui demandai pourquoi il voyageait, et sa première réponse, que je ne compris pas d'abord, me causa beaucoup de surprise; il me répondit en soupirant qu'après avoir été victime des méchans, il cherchait *des bons* pour se consoler, c'est-à-dire, des personnes qui eussent de la droiture et de la bonté; il ajouta que je lui avais paru *bonne*, ainsi que ma nièce; qu'il s'attachait à nous et qu'il était décidé à ne plus nous quitter. Comme cette *décision* me parut très-étrange, et que pour la première fois je remarquai de l'égarement dans ses yeux, je restai interdite et muette; il continua de parler, et nous conta avec volubilité une histoire à peu près pareille à celle d'Antonia; un

ami perfide l'avait supplanté auprès de sa maîtresse, au moment où il allait l'épouser. A la fin de ce récit, il se leva et se promena dans la chambre avec une agitation qui redoubla mon trouble; il s'en aperçut, et se rapprochant de moi : « Il faut vous l'avouer, me dit-il, ce malheur m'a fait perdre la raison, j'ai des accès de folie, mais n'ayez pas peur, je ne suis jamais méchant!... » Des pleurs lui coupèrent la parole, et l'attendrissement qu'il me causa m'ôta toute ma frayeur; nous pleurâmes avec lui, nous ne pouvions que le plaindre!.... Il nous exprima sa reconnaissance de la manière la plus touchante, ensuite il nous quitta pour aller se reposer; mais il nous répéta qu'il ne nous quitterait jamais, qu'il nous suivrait partout, et qu'il partirait avec nous le lendemain à six heures du matin. Comme je n'avais jamais donné mon consentement à ce dessein, on juge bien que je n'avais nulle envie d'y acquiescer. Henriette me conseilla de partir à trois heures du matin, pendant son sommeil; ce que je fis en effet, mais non sans remords : il me semblait que je trahissais cet infortuné, et peu de choses dans ma vie m'ont autant coûté que cette action assurément très-raisonnable; et il est certain que, si j'eusse connu plus anciennement ce malheureux

jeune homme, je n'aurais jamais pu me résoudre à l'abandonner.

Notre manière de voyager sans s'arrêter ni le jour, ni la nuit, si nouvelle pour nous, nous parut fort étrange, et nous étions surtout troublées par la crainte de rencontrer des émigrés, chose qui ne nous est jamais arrivée. Au reste notre santé ne fut nullement dérangée par la fatigue; ma nièce en fut un peu abattue le second jour, mais pour moi je ne me suis jamais mieux portée que durant ce voyage. A Mayence nous quittâmes les voitures publiques; nous suivîmes dans une gondole particulière le cours du Rhin jusqu'à Cologne; là nous prîmes une voiture à nous, qui nous conduisit jusqu'à Utrecht. M. de Valence était établi dans les environs de cette ville; nous avions toujours entretenu une correspondance suivie: je lui avais écrit dans les derniers temps de mon séjour à Bremgarten; quand je sus que j'allais me séparer de mademoiselle d'Orléans, je le conjurais de me chercher, sous un nom supposé, une place de concierge dans un château; dans ce cas, j'aurais laissé ma nièce au couvent de Sainte-Claire, entre les mains de madame l'abbesse, à laquelle j'aurais payé une demi-année de pension, j'aurais été dans mon château,

où je n'aurais rien dépensé, et dans lequel j'aurais pu travailler en secret; j'aurais envoyé mes ouvrages en Angleterre, à Shéridan, qui les aurait parfaitement vendus; de cette manière j'échappais à la calomnie, aux persécutions, et j'aurais pu amasser beaucoup d'argent. Une seule chose dans ce plan m'embarrassait, c'était ma harpe; je ne pouvais me résoudre à m'en séparer; j'étais décidée à l'emporter, en déguisant dans l'emballage la forme de l'étui, et j'espérais trouver dans le château le moyen d'en jouer incognito dans quelque coin isolé; enfin, j'aimais à me représenter l'effet que je pourrais produire avec un peu de temps, sur mes maîtres, et je bâtissais sur ces suppositions les plus jolis romans du monde, d'autant plus que je me voyais, pendant toute la mauvaise saison, dans une solitude absolue, et souveraine maîtresse du château, pendant que mes maîtres habiteraient la ville. M. de Valence rejeta d'abord cette proposition qu'il appelait une *folie romanesque;* j'insistai vivement, et je donnai de si bonnes raisons, qu'il me répondit promptement qu'il avait trouvé ce que je pouvais désirer, des maîtres instruits, spirituels, très-riches, ayant une fille non mariée, à laquelle j'aurais pu donner des soins d'institutrice, un château

antique et vaste; et, pour que rien ne manquât au bonheur de cette *trouvaille* (ce fut son expression), il m'assurait que le château contenait une superbe bibliothèque. Cette lettre m'enchanta; mais, quelques jours après, il m'en écrivit une autre, pour se dédire formellement, en me disant qu'il ne pouvait se résoudre à se donner le ridicule de faire de moi une *concierge;* il me conjurait de venir le trouver près d'Utrecht, et que là, nous formerions des projets plus raisonnables. J'eus beau lui représenter qu'il existait un nombre infini d'émigrées, qui me valaient bien, et dont les unes, sans *aucun ridicule*, étaient marchandes de modes [1], les autres institutrices de particulières, etc., etc.: il fut inexorable.

Nous arrivâmes donc à Utrecht: M. de Valence vint lui-même nous chercher, et nous mena à Oud-Naarden, une charmante maison de campagne qu'il avait louée sur le bord du Zuyderzée. Je me reposai là environ cinq semaines; je rejetai à mon tour tous les projets que me proposa M. de Valence, et je me décidai à m'aller établir sous

[1] Entre autres, madame la baronne de Crussol, en Angleterre, où l'on a su apprécier sa conduite parfaite, et son noble courage dans l'infortune, qui lui a fait préférer le travail aux emprunts.

(*Note de l'auteur.*)

la domination danoise. J'avais encore un peu d'argent, je n'en demandai point à M. de Valence: je convins seulement que je laisserais ma nièce chez lui, avec une dame étrangère qui s'y trouvait, et que je préparerais l'établissement de M. de Valence à Altona, car il avait aussi le projet de s'y fixer. Je me séparais pour quelque temps de ma nièce, parce que je voulais être absolument inconnue, et qu'elle aurait pu contribuer à me faire reconnaître. Avant de me réunir à mes amis, je voulais étudier le pays où nous avions le projet de nous établir, et m'assurer par moi-même si le gouvernement en était aussi sage, aussi tolérant, et aussi doux qu'on l'assurait. Je partis d'Oud-Naarden, sans femme de chambre et sans domestique (j'avais renvoyé en Suisse celui que le docteur Hoze m'avait procuré), mais avec un homme que je connaissais fort peu et qui allait à Hambourg pour son compte. J'étais tout-à-fait aguerrie et sans nulle frayeur. Je m'établis avec mon compagnon de voyage dans un chariot de poste, à moitié couvert, et rempli de ballots, et beaucoup plus rude que la plus grossière charrette. Je m'en trouvai à merveille, car j'y dormis fort bien la deuxième et la troisième nuit; ce que je n'ai jamais pu faire dans les belles

voitures qu'on appelle très-improprement pour moi *des dormeuses ;* et j'éprouvai que le sommeil qui fuit la mollesse est le prix assuré d'une véritable fatigue. J'arrivai à Osnabruck en parfaite santé ; j'y pris un cabriolet et des chevaux de poste ; je versai une fois dans cette route, et de la manière la plus effrayante, mais sans me faire de mal ; j'arrivai à Hambourg le 23 juillet 1794. J'y couchai, ou, pour mieux dire, j'y passai la nuit à écrire dans ma chambre [1] ; je m'embarquai sur l'Elbe le lendemain, quoiqu'il fît un vent impétueux mêlé d'une grosse pluie, et les bateaux ne sont pas couverts ; j'en avais loué un pour moi seule ; au moment de m'embarquer, une marchande juive et son fils me demandèrent la permission de passer dans mon bateau, ce que j'accordai avec d'autant plus de plaisir que le fils de la marchande, âgé de treize ans et d'une beauté remarquable, avait une ressemblance frappante avec l'une de mes élèves. Je ne savais où débarquer à Altona, je n'avais point de lettres de recommandation, et je n'y connaissais personne ; ma bonne marchande était fort communicative

[1] J'y composai tout entière mon épître : *A l'Asile que j'aurai.*

(*Note de l'auteur.*)

et fort obligeante : je lui fis des questions sur les auberges d'Altona; je lui demandai le nom de celle dont le maître passait pour aimer le mieux la révolution française, et elle me nomma celle de Plock. Je pensai que dans cette maison je ne rencontrerais pas les émigrés de la classe dont j'étais connue, et j'allai m'établir chez Plock. J'eus lieu de m'applaudir de ce choix; le maître de la maison était la probité et la bonté même, et sa fille remplie de douceur, d'esprit, de sensibilité, ayant reçu la meilleure éducation, devint bientôt mon amie. Je ne comptais d'abord rester dans cette auberge que le temps nécessaire pour trouver à me mettre en pension aux environs de la ville; mais dans les premiers jours j'éprouvai un mortel embarras. Je voulais manger dans ma chambre, et l'on me signifia que ce n'était pas l'usage de la maison, et qu'il fallait aller dîner à table d'hôte; la nouveauté de cette proposition, et surtout la crainte d'être reconnue, m'effarouchèrent beaucoup; on me dit que les convives que je rencontrerais seraient des Allemands et des Français patriotes; je pensai que vraisemblablement je ne trouverais parmi ces derniers personne avec qui j'eusse vécu, et je me décidai à ce qu'on exigeait de moi; d'ailleurs il le fallait bien.

Je fus très-embarrassée pendant une quinzaine de jours; ensuite, ne craignant plus de faire de *mauvaises rencontres*, je m'accoutumai à ce genre de vie, qui devint pour moi la matière de beaucoup d'observations nouvelles.

L'amitié que j'avais prise pour mademoiselle Plock me retint huit mois et demi dans cette maison. Tout ce temps s'est écoulé pour moi d'une manière paisible et douce; je ne sortais de ma chambre que pour aller dîner, et de la maison que pour aller à l'église; je ne recevais personne sans exception; j'étais logée dans l'endroit le plus retiré de la maison. J'avais un voisin fixé aussi dans cette maison (M. de Kercy); c'était un patriote français, chargé des affaires de France, homme aussi estimable par les rares qualités de son cœur, qu'il est distingué par son instruction et la piquante originalité de son caractère; philosophe vertueux, sans pédanterie et sans orgueil, et le philanthrope le plus sincère que j'aie rencontré. Il était presque aussi sédentaire que moi; jamais je ne l'ai reçu en visite; mais je dînais presque tous les jours avec lui, et sa conversation était pour moi aussi instructive qu'agréable. Je n'allais à table qu'une demi-heure après tout le monde, parce que le dîner était long; aussitôt après, je

rentrais dans ma chambre : j'avais un assez bon piano, une harpe, une guitare, des couleurs, des pinceaux, une écritoire, quelques livres, un herbier qu'on m'avait prêté, et mes journées s'écoulaient avec une inconcevable rapidité. J'ai passé neuf mois de la sorte dans le plus parfait *incognito;* on me prenait généralement pour une femme à talent, née en Irlande et élevée en France, et qui attendait une occasion particulière pour repasser dans sa patrie; quelques personnes prétendaient que j'étais une religieuse émigrée, mais jamais on n'a soupçonné la vérité. Très-souvent, à table; j'entendais parler de moi, surtout dans le moment où une troupe de *strollers*, c'est-à-dire, une troupe de comédiens anglais ambulante passa, et séjourna à Hambourg et à Altona, où ils jouèrent des pièces anglaises, et plusieurs traductions des miennes, entre autres *Zélie* ou *l'Ingénue*. Comme ces représentations étaient le sujet de presque tous les entretiens de table, on parlait aussi très-naturellement de l'auteur de ces pièces. Comme on doit se respecter soi-même, je m'étais promis, si j'entendais parler de moi d'une manière outrageante, de me lever de table, et de me nommer à l'instant; car, alors, cacher son nom, eût été se renier, et par conséquent une

lâcheté. Mais je ne fus point forcée de prendre ce parti violent, car, à cette table, je n'entendis jamais parler de moi d'une manière offensante; il est vrai que mademoiselle Plock et M. de Kercy, très-passionnés pour mes ouvrages, n'auraient souffert qu'impatiemment sur moi de simples critiques littéraires [1]. On disait universellement que j'étais avec M. Dumouriez depuis son arrivée dans ce pays; plusieurs personnes assurèrent positivement qu'elles m'avaient vue, et *parfaitement reconnue;* de sorte que pendant les neuf mois que j'ai passés dans cette maison, c'était une chose incontestablement établie, que j'avais passé tout ce temps avec M. Dumouriez, tandis qu'inconnue au milieu d'une foule de mes compatriotes, je vivais sous leurs yeux, et que j'ignorais même s'il était vrai que M. Dumouriez fût dans ce pays, car, comme je l'ai déjà dit, je n'ai eu

[1] Cependant, au bout de quelques mois, je fus reconnue par deux voyageurs qui me parurent étrangers. L'un ne m'avait vue qu'une seule fois, il y avait dix-huit ans; et, malgré la différence de l'âge et de mon costume, il me reconnut sur-le-champ, mais il ne le dit qu'à moi seule, et il a été d'ailleurs de la plus parfaite discrétion. L'autre eut la même honnêteté, et mon secret ainsi surpris et découvert, fut gardé avec autant de fidélité que s'il eût été confié.

(*Note de l'auteur.*)

avec lui aucune espèce de rapport direct ou indirect [1]. Les convives allemands qui venaient dîner dans cette maison, étaient en général des hommes de fort bonne compagnie : dans ce nombre j'en remarquai deux, que l'on distinguera toujours partout où ils pourront se trouver : l'un, M. Texier, qui tenait du roi de Danemarck une place considérable dans le Holstein; et l'autre, le professeur Uncer. D'après leur réputation si bien méritée,

[1] Le rôle politique et les exploits militaires de Dumouriez pendant la révolution, sont fort connus. On sait moins ce qu'il était, ce qu'il fit auparavant, et comment il passa les dernières années de sa vie. Dumouriez était issu d'une famille parlementaire. Il suivit son père, en 1757, à l'armée du comte d'Estrée et lui succéda dans la place de commissaire de guerres, à laquelle il renonça pour les fonctions de cornette de cavalerie. Il se distingua, et de grade en grade parvint à celui de colonel. Chargé personnellement, par Louis XV, d'une mission pour le roi de Suède, le duc d'Aiguillon punit Dumouriez d'avoir, sans son aveu, accepté cette mission; il fut arrêté et conduit à la Bastille, où il resta jusqu'à l'avénement de Louis XVI au trône. Alors il fut envoyé à Lille pour faire manœuvrer les troupes françaises à la prussienne; c'était la mode militaire du temps : tout y était prussien, jusqu'aux coups de bâton. Au moment où la révolution éclata, Dumouriez commandait à Cherbourg, place devenue d'une plus haute importance par les travaux entrepris pour en faire un des grands ports militaires de la France. Né en 1739, à Cambrai, Dumouriez est mort en Angleterre il y a quelques années.

(*Note de l'éditeur.*)

et mes propres observations, je leur confiai mon secret avant de quitter Altona. L'un et l'autre m'ont rendu tous les services de l'amitié la plus active et la plus tendre; et c'est à eux que je dois les liaisons que j'ai formées depuis, et les autres amis que j'ai acquis dans ce pays. Enfin, bien certaine que, malgré la calomnie, l'innocence trouvera toujours une honorable hospitalité dans les territoires de Holstein et de Hambourg, je quittai Altona le 1er avril 1795, en déclarant mon vrai nom, afin que tous les Français que j'avais vus pendant neuf mois sussent, à n'en pouvoir douter, qu'il était faux *que madame de Genlis fût établie avec M. Dumouriez* [1].

Je ne quittai pas sans attendrissement une maison où j'avais vécu si paisiblement, où j'étais universellement aimée, et dans laquelle je laissais une amie sincère qui m'a constamment rendu les plus tendres soins. Je lui en rendis à mon tour dans une douloureuse circonstance : pendant que j'étais dans cette auberge, elle perdit son père,

[1] Ce mensonge, bien reconnu, me fut très-utile, en ce qu'il ôta toute autorité à ceux qu'on a faits depuis sur moi : la personne qui logeait avec le général Dumouriez était madame de Bauvert, sœur de M. de Rivarol.

(*Note de l'auteur.*)

vieillard respectable, qui m'avait donné aussi beaucoup de preuves d'amitié. Je ne l'avais pas mis dans mon secret; et, croyant que j'étais en effet *miss Clarke*, il voulait absolument me marier, afin de me fixer dans le Holstein; il jeta les yeux sur un boulanger veuf et retiré, qui avait deux cent mille francs de bien. Ce boulanger, qui ne savait pas un mot de français, était un homme de quarante-six ans, il venait souvent dîner à notre table d'hôte; je remarquai qu'il avait toujours les yeux fixés sur moi; j'en parlai à mademoiselle Plock, qui me dit qu'il s'était passionné pour moi, en m'écoutant dans la cour, quand je jouais de la harpe. M. Plock, qui avait achevé de le décider à *me demander en mariage*, se chargea de me faire cette proposition, qu'il me fit très-gravement, et il fut extrêmement choqué de mon refus positif; il mourut peu de temps après, ce qui me fit connaître les cérémonies funèbres du pays, qui me causèrent beaucoup d'étonnement, parce qu'elles ont un rapport extraordinaire avec les coutumes du même genre des anciens Grecs, dont on peut trouver le détail, entre autres, dans *Athénée*. Aussitôt que M. Plock fut mort, on mit à son lit des draps blancs, et des oreillers garnis de mousseline. Le

mort, à visage découvert, fut revêtu d'une belle camisole et mis sur son séant, ses deux mains étendues sur un couvre-pied brodé, sur lequel on jeta des fleurs et un grand nombre de branches de romarin : on entoura son lit de lumières qui doivent brûler nuit et jour; sa chambre, à l'extrémité de la cour, était vis-à-vis de la mienne, ses fenêtres n'avaient point de volets; je vis ces lumières pendant tout le temps de l'exposition, qui dura six jours, et cette clarté funéraire me causait une tristesse invincible. Toutes les personnes de la maison allèrent, suivant l'usage reçu, lui baiser la main, mais je me dispensai de cette visite. Son enterrement fut très-beau, il y eut un très-grand nombre d'hommes; les gens mariés avaient un citron à la main, et les garçons une branche de romarin, quand ils revinrent après le convoi, mademoiselle Plock leur donna *le repas funéraire*. J'y fus invitée, car il s'y trouva plusieurs femmes, j'y allai par curiosité; mademoiselle Plock en fit les honneurs; les convives, ainsi qu'elle, étaient en grand deuil; tout s'y passa fort gravement, mais le dîner à trois services était excellent, et l'on mangea de très-bon appétit.

Ce fut dans la maison de mademoiselle Plock

que je goûtai les premières consolations que j'aie reçues depuis mes malheurs; c'est dans ma petite chambre d'Altona que j'ai appris plusieurs événemens du plus grand intérêt pour moi, entre autres, la chute de Robespierre, la délivrance de ma fille, dont j'avais ignoré les affreux dangers, mais que je savais dans une maison d'arrêt; c'est là que j'appris aussi la paix avec la Prusse : c'était un événement heureux pour la France, et il me causa autant de joie que si je n'eusse pas été fugitive.

J'appris singulièrement la mort de Robespierre. A une heure après minuit, je fus très-surprise d'entendre frapper à ma porte à coups redoublés; et je m'étonnai davantage en reconnaissant la voix de mon paisible voisin M. de Kercy. Il me criait : « Ouvrez, ouvrez, il faut que je vous embrasse. » Comme je résistais à ce singulier désir il répéta plusieurs fois : « C'est vous-même qui m'embrasserez, ouvrez, ouvrez. » Enfin, j'obéis. M. de Kercy se jette à mon cou, en disant : « Le tyran n'est plus, Robespierre est mort. » En effet, à ces mots, je l'embrassai de moi-même et de tout mon cœur; nous apprîmes le lendemain que cette même nouvelle avait produit un effet tout contraire sur un des par-

tisans passionnés de Robespierre, il y en avait beaucoup dans le Holstein. Un de ces *profonds politiques*, en apprenant sa fin tragique, fut tellement saisi de douleur qu'à l'instant même il tomba raide mort.

Après cette époque il nous arriva dans l'auberge une charmante jeune personne, appelée madame Gudin, elle était avec son vieux mari et sa nièce, elle était musicienne, elle aimait passionnément les arts, elle prit pour moi un sentiment passionné. Au lieu de rester huit jours dans l'auberge, elle y passa quatre mois. J'allais tous les jours chez elle, elle y rassemblait d'excellens artistes allemands; nous faisions beaucoup de musique; nous jouions à de petits jeux, et nous donnions des walses. Je ne pouvais m'arracher à cette dissipation qui, très-souvent, me contrariait. Sur la fin de son séjour dans l'auberge on commença à soupçonner mon vrai nom, on le dit à madame Gudin, qui éclata de rire, en s'écriant : « *Miss Clarke un auteur!* » Je vous réponds que, passé ses Heures, elle n'a jamais mis le nez dans un livre.

Ma nièce était venue me rejoindre; nous allâmes ensemble à Hambourg, où nous avons passé quatre mois, admises dans une famille respec-

table qui a formé, durant tout ce temps, notre seule société. Nous étions chez M. le pasteur Volters, nous avions un appartement charmant au premier : les murs de notre salon étaient baignés par l'Alster, sur lequel donnaient nos fenêtres : un jour que je m'amusais à contempler le cours de ce fleuve, je vis passer la plus fraîche et la plus belle branche de roses que je suivis de l'œil ; à cinq ou six maisons au dessus de la nôtre, je vis sortir d'une fenêtre une espèce de longue fourche de bois avec laquelle on saisit cette branche, qui disparut à mes yeux, parce qu'on s'en saisit dans cette maison. Mon imagination fit de cet incident une intrigue romanesque que je plaçai dans les *Mères Rivales*, dont je faisais alors le plan ; ce qui m'a valu depuis un charmant présent de madame la duchesse de Chevreuse, qui m'envoya une belle caisse de porcelaine remplie de roses ; sur la caisse était collée une inscription de son écriture, que j'ai conservée précieusement, et que voici :

« A celle qui, par une rose, a embelli l'un de ses » plus charmans ouvrages. »

Je fus long-temps sans savoir à qui je devais cette galanterie, et je ne l'ai appris que lorsque

madame de Chevreuse renonça à son incognito avec moi.

J'entendis chez le pasteur Volters une chose qui me frappa beaucoup. Sa maison était tout près d'un temple protestant dont il était pasteur; au lieu de cloche, c'était une trompette placée sur le haut d'une tour, qui annonçait les baptêmes, les mariages, et les enterremens. Je fus surtout frappée de l'admirable mélodie de cette dernière annonce : elle me parut si belle que j'en témoignai mon admiration à M. Volters, qui me répondit que ce chant était composé par le célèbre Haydn, qui avait passé trois ans auparavant à Hambourg : il trouva sans expression le chant funèbre de la trompette, et il y substitua celui que j'admirais si justement, et que tous les temples de la ville avaient adopté.

Sur la fin de juillet, j'allai m'établir avec ma nièce chez M. de Valence, à Sielk, à cinq lieues de Hambourg, dans une jolie maison de campagne qu'avait louée M. de Valence; je n'y consentis qu'à condition que je lui paierais une pension; j'avais vendu au libraire Fauche trois cents frédérics d'or [1] *les Chevaliers du Cygne;* il y avait long-

[1] Un frédéric d'or valait alors 22 francs de France.
(*Note de l'auteur.*)

temps que je n'avais touché autant d'argent à la fois, ce fut le prix que m'en offrit Fauche, qui a toujours été pour moi de la plus parfaite honnêteté. J'étais dans un tel dénûment lorsque je lui vendis cet ouvrage, que, s'il ne m'en eût offert que cinquante frédérics, je n'aurais pas hésité à le lui donner.

M. de Valence cultivait lui-même son jardin : nous menions une vie aussi douce que solitaire, nous n'avions près de nous qu'un seul voisin (le seigneur du lieu), et ce voisin était pour nous l'ami le plus aimable et le plus zélé.

M. de Valence, qui avait besoin d'un secrétaire, en prit un fort singulier; c'était l'une des deux sœurs Amazones qui avait servi dans l'armée de Dumouriez avec tant de valeur et d'éclat, et sans que jamais on ait pu dire un mot défavorable sur leurs mœurs; elles s'appelaient mesdemoiselles Fernig [1]; la plus jeune, Théophile

[1] Le besoin d'une prompte et légitime défense fit de deux jeunes filles, modestes et timides, l'une âgée de treize ans, l'autre de quinze, deux soldats audacieux et redoutables. Pour protéger les femmes et les enfans du village de Mortagne, qu'elles habitaient, et que, presque toutes les nuits, les Autrichiens venaient insulter, les demoiselles Fernig (Félicité et Théophile) revêtirent les habits de leur frère, s'armèrent de fusils de chasse, et, mêlées aux gardes nationales du lieu, com-

Fernig, âgée de vingt et un ans, avait la plus jolie et la plus modeste figure et des petites

battirent avec eux pour repousser les partis et les maraudeurs de l'ennemi. C'est dans les rangs de ces premiers défenseurs de l'honneur des familles et de la sûreté des foyers, que le général Beurnonville découvrit les demoiselles Fernig, trahies par le soin même qu'elles prenaient d'éviter ses regards. Le général les présenta à Dumouriez, qui se les attacha comme officiers d'état-major, ainsi que leur père et leur frère. Ces deux jeunes filles, au milieu d'un camp, devinrent les objets du respect et de l'admiration de toute l'armée. Elles combattirent à Valmy, à Jemmapes, à Anderlecht, à Nerwinde et dans toutes les affaires qui ont eu lieu jusqu'au 15 avril 1795, avec la valeur la plus brillante. Dans un combat, en avant de Bruxelles, entraînées par leur ardeur, elles se trouvent au milieu de l'arrière-garde ennemie; un officier supérieur leur crie : Bas les armes! La cadette s'avance, et, pour toute réponse, le jette à ses pieds d'un coup de pistolet. Dans la journée de Jemmapes, à l'attaque du village de Quaregnon cette même sœur se précipite, avec quelques chasseurs à cheval, sur un bataillon hongrois, et de sa main prend et désarme celui de tous ces grenadiers qui paraissait le plus redoutable. La stature de ce prisonnier à pied dépassait presque celle de son vainqueur à cheval. L'autre sœur accompagna M. le duc de Chartres, et ne le quitta pas dans les charges les plus périlleuses exécutées par ce général, aujourd'hui M. le duc d'Orléans. Dumouriez, dont les demoiselles Fernig protégèrent la fuite, les entraîna avec lui; mais à peine eurent-elles touché la terre étrangère qu'elles se séparèrent de ce général, reprirent les habits de leur sexe, et reparurent, ce qu'elles avaient toujours été, timides et modestes. La stature de ces jeunes filles était peu élevée, et, douées de l'âme la plus

mains blanches et charmantes; ce fut elle qui vint à Sielk demeurer avec nous; elle avait une écriture superbe et une très-bonne orthographe; la douceur et l'égalité de son caractère donnaient à son commerce un agrément infini. Dumouriez m'avait conté d'elle beaucoup de traits intéressans, entre autres, celui-ci. Dans une bataille, le pistolet à la main, elle saisit un grand Autrichien qu'elle fit prisonnier, elle le conduisit sur-le-champ à Dumouriez, auquel elle dit, avec une petite voix douce et enfantine : *Mon général, voilà un prisonnier que je vous amène!* Cette douce et jolie voix fit tressaillir l'Autrichien, qui fut inconsolable de s'être rendu à une jeune fille. J'ai vu d'elle, à Sielk, une action de ce genre. Un jour que nous étions chez notre voisine, madame Clrhost, pendant que tous les hommes de Sielk étaient à la chasse avec leurs valets, la cuisinière effrayée vint tout à coup nous dire qu'un brigand était entré dans la cui-

forte, elles avaient les traits et la voix d'une extrême douceur. Elles ont erré long-temps loin de la France, guidant, consolant, nourrissant leur vieux père du fruit de leurs travaux. L'une a épousé un général belge; l'autre, Théophile, est morte à Bruxelles, et repose modestement, dit un de ses biographes, auprès des théâtres de sa gloire.

(*Note de l'éditeur.*)

sine et y faisait un ravage affreux; Théophile aussitôt, prenant un air martial, se lève, saisit une grosse canne restée dans un coin du salon, et sort impétueusement; elle va dans la cuisine, se jette sur le voleur, le terrasse, lui fait demander grâce, et le chasse de la maison. Après cet exploit, elle revint près de nous avec autant de simplicité que si elle eût fait l'action la plus commune. Pendant tout le reste du jour, nous ne pouvions nous lasser de regarder ses jolies petites mains, si valeureuses et si fortes dans les occasions périlleuses.

J'écrivis dans cette campagne mon *Précis de conduite*, qui produisit en ma faveur un si grand effet en Allemagne, parce qu'il contenait des faits irrécusables. Je ne puis m'empêcher de rapporter dans ces mémoires les pages qui le terminent :

« Qu'ai-je fait, avant et depuis la révolution, » qui ait pu m'attirer des ennemis? J'ai toujours » vécu aussi retirée que me le permettait ma si- » tuation; j'ai toujours eu la réputation d'être » *sauvage;* toujours également occupée de mes » enfans, des arts et de la littérature, je n'ai de » ma vie sollicité une grâce de la cour; j'y ai » toujours été rarement; jamais on ne m'a vue

» chez un ministre. Si quelqu'un de mes amis
» entrait au ministère, de cet instant il était
» perdu pour moi, car je cessais entièrement
» d'aller chez lui, et par conséquent de le voir.
» J'ai toute ma vie montré un désintéressement
» et un dénûment d'ambition qu'on a souvent
» trouvé poussés jusqu'à la singularité. Avant
» l'héritage de feu madame la maréchale d'Étrée,
» je n'étais assurément pas riche, et j'ai con-
» stamment refusé tous les intérêts qu'on m'a
» mille fois offerts dans différentes affaires. Dans
» ce même temps, je refusai toute espèce d'ap-
» pointemens, en me chargeant de l'éducation
» de trois princes du sang : je les ai tous élevés
» gratuitement, et au lieu de me contenter de
» présider à leur éducation, comme aurait fait
» un gouverneur, je leur ai donné, pendant
» l'espace de douze années, des leçons d'histoire,
» de mythologie, de géographie, de littérature,
» de langue française (en les faisant composer),
» et je présidais aux leçons d'allemand, d'italien
» et de grec, qui se donnaient dans ma cham-
» bre, sans parler des longues leçons de harpe
» que je donnais régulièrement tous les jours à
» mademoiselle d'Orléans, qui n'a jamais eu sur
» cet instrument d'autre maître que moi. En

» mettant si peu de prix à la fortune, je n'ai ja-
» mais laissé échapper une occasion d'être utile
» à celle des autres, et j'ai eu le bonheur d'y
» réussir souvent. Pendant les neuf ans que j'ai
» été au Palais-Royal, je n'ai employé l'ascendant
» que j'avais alors, qu'à faire du bien et à ren-
» dre des services; ce fut ainsi qu'aux sollicita-
» tions du vicomte de La Tour-du-Pin, et long-
» temps après du marquis de Chastellux, j'ob-
» tins les places de mesdames de La Charce et de
» Chastellux; ce fut ainsi que madame la com-
» tesse de Blot s'adressa à moi afin d'obtenir une
» place pour sa nièce; une jeune personne âgée
» de quatorze ans (aujourd'hui madame la du-
» chesse d'Aumont). On avait beaucoup de répu-
» gnance à donner cette place à une enfant, je
» sollicitai avec ardeur et j'obtins. Je me suis
» depuis chargée de cette même jeune personne
» dans le voyage d'Italie, ayant d'elle le soin que
» j'aurais eu de ma fille; aussi m'appelait-elle
» sa *petite-mère*. J'ai conservé d'elle plusieurs let-
» tres remplies de tendresse et de reconnaissance,
» qui attestent ces faits, et son cœur, qui est
» excellent, ne les désavouera certainement pas.
» Je m'attachai à elle de très-bonne foi; elle
» était jolie sans aucun germe de coquetterie,

» elle avait une naïveté remplie de grâce, une » âme sensible et beaucoup d'esprit naturel. En- » fin, dans ce même temps, je rendis à un homme » attaché depuis vingt ans au Palais-Royal (le » chevalier de Durfort) un service qui fit toute » l'aisance de sa vie, et tellement, qu'il m'appe- » lait sa *bienfaitrice*, et me donnait ce titre en » m'écrivant. J'ai rendu une foule d'autres ser- » vices moins importans, et fait donner une mul- » titude d'emplois subalternes à des infortunés » d'une autre classe que je ne connaissais que » par leurs malheurs, et qui s'adressaient à moi. » Ne voyant point de gens de lettres, du moins » d'habitude, j'ai toujours saisi avec empresse- » ment l'occasion de leur être utile, et même à » ceux que je savais être mes ennemis, tels que » M. de La Harpe et M. de Marmontel. Non-seu- » lement je ne me suis jamais vengée (et je l'au- » rais pu bien souvent), mais jamais, ni dans » mes écrits, ni dans ma conduite, je n'ai été un » seul instant injuste pour ceux qui me haïs- » saient, louant avec plaisir ce qu'ils avaient » d'estimable, et leur rendant le bien pour le » mal toutes les fois que j'en ai trouvé l'occa- » sion [1]. Il serait sans doute ridicule de faire

[1] Il n'est pas inutile d'observer que j'ai publié toutes ces

» ainsi son éloge dans une situation ordinaire, et » c'est ce que je n'ai jamais fait, sans y être » forcée; mais, après tant de calomnies et d'in- » justices sans nombre, je ne suis que trop auto- » risée à donner enfin cette apologie. Si l'on prend » la peine de comparer les préfaces de mes ou- » vrages avec celles des autres auteurs [1], assuré- » ment on les trouvera infiniment plus modes- » tes, car je ne les ai nullement écrites dans » l'intention de faire mon *panégyrique ou l'énu- » mération de mes succès.*

« On me reproche depuis long-temps, dans » beaucoup de satires, d'avoir un orgueil pro- » digieux; dans un temps où l'on ne pouvait » m'accuser d'être intrigante ou ambitieuse, on » répétait de même que j'avais un orgueil ex-

choses dans les pays étrangers, et dans les premières années de la révolution; et que dans aucun écrit, même ennuyeux, on n'a osé nier ou démentir un seul fait de cet ouvrage.

(*Note de l'auteur.*)

[1] Il va sans dire que ceci souffre quelques exceptions, et que je ne parle qu'en général; quelques auteurs, mais en bien petit nombre, ont fait des préfaces qui peuvent servir de modèle en ce genre, entre autres (et mon témoignage en ceci ne sera pas suspect), M. de Voltaire, ainsi que je l'ai déjà dit plusieurs fois ailleurs.

(*Note de l'auteur.*)

» cessif. On ne le trouvait ni dans mes préfaces, » ni dans mes actions; on n'entrait à cet égard » dans aucun détail, mais on pensait qu'une » femme qui osait se charger d'élever des princes » du sang, qui osait faire des ouvrages sur l'édu- » cation, sur la religion, et qui avait la témérité » de critiquer les philosophes modernes; que » cette femme, dis-je, devait avoir un orgueil » intolérable. J'ai élevé, il est vrai, trois princes » du sang, mais je pouvais penser, sans avoir » beaucoup d'orgueil, que je remplirais aussi » bien cet emploi qu'un homme de la cour, qui » ne le remplirait pas du tout; car, en général, » les gouverneurs des princes abandonnaient tous » les soins de l'éducation aux sous-gouverneurs; » et, d'ailleurs, il n'y avait pas une grande pré- » somption à croire qu'ayant consacré ma vie en- » tière à l'étude, j'avais autant d'instruction et » de connaissances acquises qu'un courtisan [1]. » Enfin, ces enfans ont été bien élevés, et c'est » un fait qu'on a bien voulu ne pas contester. » J'ai fait des ouvrages sur l'éducation; d'autres

[1] Je dis dans cette phrase, *en général*, car je reconnais qu'il y a eu plusieurs gouverneurs de princes, d'un mérite infiniment supérieur au mien.

(*Note de l'auteur.*)

» femmes en ont fait, et personne ne s'est récrié
» sur leur orgueil; d'autres femmes ont donné
» des ouvrages qui annoncent des prétentions
» bien plus ambitieuses : elles ont publié des
» poèmes, des tragédies, des dissertations sur
» les auteurs grecs, des ouvrages de géométrie [1],
» et aucun auteur ne s'en est plaint. J'ai fait un
» ouvrage sur la religion, mais ce n'est point un
» ouvrage théologique. Je n'entre point dans le
» détail des mystères : c'est un traité de morale
» fondé sur les maximes éternelles de l'Évan-
» gile, c'est-à-dire, sur la *seule base solide*
» (comme l'exprime le titre) que puisse avoir la
» morale. J'ai critiqué les philosophes modernes
» et les encyclopédistes, voilà mon véritable
» crime. Si réellement j'avais eu de l'orgueil; si
» j'avais voulu me faire louer, me faire de puis-
» sans panégyristes, et une foule de partisans et
» de prôneurs, je me serais tu sur la religion, et
» par conséquent sur les philosophes; on m'au-
» rait pardonné (j'en ai eu l'assurance) de n'être
» pas *esprit fort*, si j'avais bien voulu me con-
» traindre au silence; ce silence eût été payé par
» les flatteries les plus outrées. J'ai eu le désir et

[1] Et depuis des ouvrages sur la politique.
(*Note de l'auteur.*)

» l'espoir d'offrir des ouvrages purs et de quelque
» utilité, dans un temps où je voyais la morale
» se corrompre tous les jours. J'ai parfaitement
» prévu que je me ferais beaucoup d'ennemis; et
» j'ai peint le sort que je prévoyais, dans les
» *Lettres de M. de Lagraye au jeune Porphyre,*
» dans *Adèle et Théodore*, mon second ouvrage.
» J'ai voulu montrer dès lors que je m'attendais
» à tout ce que le ressentiment et l'orgueil irrité
» me préparaient : l'événement a justifié cette
» prédiction dans tous ses détails. J'avoue cepen-
» dant que cette prévoyance m'empêcha, pen-
» dant quelque temps, de publier mes ouvrages;
» et, sans le motif pressant d'humanité qui me
» fit donner le premier, pour tirer de prison
» trois infortunés condamnés injustement à y
» passer le reste de leurs jours, faute de pouvoir
» payer une somme considérable, peut-être n'au-
» rais-je jamais eu le courage de me faire impri-
» mer avant la révolution; car, depuis cette épo-
» poque, le talent d'auteur devint ma prin-
» cipale ressource. Il est cruel pour une âme
» sensible d'exciter le ressentiment d'une multi-
» tude de personnes dont on n'a reçu aucune of-
» fense, et qu'on estime à beaucoup d'égards. Du
» moins on ne peut me reprocher la plus légère

» responsabilité : si j'ai critiqué les ouvrages, j'ai » constamment respecté les individus, quoiqu'ils » n'aient pas eu les mêmes ménagemens pour » moi; et je n'ai jamais critiqué que ce qui m'a » paru contraire aux mœurs et à la religion, et » toujours en rendant justice aux talens.

« On a trouvé excessivement mauvais que » j'eusse écrit que *la Nouvelle Héloïse* est de » tous les romans le plus invraisemblable et le » plus immoral; on a ajouté que, pour soutenir » une telle assertion, il fallait envier les talens » de Rousseau. D'autres écrivains, avant et de- » puis moi, ont soutenu et prouvé la même vé- » rité; ce qui n'est certainement pas difficile, et » personne ne les a rangés dans la classe des en- » vieux de Rousseau [1]. Si j'avais eu l'orgueil » qu'on me suppose si gratuitement, en renon-

[1] Je connais deux excellentes critiques de ce roman; l'une de M. de Marmontel, qui se trouve dans son *Essai sur les romans;* elle est de la plus grande force, et tout ce que j'ai dit sur ce sujet est infiniment plus adouci. L'autre critique, qui est aussi ingénieuse, piquante, et solide, contient beaucoup de détails qu'une femme n'aurait pu faire, surtout dans des ouvrages consacrés à la jeunesse; car il y a dans ce roman des choses si licencieuses, qu'il n'est pas possible qu'une institutrice puisse les citer à ses élèves. L'auteur de la critique les relève avec autant de finesse et de sagacité que de raison.

(*Note de l'auteur.*)

» çant aux suffrages des encyclopédistes, j'en au-
» rais sollicité quelques autres; mais je n'ai ja-
» mais cherché à me faire des partisans dans le
» clergé; je ne voyais point d'ecclésiastiques, je
» ne faisais point de visites à l'archevêché; je n'ai
» jamais flatté les gens de la cour et du grand
» monde. On trouve, entre autres, dans *Adèle et*
» *Théodore*, plusieurs passages sur les rois, les
» reines, les princes et les courtisans, qui firent
» une sensation dont mes amis s'effrayèrent; et
» l'on imprima alors, dans les papiers publics
» anglais, en citant ces passages, qu'ils m'avaient
» coûté la liberté, et que j'étais à la Bastille [1].

[1] C'était une exagération, comme tant d'autres sur le prétendu *despotisme de la censure;* je puis même assurer avec vérité, qu'*Adèle et Théodore*, loin d'irriter la cour, y réussit parfaitement bien. La censure d'autrefois a réprimé, et avec raison, des intentions insolentes et évidemment séditieuses, mais elle n'a jamais étouffé une vérité morale et par conséquent chrétienne. Qu'on relise les bons ouvrages du siècle de Louis XIV et du siècle dernier, et l'on y trouvera une vertueuse hardiesse qui, en général, a presque entièrement cessé, depuis la révolution; par exemple, on verra que nul prédicateur n'a parlé avec autant de force contre les conquêtes et les conquérans que Bossuet et Massillon; et, parmi les littérateurs, que Boileau, et Jean-Baptiste Rousseau; on n'en dira pas autant des philosophes modernes et des encyclopédistes, surtout de M. de Voltaire, qui, sur la guerre et l'esprit de conquête, a prodigué dans ses lettres particulières (toutes imprimées aujour-

« Enfin, avec de l'orgueil, j'aurais fait con-
» naissance avec quelques journalistes, j'aurais
» entretenu des correspondances, j'aurais fait
» imprimer, comme tant d'autres, des *vers à*
» *ma louange*, les lettres flatteuses qu'on m'écri-
» vait; j'en aurais même quêté, en envoyant
» mes ouvrages aux princes étrangers; je me
» serais fait recevoir de quelques académies

d'hui) les plus basses flatteries à l'impératrice de Russie et au grand Frédéric; c'est à ce prince, qui lui avait envoyé des pilules purgatives, qu'il adressa ces vers infâmes en tous sens :

Enfin je vais être purgé
Par la main royale et chérie,
Qu'on vit, bravant le *préjugé*,
Saigner l'Autriche et la Hongrie.

Craindre de répandre le sang humain est un *préjugé!*... et comparer le carnage des batailles à une *saignée*, est une image poétique et remplie de grâce!...

Notre inimitable La Bruyère, dans ses *Caractères*, loin de s'avilir par ces odieuses flatteries, n'a pas craint, sous le règne du souverain le plus magnifique et même le plus fastueux, de faire la critique la plus animée, la plus piquante, du luxe inutile dans les chefs des nations : il suppose un berger ayant un habit d'or, une panetière d'or, une houlette d'or, et il ajoute : *que fait tant d'or à son troupeau?*... et Louis XIV, loin de témoigner du mécontentement de ce trait et de tant d'autres du même genre, montra toujours hautement la plus grande estime pour l'ouvrage et pour l'auteur.

(*Note de l'auteur.*)

» étrangères, dont les femmes ne sont pas ex-
» clues, etc., etc. Au lieu de tout cela, je n'ai
» jamais connu, ni reçu de journalistes; je n'ai
» point envoyé mes ouvrages aux souverains
» étrangers; je n'ai point fait parade des preuves
» particulières d'estime et d'indulgence que j'ai
» reçues. Je ne me suis jamais vantée que d'un
» hommage, qui n'avait rien de commun avec
» les talens littéraires, mais qui devait toucher
» le cœur : ce fut une députation que m'envoyè-
» rent les six corps des marchands de Paris, avec
» une lettre signée par eux, et que je conser-
» verai toujours, et dans laquelle ils me remer-
» ciaient d'avoir fait un volume du *Théâtre*
» *d'Éducation pour les enfans du peuple*. Je me
» suis glorifiée d'avoir été le premier auteur qui
» ait fait un ouvrage sur l'éducation de cette
» classe si intéressante, si dédaignée alors, si
» flattée depuis, et si corrompue aujourd'hui.
» Je n'ai été reçue d'aucune académie. Loin
» d'entretenir des correspondances, comme j'é-
» tais accablée de lettres, je renonçai à en rece-
» voir par la poste, plusieurs années avant la
» révolution; de sorte que tous les étrangers qui
» m'ont écrit depuis cette époque, ont été fort
» peu satisfaits de ma politesse, ignorant vrai-

» semblablement (quoique j'en eusse averti dans
» une note d'un de mes ouvrages), que c'était
» un sacrifice général que je m'étais imposé. Il
» faut conclure de cette récapitulation, que si
» je suis orgueilleuse et avide de succès éclatans
» et de louanges, je suis d'une inconcevable stu-
» pidité, car, assurément, je ne me suis pas
» conduite de manière à parvenir au but qu'un
» tel caractère se propose. Non, j'ai été trop
» frappée, dès ma première jeunesse, des in-
» convéniens de ce vice affreux, pour n'avoir
» pas su m'en garantir; la basse envie, la flat-
» terie mercenaire, l'injustice, l'ingratitude, les
» ressentimens implacables, tels sont les détes-
» tables fruits de l'orgueil. Ah! qui a long-temps
» vécu et réfléchi, sait apprécier les éloges de la
» multitude! Il n'y a que deux suffrages dési-
» rables pour un cœur droit et sensible, le sien,
» et celui de l'amitié. J'ai vu tant de brillantes
» réputations se former et s'affaiblir; j'en con-
» nais tant d'autres qui s'anéantiront, ou qui
» subiront une affreuse révolution; j'ai si bien
» connu tous les petits ressorts que la vile in-
» trigue sait employer, pour obtenir une célé-
» brité sûre, mais éphémère; j'ai vu ce vain
» désir produire tant de fausseté, de méchan-

» cetés et de noirceurs, que, sans peine et sans » efforts, j'ai su, depuis long-temps, me renfermer en moi-même, et me contenter de ma » propre approbation. En effet, qui voudra bien » lire mes ouvrages avec quelque attention, y » trouvera certainement tous les caractères de » la vérité, et d'une parfaite impartialité; et la » preuve en est, que, dans tous, il y a de quoi » déplaire à tous les partis. »

J'ai pensé que le détail qu'on vient de lire, loin d'être déplacé dans mes Mémoires, devait nécessairement s'y trouver. Maintenant je vais reprendre le fil de ma narration :

J'étais fort aimée à Hambourg, l'une des villes les plus hospitalières de l'Allemagne; ce qui n'empêchait pas les libellistes de continuer contre moi leurs calomnieuses déclamations, qui, comme on sait, ne prouvent jamais rien, et qui, faute de matière, devinrent si extravagantes, qu'elles n'excitèrent généralement que le mépris et l'indignation. En voici quelques traits qui feront juger du reste : dans un de ces écrits on disait qu'on m'avait vue avec le comte de Potocki au spectacle, déguisée en jockei; dans un autre, que j'avais été en Suisse, pour y épouser M. Necker, devenu veuf; et enfin, dans un article daté

de Hambourg, et inséré, le 3 *floréal*, dans la feuille intitulée *le Spectateur de Paris*, un anonyme m'identifie avec une personne que je n'ai pas l'honneur de connaître; il m'appelle la *ci-devant comtesse de Flahault Genlis*, ignorant que ces deux noms désignent deux personnes différentes, qui n'ont entre elles aucune espèce de rapport, ni de liaison. Quelle foi peut-on ajouter à des calomniateurs aussi évidemment mal instruits, et qui font de telles bévues[1] ?

Après avoir tant souffert, je me trouvais aussi heureuse que je pouvais l'être, avec d'affreux souvenirs si récens encore. J'étais fort liée avec madame Mathiessen et toute sa famille. Son fils, l'un des négocians de Hambourg le plus distingué par son mérite, son excellent caractère, sa fortune, et la considération dont il jouissait, devint amoureux de ma nièce Henriette de Sercey: sa mère me la demanda en mariage pour lui. Je parlai à Henriette, qui me répondit qu'elle y consentait avec joie, parce que M. Mathiessen était l'homme du monde qu'elle estimait le plus. Néanmoins j'exigeai que l'un et l'autre fissent

[1] Bévues que je viens de voir se renouveler dans les biographies des *Contemporains*.

(*Note de l'auteur.*)

bien leurs réflexions pendant six mois. Ma nièce avait vingt et un ans, M. Mathiessen en avait quarante-quatre. Au bout de six mois ce mariage se fit. Je déclarai, dès le même jour, malgré les regrets de ma nièce et les offres obligeantes de M. Mathiessen, que je ne resterais point avec eux, ni à Hambourg, ni même à Sielk. Rien ne put me faire manquer à cette résolution, car je ne voulais pas que l'on pût croire que j'avais marié ma nièce à un négociant par quelques vues d'intérêt personnel. Au reste, les grands négocians, dans cette ville commerçante, étaient les premiers personnages de la société, et M. Mathiessen, par ses vertus et sa réputation, en était l'un des plus recommandables; ma séparation d'avec ma nièce laissa un grand vide dans ma vie; Henriette est une des plus aimables personnes que j'aie jamais connues; elle joint à un excellent cœur, à des talens charmans, à un esprit fin, délicat et cultivé, une parfaite égalité de caractère, et une obligeance et une gaîté incomparables; il n'existe point de société plus douce, plus piquante, et plus aimable que la sienne.

Huit jours après son mariage, je partis pour Berlin, où je me mis en pension chez mademoiselle Bocquet, qui tenait une maison d'éducation

la plus fameuse de la ville. Mademoiselle Bocquet était alors âgée de quarante ans, elle était grande, bien faite, elle aurait été belle encore, si son teint n'eût pas été extrêmement couperosé : elle avait de grands yeux noirs fort brillans et fort spirituels; il y avait de la rudesse dans sa physionomie, mais elle savait l'adoucir, quand elle était bienveillante, et l'on n'y trouvait alors qu'une expression très-vive et très-animée; elle avait beaucoup d'esprit, savait parfaitement le français, l'écrivait bien, et faisait même de fort jolis vers; son caractère était impérieux et violent, et tous ses sentimens passionnés; elle aimait et elle haïssait avec fureur, et son amitié avait la susceptibilité, l'exigence, et toutes les jalousies de l'amour. Elle me reçut à bras ouverts, elle s'était passionnée pour moi, par mes ouvrages. Son accueil me charma, ainsi que sa conversation : je me trouvai tout de suite à mon aise avec elle; elle avait une société très-aimable, composée des personnes les plus spirituelles de Berlin, entre autres, MM. Hermann, père et fils, M. Ancillon[1],

[1] Prédicateur, historien et professeur, issu d'une famille de réfugiés français, J.-P.-F. Ancillon est né à Berlin en 1766. Il a publié des Sermons, des Voyages, des Mélanges de Littérature et de Philosophie, un Tableau des Révolutions et du Système

M. Mayet, directeur des manufactures, de famille réfugiée, homme aussi aimable que spirituel, et qui faisait aussi des vers charmans; il en a fait beaucoup pour moi : je citerai seulement la pièce suivante :

Il est au ciel une déesse
Assemblage heureux de bonté,
De force d'âme, de sagesse,
De modestie et de fierté.

Dans tous les beaux-arts elle brille :
Faites-lui prendre, à votre choix,
Le pinceau, la plume ou l'aiguille,
Un chef-d'œuvre naît de ses doigts.

Lorsque la harpe ravissante
Se fait entendre dans les cieux,
Du nectar la coupe enivrante
S'échappe de la main des dieux.

Ce fut elle qui dans Ithaque,
Sous la figure de Mentor;
Forma le jeune Télémaque
Aux vertus du beau siècle d'or.

Politique de l'Europe au quinzième siècle. Cet ouvrage, écrit en français et non moins remarquable par le style que par la force des raisonnemens, a été traduit en allemand par M. Ancillon lui-même. Le roi de Prusse l'a nommé conseiller d'état, gouverneur de son fils le prince royal et de son neveu, et l'a décoré des ordres du Mérite-Civil et de l'Aigle-Noir.

(*Note de l'éditeur.*)

On ne la peint pas dans cet âge
Qui fuit si vite et sans retour,
Où la fraîcheur d'un beau visage
Est le seul droit à notre amour.

Mais, sous les fruits dont se décore
L'immortel été de ses ans,
L'œil enchanté découvre encore
Toutes les fleurs de son printemps.

Pâris jugea comme un jeune homme,
Séduit par un éclat trompeur :
Ah! Minerve aurait eu la pomme,
Si Pâris avait eu mon cœur.

Mais à ce mot, chacun observe
Qu'avec tous ces traits embellis,
Le portrait flatté de Minerve
N'est qu'une esquisse de Genlis.

Lit-on Genlis, chacun désire
De la voir, de l'interroger;
La connaît-on, notre délire
Ne permet plus de la juger.

Beaucoup d'autres personnes, de ce qu'on appelait la colonie française ou les réfugiés, faisaient aussi des vers avec beaucoup de succès, particulièrement madame Reclam, une amie de mademoiselle Bocquet.

Parmi les pensionnaires, j'en pris trois en amitié, qui étaient charmantes, entre autres made-

moiselle Gerlach, qui était belle comme un ange; je leur appris à faire des fleurs artificielles. Mademoiselle Bocquet avait un frère pasteur, qui était fort savant, et de l'académie royale de Berlin; sa femme était une jeune et jolie personne, également intéressante par l'esprit, la douceur, les talens et la conduite; elle avait une voix ravissante et chantait à merveille. M. Bocquet, qui cultivait aussi les arts et les sciences, jouait parfaitement du piano, nous passions des soirées délicieuses; ma harpe ravissait mademoiselle Bocquet, j'en jouais tant qu'elle voulait, et nous faisions régulièrement de la musique tous les soirs. Mademoiselle Bocquet m'avait parfaitement bien logée, elle avait pour moi toutes les attentions de la plus vive et de la plus tendre amitié; je répondais à ses sentimens du fond de l'âme. Je m'applaudissais d'être venue à Berlin; je trouvais seulement que mademoiselle Bocquet me faisait voir trop de monde, et me prenait trop de temps; mais l'amitié fait tout passer, et je lui sacrifiais de grand cœur une partie de mes études. Je m'étais remise à travailler aux *Vœux téméraires*. Je joignis à mes études les lectures de romans allemands, que je faisais tous les jours avec mademoiselle Bocquet; elle m'y perfectionna, car

j'avais déjà eu à *Belle-Chasse* un maître de langue allemande, seulement pour la lecture.

Les fous me poursuivaient; j'avais déjà rencontré l'intéressante Antonia et l'infortuné M. Smith, et, au bout de peu de jours, je découvris chez mademoiselle Bocquet qu'elle avait une sœur entièrement folle, et dont la folie, disait-on, était extrêmement douce. Elle logeait à côté de moi, je n'étais séparée d'elle que par une cloison, et j'avoue que le vacarme qu'elle faisait souvent la nuit me causait beaucoup de frayeur; cependant, comme j'étais en possession de gagner les cœurs de tous les fous, je fis une vive impression sur celui de cette pauvre fille. Comme on la menait tous les jours à la promenade, je la rencontrais souvent dans les corridors; alors elle se précipitait vers moi pour m'embrasser, et je devins bientôt l'objet de ses rêveries nocturnes; presque toutes les nuits elle m'appelait à grands cris, en me donnant les noms les plus tendres; je priai un soir mademoiselle Bocquet de venir l'entendre, ce qu'elle fit : elle rit beaucoup de ses exclamations passionnées, mais elle sentit que pour mon repos il fallait la séparer de moi, il fut décidé qu'on la mettrait en pension. Pour l'y déterminer, on lui promit que, lorsqu'elle aurait été

bien sage, on la ferait venir dîner avec nous, de temps en temps; elle y dîna le jour de son départ. Elle voulut être placée auprès de moi, la jeune madame Bocquet était de l'autre côté; la moitié du dîner se passa assez bien, la folle s'obstinait à mettre sur mon assiette la moitié de tout ce qu'on lui donnait; mais à la fin de l'entremets je vis clairement qu'elle prenait de l'humeur, et qu'elle lançait des regards affreux à la jeune M^me^ Bocquet; elle était devenue jalouse de mon amitié pour elle. Après le dîner elle ne nous suivit point quand nous entrâmes dans le salon; à peine y étions-nous assises que je vis entrer précipitamment Jenny, nièce de mademoiselle Bocquet (que j'ai eue depuis avec moi), Jenny ferma brusquement la porte au verrou, elle tenait dans sa main un énorme et lourd bouchon d'une carafe de cristal; nous la questionnâmes, et elle nous dit qu'elle avait vu la folle s'emparer subitement de ce bouchon; que, lui ayant demandé ce qu'elle en voulait faire, la folle avait répondu qu'elle était décidée à le jeter à la tête de cette *insolente petite Bocquet* qui lui enlevait mon cœur. Ce récit nous fit frémir. Mademoiselle Bocquet alla sur-le-champ trouver sa sœur, qui était tombée dans des accès inexprimables de colère et de rage; on

fut obligé d'user de violence pour la ramener à sa pension, on l'y retint en pénitence pendant plus de quinze jours, elle fit tant de protestations de *sagesse*, qu'on la laissa revenir, mais seulement en visite, et toujours en l'absence de madame Bocquet. Sa passion pour moi continua, elle m'apportait de temps en temps de petits présens, entre autres des mitaines qu'elle avait tricotées pour moi; et, pour qu'elles eussent quelque chose de particulier, elle imagina de tricoter à l'extrémité de la pate un petit bas en miniature parfaitement bien fait : c'était un vrai chef-d'œuvre de travail et d'extravagance. J'avais bien recommandé qu'on ne la laissât jamais entrer chez moi sans sa sœur; mais un jour elle échappa au surveillant et je la vis tout à coup paraître dans ma chambre, dont elle referma la porte sur elle; je faisais une natte de paille; elle s'approcha, et, malgré son égarement habituel, elle remarqua sur ma physionomie une vive impression de frayeur : elle en fut irritée, et me dit d'un ton menaçant : « Je vous fais peur! » Ses yeux étincelans portèrent au comble mon effroi; mais je tâchai de le dissimuler, et je lui dis deux ou trois phrases bienveillantes qui l'adoucirent un peu, sans la calmer tout-à-fait. Elle regarda mon ou-

vrage; et, saisissant mes ciseaux, qui étaient sur la table, elle me dit, avec un sourire affreux : « J'ai bien envie de couper tout cela!... » Ces paroles me firent frissonner, mais je conservai toute ma présence d'esprit : je l'assurai que je ne la craindrais jamais, qu'elle possédait toute ma confiance, et je la désarmai; elle me rendit mes ciseaux, et demanda en échange de lui donner un livre qu'elle vit sur mes tablettes, et dont elle s'empara; dans ces entrefaites, mademoiselle Bocquet survint, qui me débarrassa d'elle sans aucune scène.

J'étais depuis six semaines à Berlin, lorsqu'un jour M. Mayet vint m'avertir qu'il savait, à n'en pouvoir douter, que les émigrés en faveur auprès du roi employaient tout leur crédit à me faire renvoyer. Le roi était père de celui qui est maintenant sur le trône, il avait une véritable passion pour la musique : ce que certains émigrés craignaient surtout en moi, c'était ma harpe, on en parlait beaucoup; le roi témoigna quelque curiosité de m'entendre, il n'en fallut pas davantage pour exciter des craintes qui décidèrent à tout employer pour me faire bannir de Berlin. Un incident, formé par le hasard, servit puissamment à ce dessein; l'abbé Sieyès était alors à Berlin, je

ne le connaissais pas du tout, pas même de vue : je haïssais tout ce que je savais de sa conduite politique et tout ce que j'avais lu de ses ouvrages, ainsi je n'avais avec lui aucune espèce de rapport; un matin, cherchant quelqu'un et se trompant d'adresse, il entra dans notre maison, y resta assez long-temps à chercher inutilement la personne qu'il voulait voir, enfin il s'en alla; on sut qu'il était entré chez mademoiselle Bocquet, et l'on transforma cette méprise en une visite que l'on prétendait que j'avais reçue. On le dit au roi, qui le crut; en même temps madame de ***, avec laquelle je n'avais jamais eu le moindre rapport, présenta au roi un mémoire contre moi, dans lequel j'étais peinte sous les plus noires couleurs, comme ayant beaucoup contribué à la révolution, et comme étant capable de bouleverser le *Brandebourg et la Prusse*. Le roi, après avoir lu ce mémoire, dit, en propres termes, qu'*il ne m'exclurait jamais de sa bibliothèque, mais qu'il ne me souffrirait pas dans ses états;* en conséquence il m'envoya à midi un exempt de police, qui me signifia, en me montrant son ordre par écrit, que j'eusse à partir de Berlin et des états du roi sous deux heures, et qu'il était chargé de venir avec moi jusqu'aux frontières. Ce fut un véritable

coup de foudre; renvoyée ainsi et avec un tel éclat, il était naturel de craindre que l'on imaginerait universellement que j'avais donné lieu, par les choses les plus étranges et les plus coupables, à une mesure aussi violente, et qu'alors je ne serais reçue nulle part. Ce malheur était d'autant plus grand, que mademoiselle Bocquet était convenue d'un excellent arrangement avec un libraire pour la vente de mes *Vœux téméraires*, dont il n'y avait encore qu'un quart de fait. Il me restait environ quatre-vingts louis; car, outre *les Chevaliers du Cygne*, j'avais vendu cent louis mon *Précis de Conduite*, et six cents francs quelques poésies, que j'avais fait imprimer séparément à Hambourg, entre autres, l'*Épître à l'Asile que j'aurai*. Je l'avais faite dans une auberge d'Harbourg, où j'avais passé la nuit sur une chaise, pour ne pas coucher dans un lit dégoûtant. Mademoiselle Bocquet m'offrit généreusement de me prêter de l'argent, que je refusai. J'opposai le courage et un sang-froid inaltérable à ce revers inattendu et si peu mérité; mademoiselle Bocquet fondait en larmes ainsi que toutes les jeunes personnes de la pension, et jusqu'aux servantes. Cette scène touchante me rappela celle de mon départ du couvent de Bremgarten; je trouvai que l'on

n'est point entièrement à plaindre, lorsqu'on a le bonheur de se faire aimer ainsi. Cependant l'exempt de police, sa montre à la main, pressait mon départ; mademoiselle Bocquet me prit en particulier pour me dire, en sanglotant, qu'elle craignait que l'on ne me conduisît dans la forteresse de Landau, et qu'alors on saisirait tous mes papiers; qu'en les examinant, on aurait beau voir qu'ils étaient fort innocens, on ne me les rendrait pas, et qu'elle me conseillait de les lui laisser, parce qu'elle avait un moyen sûr de conserver ce dépôt, si par hasard on venait les chercher dans sa maison. Je les lui confiai tous, ainsi que la plus grande partie de mon petit bagage, plusieurs cassettes, ma harpe, ma musique, et la moitié de mon linge et de mes habits, car j'avais acheté beaucoup de choses à Hambourg; d'ailleurs, je fus forcée de lui donner cette preuve de confiance; au moment de partir, je n'avais point de voiture; un ordre du ministre me prescrivait de partir en poste à mes propres frais; despotisme bizarre, qui fit penser à mademoiselle Bocquet que l'on voulait me conduire dans une forteresse. Comme nous n'eûmes pas le temps de chercher une voiture, j'acceptai la première que, dans notre rue, un voisin (M. Parandier) voulut bien

me prêter. C'était une espèce de petite calèche entièrement découverte, on y pouvait tenir quatre. Je n'emportai qu'un porte-manteau; mademoiselle Bocquet m'accompagna jusqu'à la première poste, afin de voir quelle route on ferait prendre à la voiture, parce que, si l'on m'eût conduite à Landau, elle voulait le savoir, afin de pouvoir faire sur-le-champ, par elle et par ses amies, toutes les démarches nécessaires pour m'en tirer. Elle voulut aussi que son neveu, lorsqu'elle me quitterait, me suivît jusqu'à Hambourg.

Lorsque nous quittâmes la maison pour monter en voiture tous les quatre, mademoiselle Bocquet, son neveu, l'exempt et moi, nous trouvâmes la rue entièrement remplie de peuple et de curieux, accourus et rassemblés pour voir cette malheureuse émigrée, enlevée par ordre du gouvernement. J'eus la consolation de recevoir des marques universelles du vif intérêt que j'inspirais à toute cette multitude. L'exempt ne savait pas un seul mot de français : ainsi sa présence ne nous empêcha pas de causer librement. A la première poste, je me séparai de mademoiselle Bocquet, non sans un profond attendrissement. J'étais pénétrée de toutes les preuves d'amitié qu'elle

m'avait données; son neveu continua de voyager avec nous. Mon exempt de police était un fort bon homme; il avait ordre de payer sa nourriture, je ne le souffris point; je le fis toujours manger avec nous, il trouva que ce procédé avait *beaucoup de grâce*. Il me prit en amitié, me dit qu'il ne savait pas pourquoi l'on me renvoyait, et que ce n'était sûrement pas pour *ma malice*. Il m'était ordonné d'aller jusqu'à la frontière sans m'arrêter, excepté pour les repas. Nous fûmes obligés de passer une nuit : nous étions aux derniers jours de l'automne, il faisait froid, la voiture, comme je l'ai dit, était absolument découverte; on m'avait prêté, en partant, une grosse redingote de drap et un parapluie. A la nuit, la pluie vint avec beaucoup de force; j'aurais pu m'en garantir avec mon parapluie; mais les chemins étaient bordés de haies et de grands buissons, que rien ne pouvait empêcher de côtoyer, et les branchages chargés de pluie, accrochés par la voiture, nous inondaient. Je me trouvai si mouillée et si pénétrée de froid au milieu de la nuit, qu'étant dans une forêt, j'obtins de mon exempt de s'arrêter une demi-heure dans la cahute d'un garde de chantier de bois, devant laquelle nous passions; il y avait un petit poêle dans cette ca-

hute, elle sentait extrêmement la fumée de pipe; mais il y faisait très-chaud, je m'y trouvai fort bien, je m'y séchai de mon mieux, et je cédai aux instances de mon exempt en buvant quelques gouttes d'eau-de-vie qui achevèrent de me réchauffer; nous nous remîmes en route, et nous arrivâmes le lendemain de bonne heure à la frontière. L'exempt m'avait pris tellement en amitié, qu'il voulait me conduire jusqu'à Hambourg; je le remerciai de cette offre obligeante, que l'on pense bien que je n'acceptai pas. Il m'avait prévenu qu'il avait ordre, quand il me quitterait, de me présenter un papier, sur lequel je devais prendre l'engagement de ne jamais retourner en Prusse. Je lui dis que je ne savais pas écrire l'allemand et que j'écrirais en français; j'ai déjà dit qu'il n'entendait pas un mot de cette langue. J'écrivis sur le papier qu'il me donna ce qui suit :

Malgré mon goût pour les voyages,
Je promets, avec grand plaisir,
D'éviter, et même de fuir
Ce royaume dont les usages
N'invitent pas à revenir.

Mon exempt prit bonnement ces vers, croyant que j'avais écrit ce qu'il m'avait dicté. Il porta cet impromptu au ministre, qui en rit beaucoup

et le montra. Ces vers coururent et furent imprimés dans quelques gazettes. Le neveu de mademoiselle Bocquet ne me quitta qu'à Hambourg; il y passa même deux jours; je lui donnai une lettre de huit pages pour mademoiselle Bocquet, dans laquelle je lui mandais, ce qui était vrai, que, malgré ma triste aventure de Berlin, j'étais reçue à bras ouverts à Hambourg. J'y pris un logement, et je me mis en pension chez une veuve, ce qui me coûta assez cher, parce que je n'eus pas le temps de marchander. Trois semaines après, mademoiselle Bocquet m'envoya par la diligence tous mes manuscrits et une malle contenant le reste de mon bagage; elle avait chargé de ce dépôt sa nièce, âgée de seize ans, nommée Jenny Riquet, dont j'ai déjà parlé, qu'elle me priait de garder tant que je voudrais pour demoiselle de compagnie, sous la seule condition de ne jamais lui parler de religion; elle était protestante. Je fis cette promesse et je l'ai tenue fidèlement. Jenny avait une figure agréable, un teint éblouissant, une jolie taille, toute l'innocence de son âge, un caractère plein de douceur, de l'esprit naturel et l'âme la plus sensible. Elle eut pour moi un charme particulier dès le premier abord, celui d'avoir un son de voix enchanteur; chose

si rare, et surtout parmi les personnes de sa nation; la langue allemande était harmonieuse et douce dans sa bouche; elle savait assez bien le français, elle l'écrivait passablement, sauf quelques fautes d'orthographe. Elle était fille d'un négociant de Magdebourg; elle avait été élevée dans l'opulence jusqu'à l'âge de seize ans, à cette époque elle se trouva orpheline et complètement ruinée.

Je revis ma nièce Henriette avec un grand plaisir; elle avait à Hambourg une existence charmante, par la fortune et la considération de son mari, et la manière si distinguée dont elle faisait les honneurs de sa maison : on n'a jamais eu plus de politesse, de grâce, et des manières plus nobles; elle était bienfaisante sans ostentation, et d'une obligeance extrême pour les émigrés, elle joignait à ces excellentes qualités beaucoup d'instruction, et des talens charmans: peignant à merveille dans plus d'un genre, ayant une voix ravissante, chantant parfaitement, sachant l'anglais, l'Italien et l'allemand, ayant une adresse véritablement de fée, et enfin écrivant de la manière la plus distinguée, et avec une écriture parfaite. Durant son éducation, je lui avais donné des sujets de composition, ainsi qu'à tous mes au-

tres élèves; mais étant restée beaucoup plus longtemps avec moi, elle les a surpassés tous en ce genre. Elle acheva de se former le style, par une idée ingénieuse qu'elle eut d'elle-même : elle copiait tous mes ouvrages; elle me pria de ne mettre qu'une barre sur mes ratures, afin qu'elle pût les lire et m'en demander raison; je lui expliquai, pendant quelque temps, pourquoi j'avais effacé telle ou telle phrase : ensuite je lui demandai à mon tour de trouver elle-même, le motif de ces ratures, elle le devinait presque toujours; on n'imagine pas combien cet exercice a formé son esprit et son style. Enfin, pendant tout le temps de mon séjour à *Brevel* et à *Berlin*, elle m'écrivait avec une extrême régularité, sur du grand papier avec une large marge, et à sa prière je lui répondais sur le même papier, en corrigeant et en critiquant ses lettres, que je lui renvoyais : ce qui formait ma réponse. Ce que l'on doit le plus admirer en ceci, c'est la modestie qui lui persuadait qu'elle avait toujours besoin de leçons, lorsqu'elle était universellement admirée par son esprit et sa manière d'écrire. Elle me fit à ce voyage trois présens qui me furent bien agréables : une apothicairerie dans une charmante petite armoire de bois d'acajou, que j'ai donnée par

la suite à mademoiselle Bocquet; une boîte anglaise à couleurs, et une belle écritoire anglaise, remplie d'outils du fini le plus précieux. J'ai donné successivement les outils, mais j'ai conservé l'écritoire que j'ai encore, et sur laquelle j'ai écrit presque tous les ouvrages que j'ai faits depuis [1]. Je fis connaissance à Hambourg, avec une charmante jeune dame âgée alors de vingt ans, qui s'appelait la comtesse Cordélie de Védercop : elle était jolie, remplie de talens, de grâce et de bonté. Je voulais m'établir dans une chaumière du Holstein, madame de Védercop se chargea de me la choisir aux environs de son château. Elle partit de Hambourg avant moi; peu de jours après, elle m'écrivit qu'elle m'avait trouvé ce que je désirais; je n'avais presque plus d'argent, *Les Vœux téméraires* n'étaient pas finis, à beaucoup près : j'avais encore les trois quarts de l'ouvrage à faire; ainsi je n'avais rien à vendre à un libraire. Mon marché conditionnel de Berlin était rompu par mon départ. Dans cet embarras, j'imaginai de vendre à Henriette *Les Vœux téméraires;* je les aurais vendu trois

[1] Par la suite M. de Valence me demanda cette écritoire, que je lui ai donnée.

(*Note de l'auteur.*)

cents livres à Berlin, je n'en demandai à ma nièce que cent, et seulement cinquante comptant, en convenant qu'elle me donnerait le reste, quand je lui livrerais le manuscrit, qu'elle se chargea de faire imprimer, à ses frais et à son profit. Elle trouva que ce marché était excessivement désavantageux pour moi, elle voulait me donner davantage; je n'acceptai rien de plus. Je revis, dans ce voyage à Hambourg, Paméla et son mari, qui vinrent exprès me faire une petite visite. Je m'aperçus que lord Edward avait des principes fort exagérés sur la liberté politique, et contre son gouvernement. Je soupçonnai qu'il s'engageait dans de mauvaises affaires; j'en parlai à Paméla, pour lui conseiller d'employer à l'en détourner son ascendant sur lui; elle me fit une réponse digne d'être rapportée : elle me dit qu'elle s'était imposé la loi de ne pas lui faire une seule question sur les affaires, par deux raisons : la première, parce qu'elle n'aurait, à cet égard, aucune influence sur lui, la seconde afin, si les choses tournaient mal, et qu'elle fût interrogée juridiquement, de pouvoir jurer sur l'Évangile, qu'elle ne savait rien, et ainsi de ne pas se trouver dans l'affreuse alternative, ou de le dénoncer, ou de faire un faux serment. J'admirai cette ré-

ponse, qui était en effet au-dessus de son expérience et de son âge. Ce voyage augmenta, s'il était possible, la tendresse que j'avais pour elle. Dans tout l'éclat de sa jeunesse et de sa ravissante beauté, elle s'était conduite jusque là avec une rare perfection; elle était mariée depuis quatre ans, elle était adorée de sa famille, de son mari, et même un de ses oncles lui avait donné personnellement une jolie maison de campagne. Elle avait un garçon qu'elle avait nourri; elle arriva grosse de huit mois à Hambourg, où elle accoucha d'une fille, qu'elle a nourrie aussi, ce qui prolongea de six semaines mon séjour à Hambourg; enfin elle venait de me donner la plus grande preuve d'amitié, en accourant pour me voir dans l'état où elle était. Je la trouvai plus charmante que jamais, de sorte que je me séparai d'elle avec une vive douleur, surtout en pensant que son mari allait s'engager dans de périlleuses aventures.

M. de Valence eut la bonté de me conduire dans le Holstein : nous nous rendîmes à Dolrott, au château de madame de Védercop, où il resta trois jours; pour moi j'y fus retenue cinq semaines qui s'écoulèrent très-agréablement. Madame de Védercop était charmante à tous égards,

et elle avait pour moi les soins et les attentions de la fille la plus tendre. En voici un trait. Je fus émerveillée, en arrivant dans le château, de l'appartement qu'on me donna. Il était d'une grandeur et d'une beauté remarquables, et j'y trouvai une toilette, montée en argenterie et de la plus grande magnificence; je découvris le lendemain que madame de Védercop avait cru devoir me donner son propre appartement. On pense bien que je ne le gardai point, mais il me fallut soutenir un véritable combat pour la déterminer à le reprendre. Pour sentir le prix de semblables procédés, il faut avoir éprouvé la perte subite de fortune, de rang, de patrie, et tout l'isolement de l'émigration. M. de Védercop [1], jeune encore, était aimable, instruit, et de la société la plus agréable : quoiqu'ils fussent protestans, ils avaient recueilli un bon prêtre

[1] M. de Védercop avait une singularité si étrange, qu'elle mérite d'être mentionnée. Je m'étonnai de ne pas voir une seule fleur dans les jardins et dans les parterres à Dolrott, ni dans les beaux vases du salon, et j'appris, avec plus de surprise encore, que ces charmantes productions de la nature étaient proscrites dans ce lieu, parce que M. de Védercop avait, pour toutes les fleurs, une invincible antipathie. Ce qui me rappela que M. le prince de Condé avait la même aversion pour tous les fruits.

(*Note de l'auteur.*)

émigré, l'abbé Marie, qui était un homme d'un très-grand mérite. Je vis dans ce château les personnes les plus distinguées du voisinage, qui formaient une excellente société. Le château était très-beau et arrangé avec beaucoup d'élégance. Nous fîmes beaucoup de musique; je jouais presque tous les jours de la harpe dans le salon, j'y composai plusieurs romances que j'ai fait imprimer depuis, et dont j'avais fait aussi la musique, que j'ai perdue. J'y fis aussi ces vers pour madame de Védercop :

Vers sur l'arabesque du nom de Cordélie, que je peignis et que je donnai à M. de Védercop.

Quoi! pour le nom de Cordélie,
Quel est l'artiste sans génie
Qui ne présente à nos regards
Que les seuls attributs de l'amour et des arts?
Quelle imparfaite allégorie!
De ce reproche mérité
Qui mieux que moi sent la justice?
Mais que voulait-on que je fisse,
Puisque l'on n'a pas inventé
Des symboles pour la beauté,
Pour la vertu, la modestie,
La raison à la grâce unie,
L'esprit à la simplicité?
Sans doute mon âme attendrie
Eût tenté de tracer tant de charmes divers,

Si le doux nom de Cordélie
Ne les exprimait pas avec plus d'énergie
Que ma peinture et que mes vers.

Pendant mon séjour à Dolrot, madame de Védercop fit la noce d'une de ses cousines : ce qui nous procura pendant huit jours des bals, des fêtes, et toutes sortes de divertissemens, qui charmèrent surtout Jenny. Enfin, madame de Wédercop me conduisit dans ma chaumière, à deux petites lieues de son château, dans un lieu appelé *Brevel*. C'était une véritable chaumière de roman, dont les habitans étaient des personnages d'églogue. La maison était couverte de chaume, mais l'intérieur en était charmant; d'ailleurs madame de Védercop s'était plu à arranger mon logement avec tout le soin et toute la recherche imaginables. Il était composé de deux chambres à coucher, d'un charmant petit salon avec un poêle, et d'une grande salle à manger, qui m'était commune avec les maîtres de la maison, dont l'heure des repas était différente de la nôtre. Dans toutes les chaumières de ce pays on trouve toujours un appartement destiné pour un temps aux étrangers. Le chef de famille le loue jusqu'à ce qu'il soit assez vieux pour quitter le labourage et le travail; alors, pour consacrer

le reste de sa vie au repos, il se retire dans ce logement, en se réservant une petite pension; il abandonne la ferme et tout le bien à son héritier, qui travaille à son tour jusqu'à la vieillesse. Quand j'entrai dans cette chaumière, le maître de la ferme, nommé M. Péterson, était encore dans la force de l'âge; il avait plus de deux cent mille francs de bien : sa famille était composée de sa femme, de sa fille âgée de dix-neuf ans, nommée Léna, et la plus belle bergère que j'aie jamais vue, et d'un fils qui avait vingt-deux ans, et qui était aussi un véritable berger d'idylle; ce dernier était très-bon musicien, il jouait fort agréablement de la flûte, il faisait de fort jolis vers allemands, et il était beau comme un ange. Il y avait encore dans la ferme un valet qui n'était occupé que des écuries, et deux servantes uniquement consacrées à prendre soin du nombreux troupeau de vaches. M. Péterson et son fils se livraient à la culture du jardin et au labourage; madame Péterson et Léna se chargeaient de la cuisine et des soins du ménage, la belle Léna ne dédaignait pas de bêcher tous les jours pendant plus d'une heure, seulement dans le jardin, et c'était d'une manière très-singulière, inventée, me dit-on, par les jeunes filles de fermier que

l'on dispensait des grands travaux des champs. Léna bêchait assise avec une petite bêche assez large, mais qui n'avait presque pas de manche; elle faisait ainsi sans fatigue beaucoup d'ouvrage et très-lestement. J'aimais à voir passer son frère, lorsqu'il allait aux champs debout sur son stullhwagen : il avait un air noble et grec, qui réalisait l'idée qu'on se fait d'Apollon; en tout ces paysans sont de véritables bergers des plus élégantes églogues.

Léna et sa mère, outre les travaux ordinaires du ménage, faisaient aussi une quantité d'autres ouvrages, toute la chandelle qui se brûlait dans la maison, et tout le drap des habits de M. Péterson et de son fils. En présidant à la lessive, elles prenaient des filles de journée; mais elles seules faisaient encore tout le beurre qui servait à la maison, et tout celui que l'on vendait; ce qui formait une grande partie de leur commerce; mais on ne battait pas le beurre à notre manière : au moyen d'une grande machine, on en faisait sans aucune fatigue une énorme quantité par jour; ce qui demandait si peu de force, que Jenny et moi nous nous amusions à en faire tous les soirs.

J'eus l'occasion de connaître à Brevel une su-

perstition singulière, que n'ai point vue ailleurs : dans les premiers temps de notre séjour dans ce lieu, j'aperçus un matin, sur le toit de notre chaumière, un nid d'oiseau qui me frappa par sa forme et sa grosseur. On m'apprit que c'était un nid de cigogne; j'eus envie de le peindre, et je priai M. Péterson de me le donner; il se récria sur cette demande, en me disant que ces oiseaux étaient tellement respectés dans tout le canton, que l'on causerait une espèce de sédition dans le village si l'on détruisait un de leurs nids, et que d'ailleurs on croyait que ces oiseaux portaient bonheur aux maisons sur lesquelles ils s'établissaient [1]. Voilà encore dans cette province une idée *renouvelée des Grecs*, qui avaient un si grand respect pour les cigognes, respect fondé sur l'instinct sublime qu'on leur attribue : on assure que lorsque leurs père et mère sont devenus vieux, qu'ils perdent leurs plumes, et qu'ils

[1] Ce respect pour les cigognes, fondé par un sentiment moral, sur un instinct purement machinal, est général en Europe ; et ces oiseaux ne sont pas moins respectés en Belgique, en Hollande et en Espagne, qu'en Allemagne. Autrefois, en France, on plaçait au haut des toits des roues pour les engager à nicher ; cet usage subsiste encore en quelques lieux. En Hollande on dispose, dans le même dessein, des caisses au haut des maisons.

(*Note de l'éditeur.*)

souffrent, durant l'hiver, les jeunes cigognes les portent dans leurs nids, s'arrachent leurs propres plumes pour les couvrir, et vont leur chercher de la nourriture. Ces oiseaux réunissent ainsi le double instinct si touchant de l'amour paternel et de l'amour filial. C'est d'après ces faits, dit-on, très-avérés, que les Grecs avaient placé dans leur code la loi qu'ils appelaient *loi de la cigogne*, qui obligeait les enfans à nourrir et à soigner leurs parens dans leur vieillesse et tombés dans l'infortune. Jamais on n'eût fait une telle loi chez les chrétiens : la nature, fortifiée dans tout ce qu'elle a de pur par l'Évangile, la rend inutile.

Le Holstein appartient au Danemarck, et sous ce gouvernement entièrement despotique se trouvaient les paysans les plus heureux de la terre; ils avaient tous droits de chasse sur leur territoire; M. Péterson me nourrissait des meilleures perdrix rouges que j'ai jamais mangées. Ces paysans sont très-considérés; leurs belles chaumières sont souvent pour les seigneurs des environs un but de promenade; quand ils y viennent, les fermiers leur offrent du thé, qu'ils prennent avec eux, et qui est servi très-élégamment, en belle argenterie, et en porcelaine. J'étais là en pen-

sion pour trois frédérics d'or par mois, logement et chauffage compris. M. Péterson fit dans le jardin un banc recouvert de treillage et de fleurs grimpantes, qu'il appela mon banc. Il avait deux chevaux de stullhwagen, avec de beaux harnais, qu'il appelait aussi mes chevaux, parce qu'il me les prêtait sans cesse pour aller me promener. Léna, qui me servait, était remplie d'attentions pour moi. Elle nous apprit à faire de la dentelle; je lui appris, ainsi qu'à Jenny, à faire des fleurs artificielles. Dès que j'avais besoin de quelques matériaux pour faire de petits ouvrages, j'écrivais à Henriette, qui me les envoyait sur-le-champ, et qui ne manquait jamais d'y joindre quelques friandises, des confitures et des bonbons. L'hiver qui suivit cet automne fut très-rude : Henriette s'en inquiéta pour moi, et elle m'envoya une douillette si ouatée et si chaude, que l'on pouvait braver avec ce vêtement le froid le plus rigoureux du nord. De son côté, mademoiselle Bocquet ayant la même pensée, m'envoya quatre paires de bas comme je n'en ai jamais vu depuis, ils étaient fins et unis en dessus, et excessivement plucheux en dedans; rien n'était plus léger, plus chaud, et plus agréable à porter. Madame de Védercop m'envoyait des pâtisse-

ries, des sirops, et du vin pour Jenny, qui avait dit qu'elle n'aimait pas à boire de l'eau pure. Je fais mention de tous ces choses, parce qu'on ne peut pas imaginer combien elles sont agréables dans la situation où j'étais; je m'en ressouviens comme de véritables bienfaits.

A propos de présens, j'en dois rappeler encore un qui fut fait d'une manière bien agréable, et qui me charma. Dans mon dernier voyage à Hambourg, je revis M. de Talleyrand Périgord [1], revenant d'Amérique pour se rendre à Paris; je l'avais vu très-intimement à Londres, où il s'était réfugié dans les commencemens de la terreur, pour se dérober aux persécutions, parce qu'il ne voulait participer à aucun des crimes. Nous nous rappelâmes avec un extrême plaisir les soirées que nous avions passées ensemble à Londres avec Mademoiselle et ma nièce, sans y admettre jamais une autre personne : je n'ai jamais entendu parler avec une indignation plus énergique des excès qui se commettaient en France; ce fut lui qui nous conta la fin tragique de la vertueuse madame Duchâtelet, et le courage héroïque que, dans cette occasion, montra la duchesse de Gram-

[1] Aujourd'hui le prince de Talleyrand.
(*Note de l'auteur.*)

mont pour la sauver. Ces tristes récits furent souvent entremêlés d'entretiens agréables, dont l'esprit de M. de Talleyrand faisait tout le charme. Il assistait communément à nos petits soupers, dont il louait avec la plus aimable moquerie l'*estimable frugalité*. Un soir, je donnai un grand souper parfaitement bien servi, où tous nos amis furent invités; M. de Talleyrand, en voyant ce magnifique festin, s'approcha de mon oreille, et me dit tout bas : *Je vous promets que je n'aurai pas l'air étonné*. On n'a jamais été plus aimable qu'il le fut à souper. M. de Talleyrand m'avait écrit plusieurs fois d'Amérique des lettres dans lesquelles il me recommandait toujours de mettre dans mes réponses *beaucoup de noms propres*. Nous fûmes enchantés de nous revoir; je lui demandai s'il prendrait part aux affaires, il me répondit qu'il en était dégoûté pour la vie, et que rien au monde ne pourrait le déterminer à s'y rengager. Je suis sûre qu'il me parlait de bonne foi; mais les ambitieux sont les hommes du monde qui se connaissent le moins eux-mêmes : ils sont comme les amans, qui prennent sans cesse leur mécontentement et leur dépit pour le détachement et la raison. Quelques jours avant son départ, M. de Talleyrand me demanda mes commissions

pour Paris, et je le priai de m'envoyer le livre intitulé, *La Sagesse de Charron;* le lendemain, à mon réveil, je reçus de M. de Talleyrand un joli billet, avec le livre que je désirais, parfaitement relié, et une parfaite édition *Elzévir*. Le hasard avait fait que M. de Talleyrand possédait précisément ce livre, qu'il avait conservé, en vendant à Londres sa belle bibliothéque, et que, l'aimant beaucoup, il le portait toujours avec lui. Je fus très-sensible au sacrifice qu'il me fit; ce n'était pas la première preuve d'amitié que je recevais de lui; car, dans les commencemens de l'émigration, lorsqu'étant encore à Londres il apprit que j'étais dans un couvent à Bremgarten, il m'écrivit pour m'offrir *douze mille francs;* je refusai cette offre généreuse, mais je ne l'oublierai jamais.

Je reviens à ma chaumière de Brevel : j'étais chaque jour plus contente de mon fermier et de sa famille, dont les attentions pour moi ne se sont jamais démenties. Il n'aurait tenu qu'à moi de passer tout mon temps au château de Dolrott chez madame de Védercop, mais je chérissais ma solitude de Brevel, et rien ne pouvait m'en arracher; M. et M^me^ de Védercop venaient me voir toutes les semaines, et, après avoir causé

une demi-heure, je leur donnais une leçon d'anglais. Je leur appris à lire parfaitement les gazettes anglaises, c'est tout ce qu'ils voulaient en savoir. Madame de Védercop vint me prendre cinq ou six fois dans sa voiture, pour me faire voir les environs de Brevel, dont plusieurs sont dans des sites charmans, entre autres, Pageroe, dont j'ai parlé dans mon conte du *Malencontreux* [1] ; c'est là où j'ai vu des roses entées sur un pommier et mêlées avec les pommes. Nous allâmes voir aussi plusieurs châteaux des environs, dans l'un desquels habitait une dame veuve, qui, quinze ans auparavant, ayant reçu, en l'absence de son mari, un cartel pour lui, se déguisa en homme, se rendit au lieu du rendez-vous, se donna pour le frère de son mari, se battit au pistolet contre son adversaire qui ne la connaissait pas, et le tua. Cette personne avait un ton et des manières remplis de douceur et d'ingénuité. Il y a dans cette même province du Holstein, un canton appelé les Hautes-Marches, où les paysans sont

[1] Ce petit canton est très-peuplé. On y trouve, à chaque pas, de grandes fermes habitées par de riches paysans; des bois magnifiques, des sites pittoresques. La beauté de ce paysage est merveilleuse, on ne voit rien de plus agréable en Suisse et en Angleterre.

(*Contes moraux*, LE MALENCONTREUX.)

si riches, que toutes leurs femmes ont des bijoux, des bagues de mariage en diamans, et des vases d'or pur dans leurs buffets. J'étais à cinq lieues de Sleswig, où madame de Védercop me mena deux ou trois fois; il y avait là un vice-roi et une cour, le prince de Hesse, qui avait épousé la sœur du roi de Danemarck. Ce prince, qui avait alors quarante-cinq ans, était également bienfaisant, aimable et instruit. Il voulut me voir, j'allai dîner à sa cour : il eût pour moi des bontés inexprimables. Il avait une fort belle bibliothéque, il donna ordre à son bibliothécaire de me prêter tous les livres français et anglais que je demanderais, en outre il m'envoyait tous les papiers anglais; il me prêta de superbes herbiers et de charmans tableaux de fleurs, pour les copier; il m'envoyait sans cesse des oranges et du vin excellent, dont je faisais des présens. Ses enfans étaient élevés dans la perfection; une des princesses ses filles a épousé le roi actuel de Danemarck. J'aurais pu recevoir beaucoup de monde dans ma chaumière; mais, à l'exception de mon amie, madame de Védercop, et de deux ou trois personnes qu'elle m'amena en passant, je me refusai à toute espèce de visites. Je ne me suis jamais autant occupée que durant ces dix-huit mois; je

faisais régulièrement tous les jours de la musique, je peignais deux heures, je lisais trois heures, en comptant une lecture tout haut que me faisait tous les jours Jenny, pendant que je peignais. Je relus pour la seconde fois l'Encyclopédie tout entière, à l'exception des mathématiques et de l'astronomie. J'en fis un second extrait, que j'ai conservé, ainsi que le premier. J'écrivais le reste du temps, à l'exception d'une heure et demie de promenade. Il ne me manquait dans cette habitation qu'une église catholique à ma portée. Il y en avait une à Sleswig, mais j'en étais à cinq lieues; et, n'ayant point d'autres chevaux que ceux que me prêtait mon fermier, je ne pouvais y entendre la messe qu'une ou deux fois par mois. Jenny y venait toujours avec moi : fidèle à ma parole, je ne lui disais jamais un mot de religion, et je lui donnais le temps nécessaire pour aller à son temple protestant à Brevel, tous les dimanches, avec la famille de mon fermier. Au bout de six mois, je m'aperçus qu'elle allait moins régulièrement à son temple, elle me faisait beaucoup de questions sur la religion catholique, quoique j'y répondisse fort laconiquement. J'avais, depuis quinze ans, la petite Bible de Sacy, que j'ai toujours portée avec moi et qui ne m'a jamais quit-

tée, depuis le Palais-Royal. Jenny fus très-étonnée de voir que j'en lisais quelque chose tous les jours; elle me conta que les protestans croyaient qu'il nous était défendu de lire la Bible, et que cette lecture n'était permise qu'à nos prêtres, et je reconnus ainsi par ses questions que les protestans font beaucoup de mensonges sur les catholiques. Cette découverte fit une profonde impression sur son esprit et sur son jeune cœur. Le fils de mon fermier devint passionnément amoureux de Jenny, qui, contre mon avis, refusa de l'épouser : il s'en consola en faisant des milliers de vers pour elle.

Je fis là un tour de force en littérature, qui me fatigua beaucoup : je travaillais tous les matins aux *Petits Émigrés*, que je composai et que j'achevai entièrement à Brevel ; et tous les soirs, je travaillais aux *Vœux téméraires*, que j'y achevai aussi, Jenny copiait à mesure ces deux ouvrages; en outre je composai toutes les fables de mon *Herbier moral*. Je ne me suis jamais assise devant une table avec une écritoire pour faire des vers; je les ai tous faits, ou en me promenant, ou dans mon lit, quand je ne dormais pas. J'eus de grandes insomnies à Brevel, de sorte que j'y fis toutes ces fables, que je dictais à Jenny tous

les matins avant de me lever. Lorsque *les Vœux téméraires* furent achevés, Jenny vint un soir très-émue me dire qu'elle avait une grâce à me demander, qui dépendait entièrement de moi, et à laquelle elle attachait un prix infini; je la priai de s'expliquer, elle hésita beaucoup, et enfin se jetant à mes pieds en fondant en larmes, elle me conjura de changer mon dénoûment des *Vœux téméraires*, et de ne pas faire mourir Constance. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'au lieu de me faire rire elle me toucha, et qu'après l'avoir bien raisonnée sur la nécessité de la mort de Constance, ne pouvant le lui faire sentir, je cédai à ses instances, et je lui promis de bonne foi de la ressusciter. En effet, dès le soir même, je travaillai à changer ce dénoûment, mais je ne pus jamais le rendre supportable. Le lendemain, je l'annonçai à Jenny, je lui fis voir mon travail: je la raisonnai pendant deux heures, et enfin je la décidai à me rendre ma parole, et à permettre la mort de Constance, en lui prouvant qu'en la laissant vivre elle aurait été la plus malheureuse de toutes les créatures.

Cependant le temps en s'écoulant m'apportait tant de peines et d'inquiétudes, que ma santé en fut sensiblement altérée. J'appris par les papiers

publics dans quelles intrigues lord Edward s'engageait en Irlande, et je sus bientôt qu'il était arrêté, et que sa femme se conduisait, dans toutes ces tristes circonstances, comme une héroïne. D'un autre côté, la situation de mon frère me donnait les plus grandes alarmes. Je tâchai de me distraire en ne retranchant rien de mes occupations, car je ne pouvais y rien ajouter de plus. Je continuais toujours à parler tout haut quand j'étais seule, et je poussai cette folie jusqu'à un point d'illusion qui m'attaqua les nerfs. Tous les soirs, avant de demander de la lumière, je renvoyais Jenny dans sa chambre, ensuite j'allais ouvrir la porte de mon petit salon, comme si j'eusse fait entrer deux ou trois personnes; c'était, dans mon imagination, tantôt ma fille et mademoiselle d'Orléans, tantôt Paméla, mon frère, mon neveu, tantôt ma nièce, ou une amie imaginaire, dont j'avais formé, depuis quinze ans, le caractère à mon gré. J'embrassais ces personnes quand elles entraient, je les prenais par la main, je les faisais asseoir auprès de mon poêle, où j'avais placé des chaises, et je m'entretenais avec elles; je leur parlais de mes sentimens, de ma situation, de mes craintes, de mes projets et de mes espérances : elles me répon-

daient en me contant des aventures beaucoup plus surprenantes que les miennes, auxquelles tenait le hasard heureux qui leur procurait un asile aux environs de ma chaumière.

Je ne recevais jamais que deux personnes à la fois, et souvent une seule; il m'est arrivé bien souvent de pleurer dans ces entretiens, qui finirent par me faire un mal réel, par les émotions extraordinaires qu'ils me causaient. Sur la fin de mon séjour à Brevel, je lus dans les gazettes qu'un vaisseau allant à Copenhague avait fait naufrage, que deux Français qu'on ne nommait pas, et qui étaient sur ce bâtiment, avaient péri; je savais que mon frère et mon neveu étaient sur mer, allant en Danemarck. Je ne doutai point qu'ils n'eussent péri. Cette idée acheva de m'accabler; je fus désabusée cinq ou six jours après, mais le coup était porté. Mes maux de nerfs devinrent si violens, que je fus obligée d'aller à Sleswig, pour consulter un médecin. Dans ce moment, je n'eus pas les ressources de l'amitié de madame de Védercop, qui était elle-même accablée des plus violens chagrins; la ruine totale de M. de Védercop éclata, elle ne s'en doutait pas, et croyait ses affaires dans le meilleur état. Tout à coup, une bande d'huissiers et

de gens de justice fondirent dans son château, pour y tout saisir, et pour y arrêter M. de Védercop. Elle avait de la fortune et ne s'était engagée à rien : elle répondit de tout; elle sauva ainsi son mari, mais elle se trouva dans un mortel embarras d'affaires : elle fut obligée, pour les arranger, de faire, sans délai, un assez long voyage; ainsi je ne la revis plus. Elle m'a écrit plusieurs fois depuis. J'ai su par la suite que cette personne généreuse, sensible et si aimable, était parvenue à payer toutes les dettes de son mari, en faisant les plus grands sacrifices. Devenue veuve quelques années après, elle se remaria. Elle est aujourd'hui à Stockholm, aussi heureuse qu'elle mérite de l'être.

Cependant mes maux de nerfs augmentant chaque jour, et une fièvre lente s'y mêlant, je pris le parti d'aller à Sleswig, m'établir dans une auberge, afin d'avoir les secours du médecin de la cour du prince Charles de Hesse. J'arrivai malheureusement à Sleswig, dans le temps d'une foire célebre dans le pays; je ne pus trouver qu'un petit logement fort incommode, qui n'était séparé que par une cloison d'une chambre où se trouvait une jeune femme avec son mari : ces deux personnes faisaient un bruit épouvan-

table, ne rentrant jamais qu'à deux heures du matin, en faisant surtout alors un vacarme dont rien ne peut donner l'idée. On eut beau leur dire qu'ils étaient à côté d'une personne mourante : ils n'en tinrent aucun compte ; ce qui redoubla ma fièvre et tous mes maux. M. Licht trouva que ce voisinage m'était si funeste, qu'il me fit transporter, couchée sur un matelas, dans une autre chambre devenue vacante, et qui était plus tranquille. Le prince de Hesse eut la bonté de m'envoyer une baignoire, et toutes les choses dont il imagina que je pouvais avoir besoin. J'eus une fièvre nerveuse qui fut suivie d'une fièvre putride, dont je fus à la mort pendant six jours ; je conservai toujours parfaitement ma tête : Jenny ne voulut jamais me permettre de prendre une garde, elle m'en tint lieu, avec le zèle et l'affection que l'on pourrait avoir pour la mère la plus chérie. Elle me veilla dix-huit nuits sans se coucher ; les servantes de l'auberge étaient fort désobligeantes : dans des momens de crise, où j'étais forcée d'envoyer chercher M. Licht, il fallait les payer très-cher et argent comptant, pour les engager à y aller ; et une fois au milieu de la nuit, pour en engager une à se relever, elle demanda, et il fallut lui donner un ducat.

Je ne m'abusai point sur mon état ; je connaissais tout mon danger, et je m'occupai du soin d'avoir un prêtre. Il y avait, à quatre lieues de Sleswig, un saint ecclésiastique qui avait été jadis aumônier du duc des Deux-Ponts, et qui avait cinq ou six mille livres de rente. Il était venu s'établir là, uniquement pour y administrer les secours spirituels aux catholiques, en assez grand nombre dans ce canton; il avait des chevaux, afin d'accourir à leur secours, sans délai. Jenny lui écrivit, il vint aussitôt; il m'administra tous les sacremens, il resta avec moi un jour entier. Je ne puis exprimer combien sa charitable visite me procura de consolation; j'étais bien parfaitement résignée à mourir, et c'était avec tout le courage que peuvent donner la religion et le malheur. Ce qui me faisait le plus de peine, c'était de mourir isolée en pays étranger, dans une auberge, sans avoir la douceur d'être soignée par ma fille, ma nièce, mon neveu, mon frère, mes élèves, mes amis. Cette séparation de tout ce que j'aimais me paraissait l'abandon le plus déplorable. Jenny envoyait tous les jours un bulletin fait par M. Licht à ma nièce et à M. de Valence; ces bulletins n'étaient point flattés, ils exprimaient la maladie la plus grave et l'état le plus dangereux, et per-

sonne ne vint à mon secours!.... Mais Henriette n'était pas sa maîtresse, elle dépendait des volontés de son mari. Cependant je l'attendis continuellement, non-seulement pendant le six jours où je fus à l'extrémité, mais pendant trois semaines où ma vie fut en danger. J'avais un tel besoin de consolation et d'appui, que j'aurais reçu avec toute l'effusion de la plus vive amitié une simple connaissance, qui serait venue me voir durant ce temps. Combien Jenny alors m'était chère! combien je fus touchée de ses tendres soins! Je lui demandai de m'appeler sa mère, afin qu'à mes derniers momens ce doux nom retentît à mes oreilles. Le jour où je fus le plus mal, M. Licht ne me quitta qu'à neuf heures du soir. Jenny, comme à son ordinaire, le reconduisit jusqu'à l'escalier, et lui demanda à quelle heure il reviendrait le lendemain matin. Il lui répondit qu'il ne reviendrait pas, parce que je n'existerais plus à cinq heures du matin; il ajouta qu'une crise même ne pourrait me sauver, puisque je n'aurais pas la force de la soutenir. On peut juger dans quel état Jenny rentra dans ma chambre! J'étais horriblement souffrante, et, quoique je contraignisse mes plaintes, pour ne pas l'alarmer, il m'en échappait de temps en temps malgré moi.

Elle me faisait boire de quart d'heure en quart d'heure des potions, et je n'oublierai jamais les regards inquiets et effrayés qu'elle jetait sur moi en me les donnant. Malgré mon accablement mortel, j'en étais vivement frappée; elle croyait à chaque instant que j'allais expirer. Dans un moment de calme, je l'entendis sangloter, j'entr'ouvris mon rideau qui me la cachait, et je la vis au milieu de la chambre me tournant le dos, échevelée, à genoux, les bras tendus en l'air et la tête élevée vers le ciel; elle priait avec la ferveur d'un ange, et je fus très-suprise de la voir à genoux, parce que, dans sa secte, on ne s'y met point pour faire ses prières; je l'appelai pour l'interroger, elle vint éperdue se jetèr sur mon lit, en me disant: J'ai promis à Dieu de me faire catholique s'il vous sauve! Je la serrai dans mes bras en fondant en larmes ainsi qu'elle; il me semblait qu'elle venait de me racheter et de me rendre l'existence : ce moment ne peut ni se dépeindre ni se représenter!....

Une heure après, j'eus une crise que je supportai parfaitement; et, lorsque M. Licht vint à sept heures du matin, appelé par Jenny, il déclara que j'étais hors de tout danger, et que c'était une chose véritablement *miraculeuse*. Elle

l'était en effet. Jenny existe, et peut attester la scrupuleuse vérité de ce récit. Ma convalescence fut longue, car, sans pouvoir me lever, je restai deux mois dans mon lit. Ma nièce vint elle-même me chercher, et m'emmener à Hambourg; elle me fit prendre une route agréable : nous passâmes par Kiel, et j'eus le plaisir de voir la mer Baltique; j'étais charmée de pouvoir réunir ce souvenir à celui de la mer Méditerranée. Je me remis en pension à Hambourg, chez ma bonne veuve; je n'y restai que quinze jours. Le roi de Prusse était mort; je savais que le prince royal régnant avait, dans le temps, publiquement blâmé la violence exercée à mon égard. J'avais toujours conservé un commerce de lettres très-vif avec mademoiselle Bocquet; elle me conjurait de revenir à Berlin, chez elle, et me conseillait d'écrire directement au roi. Je suivis ce conseil, et je reçus, le courrier d'ensuite, une réponse du roi, remplie de bonté : il m'autorisait à revenir à Berlin, en m'assurant que j'y trouverais toujours *tranquillité et sûreté;* il ajoutait que, si l'on m'inquiétait dans ma route, je pourrais montrer sa lettre, qui me servirait de passe-port. Je possède cette lettre. Quoique je fusse encore infiniment faible, je partis sans délai avec ma chère Jenny. J'arrivai heu-

reusement à Berlin, où mademoiselle Bocquet me reçut avec transport. Elle m'avait préparé un charmant logement qui communiquait au sien. Il était composé d'une jolie chambre, et d'un grand et beau salon, le tout arrangé avec les recherches de la plus tendre amitié.

Mon salon avait deux portes, l'une donnant dans ma chambre, et l'autre conduisant à un escalier dérobé descendant dans la cour, ce qui me faisait deux sorties; sur le palier de cet escalier se trouvait une porte vis-à-vis la mienne et qui était celle d'un appartement où logeait un émigré; cet homme, d'un caractère sauvage, disait mademoiselle Bocquet, ne voyait personne dans la maison. On me donna deux pots de belles jacinthes; comme je crains l'odeur des fleurs la nuit, et que je voulais laisser la porte de mon salon ouverte pour avoir de l'air, j'imaginai de mettre le soir en me couchant ces fleurs sur le palier de mon petit escalier entre la porte de mon voisin et la mienne. Le lendemain matin j'allai sur le palier pour reprendre mes fleurs, et j'eus la désagréable surprise de voir mes belles jacinthes coupées par petits morceaux et dispersées autour des pots qui les contenaient; je devinai facilement que mon voisin l'émigré était l'auteur de cette action que,

malgré la galanterie française, les libelles publiés contre moi lui avaient sans doute inspirée. Comme je ne voulus pas conter cette histoire, je ne redemandai point d'autres jacinthes aux personnes qui m'avaient donné celles qu'on venait d'anéantir; je chargeai une servante de m'en acheter; elle n'en trouva point, mais elle m'apporta d'autres fleurs dont je remplis l'un des pots, ensuite je collai sur ce pot une bande de papier sur laquelle j'écrivis ces mots : *Déchirez si vous voulez mes ouvrages, mais respectez ceux de Dieu.* Le soir, avant de me mettre au lit, je replaçai ce pot sur le palier; à mon réveil je fus très-curieuse de connaître le sort de ces nouvelles fleurs; j'allai avec empressement les visiter, et je vis avec un grand plaisir qu'on s'était contenté de les arroser; je les portai sur-le-champ dans mon salon, et en les posant sur la table, je m'aperçus qu'on avait suspendu à deux de ces fleurs deux soies vertes portant chacune un charmant petit anneau de cornaline. L'émigré, qui voulait réparer son tort, savait apparemment que je faisais à cette époque une collection de petits bijoux de cornaline; j'en avais des bagues, des cachets, des cœurs, de petites boîtes, etc. [1]. Je fus très-touchée de ce pro-

[1] J'ai depuis, suivant ma coutume, dispersé cette collection

cédé qui m'ôta toute ma rancune. Ce qu'il y eut de plus singulier, c'est que l'émigré s'en tint là, il ne m'écrivit point, ne demanda point à me voir, et ne me fit rien dire; j'imitai sa discrétion, et depuis cette aventure nous n'avons jamais eu ensemble le moindre rapport.

en petits présens. Je n'en avais conservé que les anneaux de l'émigré, mais je les ai donnés dernièrement à ma fille.

(*Note de l'auteur.*)

FIN DU TOME QUATRIÈME.

TABLE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DES NOMS

CITÉS DANS LE QUATRIÈME VOLUME.

AFFAIRES PUBLIQUES ; manière dont il faut juger les personnes qui s'engagent dans ces affaires, 80.
ALFRED-LE-GRAND ; tour sur laquelle il proclame l'indépendance de l'Angleterre, 105, 106.
ALTONA (la ville d'), 266.
ANATOLE, petite-fille de madame de Genlis, 110.
ANCILLON (M.), 298.
ANDLAU (la baronne d'), 8, 78.
ANNALES FRANÇAISES, citées, 3.
ANNALES PATRIOTIQUES, citées, 114, 115.
ANNEAUX reçus et donnés, 8, 9.
ANTONIA (jeune fille), 222, 223, 224, 225, 257.
ASSEMBLÉE NATIONALE, 98.
ATHALIE, tragédie, 113.
AUBERGISTES, en Allemagne et en Suisse, 188.
AUMONT (la duchesse d'), 284.
AVENTURE DANGEREUSE, 4 *et suiv.*

BARBANTANE (madame de), 3.
BARRÈRE, député, 90, 91.
BARROIS (M.), 45.
BATH, 104.
BAUDRY, commandant de la garde nationale, 4 *et suiv.*
BAUHARNAIS, 95.
BAUJOLAIS (le comte de), 4, 9, 44.

Beauvert (madame de), 272.
Belgique; effet de sa réunion à la France, 144, 145.
Bellenger, architecte, 108.
Berlin (la ville de), 297.
Bezenval (mémoire du baron de), 3.
Blot (la comtesse de), 284.
Bocquet (M.), 301, 303.
Bocquet (madame), 206, 301, 303.
Bocquet (mademoiselle), 297, 298, 300 *et suiv.*
Boufflers (madame de), 84.
Bourbon (le duc de), 228.
Bremgarten, 146, 187, 207, 208, 210.
Brevel (village de), 320, 322, 328.
Brissot de Varville (M.), 99, 100, 101, 102.
Bristol (le lord), 107.
Brulart (MM. de), 22.
Bunbury (le chevalier), 107, 119, 206.
Buttler (lady), 109.
Buffon (M. de), 150.
Bury, 107, 110, 119.

Calonne (M. de), 121.
Cambridge, 108.
Castelreagh (lord), 109.
Charce (madame de la), 284.
Censure ancienne; ce qu'elle était en France, 291, 292.
Charles (le prince), duc de Lorraine, 159.
Charles II, roi d'Angleterre, 111.
Chartres (duc de), 1, 2, 9, 41, 42, 57, 136, 143, 156, 157, 160, 164, 165, 177, 183, 185, 188, 191, 193, 194.
Chastellux (madame de), 11, 34, 35, 38, 47, 49, 50, 58, 75, 284.
Chevaliers du Cygne (les), roman de madame de Genlis, 278.
Chevreuse (la duchesse de), 277.
Cigognes; respect superstitieux pour ces oiseaux, 323.
Cimetière de Bury, ouvrage de madame de Genlis, 110.
Clrhost (madame), 281.
Cobourg (le prince de), 180.
Cohen (madame), 206.
Collé (mémoire de), 3.
Colombe (village de), 4 *et suiv.*

COMMISSAIRE DE LA CONVENTION, 160.
CONDÉ (le prince de), 95, 229, 318.
CONDORCET (M. de), 144.
CONRAD (M.), 206, 255, 256, 257, 258.
CONTI (la princesse de), 210, 222.
CORDELIERS (société des), 99.
CREPIN (M.), commissaire des guerres, 155.
CREST (César du), 137, 196, 197.
COUTUMES SUISSES AUX NOCES, 202. — A l'égard des enfans, 202.
COUTUMES du Holstein, aux funérailles, 273, 274.

DARNAL, domestique, 126.
DAVID, 96, 97.
DAVIS (M.), 206.
DERBYSHIRE (les grottes de), 108, 106,
DESROIS (madame), 27.
DESSAINT, aubergiste, 103, 104.
DEVONSHIRE (la duchesse de), 206.
DIFFENTHALLER (M.), 228, 229, 233, 235.
DUBUISSON, commissaire, 147, 148, 149.
DUHEM, député, 160.
DUMOURIEZ (le général), 147, 148, 158, 159, 160, 166, 177, 270, 271.
DUPONT (mademoiselle), 101, 102.
DURFORT (le chevalier de), 285.

ÉGLANTINE, petite-fille de madame de Genlis, 110, 111.
ÉMIGRÉES (femmes), réduites, pour vivre, à travailler, 264.
ÉMIGRÉS, persécutaient leurs compatriotes dans les pays étrangers, 183, 185, 190, 191, 192, 262, 305, 342.
ÉMIGRÉS (les Petits), ouvrage de madame de Genlis, 332.
ENTRETIENS IMAGINAIRES, 334.
FAUCHE, libraire, 278, 279.
FEMMES DU PEUPLE, orateurs, 99.
FEMME JAUNE, nom donné à une femme qui assiste aux noces, en Suisse, 202.
FERGUS (miss), 107, 206.
FERNIG (les demoiselles), 279, 280, 281, 282,
FOTHERGILL, médecin, 105.
FOX, 115, 119.

GAGES (lady), 107.

GAUTHIER, 97.
GAZETTE DE LEYDE; calomnie imprimée dans ce journal contre madame de Genlis, 251, 252.
GERALD (lord Edouard Fitz-), 122, 132, 139, 140, 141, 205, 316, 334.
GERALD (lady Fitz-). *Voyez* Paméla.
GERLACH (mademoiselle), 300.
GIROUX, peintre, 1.
GIRARDIN, 95.
GORDON (lord William), 206.
GORSAS, journaliste, 114.
GRIMM, 3, 4.
GROUVELLE, 95, 96.
GUDIN (madame), 276.
GUILLAUME (le prince), landgrave de Hesse-Cassel, 222, 330.

HAMBOURG (la ville de), 276.
HAMILTON (M. et Mme), 146.
HAMILTON (mademoiselle), 146. *Voyez* Jouy.
HARPE (M. de La), 150, 285.
HAYDN, 278.
HAYLEY, 205.
HENRIETTE (du Crest), 176, 204, 209, 276, 325.
HERBIER MORAL (l'), ouvrage de madame de Genlis, 332.
HERMANN (M.), 298.
HERVEY (M.), 107, 205.
HISTOIRE, OUBLIS ET INJUSTICES HISTORIQUES, 112.
HOARE (le chevalier), 105.
HOLSTEIN; richesse de ce pays, 329, 330.
HONEGGRE (M.), 196, 214, 253.
HOWARD (M.), 107, 119, 205.
HOZE, médecin, 206, 214, 255, 256, 258.
HUME (lady), 206.
HUME (le chevalier), 206.

ITZIG (mademoiselle), 206.

JOUY (M. de), 145, 146, 154.

KERCY (M. de), 268, 275,

LACLOS, 9, 10, 84.
LAFAYETTE (M. de), 152.

LAMETH (MM. de), 97.
LA LIPPE (la comtesse de), 206.
LAMBESC (le prince de), 178.
LANGOLEN, 109.
LANGUES ; manière d'apprendre les langues parlées, 105.
LANSBERG (la princesse de), 173.
LEÇONS d'une gouvernante, citées, 11, 85.
LEINSTER (la duchesse de), 141.
LETTRES de madame de Genlis au duc d'Orléans, 13.
LENOX, nom que prend madame de Genlis, 193.
LICHT (le docteur), 337, 338, 339, 340.
LOMBARD (M.), 206.
LONDONDERRY (lord et lady), 105, 206.
LONDRES, 104, 120.
LUZAC (M. de), 251, 252, 253, 254.

MACK (le baron de), 178, 179.
MANSFIELD (lord), 140.
MARET (M.), 122, 123.
MARIE-ANTOINETTE (la reine), 76.
MARIE (l'abbé), 319.
MARMONTEL, 285, 220.
MARTIN (aubergiste), 103 *et suiv.*
MATHIESSEN (M.), 206, 296, 297.
MATHIESSEN (madame), 296.
MAYET (M.), 206, 299, 305.
MÈRES RIVALES (les) ; madame de Genlis en fait le plan à Hambourg, 277.
MERYS (M.), 138.
MILLIN, 96.
MODÈNE (le duc de), 190, 195, 196.
MORAND (M. notaire), 207.
MONS, 176, 181.
MONSIGNY, 3.
MONTANT (madame de), 78.
MONTANT (Joséphine), 78.
MONTESQUIOU (M. de), 187, 193, 196, 208, 210, 250, 252.
MONTJOYE (M. de), 166, 167, 168, 181, 187.
MONTMORENCY (Mathieu de), 95.
MONTOLIEU (madame de), 203.
MONTPENSIER (le duc de), 157.
MIRABEAU, 97, 98.

Muller (madame), 253.

Neagle (M.), 105.
Necker (M.), 295.
Necker (madame), 34.
New-Market (courses de), 108.
Noces dans les cantons catholiques de la Suisse, cérémonies qui y sont observées, 202.
Norfolk (lord), 107.
Nouvelle Héloïse, critique de ce roman, 290.

O'moran (le général), 145, 146, 154.
Orléans (le duc d'), 9, 17, 18, 19, 20, 48, 49, 50, 51, 55, 56, 57, 71, 72, 73, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 100, 101, 102, 104, 113, 117, 119, 122, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 139, 142, 143, 152, 153, 156, 157, 184.
Orléans (la duchesse d'), 8, 9, 14, 18, 37, 38, 39, 45, 46, 47, 48, 49, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 72, 73, 74, 75, 76, 184.
Orléans (mademoiselle d'), 4, 17, 21, 26, 31, 39, 44, 49, 60, 61, 70, 122, 130, 131, 142, 152, 153, 161, 164, 165, 176, 185, 190, 194, 195, 198, 209, 212, 213, 222, 223, 229, 231, 235, 237, 238, 239, 240 *et suiv.*
Osnabruck (ville d'), 266.
Ostende, 167.
Ott (M.), aubergiste, 183.

Pageroe (le village de), 329.
Palissot, 121.
Paméla, 4, 122, 133, 139, 140, 148, 151, 205, 316.
Paradice (M.), 111, 206.
Parvenus (les), ouvrage de madame de Genlis, cité, 113.
Pêches de Bury, 107.
Penthièvre (le duc de), 27.
Périégaux (banquier), 151.
Peterson (la famille), 321 *et suiv.*
Peterson (Mlle Léna), 321.
Pétion, 92 *et suiv.*, 113, 118, 119.
Peuple; mouvement populaire, difficulté de l'arrêter, 94.
Pieyre (M.), 9.
Planta (M.), 111.
Plock (M. et Mlle.) 267, 273.
Polyphème (pantomime), 1.

PONSOMBY (miss), 109.
PONT-SAINT-MAURICE (la comtesse de), 236.
PORTSMOUTH, 109.
POTOCKI (le comte de), 295.
POULK (M.), 206.
PRÉCIEUSES RIDICULES (les nouvelles), comédie de madame de Genlis, 138.
PRUSSE (le roi de), 306.

QUIÉVRAIN, 167.

RECLAM (Mme), 300.
REED (M.) 123. 128.
RICE (M. de), 120.
RIME (Mlle), 14, 31.
RIQUET (Jenny), 303, 312, 320, 322, 331, 332, 340.
ROBESPIERRE, 75, 275.
ROUSSEAU (J.-J.), 24, 290.

SAINT-AMAND (la ville de), 158.
SAINT-LEU, 1.
SALIER (M.), 3.
SCHAFFHOUSE, 182, 258.
SCHÉE (M.), 84.
SCHOMBERG (M. de), 3.
School for scandal, comédie de Shéridan, 130.
SÉGUR (le vicomte de), 9, 10.
SERCEY (H. de), 4, 296, 297, 313.
SEYMOURS (père de Paméla), 139.
SHÉRIDAN, 115, 119, 121, 122, 123, 127, 128, 129, 130, 153, 205.
SIEYÈS (l'abbé), 97, 305.
SILLERY (M. de), 131, 132, 136, 143, 144, 155, 195.
SLESWIG (la ville de), 330, 335.
SMITH (M.), 259, 260, 261.
SOUVENIRS DE FÉLICIE, cités, 109.
STONE (M.), 133, 150, 151.
STOURHEAD, 105.
STUART (M.), 109.
STUART, nom que prennent en Suisse les élèves de madame de Genlis, 193.
STUTTGARD (la ville de), 259.
SYMS (Mary), mère de Paméla, 139 *et suiv.*

TALLEYRAND (le prince de), 78, 205, 326, 327.
TEXIER (M.), 206, 271.
THIÉBAULT (M.), 145.
TOPIN (madame), 69.
TOURNAI (la ville de), 133, 137, 142, 143, 147, 157.
TRESSAN (M. de), 4.

UNCER (le professeur), 206, 271.

VALENCE (M. de), 83, 160, 262, 263, 264, 265, 278, 279, 317.
VALENCE (madame de), 149, 150, 151, 155.
VAUX (M. de), 158, 159.
VÉDERCOP (la comtesse Cordélie de), 206, 315, 317, 318, 320, 334.
VÉDERCOP (le comte de), 318, 328, 335.
VOEUX TÉMÉRAIRES, ouvrage de madame de Genlis, 301, 307, 332, 333.
VOLNEY, 95.
VOLTAIRE; censure de cet auteur, 291.
VOLTERS (le pasteur), 277, 278.
VOUNIANSKI (le baron de), 170, 172.
VOYAGEURS; danger pour eux de juger par induction, 109.

WARNER, médecin, 105, 206.
WIGHT (l'île de), 109.
WILKES (miss), 206.
WISBADEN, 181.

YOUNG, 107.

ZUG (la ville de), 184.
ZURICH (la ville de), 183.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.

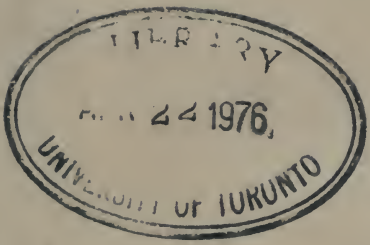
LIBRARY
1976,
UNIVERSITY OF TORONTO

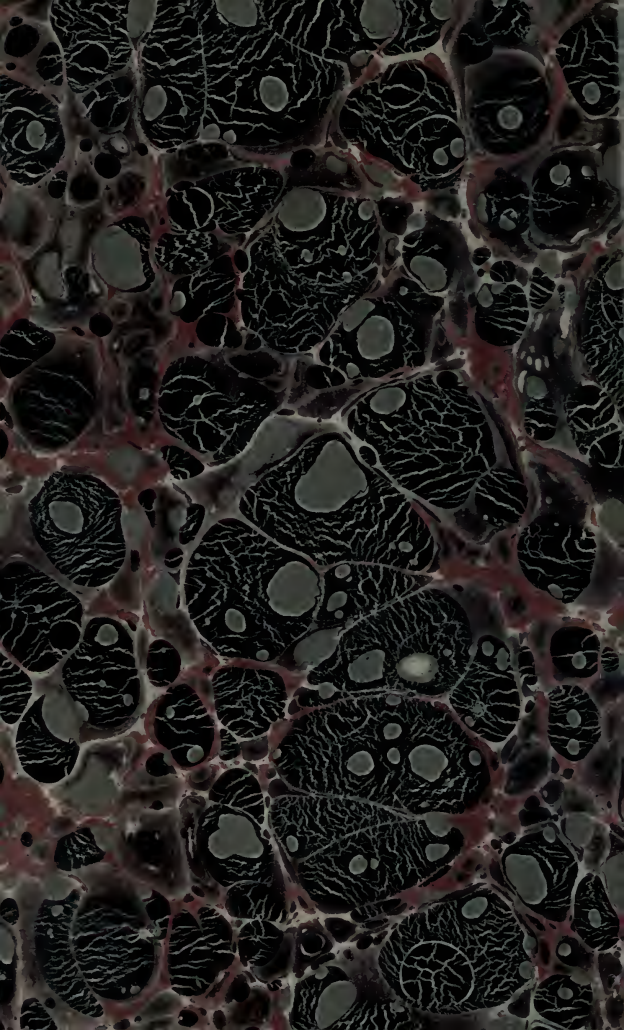

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

DC
146
G3A3
1825b
t.4

Genlis, de, Madame
Memoires inedits de
Madame la comtesse de Genlis